

SCOTER

Schéma de **C**ohérence **T**erritoriale d'Épernay et sa **R**égion

I.3. FICHES ANNEXES AU DIAGNOSTIC

Version approuvée le 5 décembre 2018



PREAMBULE

Le précédent Scot d'Épernay et sa Région, approuvé en juillet 2005, concernait 123 communes regroupées en 8 intercommunalités. Sa révision a été engagée en 2013 par délibération du syndicat mixte du SCOT, le SCOTER.

Aujourd'hui, le territoire du SCOT est composé de 139 communes regroupées en 7 intercommunalités :

- CC Ardre et Châtillonnais
- CC de la Brie des Etangs
- CC de la Grande Vallée de la Marne
- CC de la Région de Vertus
- CC des Coteaux de la Marne
- CC des Deux Vallées
- CC Epernay Pays de Champagne

Le présent document a été réalisé sous l'égide du groupement PROSCOT EAU – Ameter Paysages pour le compte du Syndicat mixte du SCOT d'Épernay et sa Région (SCOTER).

Version 1 – 24 septembre 2014

La mise en page est optimisée pour une édition A4 recto/verso

Le territoire du SCOT d'Épernay et sa région

Sources : IGN BD TOPO, EAU/PROSCOT



SOMMAIRE DES FICHES

Fiche 1 – La population	78	Fiche 28 – Les migrations domicile-travail	227
Fiche 2 – La structure de la population	86	Fiche 29 – Les réseaux de NTIC	231
Fiche 3 – Les migrations résidentielles	95	Fiche 30 – Le socle paysager	235
Fiche 4 – La composition du parc résidentiel	103	Fiche 31 – Les éléments du paysage	239
Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel	106	Fiche 32 – Les unités paysagères	248
Fiche 6 – Le marché foncier et immobilier	114	Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine	266
Fiche 7 – Les besoins en logements	116		
Fiche 8 – Le portrait économique du territoire	120		
Fiche 9 – La géographie de l'emploi	128		
Fiche 10 – Le niveau d'activité	132		
Fiche 11 – Les composantes sociales de l'emploi	140		
Fiche 12 – L'industrie	148		
Fiche 13 – Les services	156		
Fiche 14 – Le commerce	163		
Fiche 15 – La construction	170		
Fiche 16 – Le tourisme	174		
Fiche 17 – L'agriculture	185		
Fiche 18 – La sylviculture et la filière-bois	197		
Fiche 19 – Les espaces d'activités	199		
Fiche 20 – Le niveau d'équipements	202		
Fiche 21 – Les équipements et les services	206		
Fiche 22 – Le réseau routier	213		
Fiche 23 – Les transports collectifs	216		
Fiche 24 – Le réseau ferré	218		
Fiche 25 – Le transport de marchandises	220		
Fiche 26 – Les liaisons douces	222		
Fiche 27 – L'intermodalité	224		

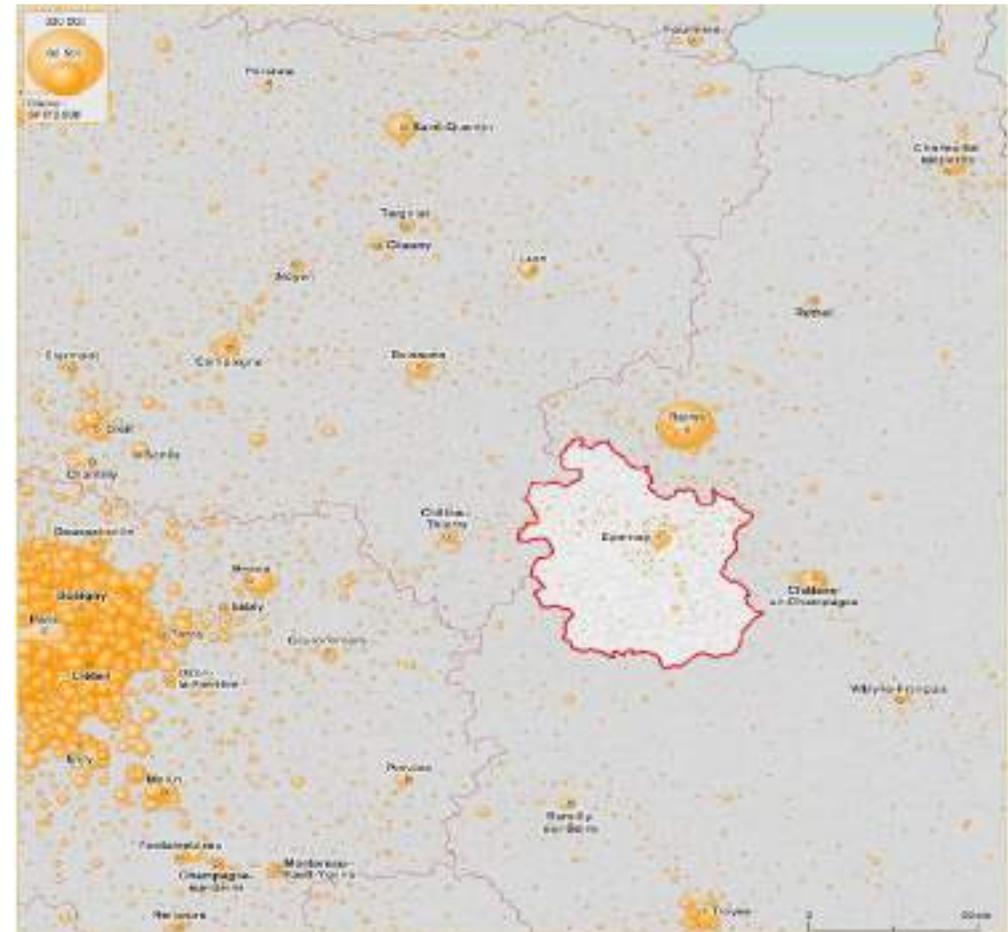
Fiche 1 – La population

ÉTAT DES LIEUX

- Le territoire du SCOT compte 89 514 habitants situés à proximité de Reims et aux portes de l'Île-de-France et de la Picardie, soit un bassin de population de près de 14 millions de personnes.

Répartition de la population en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Fiche 1 – La population

ETAT DES LIEUX (SUITE)

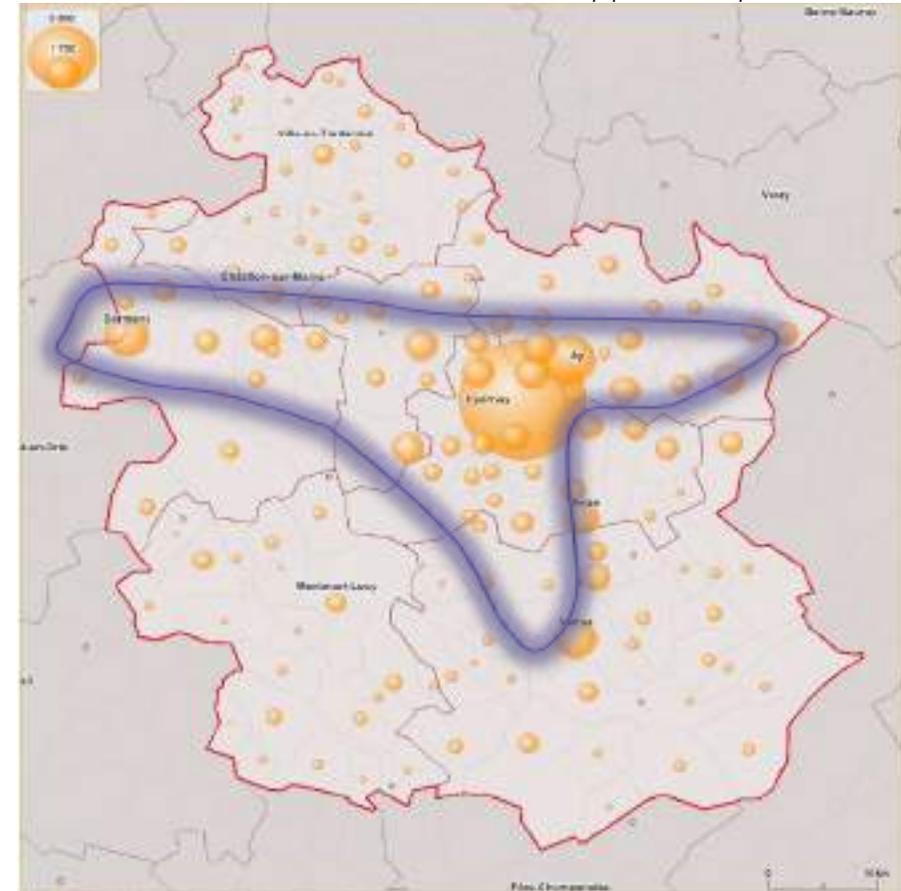
- Un réseau de peuplement dense « Dormans – Epernay – Vertus » qui structure le territoire du SCOT, dessinant un « T » épousant les contours de la Vallée de la Marne et de la Côte des Blancs.

Les 20 plus grandes communes du SCOT en 2010

Territoire	Population 2010
Épernay	24 035
Ay	4 079
Dormans	2 906
Vertus	2 536
Magenta	1 749
Avize	1 719
Dizy	1 621
Mardeuil	1 536
Damery	1 507
Saint-Martin-d'Ablois	1 484
Tours-sur-Marne	1 352
Mareuil-sur-Ay	1 225
Le Mesnil-sur-Oger	1 208
Mareuil-le-Port	1 198
Pierry	1 174
Chouilly	999
Bouzy	945
Ambonnay	919
Avenay-Val-d'Or	911
Cramant	893

Population au sein du périmètre du SCOT en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013, cerclé en mauve : lieu de concentration des populations sur le périmètre du SCOT



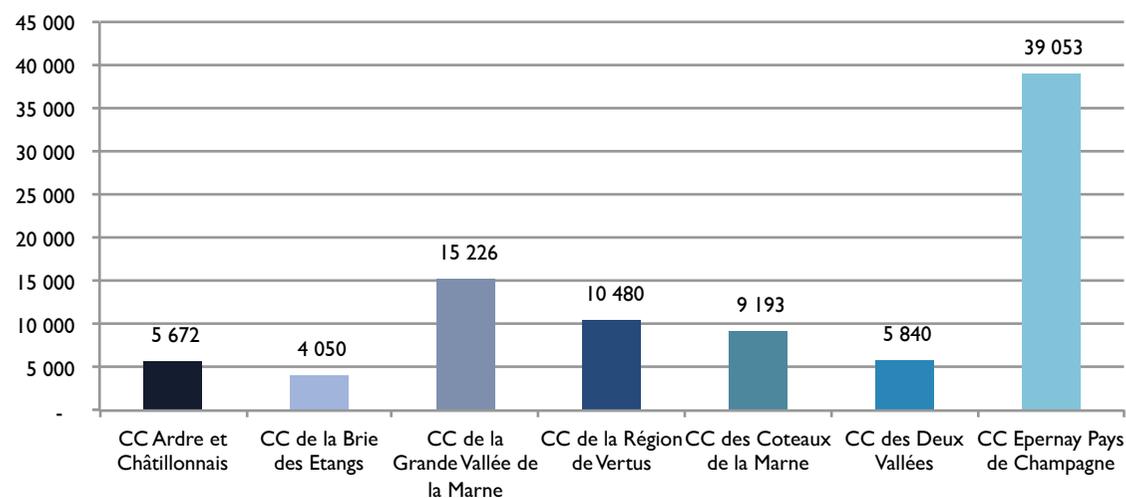
ETAT DES LIEUX (SUITE)

- 44 % de la population du SCOT réside dans la CC Epernay Pays de Champagne.

Fiche 1 – La population

Population par Communautés de Communes en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Marché couvert d'Epernay, lieu de rencontre des populations

Fiche 1 – La population

TENDANCES

- 105 habitants supplémentaires entre 1999-2010, soit une hausse de +0,12% sur la période contre +0,02% à l'échelle du département et une perte de population à l'échelle de la région.
- Les baisses de population des CC de la Grande Vallée de la Marne et d'Epernay Pays de Champagne sont compensées par les hausses des autres CC du SCOT.
- Une quasi stabilité de la population du territoire depuis 35 ans.

Évolution de la population entre 1968 et 2010

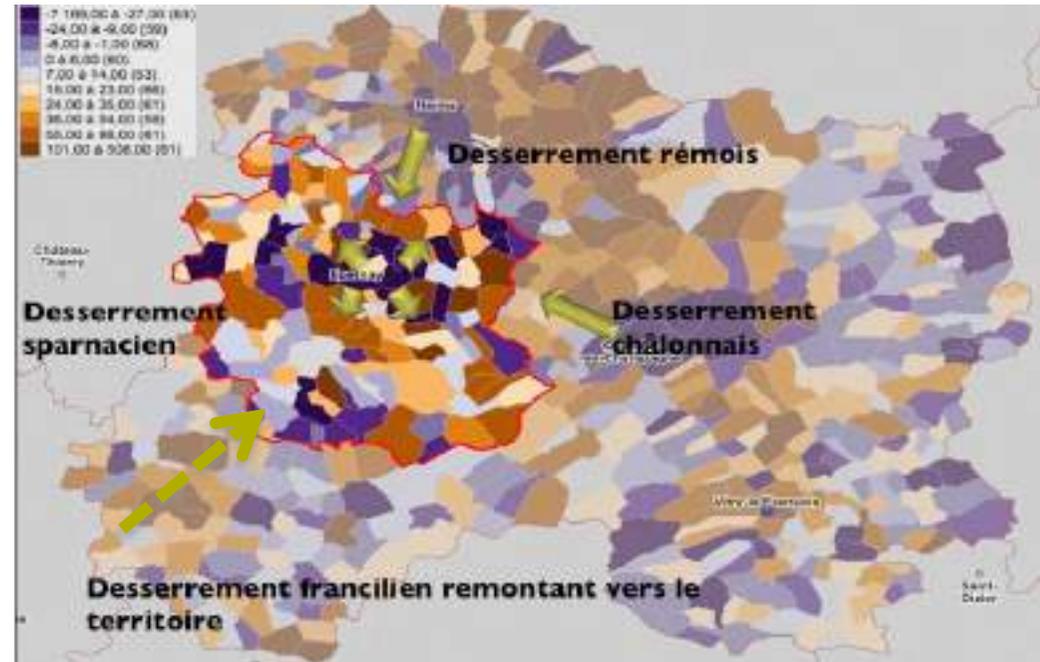
Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	1968	1975	1982	1990	1999	2010
CC Ardre et Châtillonnais	4 928	4 612	4 658	5 049	5 139	5 672
CC de la Brie des Etangs	4 638	4 173	3 914	3 915	3 896	4 050
CC de la Grande Vallée de la Marne	14 002	14 232	14 684	15 091	15 501	15 226
CC de la Région de Vertus	9 707	9 786	9 729	9 488	9 506	10 480
CC des Coteaux de la Marne	8 330	8 658	8 582	9 175	9 104	9 193
CC des Deux Vallées	5 127	5 147	5 365	5 638	5 623	5 840
CC Epernay Pays de Champagne	40 190	43 731	42 044	41 694	40 640	39 053
SCOT	86 922	90 339	88 976	90 050	89 409	89 514
Département	485 226	530 399	543 627	558 217	565 153	565 307
Région	1 279 271	1 336 832	1 345 935	1 347 848	1 342 202	1 335 923

Évolution de la population dans la Marne entre 1999-2010

Source : INSEE, RGP, 2013

- Des progressions de population en lien avec les desserments des agglomérations alentours et une influence francilienne qui frappe aux portes Sud-Ouest du territoire : un gain de population sur les franges du territoire et une perte sur les espaces centraux (pôle sparnacien et vallée de la marne).



Fiche 1 – La population

Evolution de la population selon le solde naturel et migratoire entre 1999-2010

Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	Solde naturel	Solde migratoire	Ensemble
CC Ardre et Châtillonnais	320	213	533
CC de la Brie des Etangs	84	70	154
CC de la Grande Vallée de la Marne	-21	-254	-275
CC de la Région de Vertus	78	896	974
CC des Coteaux de la Marne	64	25	89
CC des Deux Vallées	146	71	217
CC Epernay Pays de Champagne	975	-2 562	-1 587
SCOT	1 646	-1 541	105
Département	25 720	-25 566	154
Région	42 939	-49 218	-6 279

Source : INSEE, RGP, 2013

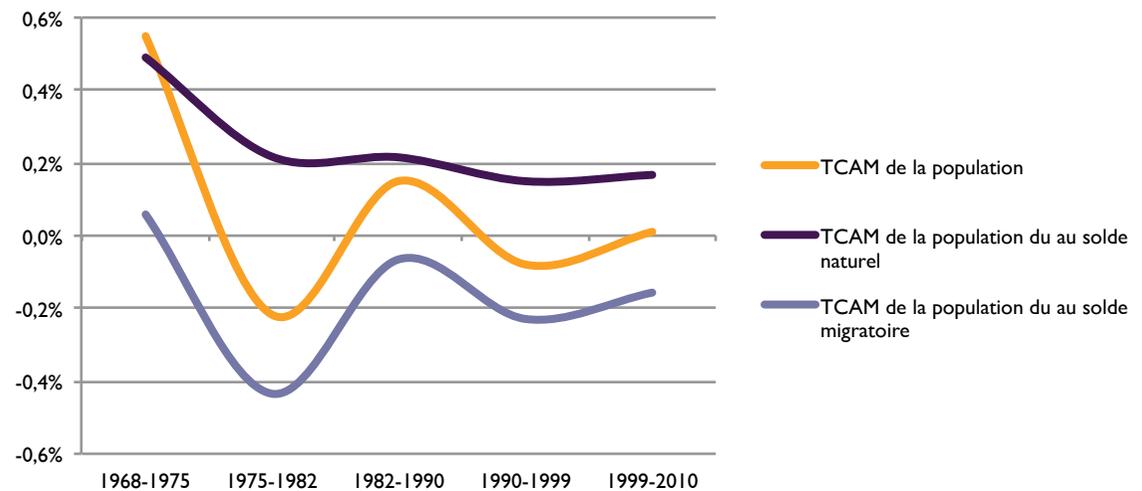
TENDANCES (SUITE)

- Un solde naturel qui permet à la population de se maintenir, à l'instar du département de la Marne.

- Une stabilisation de la population sur la dernière décennie expliquée par un solde migratoire moins défavorable que dans les années 90.

Taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la population du SCOT

Source : INSEE, RGP, 2013



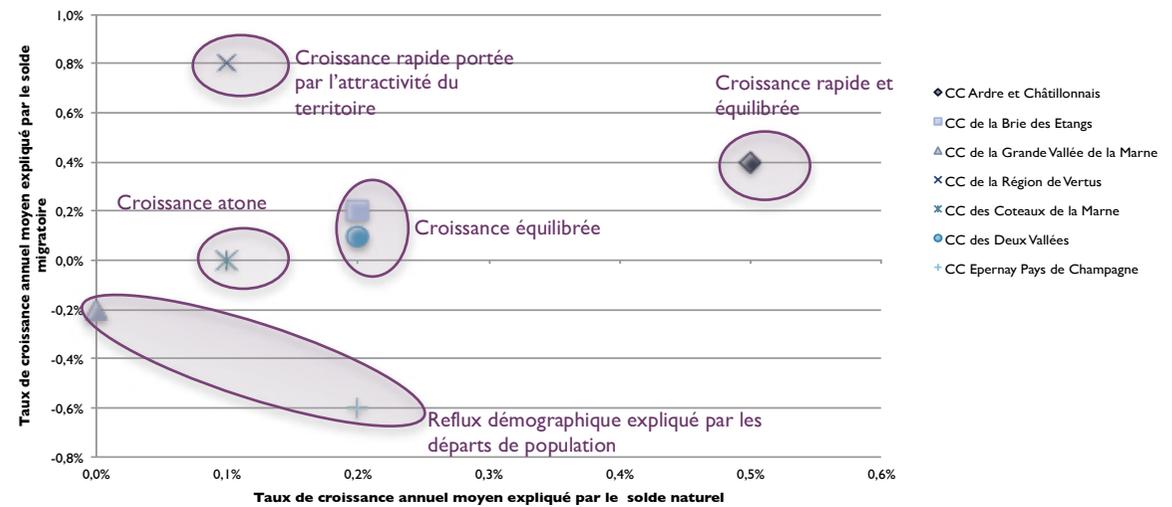
Fiche 1 – La population

TENDANCES (SUITE)

- Des territoires aux trajectoires démographiques diverses qui suivent les mouvements de périurbanisation des principales zones agglomérées externes et internes au périmètre du SCOT.

Comparatif des évolutions de la population des CC du SOCT par facteurs explicatifs entre 1999-2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Une identité reconnue capable d'attirer et retenir les populations sur le territoire du SCOT ?

INTERDEPENDANCES

Population et desserrement des agglomérations environnantes

- Le desserrement en provenance de Reims et de Châlons-en-Champagne impacte le territoire du SCOT sur les territoires situés aux franges, notamment CC Ardre et Châtillonnais et de la Région de Vertus.

Population et desserrement de la commune d'Epernay

- La périurbanisation issue du desserrement d'Epernay est palpable sur le territoire et influence les mouvements résidentiel et domicile-travail entre les communes du SCOT.

Population et attractivité territoriale

- L'attractivité territoriale est, pour partie, conditionnée par la capacité du territoire à offrir les aménités urbaines et rurales susceptibles d'attirer et de retenir les populations (marché, commerces de proximité, équipements sportifs, tissu associatif, etc.).

Population et prix du foncier

- Les tensions sur les prix du foncier peuvent amener certaines populations à migrer vers des territoires plus abordables.

Population et offre de logements

- La diversité de l'offre de logements répondant au parcours de vie des ménages est l'un des facteurs explicatifs du choix des individus de rester sur un territoire.
- Le vieillissement de la population et ses caractéristiques demande une offre de logement adaptée.

Population et emploi

- Le volume d'emploi sur le territoire et son évolution est vecteur d'attractivité auprès des personnes candidates aux mutations professionnelles et celles déjà résidentes.

Population et équilibre territorial

- Les équilibres territoriaux sont modifiés par les mouvements des populations, leurs venues, leurs départs.

Aussi, les questions de pérennisation des bourgs, voire des dynamiques des pôles se posent dans un contexte où les lieux de vie et de travail sont de plus en plus segmentés.

ENJEUX REVELES

Un desserrement de l'Île-de-France à prévoir dans le cadre d'une aire d'emploi et de vie francilienne élargie ?

- La volonté d'instaurer des métropoles puissantes des points de vues démographiques et économiques devrait placer les agglomérations environnantes à Paris, dont Reims, dans sa zone d'influence.

Cette perspective peut amener une intensification des apports de population, en lien avec le desserrement, en provenance de Reims et dans une moindre mesure de l'Île-de-France.

L'enjeu pour le territoire est d'anticiper ces flux de populations de manière à ne pas les subir, mais, au contraire, de s'en servir pour dynamiser et irriguer les flux socio-économiques à l'ensemble du territoire du SCOT.

La capacité du territoire à conférer une liberté de choix aux populations au travers d'une offre de logements diversifiée et de qualité, d'un biotope économique riche et dynamique, mais également d'aménités urbaines et rurales répondant à leurs besoins (transports, équipements publics, espaces paysagers qualitatifs) infléchira sur la typologie et la nature des flux de populations qui seront captées.

Une concentration des populations sur la Vallée de la Marne et de la Côte des Blancs qui interpelle le territoire du SCOT sur son équilibre interne

- Le développement du territoire, en continuité du précédent SCOT, devra répondre aux enjeux d'équilibre par de-là le « T » dans lequel les populations se concentrent.

Le degré d'ajustement des complémentarités entre les ensembles urbains et les espaces ruraux peuvent servir de base à l'acceptation du projet par les populations et les territoires du projet du SCOT.

La maximisation des retombées du développement est appelée à modeler l'approche du développement résidentiel du territoire dans son ensemble.

Fiche 2 – La structure de la population

ETAT DES LIEUX

- 54 % de la population a entre 25 et 64 ans en 2010 contre 52 % pour le département.
- Une population plus âgée qu'ailleurs (un âge moyen de 41 ans sur le SCOT contre 39 ans pour la Marne et 40 ans pour la région Champagne-Ardenne).

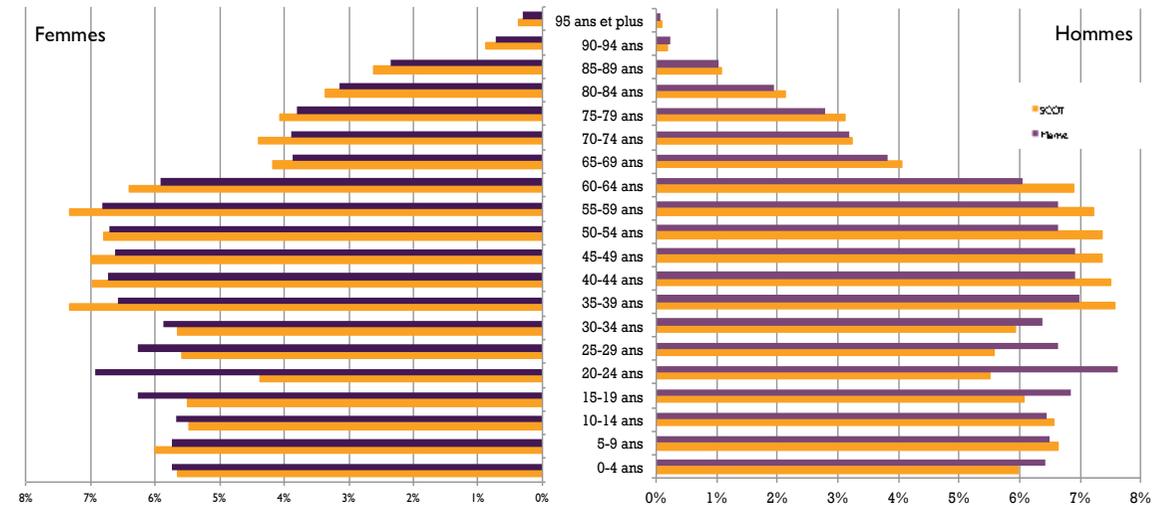
L'indice de jeunesse mesure la part de 0-19 ans sur celle des 60 ans et plus. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus la population est jeune.

L'indice de vieillissement est le rapport des 65 ans et plus sur les 0-19 ans. Plus l'indice est faible, plus il est favorable aux jeunes.

L'indice de dépendance mesure la proportion de la population inactive (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) sur la population de 15-64 ans. Il mesure la capacité des personnes susceptibles d'être actives sur celles qui sont inactives. Moins l'indice est élevé, moins grande est la dépendance.

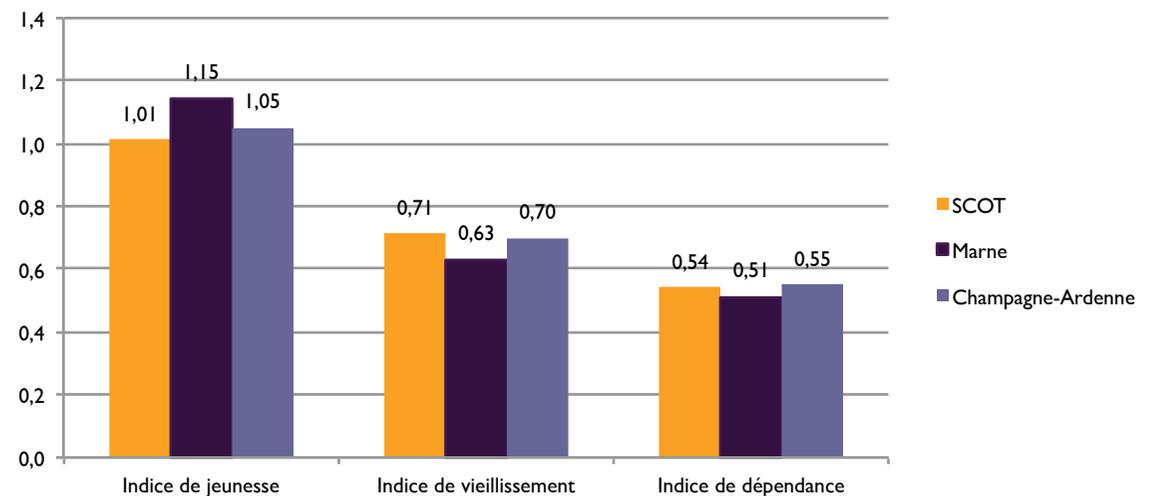
Pyramide des âges en 2010 de la population du SCOT

Source : INSEE, RGP, 2013



Indice de structuration des classes d'âges en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Fiche 2 – La structure de la population

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Une taille des ménages plus importante (2,29) qu'à l'échelle du département (2,21) et de la région (2,23).

Les ménages et leur taille en 2010

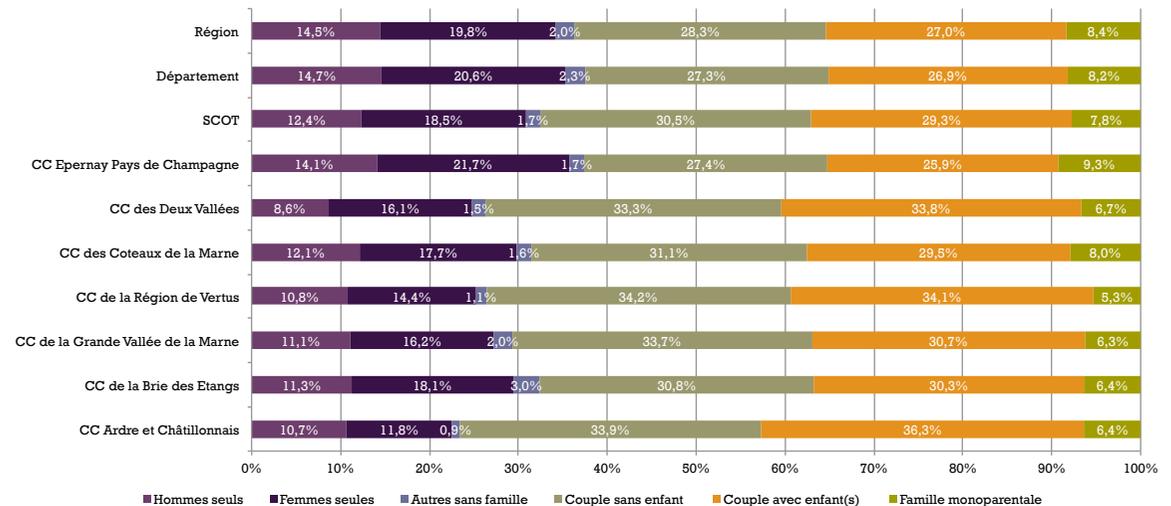
Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	Ménages	Population des ménages	Taille des ménages
CC Ardre et Châtillonnais	2 291	5 665	2,47
CC de la Brie des Etangs	1 734	4 019	2,32
CC de la Grande Vallée de la Marne	6 398	14 863	2,32
CC de la Région de Vertus	4 237	10 173	2,40
CC des Coteaux de la Marne	3 964	9 112	2,30
CC des Deux Vallées	2 441	5 767	2,36
CC Epernay Pays de Champagne	17 548	38 276	2,18
SCOT	38 383	87 875	2,29
Département	249 171	551 078	2,21
Région	584 939	1 303 756	2,23

- Trois ménages sur cinq sont en couple sans ou avec enfant au sein du SCOT, malgré la présence de fortes disparités territoriales.

Typologie des ménages en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



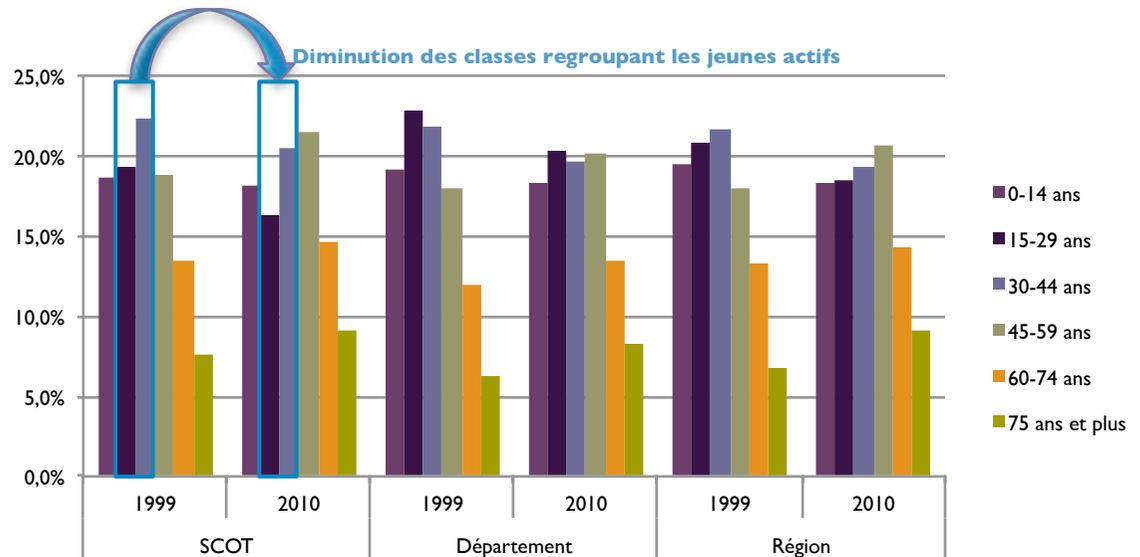
Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES

- Un vieillissement marqué par la perte de près de 5 points de la classe d'âge des 15-44 ans cède près de 5 points à l'échelle du SCOT (41,6 % de la population total) à l'instar de la Marne et de la Champagne-Ardenne entre 1999-2010.

Evolution de la démographie par classe d'âges entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Evolution de la structuration de la population entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, 2013

- Une population en phase de vieillissement à l'instar des échelles supra-territoriales.

Territoire	Indice de jeunesse		Indice de vieillissement		Indice de vieillissement attendu		Indice de dépendance	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010	1999	2010
SCOT	1,19	1,01	0,66	0,71	2,10	2,41	0,54	0,54
Département	1,46	1,15	0,52	0,63	2,27	2,46	0,49	0,51
Région	1,32	1,05	0,58	0,70	2,26	2,60	0,54	0,55

Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES (SUITE)

- Une forte croissance du nombre de ménages sur le périmètre du SCOT, mais à un degré moindre qu'au niveau de la Marne et de la Champagne-Ardenne.

Ménages

Un ménage au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Evolution du nombre des ménages entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	1999		2010		1999	2010	Evolution 1999-2010	
	Ménages	Population des ménages	Ménages	Population des ménages	Taille des ménages	Taille des ménages	Ménages	Population des ménages
CC Ardre et Châtillonnais	1 988	5 131	2 291	5 665	2,58	2,47	15,2%	10,4%
CC de la Brie des Etangs	1 557	3 850	1 734	4 019	2,47	2,32	11,4%	4,4%
CC de la Grande Vallée de la Marne	5 891	15 017	6 398	14 863	2,55	2,32	8,6%	-1,0%
CC de la Région de Vertus	3 651	9 223	4 237	10 173	2,53	2,40	16,1%	10,3%
CC des Coteaux de la Marne	3 700	9 096	3 964	9 112	2,46	2,30	7,1%	0,2%
CC des Deux Vallées	2 211	5 551	2 441	5 767	2,51	2,36	10,4%	3,9%
CC Epernay Pays de Champagne	16 859	39 732	17 548	38 276	2,36	2,18	4,1%	-3,7%
SCOT	35 857	87 600	38 613	87 875	2,44	2,28	7,7%	0,3%
Département	228 443	551 384	249 171	551 078	2,41	2,21	9,1%	-0,1%
Région	540 024	1 313 068	584 939	1 303 756	2,43	2,23	8,3%	-0,7%

Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES (SUITE)

- Une diminution des couples avec enfant(s) au bénéfice des différentes autres formes de ménages sans prédominance.

Evolution de la typologie des ménages entre 1999-2010

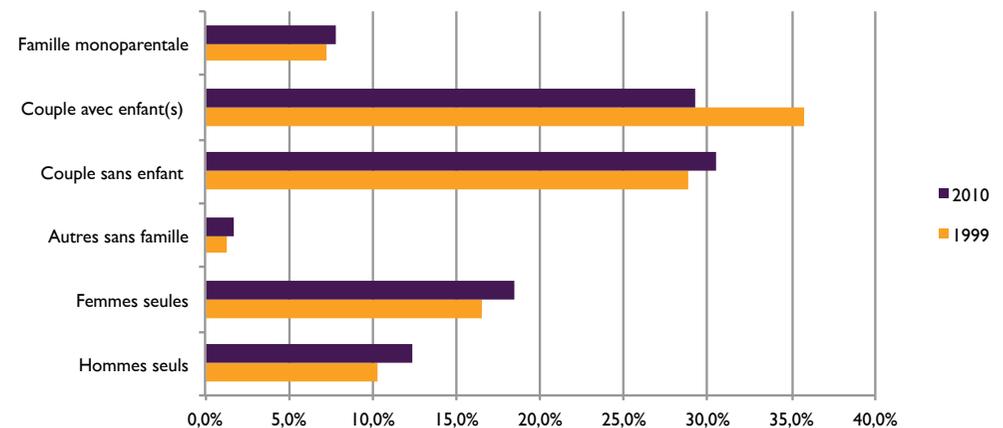
Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	Hommes seuls	Femmes seules	Autres sans famille	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale
CC Ardre et Châtillonnais	67,2%	5,7%	-23,4%	19,7%	1,8%	58,8%
CC de la Brie des Etangs	13,5%	18,7%	84,4%	13,9%	-8,3%	73,1%
CC de la Grande Vallée de la Marne	37,3%	25,1%	131,4%	25,6%	-16,9%	-4,6%
CC de la Région de Vertus	41,1%	13,7%	70,6%	30,4%	0,1%	1,1%
CC des Coteaux de la Marne	33,7%	18,6%	14,6%	7,4%	-10,9%	41,2%
CC des Deux Vallées	33,1%	16,4%	14,0%	20,7%	-3,8%	17,5%
CC Epernay Pays de Champagne	21,2%	21,3%	16,1%	5,3%	-16,4%	13,4%
SCOT	28,4%	19,8%	34,3%	13,9%	-11,7%	15,1%
Département	31,9%	21,3%	34,6%	14,7%	-13,4%	18,9%
Région	32,1%	20,2%	34,0%	13,9%	-13,7%	16,3%

- Un décrochage de la famille avec enfants de plus de 6 points durant la période intercensitaire pour ressortir à 29 %, contre une progression de près de 4 points des ménages composés d'une personne (31 % de l'ensemble des ménages en 2010).

Evolution de la représentation typologique des ménages entre 1999 et 2010 au sein du SCOT

Source : INSEE, RGP, 2013



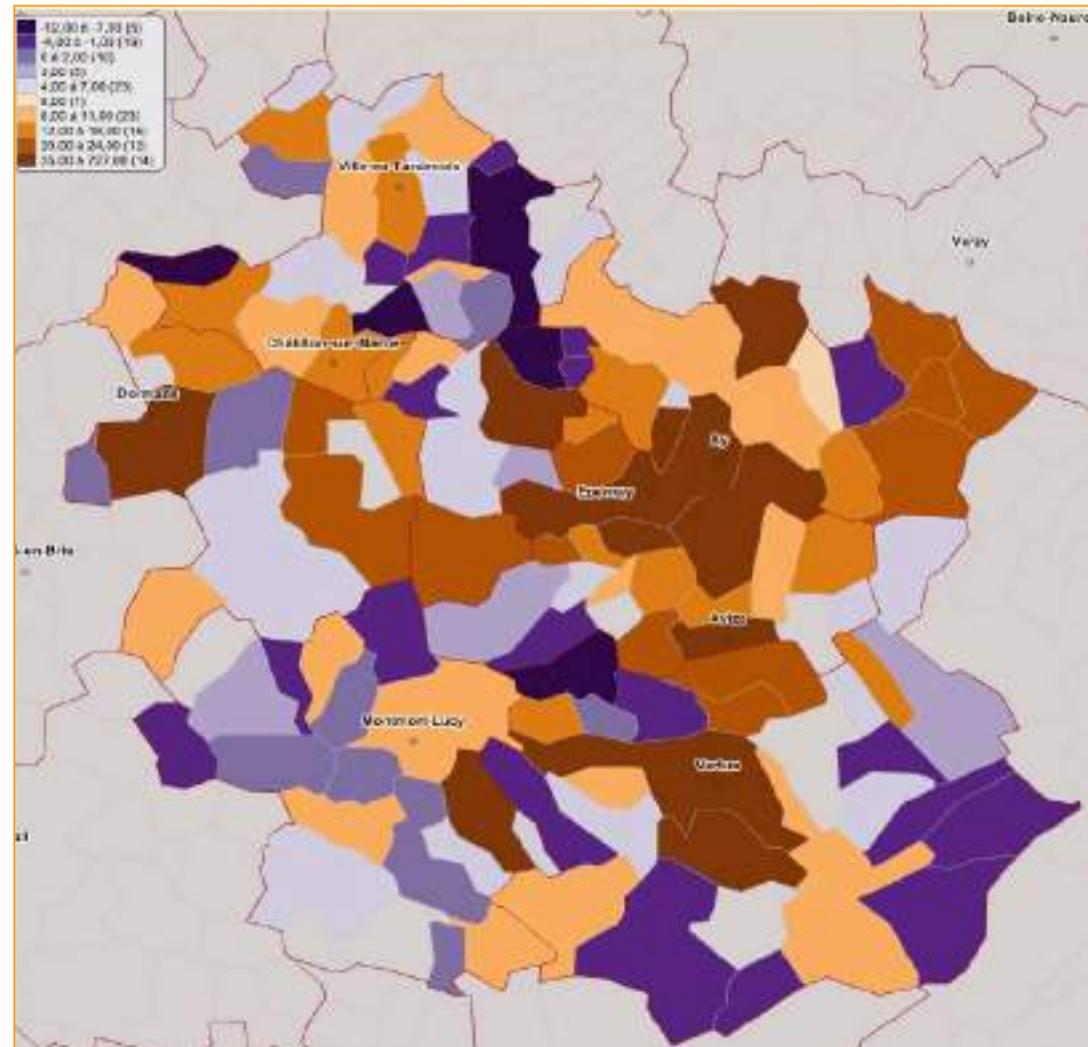
Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES (SUITE)

- Des ménages d'une seule personne surtout présents sur les polarités en termes de services, notamment de proximité.

Evolution en valeur des hommes ou femmes seuls sur le SCOT entre 1999-2010

Source : INSEE, RGP, 2013



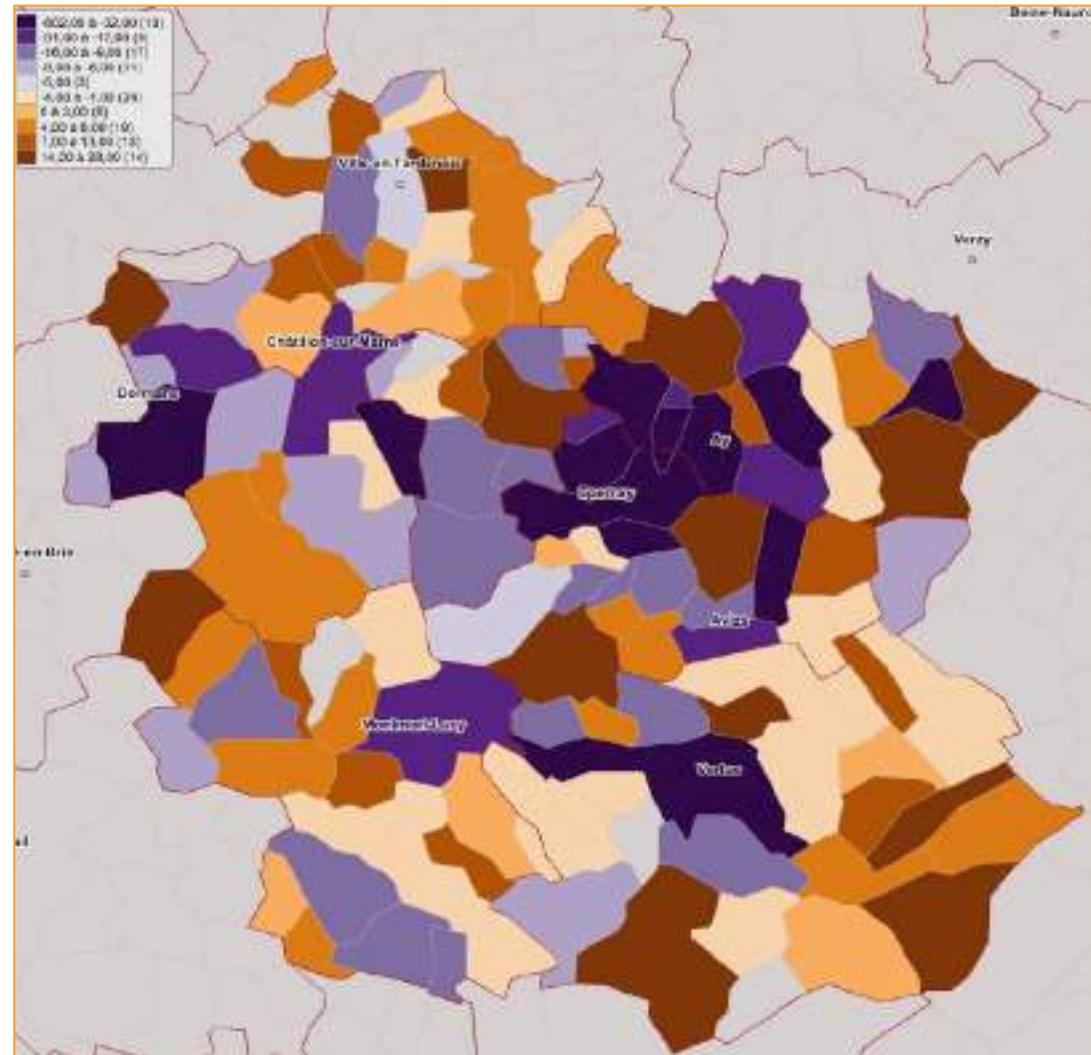
Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES (SUITE)

- Les couples avec enfants plébiscitent les franges du territoire en proximité des agglomérations de Reims et de Châlons-en-Champagne.

Evolution en valeur des couples avec enfant(s) sur le SCOT entre 1999-2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Fiche 2 – La structure de la population

TENDANCES (SUITE)

- Dans une perspective d'évolution au fil de l'eau, la population serait de 89 873 personnes en 2030, soit 359 habitants supplémentaires par rapport à 2010 (+ 0,4 % sur l'intervalle 2010-2030).

Durant cette période, le solde naturel progresse toujours, mais de manière moins vive que par le passé du fait du vieillissement de la population et d'un renouvellement timoré des personnes de 20-49 ans en âge de procréer.

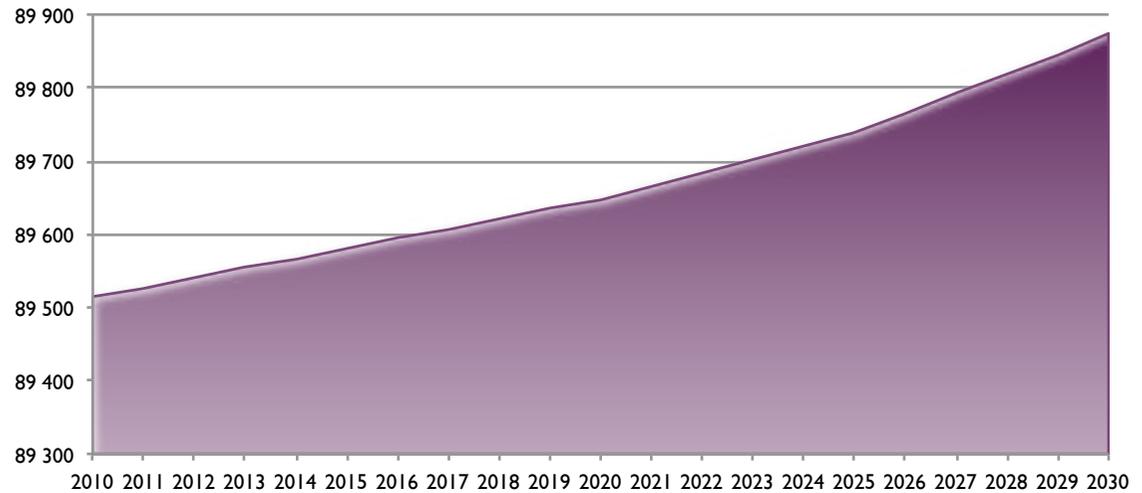
En revanche, le solde migratoire, bien que négatif, se redresse. Les desserrements rémois, châlonnais et francilien se poursuivent sur un rythme plus intense que le départ des jeunes en âge de poursuivre leurs études et des jeunes actifs.

- L'INSEE Champagne-Ardenne fait état d'un scénario central où le département connaît une baisse de population en 2040 avec une période d'augmentation légère jusqu'en 2020 (- 3 400 habitants entre 2007 et 2040 soit -0,6%) qui équivaut à -0,3% sur 2010-2030.

Cette légère baisse est cohérente avec la faible hausse projetée pour le SCOT du fait du redressement du solde migratoire, ce qui n'est pas le cas à l'échelle de la Marne et notamment des pôles rémois et châlonnais dont le desserrement bénéficie au territoire (source : Insee Flash n° 129-janvier 2011).

Projection de la population sur le territoire du SCOT à 2030

Source : INSEE, RGP, 2013, projection EAU



INTERDEPENDANCES

Structure de la population et population active

- La diminution de la population de la classe d'âge des 15-39 ans et le vieillissement du reste des actifs met en exergue un besoin de renouvellement générationnel, ne serait-ce que pour permettre au tissu économique d'assurer sa continuité.

Structure de la population et aménités urbaines et rurales

- La structuration de la population n'est pas neutre en termes de besoins recherchés par les habitants du territoire.

L'offre d'équipements destiné à tel ou tel public participe à l'amélioration du cadre de vie et donc à l'attractivité territoriale.

Structure de la population et offre de logements

- Une offre de logement diversifiée est à même de répondre à une pluralité de demandes des habitants, déjà présents ou futurs.

Cette offre est à questionner, dans une logique transverse des politiques sectorielles, aux besoins de proximité, de sociabilité et de mobilité des personnes.

ENJEUX REVELES

Un besoin de renouvellement de la population par un rajeunissement

- Le vieillissement de la population, si il offre des opportunités pour l'économie présente, interpelle toutefois le mode de développement futur du territoire.

La diminution de la représentation des familles avec enfant(s), la relative stabilité des 0-14 ans et la diminution de la part des 15-29 ans met en lumière des enjeux d'attractivité spécifiques à l'égard de ces populations (équipements sportifs, culturels, scolaires, mobilités, diversité de l'appareil économique). La vitalité des villes et des campagnes n'est que l'expression d'une mixité socio-générationnelle autorisant les territoires à accepter la modernité et à préserver les traditions.

Par ailleurs, la capacité à maintenir un taux d'activité élevé et suffisant, donc à garantir une population suffisamment jeune et dynamique, met au centre la question de la pérennité du mode de développement du territoire du SCOT.

Fiche 2 – La structure de la population



La jeunesse, où comment préserver la vitalité d'un territoire ?

Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCE

- 8 459 nouveaux habitants sur le périmètre du SCOT venant en majorité de la Marne (51 %), suivi de l'Aisne (7,5 %) ; 8 % d'entre eux proviennent de l'Île-de-France.

- Un arrivant sur quatre vient de Reims (2 125 personnes), quant aux communes rurales, elles représentent près de 19 % des nouveaux venus.

L'actualisation de la base des flux résidentiel ne sera disponible que courant 2014, seule la base 2008 est exploitable pour l'analyse. Elle permet, néanmoins, d'approcher la situation passée et les grands équilibres.

Origine des nouveaux habitants du SCOT selon le département de provenance (plus de 100 individus)

Territoire	Origine des habitants venant de l'extérieur du SCOT	Pourcentage
Marne	4 306	50,9%
Aisne	636	7,5%
Etranger	443	5,2%
Ardennes	265	3,1%
Paris	228	2,7%
Aube	205	3,1%
Nord	182	2,2%
Seine-et-Marne	146	1,7%
Seine-Saint-Denis	102	1,2%
Total de l'échantillon	6 514	77,7%
Total SCOT	8 459	100%

Source : INSEE, base 2008

Origine des nouveaux habitants du SCOT selon les unités urbaines de provenance (plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008

Territoire	Origine des habitants venant de l'extérieur du SCOT	Pourcentage
Reims	2 125	25,1%
Communes rurales du département 51	998	11,8%
Paris	666	7,9%
Châlons-en-Champagne étranger	625	7,4%
Communes rurales du département 02	443	5,2%
Communes rurales du département 02	378	4,5%
Paris centre	228	2,7%
Montmirail	162	1,9%
Communes rurales du département 08	130	1,5%
Total de l'échantillon	5 527	65,3 %
Total SCOT	8 459	100%

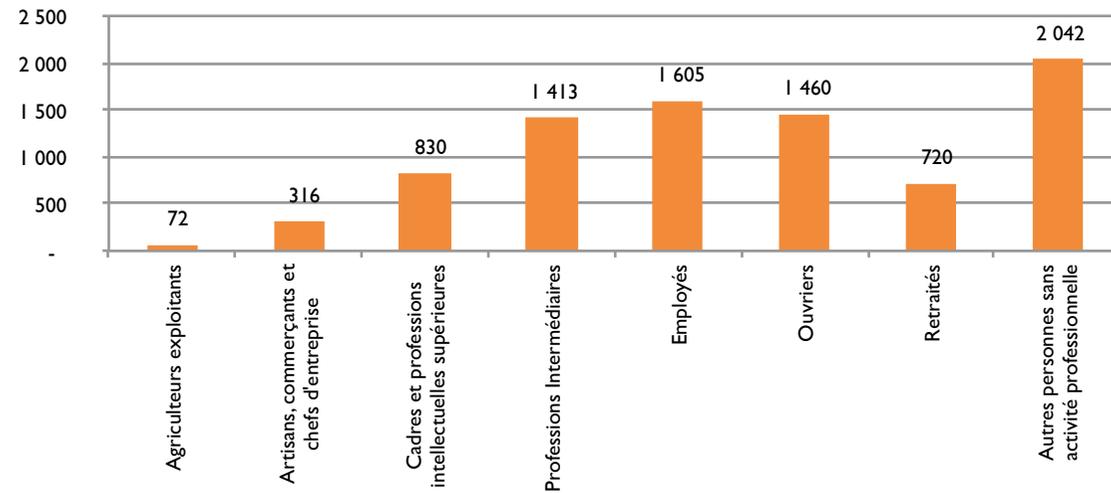
Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- Le territoire du SCOT attire avant tout des personnes sans activités (un arrivant sur quatre), des employés (19 %) et des ouvriers (17 %).

Catégories socio-professionnelles des nouveaux habitants du SCOT

Source : INSEE, base 2008



Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- 9 257 personnes ont quitté le périmètre du SCOT, dont près de 40 % d'entre eux choisissant de migrer dans la Marne.

Destination des anciens habitants du SCOT selon le département de provenance (plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008

Territoire	Destination des habitants partant du SCOT	Pourcentage
Marne	3 660	39,5%
Aisne	463	5,0%
Doubs	346	3,7%
Ardennes	299	3,2%
Aube	268	2,9%
Paris	243	2,6%
Var	167	1,8%
Meurthe-et-Moselle	143	1,5%
Seine-et-Marne	141	1,5%
Gironde	137	1,5%
Rhône	126	1,4%
Nord	115	1,2%
Morbihan	101	1,1%
Total de l'échantillon	6 207	67%
Total SCOT	9 257	100%

- Reims capte un ancien habitant du SCOT sur cinq (20 %), tandis que le départ du 13^{ème} Régiment pour Valdahon concerne de 250 individus.

Destination des anciens habitants du SCOT selon les unités urbaines de provenance

(plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008

Territoire	Destination des habitants partant du SCOT	Pourcentage
Reims	1 865	20,1%
Communes rurales du département 51	894	9,7%
Châlons-en-Champagne	548	5,9%
Paris	543	5,9%
Communes rurales du département 02	303	3,3%
Valdahon	249	2,7%
Communes rurales du département 08	132	1,4%
Lyon	126	1,4%
Troyes	123	1,3%
Nancy	111	1,2%
Communes rurales du département 10	108	1,2%
Total de l'échantillon	5 003	54%
Total SCOT	9 257	100%

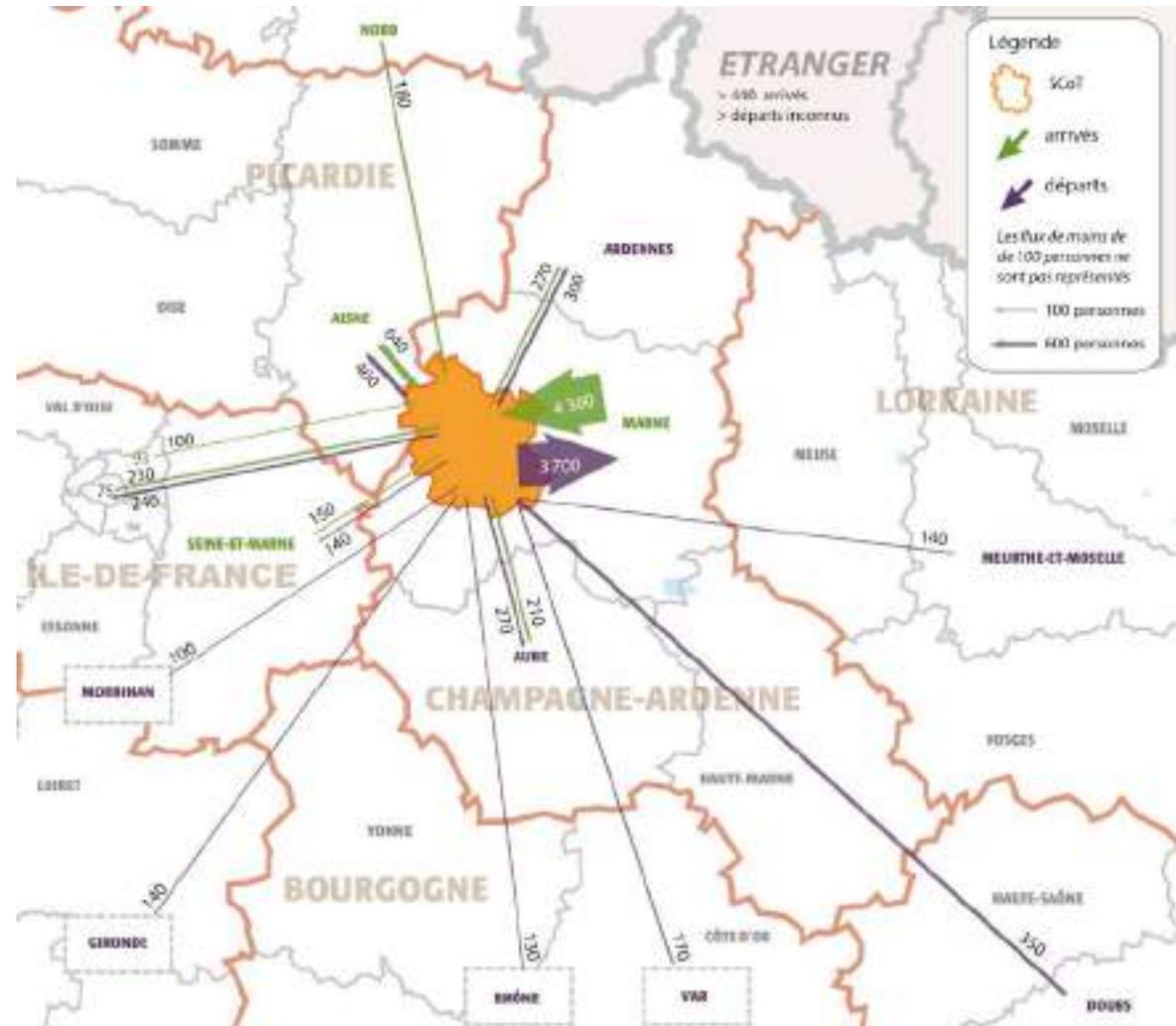
Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- La majorité des flux résidentiels sont des flux de proximité : Marne (hors SCOT), Aisne.
- Le territoire présente un solde positif ou équilibré à l'égard du Grand Bassin Francilien et Champenois, démontrant une certaine attractivité résidentielle.
- Un bilan négatif avec des départements viticoles et littoraux (pour le Doubs, il s'agit de l'impact du déménagement du 13^{ème} régiment) s'expliquant en partie par la forte mobilité des professionnels de la vigne.

Bilan des arrivés et des départs d'habitants selon le département (plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008



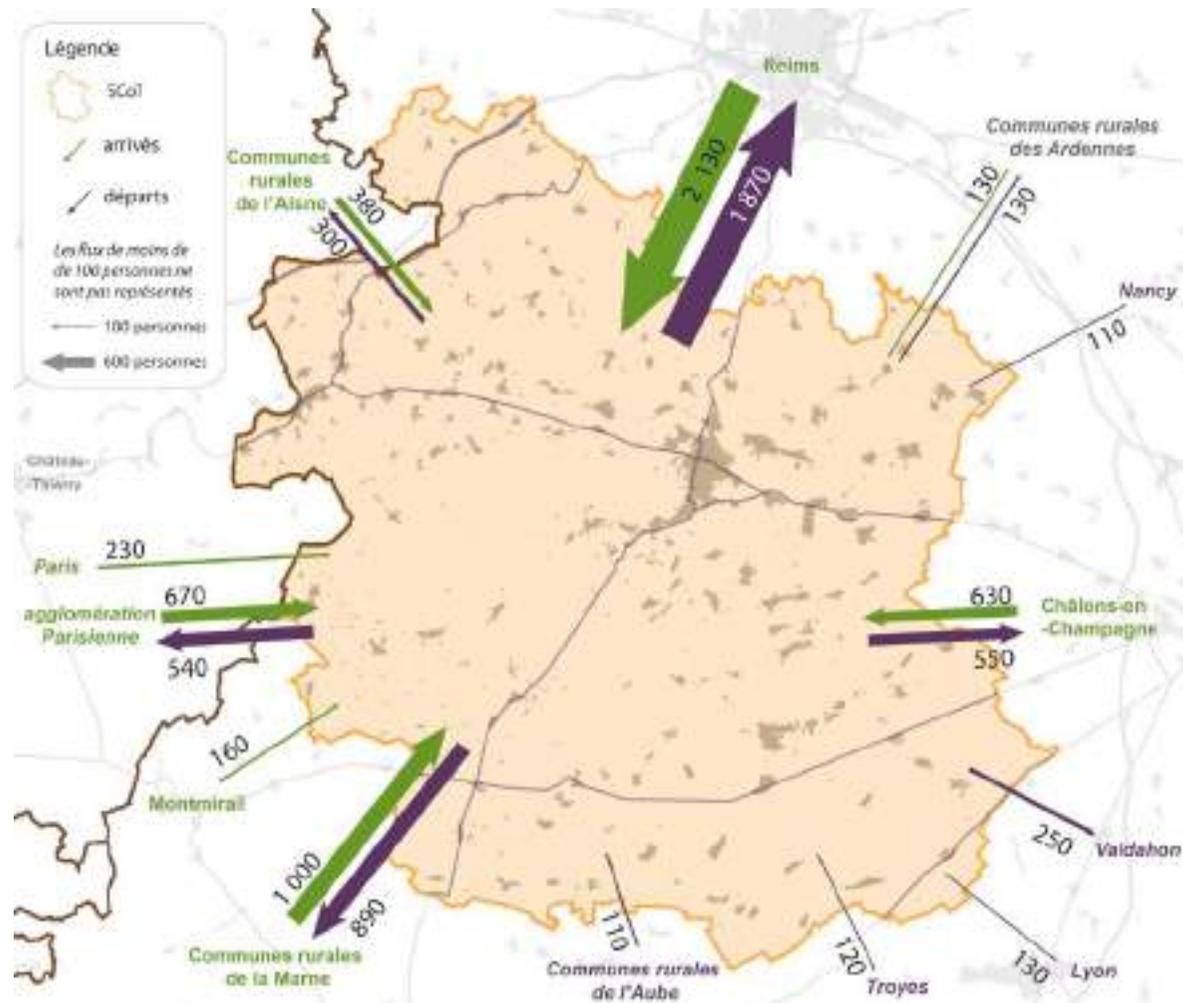
Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- Des flux résidentiels qui se concentrent avec Reims et les communes rurales de la Marne ainsi que Châlons-en-Champagne.
- Des flux résidentiels conséquents avec le cœur du bassin Parisien (Paris et agglomération Parisienne) qui tendent à s'intensifier.

Bilan des arrivés et des départs d'habitants par unités urbaines (plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008



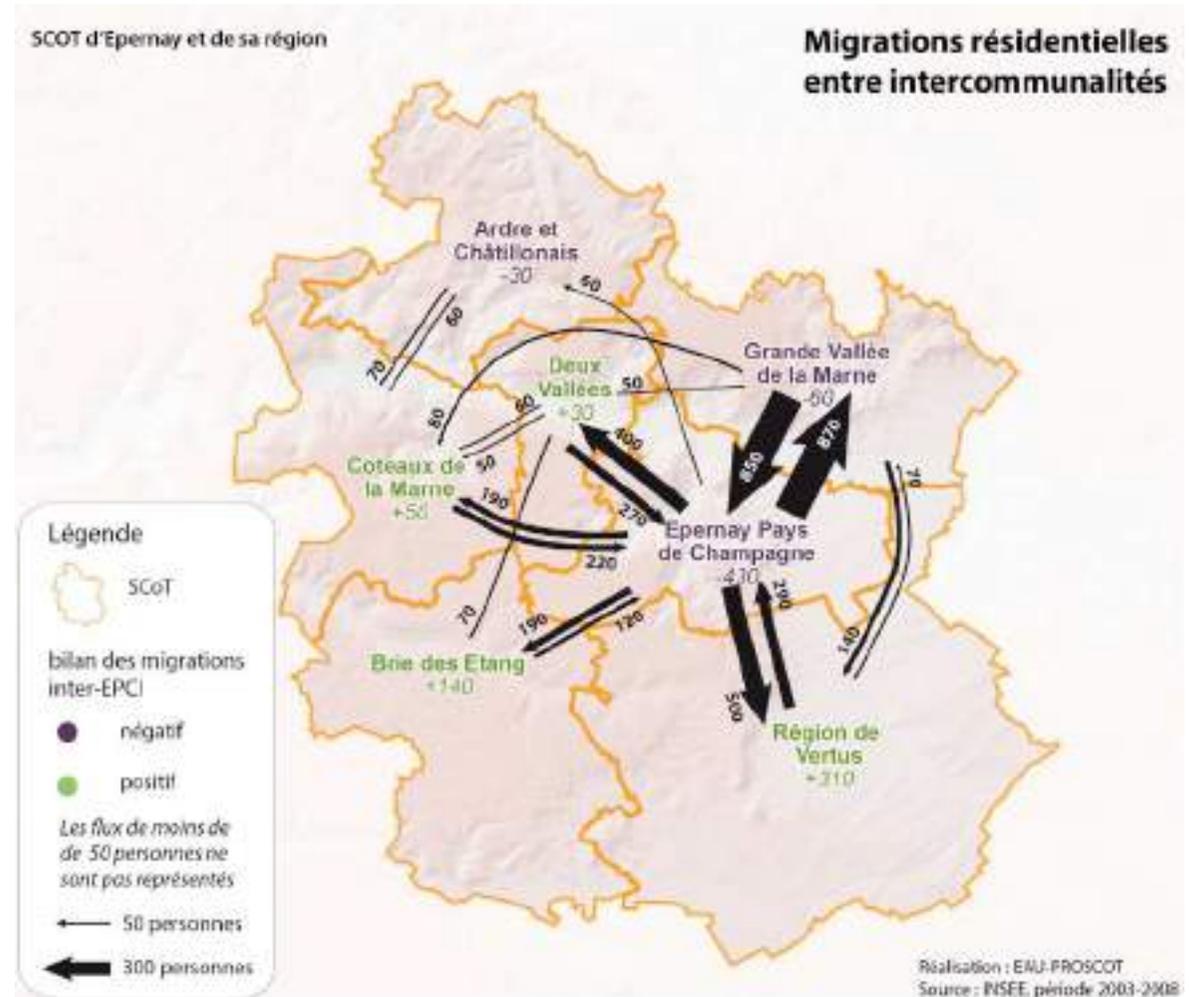
Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- Des flux résidentiels qui se concentrent avec la CC Épernay Pays de Champagne.
- Un bilan négatif entre départs et arrivés pour la CC Épernay Pays de Champagne, notamment au profit de la CC de la Région de Vertus et de Deux Vallées où les flux sont les plus asymétriques.
- La CC de la Région de Vertus est celle qui présente le bilan des migrations internes au SCOT le plus positif.

Bilan des arrivés et des départs d'habitants par unités urbaines (plus de 100 individus)

Source : INSEE, base 2008



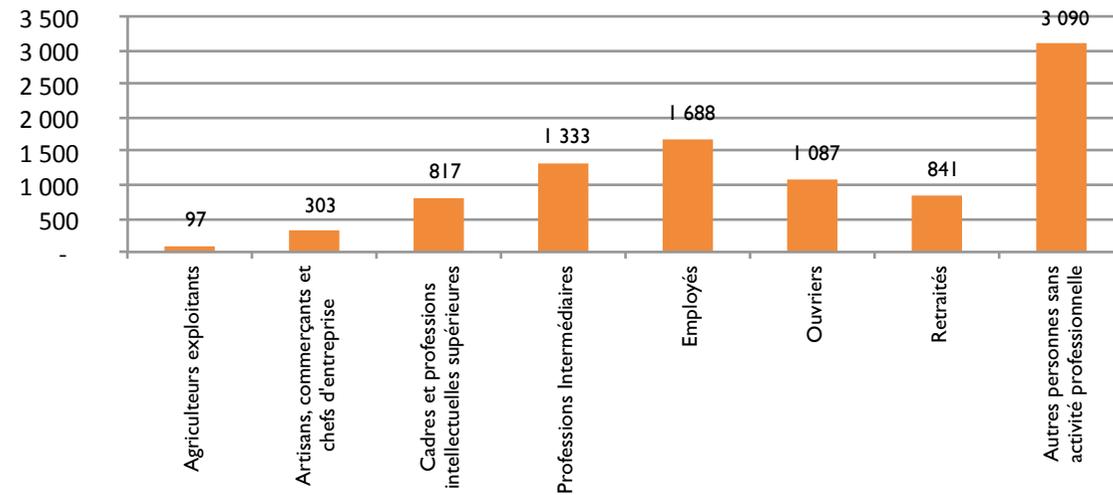
Fiche 3 – Les migrations résidentielles

TENDANCES (SUITE)

- Un tiers des personnes quittant le périmètre du SCOT sont des personnes sans activités professionnelles, catégorie qui comptabilise les militaires, et près de 20% sont des employés.

Catégories socio-professionnelles des émigrants du SCOT

Source : INSEE, 2008



INTERDEPENDANCES

Les migrations et les échanges de proximité

- Les migrations résidentielles s'inscrivent dans un contexte d'échange de proximité avec les agglomérations et territoires voisins.

De ce fait, le territoire du SCOT s'intègre dans un réseau de flux concentrés, pour l'essentiel, sur la Marne, aussi bien en direction des agglomérations que des zones rurales.

Malgré tout, la population du SCOT demeure relativement peu encline à la mobilité.

Les migrations et des échanges privilégiés avec Reims

- Reims apparaît comme le partenaire privilégié des échanges résidentiels du SCOT d'Epernay et de sa Région.

Au-delà de ses relations humaines, elles traduisent des liens forts d'un point de vue économique.

Les migrations et l'équilibre territorial

- Les équilibres territoriaux sont modifiés par les mouvements des populations, leurs venues, leurs départs.

Aussi, certaines Communautés de Communes du SCOT captent plus facilement que d'autres de nouvelles populations, contribuant à diffuser un développement économique basé sur un modèle présentiel.

ENJEUX REVELES

L'attractivité résidentielle : une réponse aux objectifs de développement démographique et économique que le territoire se fixera

- La qualité et la quantité de logements mis à la disposition des résidents actuels et futurs du territoire du SCOT est l'un des vecteurs de son éventuel attractivité.

Le choix de leur localisation, en fonction des niveaux d'équipements (transports, scolaires, loisirs/culture...) et de l'équilibre du territoire, visera à combler les attentes des populations et à optimiser la reconnaissance d'un cadre de vie territorial remarquable.

Dans le même temps, l'attractivité résidentielle est un tremplin pour le développement des activités de proximité, contribuant ainsi à la diversification des activités économiques et à la palette des emplois disponibles sur le territoire.

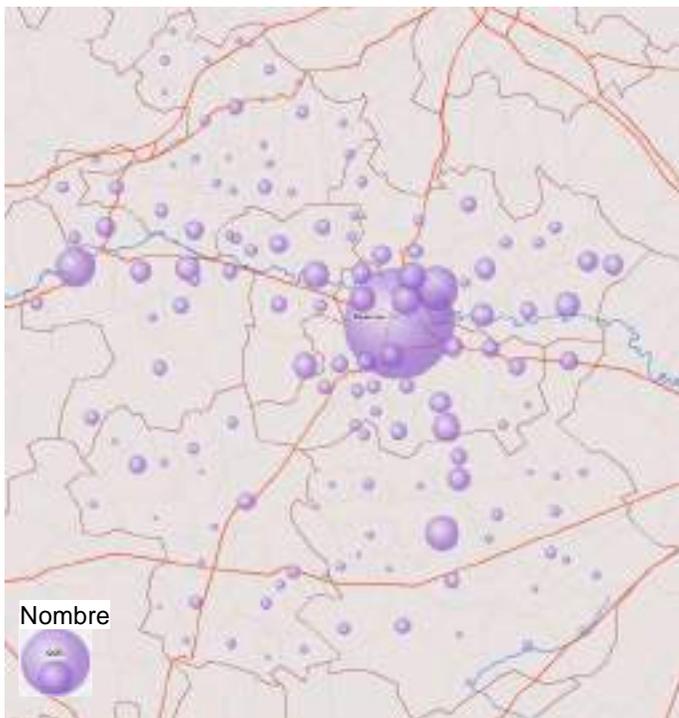
Fiche 4 – La composition du parc résidentiel

ETAT DES LIEUX

- Une offre de logements concentrée sur le pôle Sparnacien et la CC d'Epernay Pays de Champagne.
- Un poids de logements vacants supérieur à la part observée à l'échelle du département et de la région.

Répartition du parc de logement en 2010

Source : Geoclip, INSEE RP2010 – traitement EAU



Structure du parc de logements en 2010

Source : INSEE, RP2010

Territoire	Nombre de logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	
CC Ardre et Châtillonnais	2 692	2 291	125	5%	275
CC de la Brie des Etangs	2 159	1 734	173	8%	252
CC de la Grande Vallée de la Marne	7 086	6 398	130	2%	557
CC de la Région de Vertus	4 791	4 237	128	3%	426
CC des Coteaux de la Marne	4 805	3 964	246	5%	596
CC des Deux Vallées	2 844	2 441	83	3%	320
CC Epernay Pays de Champagne	19 670	17 548	382	2%	1 741
SCOT	44 047	38 613	1 266	3%	4 167
Département	276 393	249 171	6 354	2%	20 867
Région	667 044	584 939	25 674	4%	56 432

Fiche 4 – La composition du parc résidentiel

TENDANCES

- Près de 1 200 logements vacants supplémentaires pour une progression du parc de 3 500 logements.
- Le bilan triennal du PLH de la CC Epernay Pays de Champagne faisait état en 2012 d'une progression de la vacance sur Épernay qui interrogeait la poursuite de la production neuve.

Évolution du parc de logement de 1999 à 2010

Source : INSEE, RP2010 et RP1999

Territoire	Nombre de logements		Résidences principales		Résidences secondaires		Logements vacants	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CC Ardre et Châtillonnais	+ 291	+ 12 %	+ 303	+ 15 %	- 77	- 38 %	+ 64	+ 3 %
CC de la Brie des Etangs	+ 125	+ 6 %	+ 177	+ 11 %	- 80	- 32 %	+ 28	+ 1 %
CC de la Grande Vallée de la Marne	+ 626	+ 10 %	+ 507	+ 9 %	- 119	- 48 %	+ 237	+ 4 %
CC de la Région de Vertus	+ 716	+ 18 %	+ 586	+ 16 %	- 31	- 20 %	+ 161	+ 4 %
CC des Coteaux de la Marne	+ 346	+ 8 %	+ 264	+ 7 %	- 159	- 39 %	+ 242	+ 5 %
CC des Deux Vallées	+ 326	+ 13 %	+ 230	+ 10 %	- 64	- 44 %	+ 160	+ 6 %
CC Epernay Pays de Champagne	+ 1 029	+ 6 %	+ 689	+ 4 %	+ 66	+ 21 %	+ 275	+ 1 %
SCOT	+ 3 459	+ 9 %	+ 2 756	+ 8 %	- 465	- 27 %	+ 1 167	+ 3 %
Département	+ 22 994	+ 9 %	+ 20 728	+ 9 %	- 2 093	- 25 %	+ 4 358	+ 2 %
Région	+ 53 209	+ 9 %	+ 44 915	+ 8 %	- 4 639	- 15 %	+ 12 934	+ 2 %

Renouvellement du parc de logement

Source : DREAL – Sitadel2, INSEE, RP2010 et RP1999

Territoire	Evolution du parc 99-10	Renouvellement du parc	Taux de renouvellement	construction 99-10
CC Ardre et Châtillonnais	291	12	0,5%	303
CC de la Brie des Etangs	125	52	2,4%	177
CC de la Grande Vallée de la Marne	626	-66	-0,9%	560
CC de la Région de Vertus	716	-89	-1,9%	627
CC des Coteaux de la Marne	346	-63	-1,3%	283
CC des Deux Vallées	326	-75	-2,6%	251
CC Epernay Pays de Champagne	1 029	427	2,2%	1 456
SCOT	3 459	198	0,5%	3 657
Département	22 994	4 817	1,7%	27 811
Région	53 209	8 032	1,2%	61 241

Le renouvellement du parc correspond au nombre théorique de logements détruits, déterminé par le différentiel entre le nombre de logements construits et la progression du parc de logement constatée. Si le nombre est négatif, cela signifie que le parc de logement a progressé non seulement par la construction neuve mais également par la création de logement liée par exemple à un changement d'affectation ou une division de logements.

- Un faible renouvellement du parc de logement.

Fiche 4 – La composition du parc résidentiel

INTERDEPENDANCES

Composition du parc de logement et structure démographique

- La progression du nombre de logements vacants indique un manque d'attractivité résidentielle du territoire au global et une déprise démographique des pôles urbains.

GOUVERNANCE

- Le quartier Bernon situé à Epernay a bénéficié du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU).
- Le quartier Terres Rouges-Beausoleil fait l'objet d'une restructuration pour transformer l'espace en écoquartier.



Le quartier Terres Rouges-Beausoleil

ENJEU REVELE

- Le renouvellement du parc de logement peut-il jouer un rôle moteur dans l'attractivité résidentielle ?

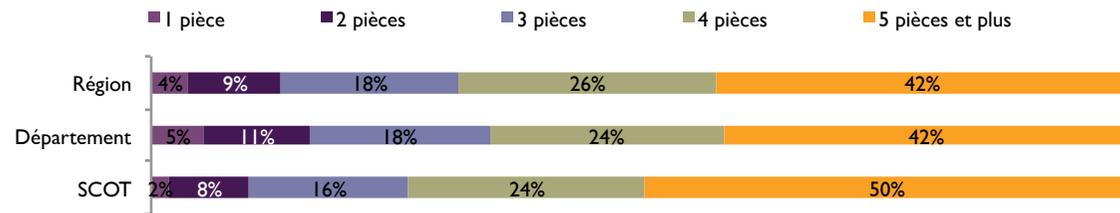
Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

ETAT DES LIEUX

- Une majorité de grands logements avec un taux supérieur aux moyennes régionales et départementales et des logements de 1 pièce très peu représentés.

Répartition des résidences principales suivant leur taille

Source : INSEE, RP2010



- Une diversité des tailles de logements modérée mais satisfaisante à l'échelle du SCOT, notamment du fait de la diversité du parc de l'agglomération.

Répartition des résidences principales suivant leur taille en 2010

Source : INSEE, RP2010

Territoire	Résidences principales	indice diversité	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces et plus	
Ardre et Châtillonnais	2 291	36	5	0%	51	2%	199	9%	498	22%	1 539	67%
Brie des Etangs	1 734	46	32	2%	94	5%	213	12%	426	25%	968	56%
Grande Vallée de la Marne	6 398	47	55	1%	368	6%	896	14%	1 578	25%	3 501	55%
Région de Vertus	4 237	38	20	0%	135	3%	399	9%	966	23%	2 717	64%
Coteaux de la Marne	3 964	48	35	1%	215	5%	583	15%	1 019	26%	2 111	53%
Deux Vallées	2 441	39	11	0%	95	4%	255	10%	527	22%	1 554	64%
Epernay Pays de Champagne	17 548	76	530	3%	2 247	13%	3 741	21%	4 294	24%	6 736	38%
SCOT	38 613	54	688	2%	3 206	8%	6 285	16%	9 308	24%	19 126	50%
Département	249 171	72	13 583	5%	26 807	11%	45 842	18%	59 503	24%	103 437	42%
Région	584 939	66	22 535	4%	54 888	9%	107 151	18%	152 694	26%	247 670	42%

Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Un parc social concentré sur la CC Épernay Pays de Champagne.
- Le territoire n'est pas concerné par l'obligation légale d'un minimum de logements sociaux.

Nombre de logements sociaux

Source : DREAL RPLS 2012, INSEE RP2010
Le taux est indicatif car il se base sur le parc de résidences principales 2010. Le taux diffère de celui dit « SRU » qui intègre certains hébergements (foyers,...).

Territoire	Résidences principales 2010	Logements sociaux 2012	Taux indicatif
CC Ardre et Châtillonnais	2 291	31	1%
CC de la Brie des Etangs	1 734	25	1%
CC de la Grande Vallée de la Marne	6 398	795	12%
CC de la Région de Vertus	4 237	243	6%
CC des Coteaux de la Marne	3 964	254	6%
CC des Deux Vallées	2 441	19	1%
CC Epernay Pays de Champagne	17 548	4 090	23%
SCOT	38 613	5 457	14%
Département	249 171	70 903	28%
Région	584 939	142 626	24%

- Une certaine diffusion du parc social : 38 communes disposent d'au moins un logement social.

Communes ayant plus de 30 logements sociaux

Source : DREAL RPLS 2012

Commune	CC	Total	Part du parc
Épernay	CC Epernay Pays de Champagne	3 672	67,3%
Ay	CC de la Grande Vallée de la Marne	473	8,7%
Magenta	CC Epernay Pays de Champagne	239	4,4%
Dormans	CC des Coteaux de la Marne	203	3,7%
Vertus	CC de la Région de Vertus	107	2,0%
Dizy	CC de la Grande Vallée de la Marne	106	1,9%
Mesnil-sur-Oger	CC de la Région de Vertus	91	1,7%
Tours-sur-Marne	CC de la Grande Vallée de la Marne	88	2%
Avize	CC Epernay Pays de Champagne	63	1,2%
Mardeuil	CC Epernay Pays de Champagne	36	0,7%
Bouzy	CC de la Grande Vallée de la Marne	32	0,6%

Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Un poids des logements potentiellement inconfortables du fait de systèmes de chauffage sommaires (cheminée, cuisinière chauffante, appareils indépendants), plus important sur le territoire qu'à l'échelle départementale et régionale excepté pour les territoires des CC d'Epernay Pays de Champagne et de la Grande Vallée de la Marne.

Confort des logements au regard des critères de salle de bains et de chauffage

Source : INSEE, RP2010

Territoire	Résidences principales	Salle de bains dans pièce réservée		Syst. de chauffage non sommaire	
CC Ardre et Châtillonnais	2 291	2 221	97%	1 620	71%
CC de la Brie des Etangs	1 734	1 661	96%	1 244	72%
CC de la Grande Vallée de la Marne	6 398	6 255	98%	5 506	86%
CC de la Région de Vertus	4 237	4 159	98%	3 426	81%
CC des Coteaux de la Marne	3 964	3 842	97%	2 949	74%
CC des Deux Vallées	2 441	2 368	97%	1 926	79%
CC Epernay Pays de Champagne	17 548	17 188	98%	16 330	93%
SCOT	38 613	37 694	98%	33 001	85%
Département	249 171	242 870	97%	224 145	90%
Région	584 939	567 964	97%	501 714	86%

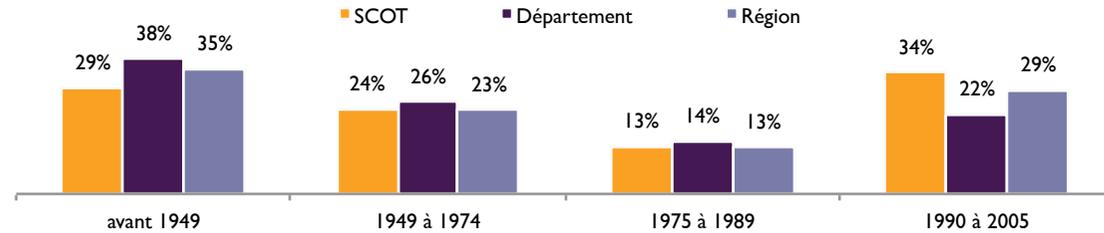
Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Un parc relativement récent par rapport au département et à la région : 34% du parc est postérieur à 1990 contre respectivement 22% et 29%.

Périodes de construction des résidences principales relevées en 2008

source : INSEE RP2008



Dates de construction des résidences principales relevées en 2008

source : INSEE RP2008

- Un parc ancien conséquent pour la CC Épernay Pays de Champagne et un parc récent plutôt situé sur les parties ouest du territoire : CC Ardre et Châtillonnais et Brie des Etangs (dont plus de 50% du parc est postérieur à 1990).

Territoire	Résidences principales 1949-2005	Rés princ avt 1949		Rés princ 1949 à 1974		Rés princ 1975 à 1989		Rés princ 1990 à 2005	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
CC Ardre et Châtillonnais	2 101	258	12%	411	20%	284	14%	1 148	55%
CC de la Brie des Etangs	1 600	263	16%	291	18%	199	12%	847	53%
CC de la Grande Vallée de la Marne	5 903	1 532	26%	1 483	25%	926	16%	1 962	33%
CC de la Région de Vertus	3 889	838	22%	832	21%	690	18%	1 530	39%
CC des Coteaux de la Marne	3 643	790	22%	911	25%	412	11%	1 531	42%
CC des Deux Vallées	2 262	432	19%	580	26%	363	16%	887	39%
CC Epernay Pays de Champagne	15 307	6 082	40%	3 718	24%	1 699	11%	3 807	25%
SCOTER	34 705	10 195	29%	8 225	24%	4 573	13%	11 712	34%
Département	222 204	83 705	38%	56 809	26%	32 188	14%	49 502	22%
Région	524 061	182 771	35%	122 384	23%	67 438	13%	151 467	29%

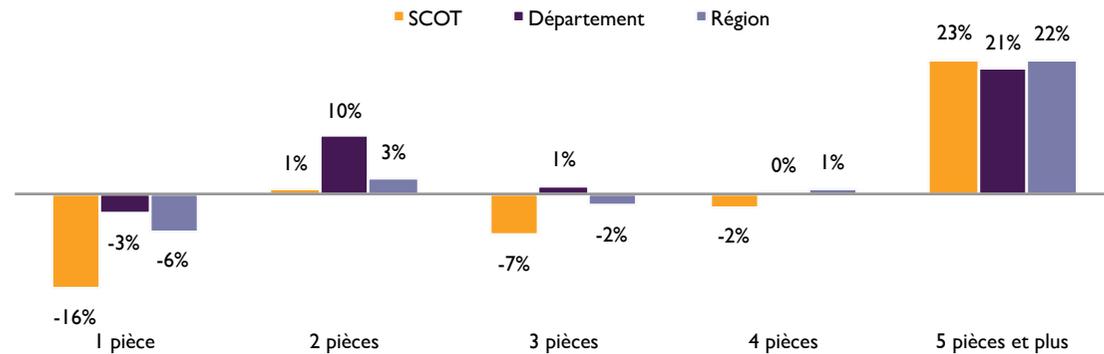
Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

TENDANCES

- Les grands logements progressent fortement : les 5 pièces ont augmenté de 25% entre 1999 et 2010.

Évolution de la répartition des résidences principales suivant leur taille en 2010

Source : INSEE, RP2010 et RP1999



Évolution de la répartition des résidences principales suivant leur taille en 2010

Source : INSEE, RP2010 et RP1999

- La diversité de la taille des logements diminue, phénomène également constaté à l'échelle départementale et régionale.

Territoire	Résidences principales	indice diversité	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces et plus	
Ardre et Châtillonnais	303	-6	-1	-14%	-10	-17%	-38	-16%	-11	-2%	364	31%
Brie des Etangs	177	-7	-5	-13%	9	11%	-35	-14%	1	0%	206	27%
Grande Vallée de la Marne	507	-5	-7	-12%	-12	-3%	-26	-3%	-31	-2%	583	20%
Région de Vertus	586	-4	-6	-23%	14	12%	-31	-7%	56	6%	553	26%
Coteaux de la Marne	264	-9	-26	-43%	-15	-6%	-82	-12%	-40	-4%	426	25%
Deux Vallées	230	-8	0	2%	19	25%	-84	-25%	-85	-14%	381	32%
Epernay Pays de Champagne	689	-9	-83	-14%	18	1%	-160	-4%	-94	-2%	1 008	18%
SCOT	2 756	-8	-128	-16%	24	1%	-457	-7%	-204	-2%	3 521	23%
Département	20 728	-9	-448	-3%	2 348	10%	676	1%	252	0%	17 901	21%
Région	44 915	-9	-1 470	-6%	1 429	3%	-1 993	-2%	1 549	1%	45 399	22%

Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

TENDANCES (SUITE)

- Trois nouveaux logements sur quatre sont des maisons, soit une progression qui conserve au global la répartition entre appartement et maisons.

Progression des maisons et appartements

Source : INSEE, RP2010 et RP1999

Territoire	Maisons		Appartements	
CC Ardre et Châtillonnais	+ 308	+ 13 %	+ 24	+ 48 %
CC de la Brie des Etangs	+ 94	+ 5 %	+ 71	+ 108 %
CC de la Grande Vallée de la Marne	+ 609	+ 12 %	+ 139	+ 12 %
CC de la Région de Vertus	+ 711	+ 19 %	+ 69	+ 23 %
CC des Coteaux de la Marne	+ 268	+ 7 %	+ 188	+ 46 %
CC des Deux Vallées	+ 292	+ 12 %	+ 55	+ 69 %
CC Epernay Pays de Champagne	+ 723	+ 7 %	+ 545	+ 7 %
SCOT	+3 003	+ 10 %	+1 091	+ 11 %
Département	+16 496	+ 12 %	+10 945	+ 10 %
Région	+42 807	+ 11 %	+21 626	+ 10 %

- A l'image des situations départementale et régionale, les propriétaires occupant leur logement représentent une part de plus en plus importante.

Évolution du nombre de résidences principales occupées par des propriétaires ou locataires

Source : INSEE, RP2010 et RP1999

Territoire	Propriétaires		Locataires	
CC Ardre et Châtillonnais	+ 258	+ 16 %	+ 112	+ 49 %
CC de la Brie des Etangs	+ 169	+ 15 %	+ 68	+ 24 %
CC de la Grande Vallée de la Marne	+ 420	+ 10 %	+ 184	+ 12 %
CC de la Région de Vertus	+ 560	+ 20 %	+ 154	+ 24 %
CC des Coteaux de la Marne	+ 263	+ 10 %	+ 82	+ 9 %
CC des Deux Vallées	+ 168	+ 9 %	+ 107	+ 43 %
CC Epernay Pays de Champagne	+ 872	+ 10 %	+ 26	+ 0 %
SCOT	+2 710	+ 12 %	+ 734	+ 6 %
Département	+16 182	+ 15 %	+7 961	+ 7 %
Région	+39 582	+ 14 %	+14 585	+ 6 %

En ce qui concerne la construction, se reporter à la fiche 7 – Les besoins en logements

Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

Évolution du nombre de logements sociaux

Source : RPLS 2012

- Un parc social qui progresse au même rythme que la hausse du nombre de logements (+9% sur 1999-2010).

Territoire	Progression 2000-2012		Logements sociaux en 2012
CC Ardre et Châtillonnais	+ 11	55%	31
CC de la Brie des Etangs	0	0%	25
CC de la Grande Vallée de la Marne	+ 73	10%	795
CC de la Région de Vertus	+ 50	26%	243
CC des Coteaux de la Marne	+ 17	7%	254
CC des Deux Vallées	+ 10	111%	19
CC Epernay Pays de Champagne	+ 343	9%	4 090
SCOT	+ 504	10%	5 457

- La part des logements équipés d'un système de chauffage non sommaire a progressé de manière significative.

Évolution du confort des résidences principales en valeur absolue et en points de pourcentage (évolution de la représentativité dans le parc)

Source : INSEE, RP2010 et RP1999

Territoire	Résidences principales	Salle de bains dans pièce réservée		Système de chauffage non	
CC Ardre et Châtillonnais	+ 303	+ 346	+ 2,6	+ 346	+ 6,6
CC de la Brie des Etangs	+ 177	+ 211	+ 2,7	+ 227	+ 6,4
CC de la Grande Vallée de la Marne	+ 507	+ 554	+ 1,0	+ 585	+ 2,5
CC de la Région de Vertus	+ 586	+ 631	+ 1,5	+ 581	+ 2,9
CC des Coteaux de la Marne	+ 264	+ 323	+ 1,8	+ 441	+ 6,6
CC des Deux Vallées	+ 230	+ 242	+ 0,8	+ 284	+ 4,6
CC Epernay Pays de Champagne	+ 689	+ 920	+ 1,5	+ 1 278	+ 3,8
SCOT	+2 756	+3 227	+ 1,5	+3 742	+ 3,9
Département	+20 728	+22 841	+ 1,2	+23 661	+ 2,2
Région	+44 915	+52 693	+ 1,7	+59 639	+ 3,9

Fiche 5 – La qualité du parc résidentiel

INTERDEPENDANCES

Population

- L'évolution du parc de logements au travers de la taille des logements, du type (maison ou appartement) et du statut (location sociale, privé, accession) est liée à l'évolution des différentes composantes de la population (âge, revenus, familles,...).

GOUVERNANCE

PLH de la CC Epernay Pays de Champagne

- La Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne a adopté en 2008 son Programme Local de l'Habitat (P.L.H) pour la période 2009 – 2014. L'intervention sur le parc ancien privé et public fait l'objet d'actions notamment au travers du soutien à l'accession des primo-accédants dans l'ancien, qui vise la diminution de la vacance et la rénovation des logements.

OPAH

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur le territoire, nommé « Nord Ouest du Pays d'Epernay » elle concerne les communes des communautés de communes des Coteaux de la Marne, des Deux Vallées, de la Grande Vallée de la Marne et de la Brie des Etangs ainsi que les communes qui étaient auparavant dans la CC du Châtillonnais désormais intégrées dans le CC Ardre et Châtillonnais. Elle porte sur l'habitat indigne, la précarité énergétique, la résorption de la vacance, l'adaptation des logements à la vieillesse et au handicap
- Une OPAH multithématiques a également eu lieu sur le CC de la Région de Vertus de 2009 à 2012

ENJEU REVELE

- Une tendance à la progression des grands logements et de la propriété privée qui peut gêner la fluidité des parcours résidentiels ?

Fiche 6 – Le marché foncier et immobilier

ETAT DES LIEUX

- Un niveau de prix moyen des maisons anciennes plus faible que celui des agglomérations de Reims et Châlons-en-Champagne ou du département.
- Des loyers également plus faibles.
- Un marché immobilier très hétérogène et partiellement influencé par l'agglomération Rémoise.

Transactions réelles du 01/12/2012 au 30/11/2013

Source : PERVAL – Immoprix

Territoire	Prix moyen maisons anciennes	Prix moyen appartements anciens (au m2)
Secteur d'Épernay	140 000 €	1 470 €
Secteur de Châlons-en-Champagne	161 200 €	1 430 €
Secteur de Reims	197 000 €	2 060 €
Département	170 000 €	1 930 €

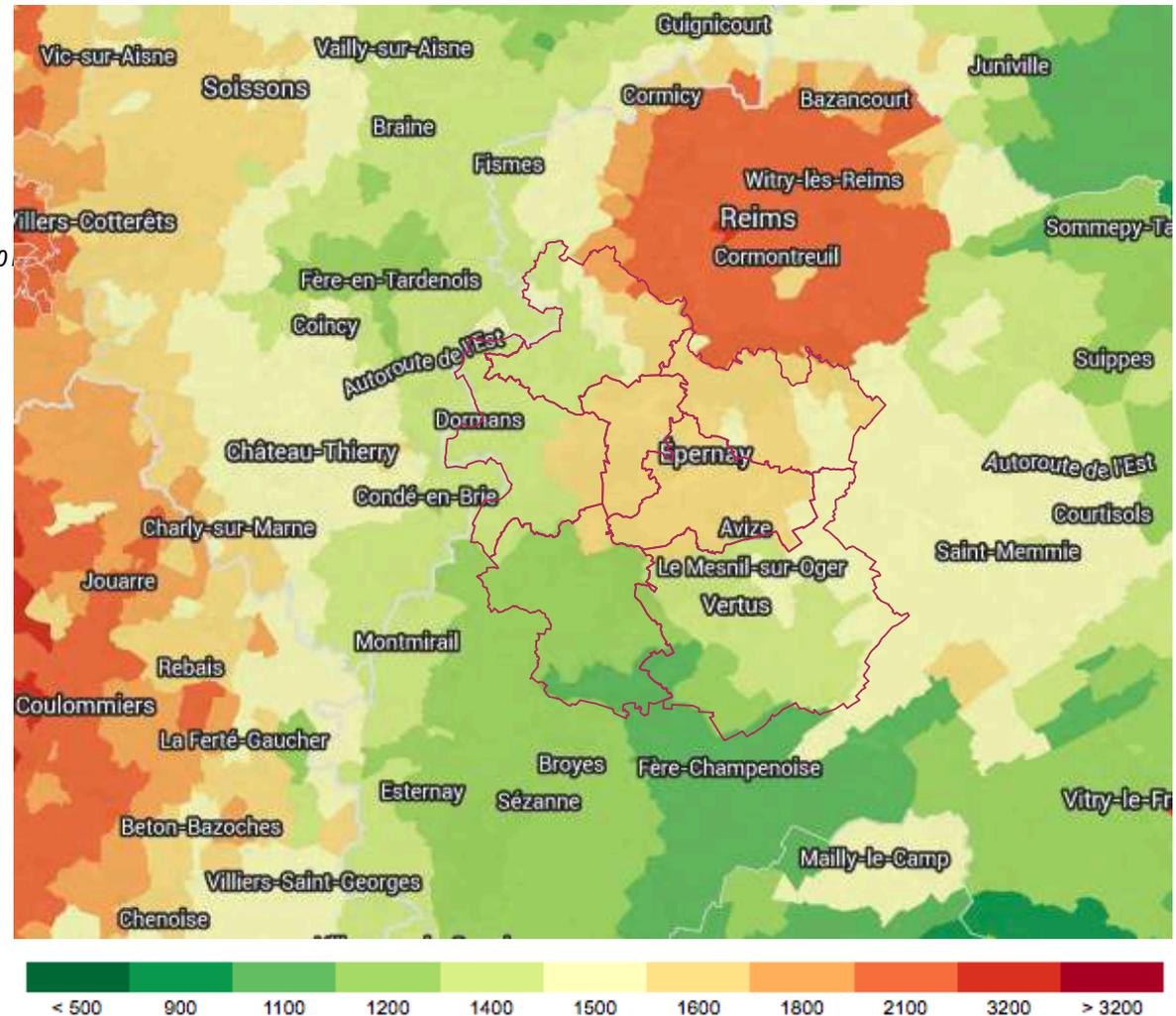
Loyers de marché 2013 en €/M2

Source : CLAMEUR

Territoire	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus	Ensemble
EPERNAY	12,0	8,8	7,2	6,2	6,1	7,9
CC EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE	11,6	8,8	7,2	6,2	5,9	7,7
CHALONS EN CHAMPAGNE	13,4	10,1	8,5	8,5	7,4	10,4
CA CHALONS EN CHAMPAGNE	13,4	10,1	8,5	8,5	7,4	10,4
REIMS	15,4	10,4	9,0	8,2	8,2	12,7
CA REIMS	15,3	10,4	9,0	8,2	8,1	12,6

Prix immobiliers moyen au m2 estimés au 1 avril 2014

Source : Efficity – DGFIP 2008



- Un coût élevé du terrain à bâtir : une moyenne de 87 €/m² dans la Marne en 2012 (EPTB 2012), avec une surface médiane de 739 m² et un prix médian de 62 500 €. Le prix moyen d'un terrain sur la CC Épernay Pays de Champagne était de 68 200 euros en 2010 (source : Perval 2010).

TENDANCES

- Le loyer des grands logements connaît une baisse marquée.
- Les loyers de la CA de Châlons-en-Champagne et de la CA de Reims étaient en progression alors qu'on observe un repli pour la CC Epernay Pays de Champagne.

INTERDEPENDANCES

Marché immobilier et attractivité

- Les niveaux de prix plus faible que les agglomérations de Reims et Châlons-en-Champagne montrent un déficit d'attractivité mais également une opportunité d'accueil de jeunes ménages.

Marché immobilier et mobilités

- Les différentiels de prix participent à la périurbanisation et donc aux besoins en déplacements dans l'espace rural.

GOUVERNANCE

PLH de la CC Epernay Pays de Champagne

- Une prime de 4 000 € est versé aux primo-accédants qui investissent dans le parc ancien, afin d'améliorer le parc et réduire la vacance. Elle a été très sollicitée.

Fiche 6 – Le marché foncier et immobilier

Variation des prix des loyers 2013 en %

Source : CLAMEUR

Territoire	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus	Ensemble
EPERNAY	9,3	-2,9	-5,7	4,6	-5,9	-1,8
CC EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE	7,6	-2,9	-7	0,2	-4,5	-3,1
CHALONS EN CHAMPAGNE	4,4	-1,3	0,6	3,9	1	1,4
CA CHALONS EN CHAMPAGNE	4,9	-1	0,9	3,9	1,1	1,7
REIMS	7,1	0,8	0,4	0	3,9	2,9
CA REIMS	6,9	0,9	1,1	-0,3	2,7	2,9

ENJEU REVELE

- Une offre suffisante pour les ménages aux revenus moyens dans l'agglomération sparnacienne ?

Fiche 7 – Les besoins en logements

TENDANCES

- Une intensité de la construction relativement faible à l'échelle du SCOT.
- La CC de la Région de Vertus se distingue par un nombre important de constructions par rapport à son parc de logement.
- Entre 1999 et 2010, le rythme moyen de construction a été de 332 logements neufs par an.

Volume de construction et intensité constructive

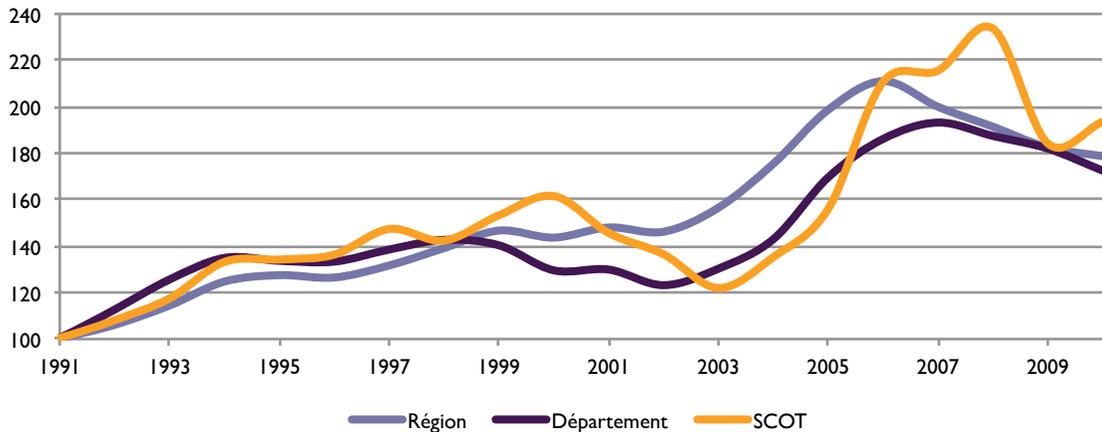
(Intensité constructive = part des constructions neuves dans le parc de logements)
Source : Sitaldel

Territoire	Nombre de logements 2010	Construction 1999-2010	indice d'intensité constructive
CC Ardre et Châtillonnais	2 692	303	11,3%
CC de la Brie des Etangs	2 159	177	8,2%
CC de la Grande Vallée de la Marne	7 086	560	7,9%
CC de la Région de Vertus	4 791	627	13,1%
CC des Coteaux de la Marne	4 805	283	5,9%
CC des Deux Vallées	2 844	251	8,8%
CC Epernay Pays de Champagne	19 670	1 456	7,4%
SCOT	44 047	3 657	8,3%
Département	276 393	27 811	10,1%
Région	667 044	61 241	9,2%

- Un rythme de construction qui a progressé jusqu'en 2008, dans les mêmes rythmes que le département et la région.

Volume de construction en base 100 depuis 1991

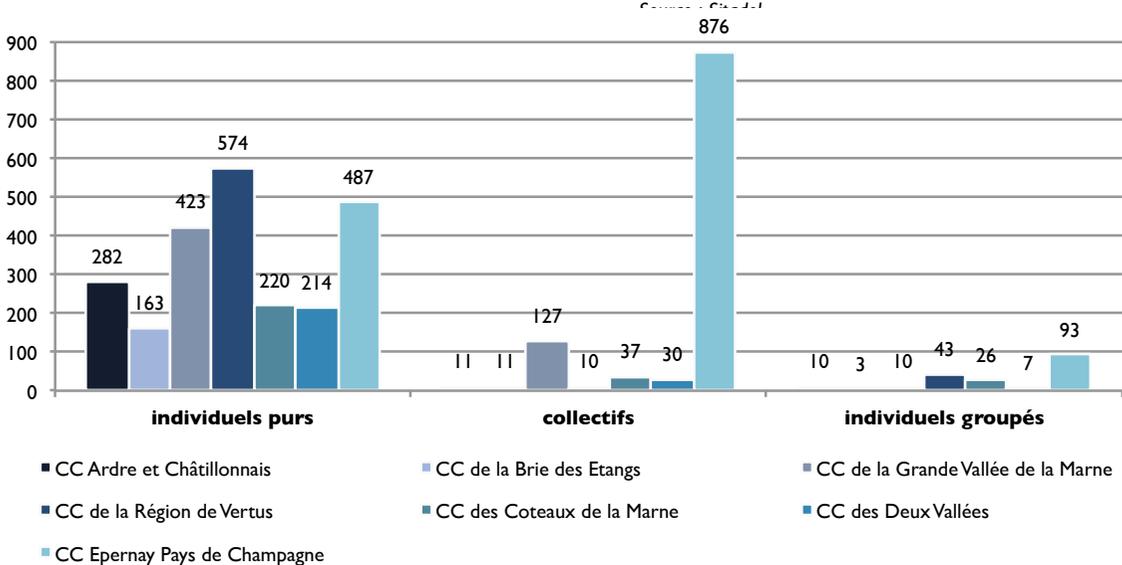
Base 100 avec moyennes glissantes de 3 ans - Source : Sitaldel



TENDANCES (SUITE)

- La CC de la Région de Vertus a produit le plus de logements individuels purs.
- Les logements collectifs sont majoritairement construits au sein de la CC Epernay Pays de Champagne.

Volume de construction par types de logements et par CC de 1999 à 2010



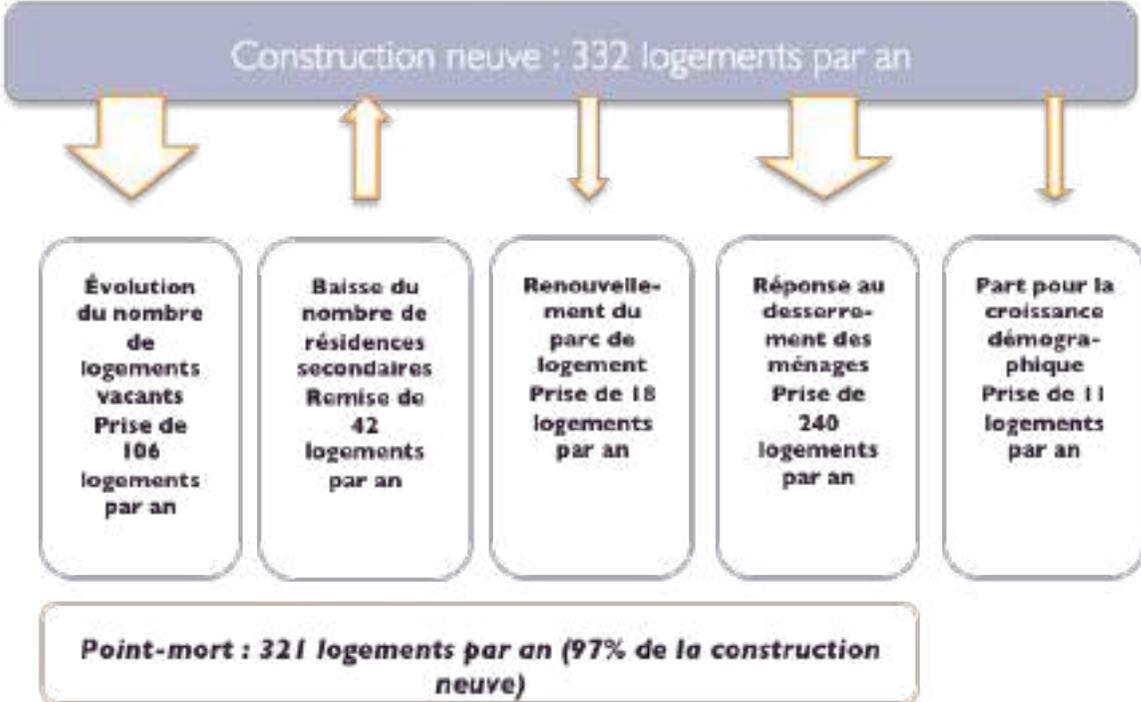
Fiche 7 – Les besoins en logements

TENDANCES (SUITE)

- Le niveau de construction neuve entre 1999 et 2010 permet de répondre aux besoins quantitatifs mais pas à la croissance démographique.

Le point mort entre 1999 et 2010 : affectation théorique des nouveaux logements construits

Sources : Sitadel DREAL, INSEE RP 2010, EAU-PROSCOT



INTERDEPENDANCES

Population

- La production de logements individuels dans la CC de Vertus favorise l'accueil de ménages des agglomérations d'Épernay et de Châlons-en-Champagne.
- Le rythme de construction reflète le faible dynamisme démographique.

GOUVERNANCE

PLH de la CC Epernay Pays de Champagne

La Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne a adopté en 2008 son Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), qui fonde les orientations de la politique de l'habitat qu'elle a décidé de mener pour la période 2009 – 2014. Le rythme initial de production de logements prévu était de 212 logements par an, suite au bilan triennal il a été ramené à 172 plus l'opération de renouvellement du quartier de Beausoleil (138 logements).

ENJEU REVELE

- Une spécialisation des constructions (individuels /collectifs) et des volumes de constructions différenciés susceptibles de modifier les équilibres socio-économiques du territoire ?

Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

ETAT DES LIEUX

Un profil singulier

- 39 181 emplois présents sur le territoire en 2010, représentant 16% des emplois du département.
- Une très forte spécialisation agricole : 22% des emplois sont liés au secteur agricole, contre 8% au sein du département.
- Une industrie très présente, accrochée au tissu agricole (IAA).
- Une faiblesse de l'emploi public liée à l'absence de grands équipements publics.

Données complémentaires et principales du recensement

Les chiffres présentés ici sont issus des données complémentaires du recensement, c'est à dire de l'exploitation fine des données, afin d'assurer la cohérence des analyses. L'exploitation principale est exhaustive mais ne permet pas le même niveau d'analyse

Des fonctions métropolitaines peu représentées

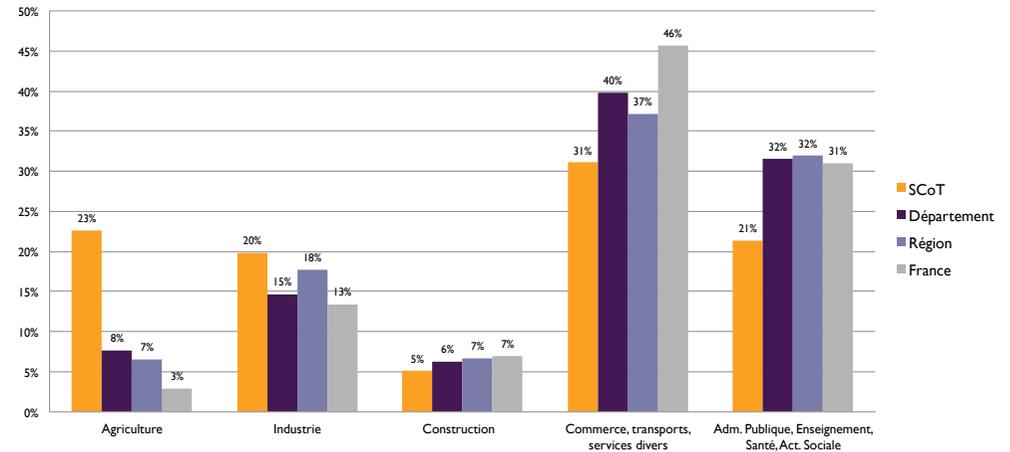
- Les fonctions agricoles dominent, avec un indice de spécialisation très élevé du territoire.
- Les fonctions métropolitaines représentent 17% des emplois du territoire (21% à l'échelle du département) ; il s'agit en grande partie de fonctions de gestion.
- La CC Epernay Pays de Champagne concentre 63% des emplois métropolitains du territoire.
- Le taux d'encadrement de l'emploi métropolitain, de 28%, est comparable à celui du département (29%).

Indice de spécialisation

La spécialisation est une notion relative. Un territoire est considéré comme spécialisé dans un secteur donné si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'ailleurs, en l'occurrence la région. Lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le territoire du SCOT est spécialisé dans la fonction ou ces fonctions sont surreprésentées.

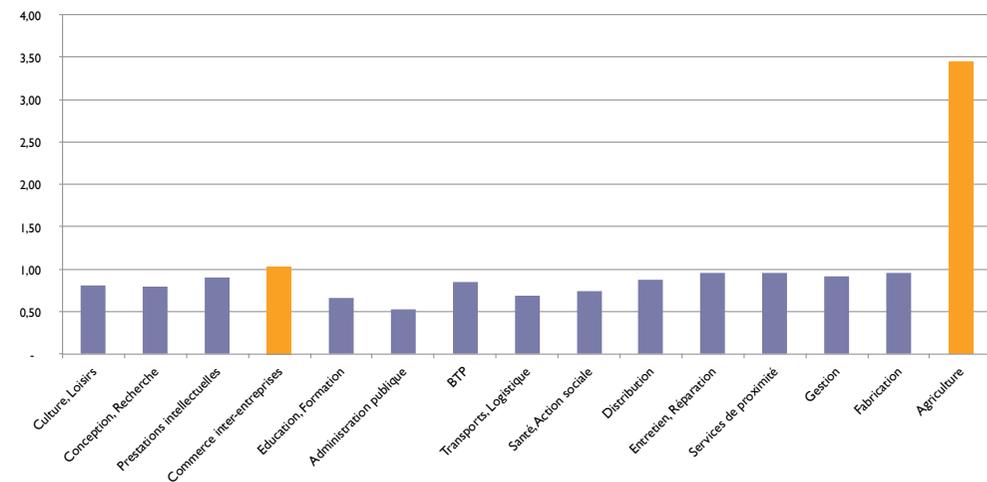
Répartition des emplois par secteurs d'activité en 2010

Source : INSEE, RGP, données complémentaires



Indice de spécialisation du territoire

Source : INSEE, RGP, données complémentaires



Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

Répartition fonctionnelle des emplois en 2010

Source : INSEE, RGP, données complémentaires

Territoire	Nombre d'emplois en 2010	Administration publique	Agriculture	BTP	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Transports, Logistique	Santé, Action sociale	Services de proximité	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Gestion	Prestations intellectuelles	Poids de fonctions métropolitaines
CC Ardre et Châtillonnais	1 791	5%	48%	7%	4%	3%	5%	5%	4%	2%	8%	2%	0%	1%	6%	1%	9%
CC de la Brie des Etangs	1 389	3%	39%	4%	4%	3%	5%	7%	7%	3%	12%	1%	0%	1%	8%	1%	11%
CC de la Grande Vallée de la Marne	5 990	4%	25%	5%	6%	3%	8%	13%	5%	5%	10%	4%	1%	1%	9%	2%	16%
CC de la Région de Vertus	3 854	3%	38%	6%	5%	3%	7%	6%	6%	4%	9%	2%	0%	0%	9%	1%	14%
CC des Coteaux de la Marne	3 263	3%	35%	9%	6%	3%	6%	6%	6%	3%	10%	2%	0%	1%	8%	1%	12%
CC des Deux Vallées	1 845	2%	51%	4%	3%	2%	3%	7%	4%	4%	8%	1%	0%	1%	9%	2%	12%
CC Epernay Pays de Champagne	21 048	6%	11%	6%	8%	4%	9%	14%	7%	8%	8%	3%	1%	1%	12%	2%	20%
SCOTER	39 181	5%	22%	6%	6%	3%	8%	11%	6%	6%	9%	3%	1%	1%	10%	2%	17%
Département	245 844	9%	8%	6%	7%	5%	8%	9%	9%	8%	9%	3%	1%	1%	12%	3%	21%
Région	537 852	10%	6%	7%	7%	5%	8%	12%	9%	8%	9%	3%	1%	1%	11%	2%	19%

L'analyse fonctionnelle des emplois :

Il s'agit d'un regroupement de professions dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activités. 15 fonctions sont ainsi définies.

Les fonctions métropolitaines :

La définition de ce concept s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, défini à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines.

Les emplois métropolitains concernent les fonctions suivantes :

Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation; elle se distingue de la fonction **Prestations intellectuelles** par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

Commerce inter-entreprises : Professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non.

ETAT DES LIEUX (SUITE)

Une sphère productive dominante

53% des emplois du territoire relèvent de la sphère non présenteielle en 2010, contre 38% pour la région et le département. Cependant, d'importantes disparités internes :

- l'emploi productif pèse pour ¼ de l'emploi au sein de la CC des Deux Vallées,
- il est plus faible pour les CC Epernay Pays de Champagne et Coteaux de la Marne, où la proportion d'emplois présenteiels (bien qu'inférieure au ratio départemental) est forte.

Territoire	Sphère productive	Sphère présenteielle
CC Ardre et Châtillonnais	68%	32%
CC de la Brie des Etangs	60%	40%
CC de la Grande Vallée de la Marne	61%	39%
CC de la Région de Vertus	66%	34%
CC des Coteaux de la Marne	57%	43%
CC des Deux Vallées	74%	26%
CC Epernay Pays de Champagne	45%	55%
SCoT	53%	47%
Département	38%	62%
Région	38%	62%

Activités présenteielles ou résidentielles:

Il se cache sous ce vocable les activités mises en œuvre localement pour la production des biens et des services destinée à satisfaire la demande des personnes présentes sur le territoire, résidentes ou touristes.

Activités productives:

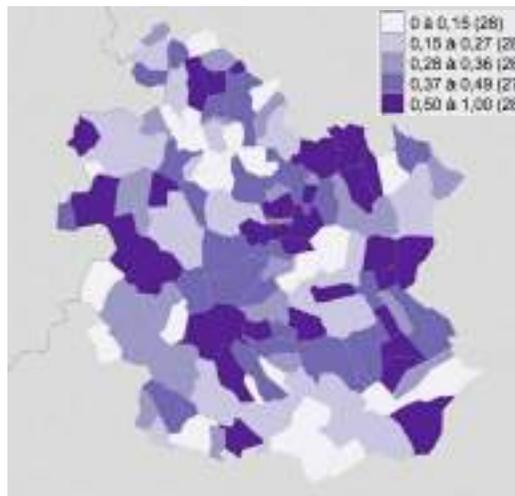
Il s'agit d'activités produisant des biens consommés à l'extérieur du territoire et des activités de services tournées vers les entreprises de cette sphère.

Une forte proportion d'emplois non salariés

- 19% d'emplois non-salariés contre 12% en région.
- Les femmes sont sur-représentées dans l'emploi salarié.

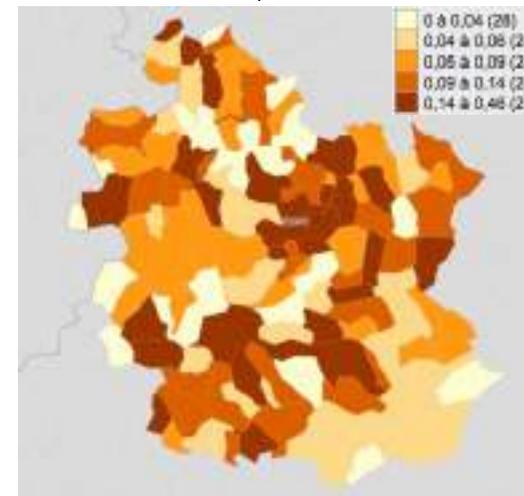
Part des activités présenteielles dans l'emploi total en 2010

Source : EAU d'après données INSEE



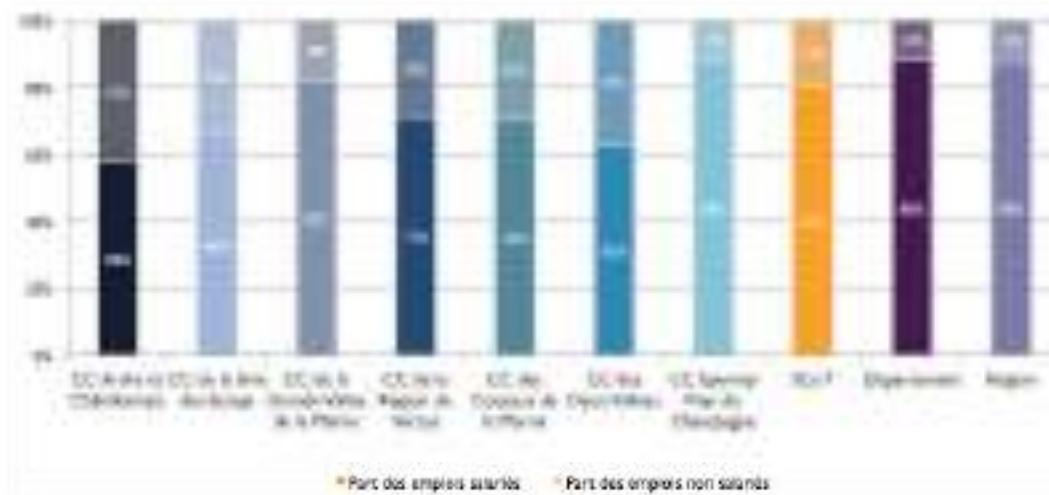
Nombre d'emplois présenteiels par habitant en 2010

Source : EAU d'après données INSEE



Statut de l'emploi en 2010

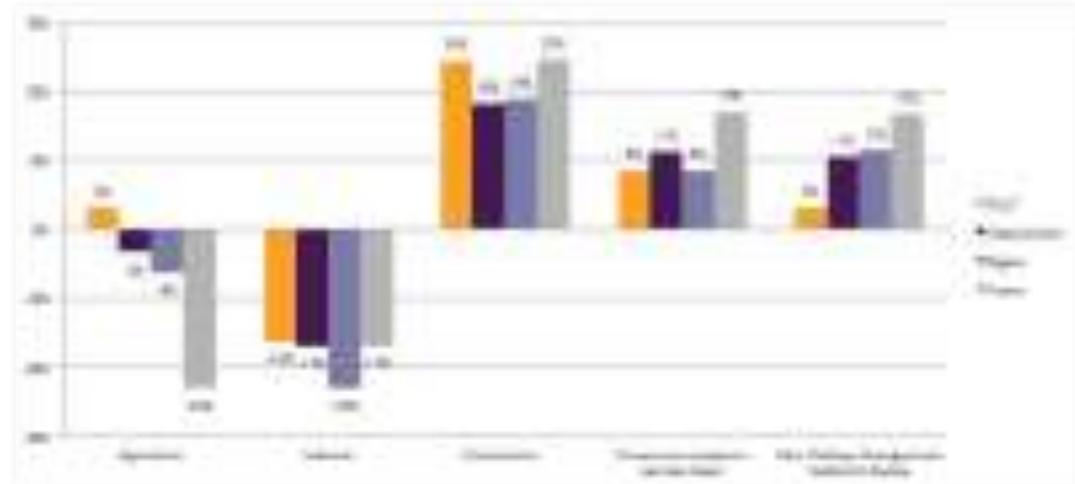
Source : INSEE, RP 2010



Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

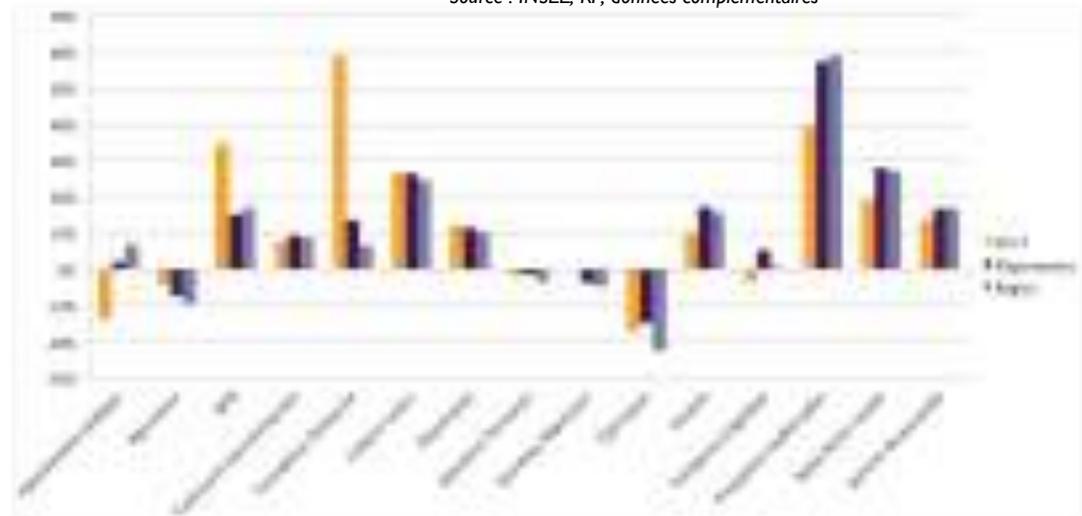
Évolution des emplois par secteurs d'activité entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RP, données complémentaires



Évolution des emplois selon les fonctions entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RP, données complémentaires



TENDANCES

Une agriculture résistante, un secteur de la construction très dynamique

- Une progression du nombre d'emplois dans l'agriculture, à contre-courant des tendances régionales.
- Une dynamique très importante dans le secteur de la construction.
- Un secteur industriel menacé, avec une diminution de 16% des emplois dans l'industrie.
- Des emplois dans les services, commerces, transports, qui augmentent à un rythme relativement important, aligné sur celui de la région.

Une nette progression des fonctions de conception et de recherche

- L'emploi dans les fonctions de conception et de recherche progresse de 59% : les EPCI participant le plus nettement à cette progression sont les CC Epernay Pays de Champagne et Grande Vallée de la Marne,
- L'emploi dans les fonctions du BTP connaît une augmentation très importante (+35% contre 15% sur le département) à raccrocher à la forte dynamique du secteur de la construction.
- Cette dynamique des fonctions liées au BTP s'observe surtout sur les CC Epernay Pays de Champagne, Ardre et Châtillonnais, Coteaux de la Marne.

Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

Évolution de l'emploi selon les fonctions entre 1999 et 2010, par EPCI

Source : INSEE, RGP, données complémentaires

Territoire	Progression du nombre d'emplois 2010/1999	Administration publique	Agriculture	BTP	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Transports, Logistique	Santé, Action sociale	Services de proximité	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Gestion	Prestations intellectuelles	Fonctions métropolitaines
CC Ardre et Châtillonnais	162	16	- 100	41	29	13	- 15	63	34	4	36	- 17	- 1	- 2	66	- 5	42
CC de la Brie des Etangs	88	- 16	- 68	0	42	- 3	20	17	- 16	24	22	0	4	8	64	- 10	67
CC de la Grande Vallée de la Marne	576	- 19	92	48	- 3	69	79	- 87	18	77	112	59	18	14	56	42	190
CC de la Région de Vertus	149	- 20	- 88	7	63	35	- 14	41	- 73	64	13	13	- 5	3	97	12	120
CC des Coteaux de la Marne	- 95	22	- 13	99	5	- 39	31	- 249	- 59	45	65	- 15	1	19	4	- 11	- 2
CC des Deux Vallées	50	- 21	- 73	6	17	8	18	2	- 4	35	- 15	- 22	-	4	76	21	78
CC Epernay Pays de Champagne	- 103	- 275	- 132	386	121	- 106	- 122	- 707	18	140	181	64	128	35	3	162	392
SCOT	828	- 313	- 382	587	275	- 23	- 3	- 920	- 81	389	412	83	145	81	367	210	887
Département	15 309	489	- 1 486	2 000	1 835	- 161	- 762	- 3 997	1 063	4 576	3 220	691	435	714	4 425	2 266	8 531
Région	19 481	3 233	- 3 649	5 357	3 689	- 950	- 2 206	-18 378	416	9 577	7 091	1 257	417	1 296	8 152	4 182	15 303

Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

TENDANCES (SUITE)

Une progression de l'emploi métropolitain moindre que sur les territoires de comparaison

- Sur la dernière décennie, le développement de l'emploi métropolitain s'accroît sur les territoires extérieurs.
- Sur le territoire, la tendance linéaire se maintient, indiquant une progression de l'emploi métropolitain n'étant pas encore autonomisée.

Une différenciation du territoire sur les fonctions haut de gamme (fonctions d'encadrement)

- L'emploi métropolitain progresse plus vite que l'emploi total, essentiellement lié aux fonctions de conception et recherche (+59%).
- Un indice de variation de l'encadrement métropolitain particulièrement important : 48% sur la dernière décennie (contre -19% pour le département).
- Cette dynamique particulière caractérise plus particulièrement les CC d'Epernay Pays de Champagne, et, dans une moindre mesure, de la Grande Vallée de la Marne, et de la Région de Vertus.

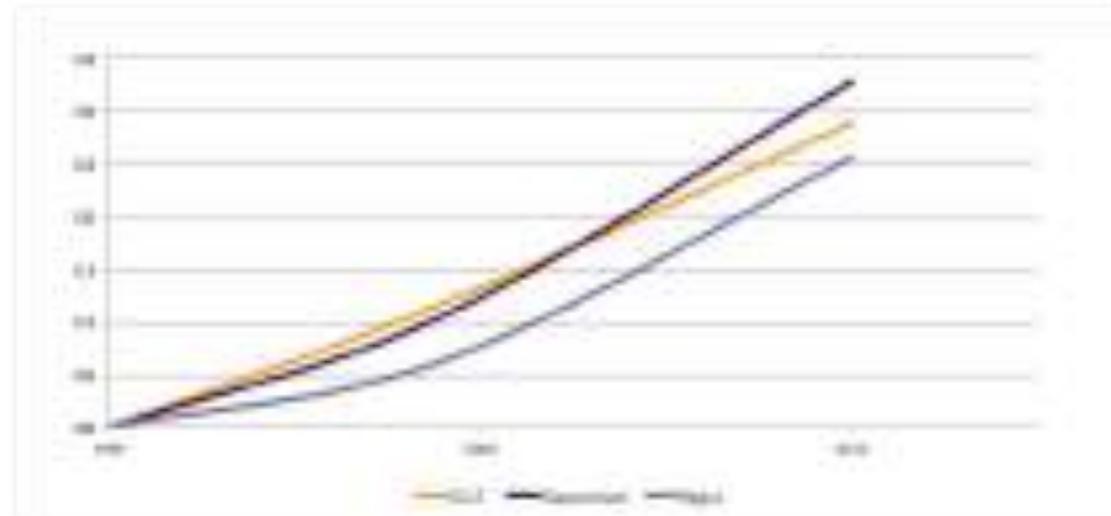
Indice de variation de l'encadrement métropolitain

Il mesure la part de la variation absolue de l'encadrement dans la variation des emplois métropolitains. Autrement dit, pour 100 emplois métropolitains supplémentaires entre 1999 et 2010, 48 sont des postes de cadres sur le SCOTER.

Cet indicateur mesure un flux du niveau de montée en gamme de l'économie métropolitaine.

Evolution de l'emploi métropolitain entre 1990 et 2010 (base 100 1990)

Source : INSEE, RP, données complémentaires



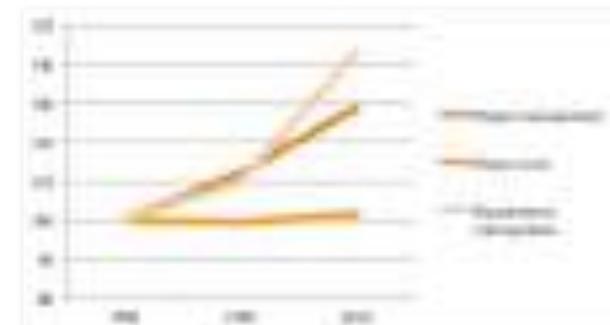
Indice de variation de l'encadrement métropolitain

Source : INSEE, RP, données complémentaires

	indice 99/90	indice 2010/99
SCOTER	21	48
Département	1	-19
Région	-11	-12

Evolution de l'emploi à l'échelle du SCoT, base 100 1990

Source : INSEE, RP, données complémentaires



Fiche 8 – Le portrait économique du territoire

TENDANCES (SUITE)

Des dynamiques présentielle émergeant aux portes du territoire

- Un effet structurel de rattrapage de la part de l'emploi présentiel.
- Des espaces qui se démarquent avec une dynamique présentielle importante et supérieure aux territoires de comparaison : sur la CC Ardre et Châtillonnais et la CC de la Brie des Etangs.

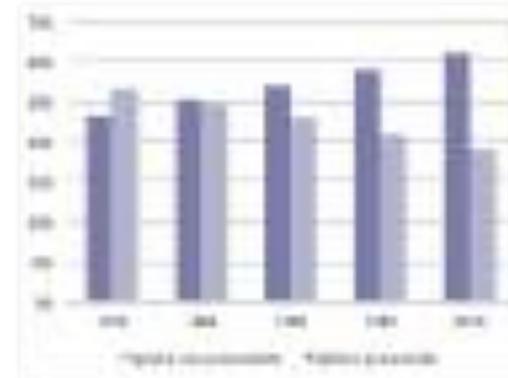
Des évolutions tirées par une faible évolution de l'emploi salarié

- Une progression de l'emploi salarié bien plus faible que celle du département, une baisse très légère de l'emploi non salarié.
- La progression la plus rapide en termes d'emploi salarié s'observe sur la CC des Deux Vallées, avec des fonctions de gestion, fabrication, transports et logistique qui augmentent fortement et participent d'une dynamique productive modérée.

Territoire	Progression annuelle moyenne de l'emploi salarié	Progression annuelle moyenne de l'emploi non salarié
CC Ardre et Châtillonnais	0,95%	-0,47%
CC de la Brie des Etangs	0,00%	-0,40%
CC de la Grande Vallée de la Marne	0,47%	0,37%
CC de la Région de Vertus	0,67%	-0,83%
CC des Coteaux de la Marne	-0,23%	-0,26%
CC des Deux Vallées	1,63%	0,06%
CC Epervain Pays de Champagne	0,15%	-0,02%
SCoT	0,28%	-0,18%
Département	0,68%	0,24%
Région	0,38%	0,15%

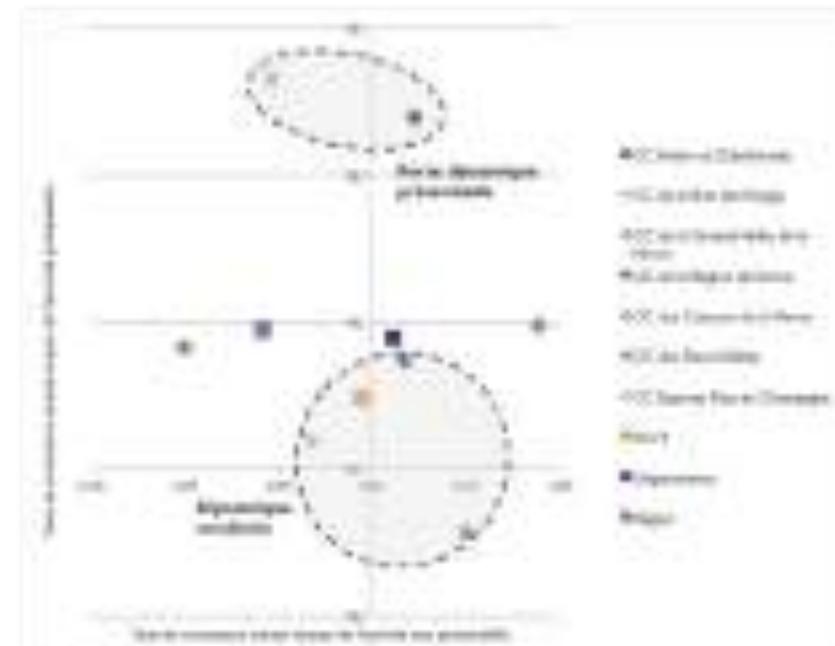
Évolution de la part de l'emploi dans les sphères présentielle et non présentielle en région Champagne-Ardenne

Source : INSEE RP 2010, données complémentaires



Evolution de l'emploi selon les sphères présentielle et productive, 1999-2010

Source : INSEE RP 2010, données complémentaires



INTERDEPENDANCES

Portrait économique et niveau de vie

- Les revenus importants sur le territoire représentent un atout pour le développement d'une économie résidentielle haut-de-gamme.

Portrait économique et agriculture et agro-alimentaire

- Le portrait économique du territoire est sous-tendu par le fonctionnement de l'économie agricole et agro-alimentaire (emploi productif dominant, statut de l'emploi, fonctions métropolitaines d'encadrement).
- Les tendances récentes montrent une progression des activités résidentielles, une montée en gamme de l'économie, qui restent liées au secteur agricole et agro-alimentaire.

GOUVERNANCE

La politique régionale en faveur de l'économie

Stratégie régionale Champagne-Ardenne, quels développements pour l'avenir ?

- Émergence de deux chantiers sectoriels, dont un axe visant à diversifier l'économie de proximité en développant l'offre d'activités tertiaires à la personne et aux entreprises.

Politiques régionales d'aides et de soutien au développement, à l'implantation et à la création des entreprises

- Les programmes ENVOL, Contrat Jeune Entreprise, Start UP, Economie sociale et solidaire, octroi de prêts d'honneur, Contrat de développement pour l'emploi.

Stratégie régionale de l'innovation

- L'objectif est d'amplifier le développement des filières agro-ressources et matériaux au travers de la mobilisation des acteurs de l'innovation, qu'ils soient publics ou privés.

CARINNA, Agence régionale pour la Recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne

- Ses missions se fondent sur trois axes : l'ingénierie de projet, l'aide au transfert technologique et à la valorisation, et à l'appui au développement de l'innovation dans les entreprises.

La politique départementale en faveur de l'économie (CG 51)

En matière de développement économique, la stratégie « Marne 2020 » du département vise à porter des projets emblématiques dont la portée, aujourd'hui nationale, sera demain internationale : pôle IAR, Paris-Vatry. Il s'implique également dans la concrétisation d'un pôle d'excellence autour du champagne :

- Favoriser l'innovation, particulièrement dans le domaine des agro-ressources,
- Favoriser les échanges, grâce notamment à l'utilisation accrue de l'aéroport Paris-Vatry,
- favoriser l'effervescence, pour renforcer l'attractivité de la Marne, son image et sa communication.

Le département vise aussi à « Partager une stratégie économique »

- favoriser l'accueil d'entreprises en offrant à tous les acteurs économiques un environnement attractif (immobilier d'entreprise, formations diversifiées, offre résidentielle, culturelle et de loisirs, réseaux de communication adaptés, haute technologie numérique).
- Cette stratégie d'accueil est conçue en collaboration avec l'ensemble des acteurs institutionnels : villes et agglomérations, chambres consulaires ou agences de développement locales et régionale.

La CCI de la Marne

Elle représente les entreprises, informe et conseille les chefs d'entreprise, forme les entrepreneurs et leurs collaborateurs et aménage le territoire en fonction des besoins des entreprises.

ENJEUX REVELES

- Comment soutenir la poursuite de la montée en gamme de l'économie ?
- Quelle place de l'agriculture et de la filière champagne dans cette montée en gamme passée et à venir ?

Quelles possibilités de diversification de l'économie ?

ETAT DES LIEUX

Une forte polarisation de l'emploi par Epernay

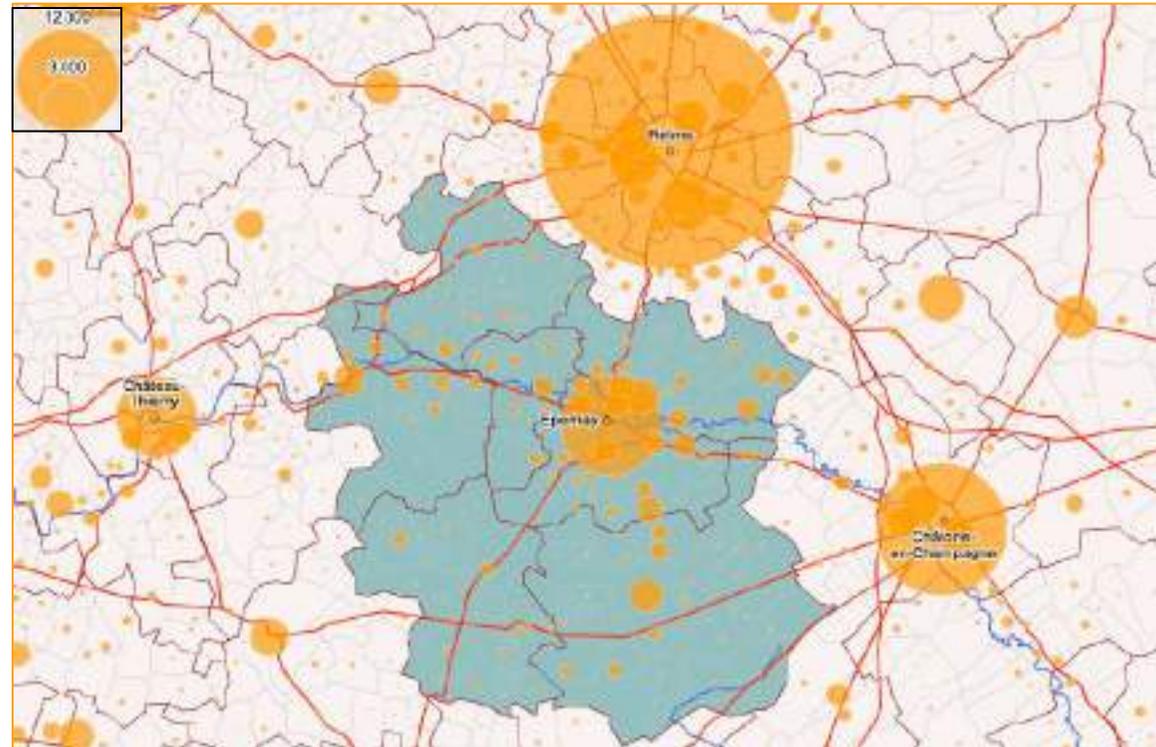
- Le pôle d'Epernay est un attracteur d'emploi : taux de concentration* de 1,25 sur la CC, de 1,48 pour la commune d'Epernay, et plus de 1,7 sur les communes d'Oiry et Pierry.
- De nombreux actifs des communes environnantes viennent travailler à Epernay, issus des CC Epernay Pays de Champagne, des Deux Vallées ou de la Grande Vallée de la Marne.

Des axes de polarisation intérieurs, mais aussi vers l'extérieur

- Un développement de l'emploi selon l'axe de la Marne, le long de la D3, et selon l'axe de la D9, formant un « croissant » interne à l'espace du territoire.
- Une forte polarisation par Reims, essentiellement sur les CC Ardre et Châtillonnais, Grande Vallée de la Marne, et Epernay Pays de Champagne ; facilitée par la présence d'infrastructures départementales.
- Un faible effet de polarisation de Châlons-en-Champagne, qui concerne cependant potentiellement la région de Vertus.

Nombre d'emplois par commune en 2010

Source : INSEE, RGP



* voir définition pages suivantes

Fiche 9 – La géographie de l'emploi

Part des actifs travaillant hors commune de résidence, et déplacements domicile-travail principaux en 2010

Source : INSEE, RGP



Fiche 9 – La géographie de l'emploi

TENDANCES

Des polarités qui se confirment

- Un indice d'attractivité qui augmente pour les CC d'Épernay Pays de Champagne, de la Grande Vallée de la Marne, et des Deux Vallées (évolution plus faible).
- Un taux de concentration qui se contracte à l'inverse pour les autres parties du territoire.
- Des communes pôles qui s'affirment par leur attractivité : les polarités économiques d'Épernay, Pierry, Oiry, et Vertus.

Des polarités qui se resserrent

- Au global une accentuation des différences d'attractivité entre communes, resserrant l'effet de « croissant » du développement économique joignant Dormans à Vertus en passant par Épernay.
- Une baisse d'attractivité pour la CC de la Région de Vertus, mais maintien d'un taux élevé pour sa commune principale (Vertus).

Taux de concentration ou indice d'attractivité

Il désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts d'un territoire et les actifs ayant un emploi résidant dans ledit territoire. Dès lors, on y mesure le degré d'attractivité qu'exerce un territoire par l'emploi.

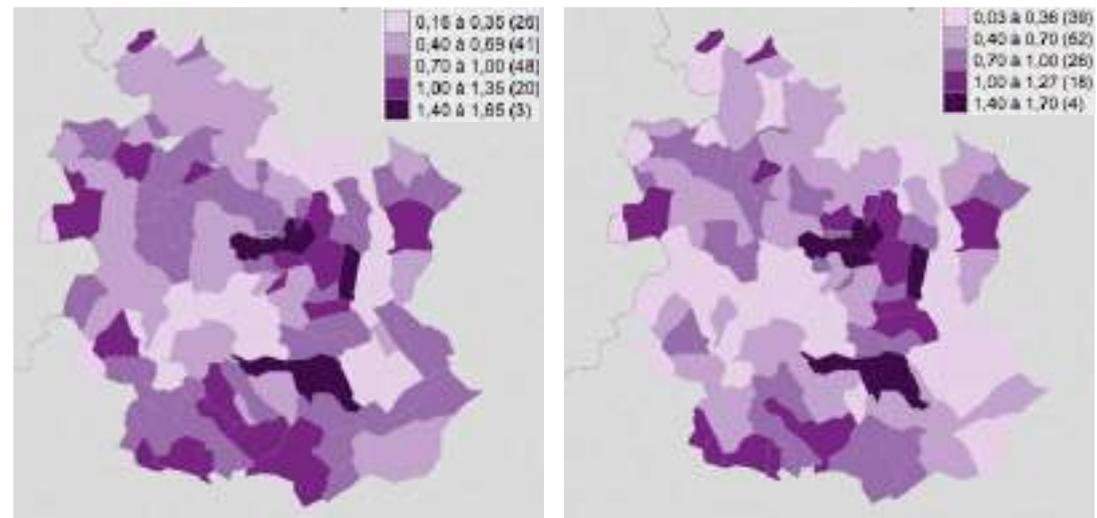
Évolution de l'indice d'attractivité entre 1999 et 2010, par EPCI

Source : INSEE, RGP

Territoire	Taux de concentration de l'emploi en 2010	Taux de concentration de l'emploi en 1999	Différence en points
CC Ardre et Châtillonnais	60,6	70,5	-9,9
CC de la Brie des Etangs	68,3	80,9	-12,6
CC de la Grande Vallée de la Marne	85,8	82,0	3,8
CC de la Région de Vertus	78,5	87,4	-8,9
CC des Coteaux de la Marne	77,7	86,6	-8,8
CC des Deux Vallées	70,2	68,5	1,7
CC Epernay Pays de Champagne	125,9	122,3	3,6
SCoT	97,1	99,2	-2,1

Évolution de l'indice d'attractivité entre 1999 (à gauche) et 2010 (à droite), par commune

Source : INSEE, RGP



Fiche 9 – La géographie de l'emploi

INTERDEPENDANCES

Géographie de l'emploi et parcs d'activité

- La concentration de l'emploi au sein des espaces d'activités modèle la géographie de l'emploi.
- L'existence d'espaces d'activité et de production liés au champagne, y compris les activités connexes (emplois indirects liés à la filière champagne), disséminés sur le territoire, permet une certaine irrigation de l'emploi au sein du territoire.

Géographie de l'emploi et infrastructures de transports

- La géographie de l'emploi est fortement corrélée à la présence d'infrastructures de transports, selon l'axe de la Marne, le long de la D3, et selon l'axe de la D9
- L'aéroport de Vatry au sud du territoire peut constituer une opportunité.

Géographie de l'emploi et viticulture

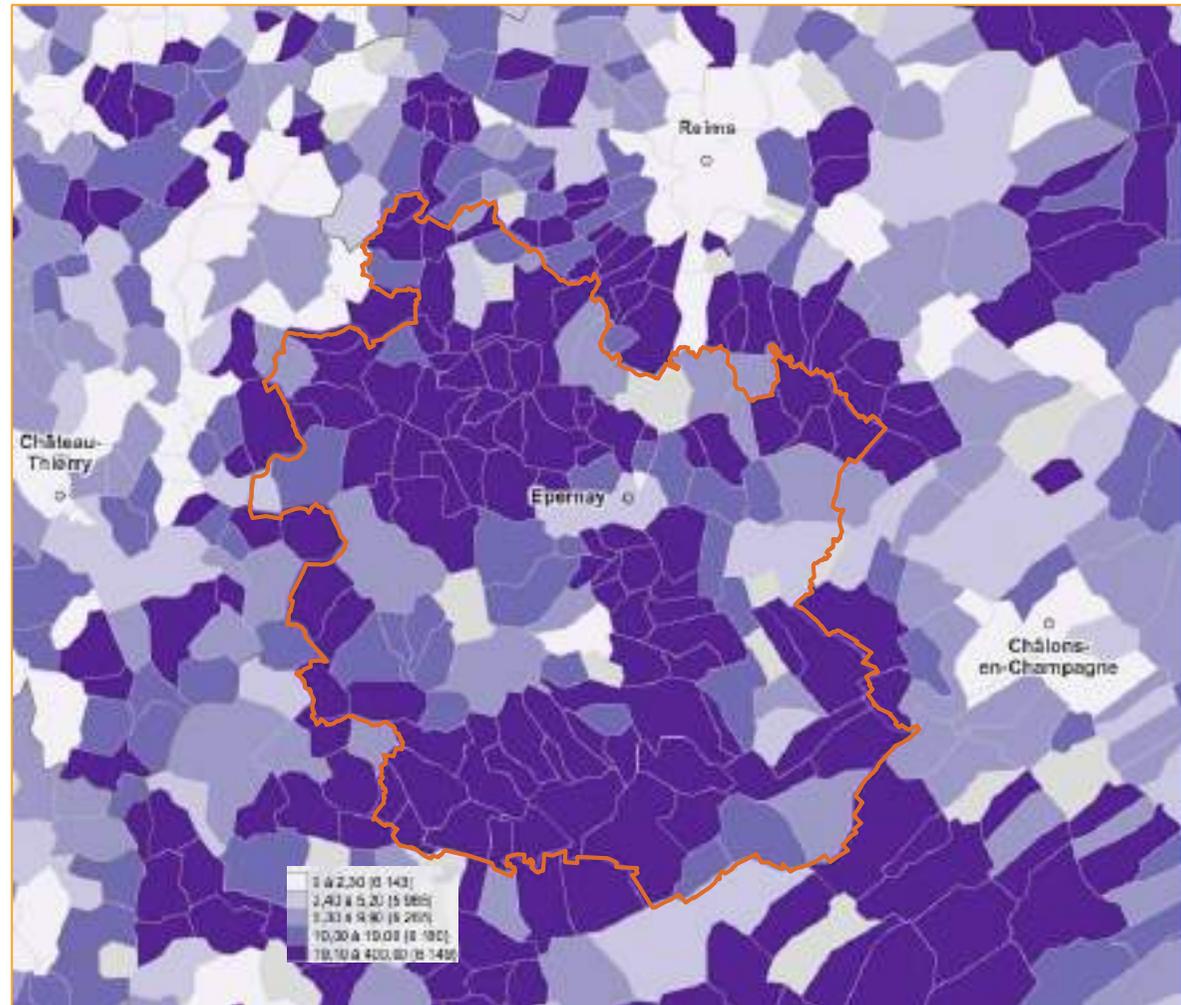
- Les secteurs de production viticole (côte des blancs, vallée de la Marne) coïncident avec la localisation du « croissant de développement »

ENJEUX REVELES

- Quelle structuration interne au territoire pour tirer au mieux parti des flux venant de l'extérieur ?
- Quelle capacité des pôles actuels à structurer le développement économique du territoire ?

Concentration de l'emploi agricole

Rapport entre le nombre d'emplois du secteur agricole et le nombre d'actifs occupés – données INSEE RP 2010



Fiche 10 – Le niveau d'activité

ETAT DES LIEUX

Un taux d'activité nettement supérieur à la moyenne

- La population active du territoire représente 16% de la population active du département, et 7% de celle de la région.
- 48% des actifs sont des femmes contre 47% dans la région.
- Un taux d'activité nettement supérieur aux moyennes départementale et régionale : 76% contre 72%.
- Des taux d'activité différenciés, et légèrement plus faibles sur les CC d'Epernay Pays de Champagne et de la Grande Vallée de la Marne.

Un taux d'emploi particulièrement élevé

- Les actifs occupés du territoire représentent 17% des actifs occupés du département, 7% de ceux de la région.
- 47% des actifs occupés sont des femmes (46% dans la région).
- Un taux d'emploi (69%) élevé comparativement à la région (62%), et au département (64%).

Taux d'activité en 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

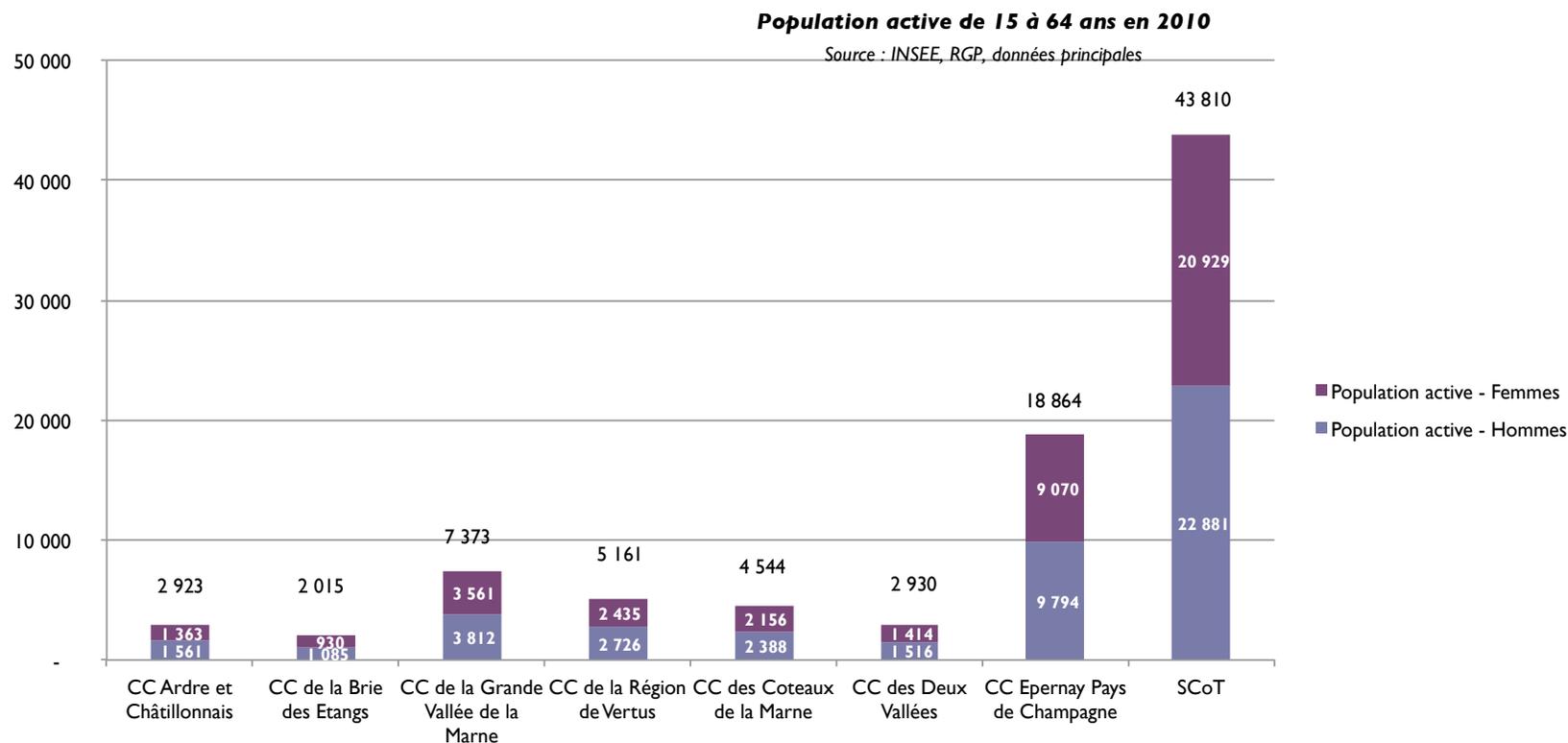
Taux d'activité	Taux d'activité	Taux d'activité - Hommes	Taux d'activité - Femmes
CC Ardre et Châtillonnais	78%	82%	75%
CC de la Brie des Etangs	77%	81%	73%
CC de la Grande Vallée de la Marne	75%	78%	72%
CC de la Région de Vertus	78%	81%	75%
CC des Coteaux de la Marne	77%	80%	74%
CC des Deux Vallées	78%	80%	75%
CC Epernay Pays de Champagne	74%	78%	70%
SCoT	76%	79%	72%
Département	72%	76%	68%
Région	71%	75%	67%

Taux d'emploi en 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

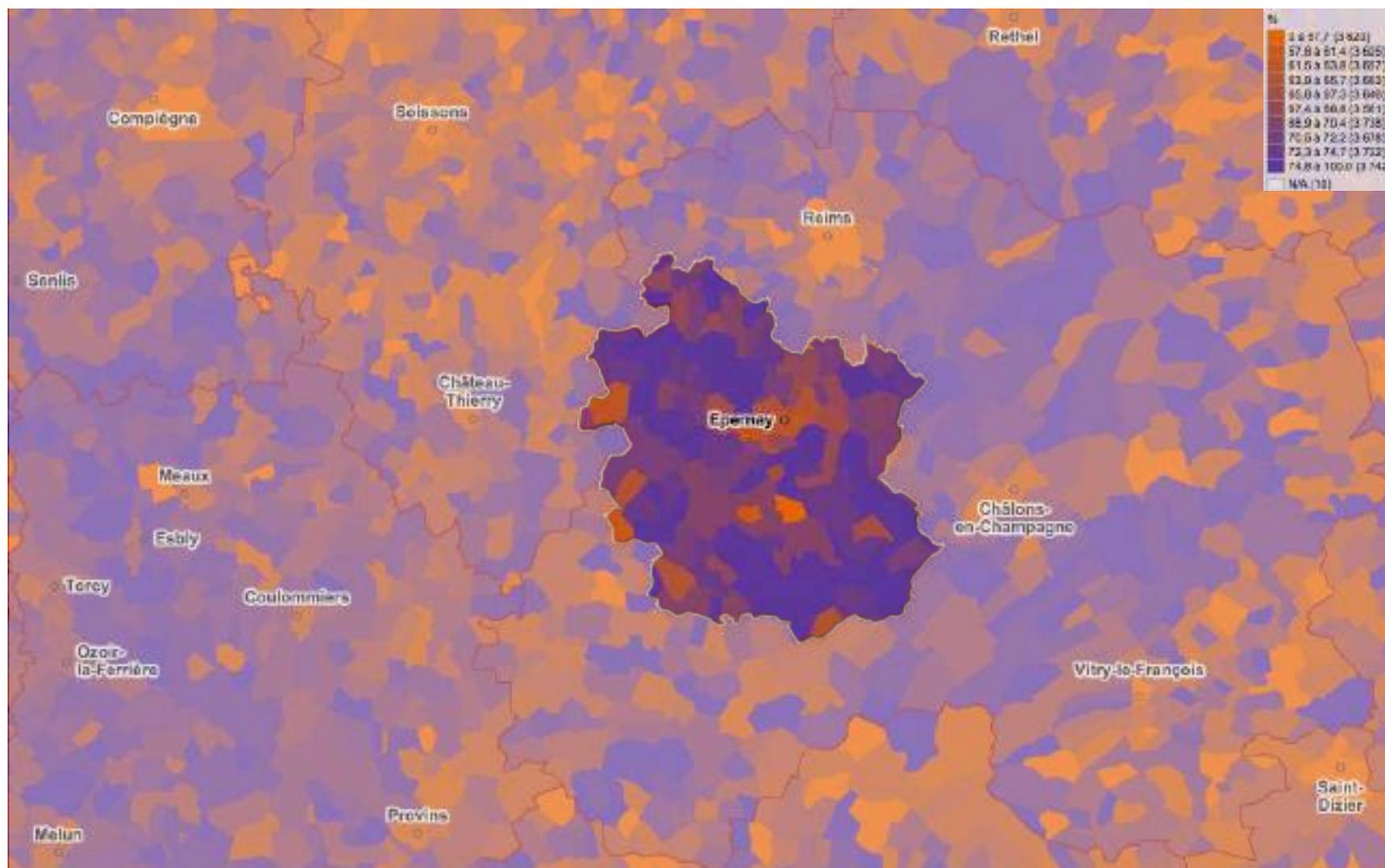
Taux d'emploi	Taux d'emploi 2010	Taux d'emploi - hommes	Taux d'emploi - femmes
CC Ardre et Châtillonnais	74%	78%	70%
CC de la Brie des Etangs	72%	77%	67%
CC de la Grande Vallée de la Marne	69%	73%	66%
CC de la Région de Vertus	73%	76%	69%
CC des Coteaux de la Marne	70%	74%	66%
CC des Deux Vallées	74%	77%	71%
CC Epernay Pays de Champagne	65%	69%	61%
SCoT	69%	73%	65%
Département	64%	68%	60%
Région	62%	67%	58%

Fiche 10 – Le niveau d'activité



Taux d'emploi des 15-64 ans en 2010, par commune, dans un périmètre élargi

Source : INSEE, RGP, données principales



ETAT DES LIEUX (SUITE)

Un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale

Le territoire du SCoT se situe dans un espace élargi autour des agglomérations de Reims, Châlons-en-Champagne, et Epernay où le taux de chômage est relativement peu élevé :

- sur le SCOT, le taux de chômage (9%) est inférieur à la moyenne départementale (11%) et régionale (13%),
- le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (10%),
- le taux de chômage est généralement bas, excepté sur la CC d'Epernay Pays de Champagne où il s'élève à 12%

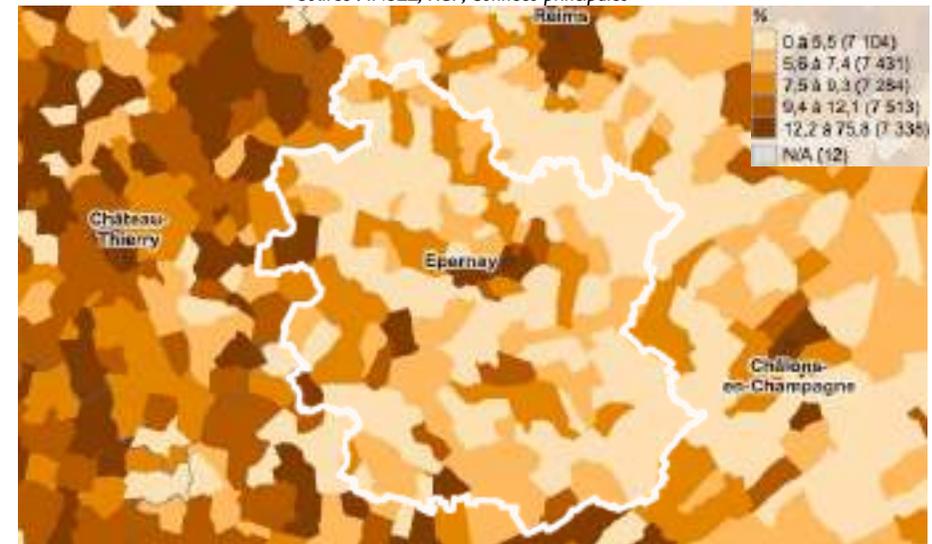
Taux de chômage en 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

Taux de chômage	Taux de chômage 2010	Taux de chômage - hommes	Taux de chômage - femmes
CC Ardre et Châtillonnais	5%	4%	6%
CC de la Brie des Etangs	7%	5%	9%
CC de la Grande Vallée de la Marne	8%	7%	8%
CC de la Région de Vertus	6%	5%	7%
CC des Coteaux de la Marne	9%	7%	11%
CC des Deux Vallées	5%	4%	5%
CC Epernay Pays de Champagne	12%	11%	13%
SCoT	9%	8%	10%
Département	11%	11%	12%
Région	13%	12%	14%

Taux de chômage en 2010, par commune

Source : INSEE, RGP, données principales



Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actif (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi

Nombre d'individus ayant un emploi rapporté au nombre d'individu total dans la classe.

Taux de chômage

Pourcentage des chômeurs dans la population active.

Fiche 10 – Le niveau d'activité

TENDANCES

Une hausse de l'activité ces dix dernières années

- La population active de 15 à 64 ans augmente plus rapidement que la population correspondante (3,3% contre 0,2 %),
- La hausse des actifs est plus importante sur le territoire que dans la région, et pratiquement alignée sur le niveau départemental,
- Le taux d'activité augmente à un niveau comparable à celui de la région (+2,3 points entre 1999 et 2010),
- L'évolution du taux d'activité est positive pour l'ensemble des espaces du territoire, avec des disparités relativement importantes.

Une hausse de l'emploi contrastée selon les espaces du territoire

- La population active occupée augmente plus rapidement que le nombre d'emplois entre 1999 et 2010 (1,8 actifs occupés supplémentaires pour 1 emploi supplémentaire),
- La hausse du taux d'emploi (+2,3 points) est cependant moins prononcée qu'à l'échelle du département (+3,4 points) et de la région (+2,9 points),
- Le taux d'emploi progresse sur l'ensemble des EPCI du territoire, dans des proportions variées,
- Sur les CC Ardre et Châtillonnais et de la Brie des Etangs, la forte progression du taux d'emploi (+4,6 et +5,6 points) traduit une forte attractivité résidentielle à l'égard des personnes possédant un emploi.

Evolution du taux d'activité entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

Taux d'activité	Taux d'activité 2010	Taux d'activité 1999	Différentiel
CC Ardre et Châtillonnais	78,4%	73,9%	4,5
CC de la Brie des Etangs	77,3%	72,7%	4,7
CC de la Grande Vallée de la Marne	75,0%	73,0%	2,0
CC de la Région de Vertus	77,7%	74,4%	3,3
CC des Coteaux de la Marne	77,2%	73,1%	4,1
CC des Deux Vallées	77,9%	74,5%	3,4
CC Epernay Pays de Champagne	73,8%	72,9%	0,9
SCoT	75,5%	73,3%	2,3
Département	71,8%	68,7%	3,1
Région	71,0%	68,8%	2,3

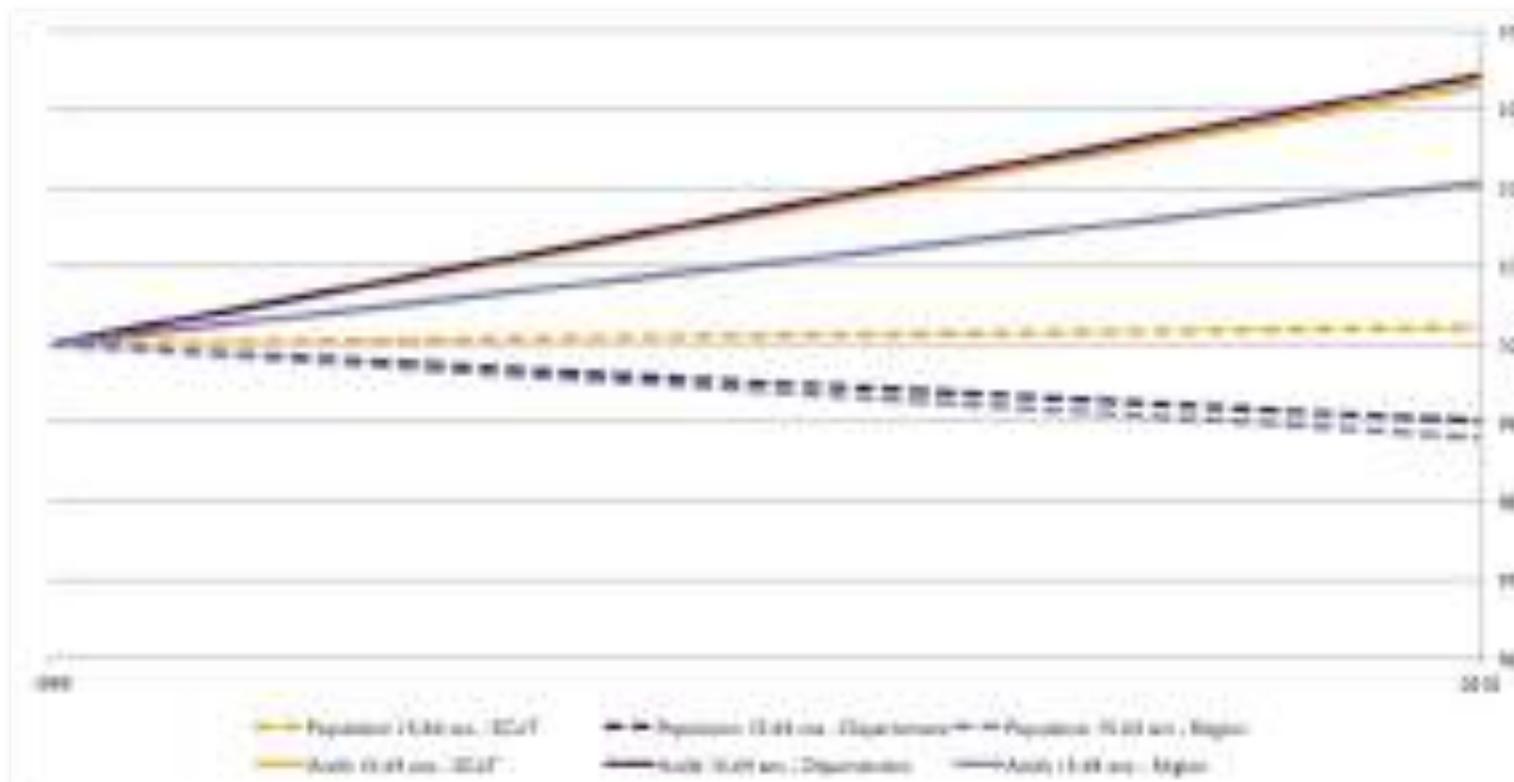
Evolution du taux d'emploi entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

Taux d'emploi	Taux d'emploi 2010	Taux d'emploi 1999	Différentiel
CC Ardre et Châtillonnais	74,4%	69,8%	4,6
CC de la Brie des Etangs	72,0%	66,4%	5,6
CC de la Grande Vallée de la Marne	69,3%	67,5%	1,9
CC de la Région de Vertus	72,9%	70,0%	2,9
CC des Coteaux de la Marne	70,2%	66,8%	3,4
CC des Deux Vallées	74,2%	70,1%	4,0
CC Epernay Pays de Champagne	65,1%	64,1%	1,0
SCoT	68,7%	66,4%	2,3
Département	63,6%	60,2%	3,4
Région	62,1%	59,2%	2,9

Evolution de la population active de 15 à 64 ans entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, données principales



Fiche 10 – Le niveau d'activité

TENDANCES (SUITE)

Une croissance de la population active occupée plus forte que celle de l'emploi à l'échelle du SCOT

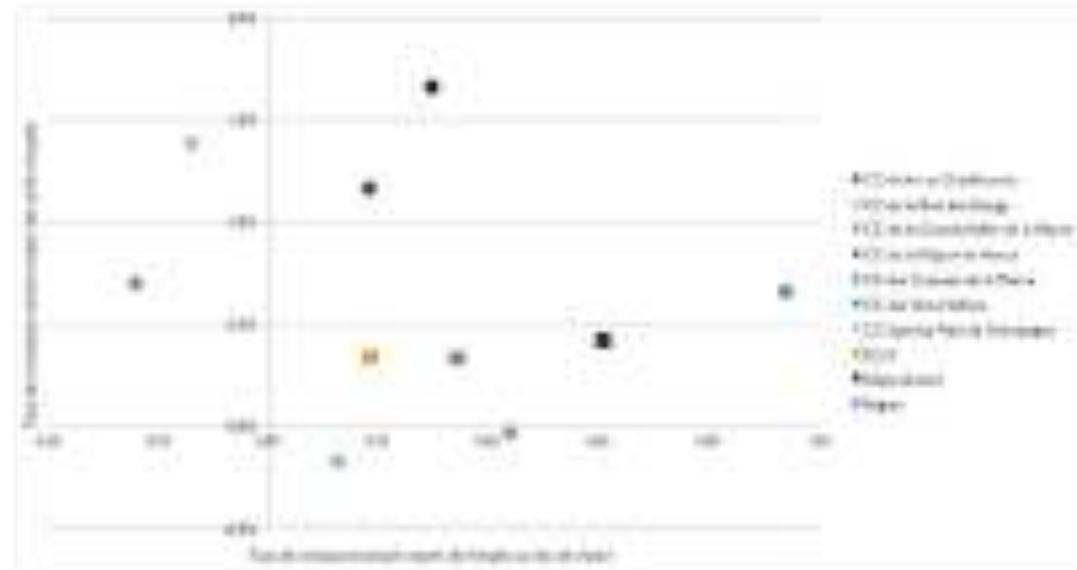
- Avec des rythmes d'évolution plus marqués à l'Ouest (CC des Coteaux de la Marne, Ardre et Châtillonnais, de la Brie des Etangs, de la Région de Vertus), traduisant une forte dynamique résidentielle.
- Tandis qu'à l'Est du territoire l'emploi croît plus vite que la population active occupée.

Un chômage en légère hausse

- +148 chômeurs entre 1999 et 2010, soit une hausse annuelle de +0,35% du nombre de chômeurs sur le territoire.
- De fortes disparités entre les EPCI du territoire, en lien avec les évolutions de la structure de la population, de productivité, de spécialisations sectorielles (cf. interdépendances).

Evolution des actifs occupés de 15 à 64 ans et de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, données principales



Evolution du taux de chômage entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RGP, données principales

Taux de chômage	Taux de chômage 2010	Taux de chômage 1999	Différentiel
CC Ardre et Châtillonnais	5,1%	5,3%	-0,1
CC de la Brie des Etangs	6,9%	8,4%	-1,5
CC de la Grande Vallée de la Marne	7,6%	7,2%	0,4
CC de la Région de Vertus	6,2%	5,4%	0,8
CC des Coteaux de la Marne	9,1%	8,2%	0,9
CC des Deux Vallées	4,8%	5,7%	-0,9
CC Epernay Pays de Champagne	11,7%	11,6%	0,2
SCoT	9,0%	8,9%	0,1
Département	11,4%	12,0%	-0,6
Région	12,6%	13,5%	-0,9

INTERDEPENDANCES

Niveau d'activité et population

- Comparativement à la région, le taux d'activité des 15-24 ans est beaucoup plus important que celui des 55-64 ans, quand la population des 55-64 ans est plus représentée qu'en région. Le vieillissement de la population pose sur le territoire la question de la capacité de renouvellement de la main d'œuvre.
- Le Pays d'Epernay connaît une croissance de la population et de sa population active et en emploi, mais le volume d'emploi augmente moins rapidement que la population active. Cela conduit à un déséquilibre favorable au déplacement domicile-travail depuis le territoire du SCOT vers des territoires extérieurs.

Niveau d'activité et entrepreneuriat

- La propension des individus à créer leur entreprise, donc de l'activité, contribue à générer une offre d'emploi susceptible, pour partie, d'être occupée par les habitants du territoire.

Niveau d'activité et réseaux de transport

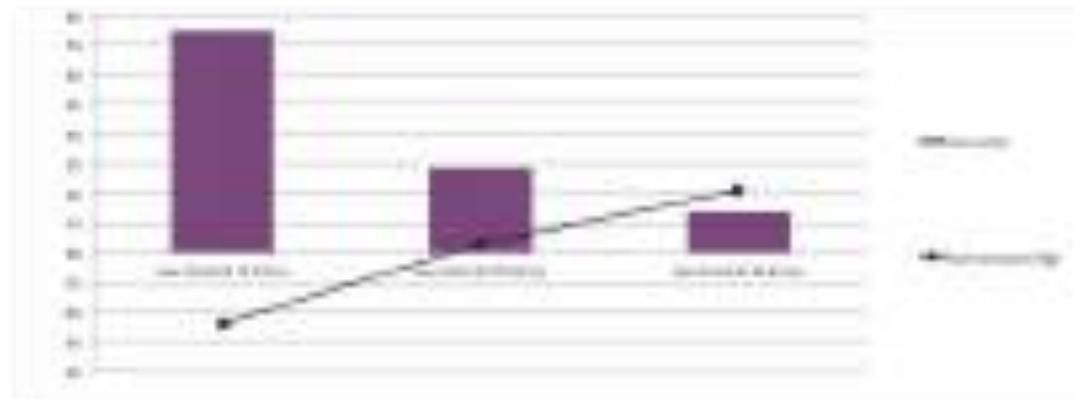
- Les personnes, qu'elles soient actives, en emploi ou chômeuses, ont besoin d'un réseau de transport efficient afin de relier les lieux de vie aux lieux de travail. La qualité des dessertes en termes de temps de parcours, de cadencement des missions de transports publics et de qualité des réseaux a un impact sur la capacité des personnes à construire leur parcours social et professionnel.

Niveau d'activité et besoin des entreprises

- La compétitivité du territoire est à anticiper, en réponse aux besoins des entreprises. Accessibilité, main d'œuvre qualifiée, équipements numériques, gouvernance économique concertée, etc., sont autant de facteurs de compétitivité qui permettent de minimiser les risques de délocalisation, par exemple, voire de choc conjoncturel.

Comparaison de la structure par âge de la population et des actifs, écarts par rapport à la région

Source : INSEE, RGP, données principales



ENJEUX REVELES

Face à une hausse de l'activité soutenue ces dernières années par une arrivée importante d'actifs, quels choix pour...

- maintenir ou freiner cette attractivité ? Cela interpelle la capacité du territoire et notamment de ses « franges » à accueillir et structurer ce développement (logements, services, équipements, etc.)
- entretenir cette dynamique et permettre à la population active de trouver un emploi sur le territoire ? Cela questionne la place accordée à l'économie résidentielle

Fiche 11 – Les composantes sociales de l’emploi

ETAT DES LIEUX

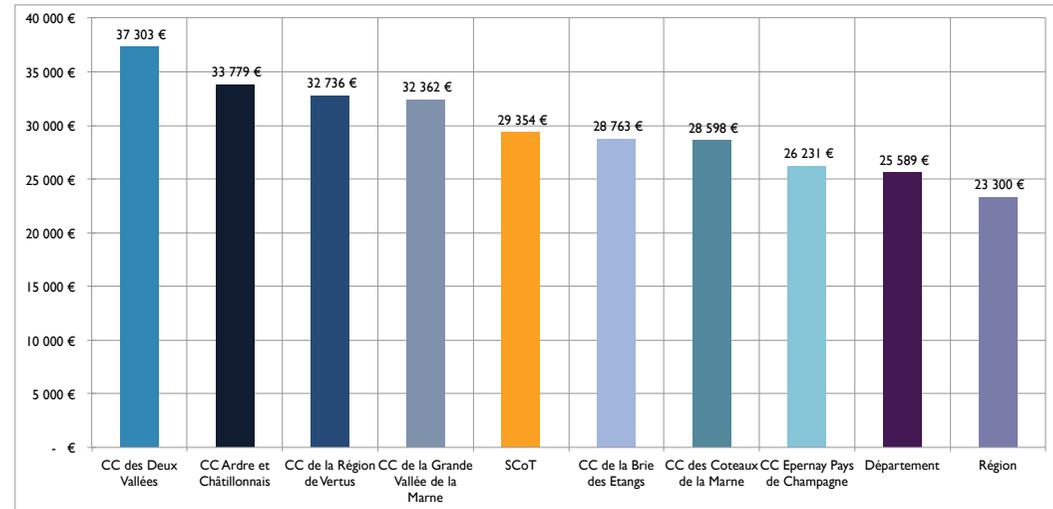
Des revenus fiscaux moyens bien supérieurs à la moyenne

- Une moyenne de 29 354 € en 2011 (23 300€ en Champagne-Ardenne).
- Des disparités importantes au sein du territoire, les revenus étant globalement plus importants au Nord du territoire (CC Ardre et Châtillonnais, CC des Deux Vallées) et à l’Est (CC de la Grande Vallée de la Marne, CC de la Région de Vertus).

Une forte proportion de foyers fiscaux imposables, des disparités confirmant le gradient Nord-Est Sud-Ouest de la richesse

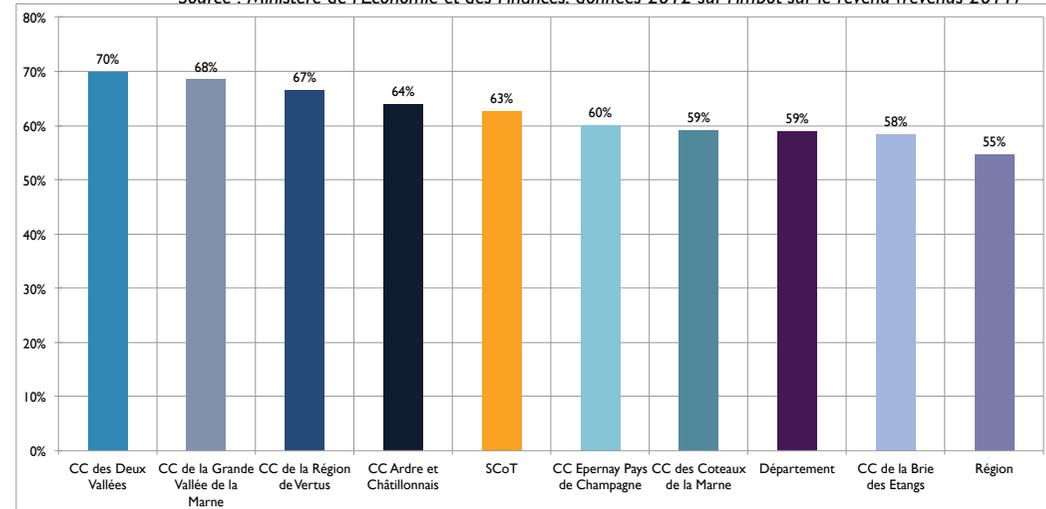
Revenu fiscal moyen par foyer en 2011

Source : Ministère de l’Economie et des Finances, données 2012 sur l’impôt sur le revenu (revenus 2011)



Part des foyers fiscaux imposables en 2011

Source : Ministère de l’Economie et des Finances, données 2012 sur l’impôt sur le revenu (revenus 2011)



Fiche 11 – Les composantes sociales de l'emploi

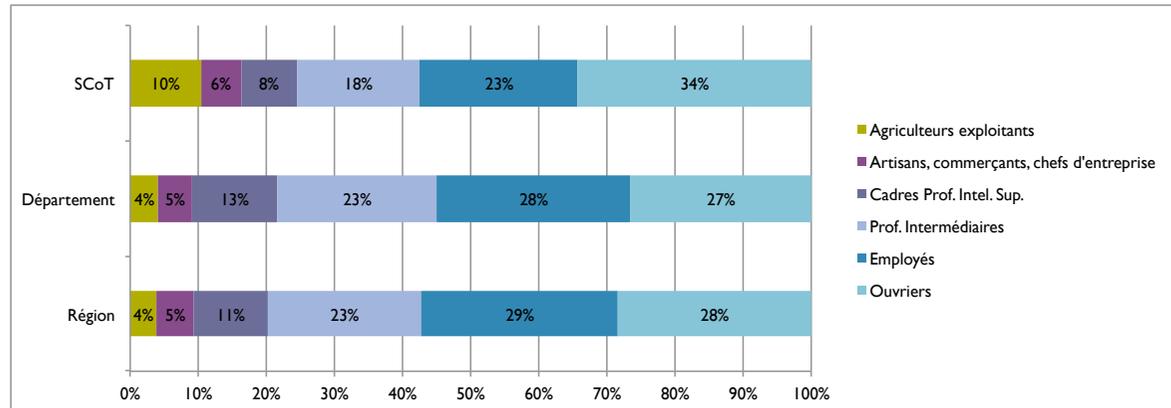
ÉTAT DES LIEUX (SUITE)

Une forte représentation des ouvriers et agriculteurs exploitants, au détriment des CSP supérieures

- Dans un contexte régional où les agriculteurs exploitants ont un poids déjà considérable (4%), le territoire se démarque avec 11% d'agriculteurs exploitants.
- La part des ouvriers est également différenciante (34% contre 27%).
- Le territoire se singularise par une faible part de CSP supérieures (Cadres professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires).

Répartition de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2010

Source : INSEE, RP, données complémentaires



Salaire net horaire moyen en 2010 sur les principales villes du SCOT

Source : INSEE, DADS 2010, fichiers salariés au lieu de résidence

Principales communes du SCOT	salaire net horaire moyen en 2010 (€)	Salaire net hor moy cadres en 2010 (€)	Salaire net hor moyen prof inter en 2010 (€)	Salaire net hor moyen employés en 2010 (€)	Salaire net hor moyen ouvriers qualifiés en 2010 (€)	Salaire net hor moyen ouvriers non qualifiés en 2010 (€)
Ay	11,90	20,50	13,60	9,40	11,30	10,90
Dormans	11,20	21,40	13,60	8,60	10,20	8,80
Epernay	12,10	22,30	13,80	9,50	10,80	9,30
Vertus	11,30	21,10	13,60	9,30	10,80	10,40
Département	12,50	21,60	14,10	9,50	10,70	9,30
Région	12,00	21,40	14,00	9,30	10,60	9,20

Des salaires légèrement inférieurs aux territoires de référence

Fiche 11 – Les composantes sociales de l'emploi

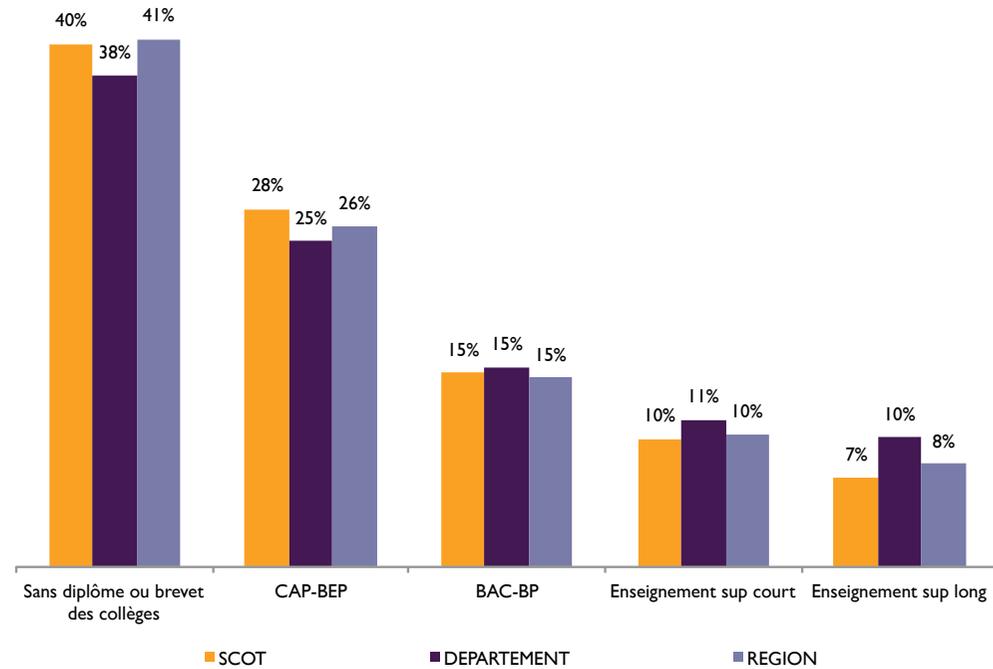
ETAT DES LIEUX (SUITE)

Un niveau de qualification moins élevé qu'ailleurs

- Une proportion de non diplômés élevée.
- Des personnes diplômées du supérieur moins présentes qu'ailleurs.

Niveau d'études de la population âgée de 15 ou plus (hors personnes scolarisées)

Source : INSEE, RP 2010



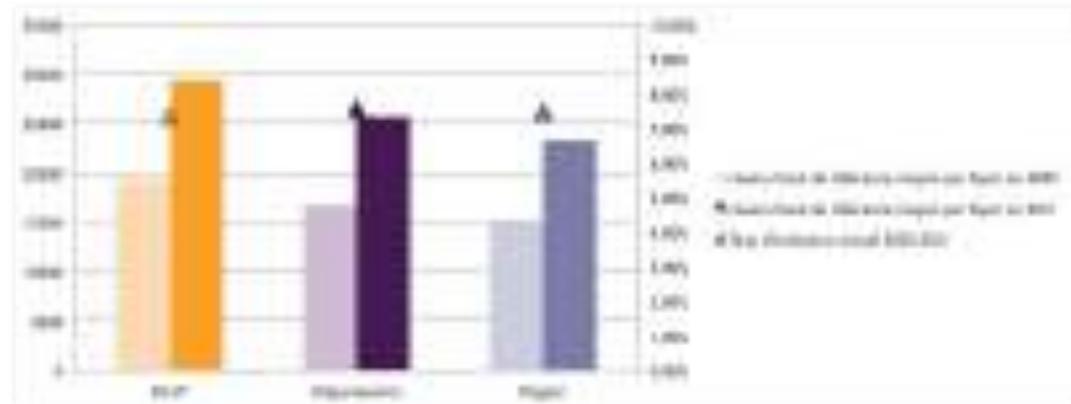
Fiche 11 – Les composantes sociales de l’emploi

TENDANCES

Des revenus fiscaux moyens qui évoluent globalement au même rythme que sur les territoires de comparaison

Evolution du revenu fiscal moyen par foyer entre 2003 et 2011

Source : Ministère de l'Economie et des Finances, données 2012 et 2004 sur l'impôt sur le revenu (revenus 2011 et 2003)

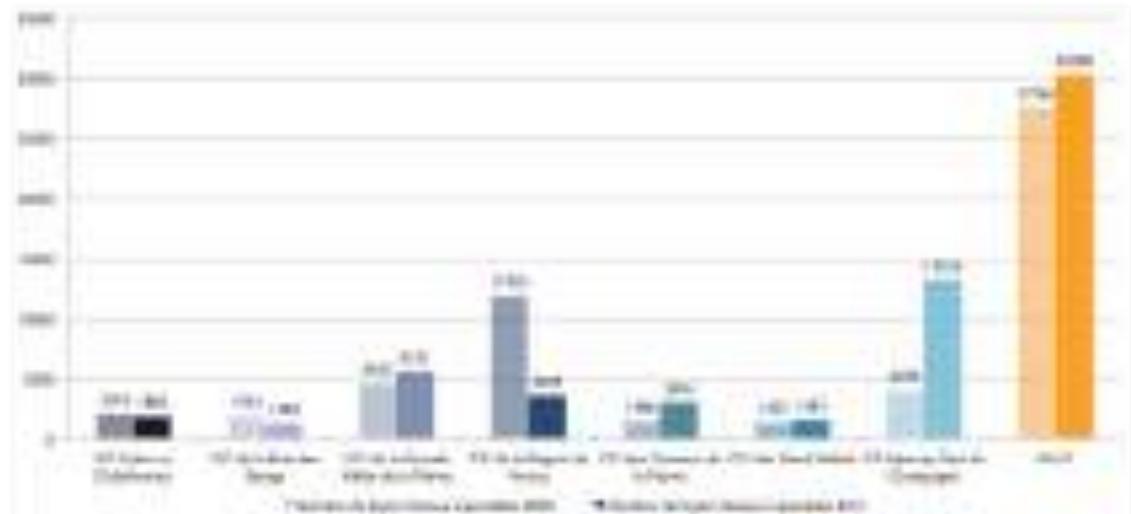


Des tendances traduisant des dynamiques contrastées entre les espaces du territoire

- Sur les CC de la Grande Vallée de la Marne et des Deux Vallées, l'importante progression du revenu fiscal (cf. page suivante) couplée à une hausse de la part des foyers imposables traduit une dynamique d'arrivée de personnes aux revenus importants.
- Sur la CC d'Epernay Pays de Champagne, l'explosion de la proportion de foyers imposables mais la hausse modérée du revenu fiscal moyen sont le signe d'une dynamique d'accueil de classes moyennes avec une légère montée en gamme.
- Sur la CC de la région de Vertus, le schéma inverse traduit un équilibre inverse autour de l'accueil de classes moyennes.

Evolution du nombre de foyers imposables par EPCI entre 2003 et 2011

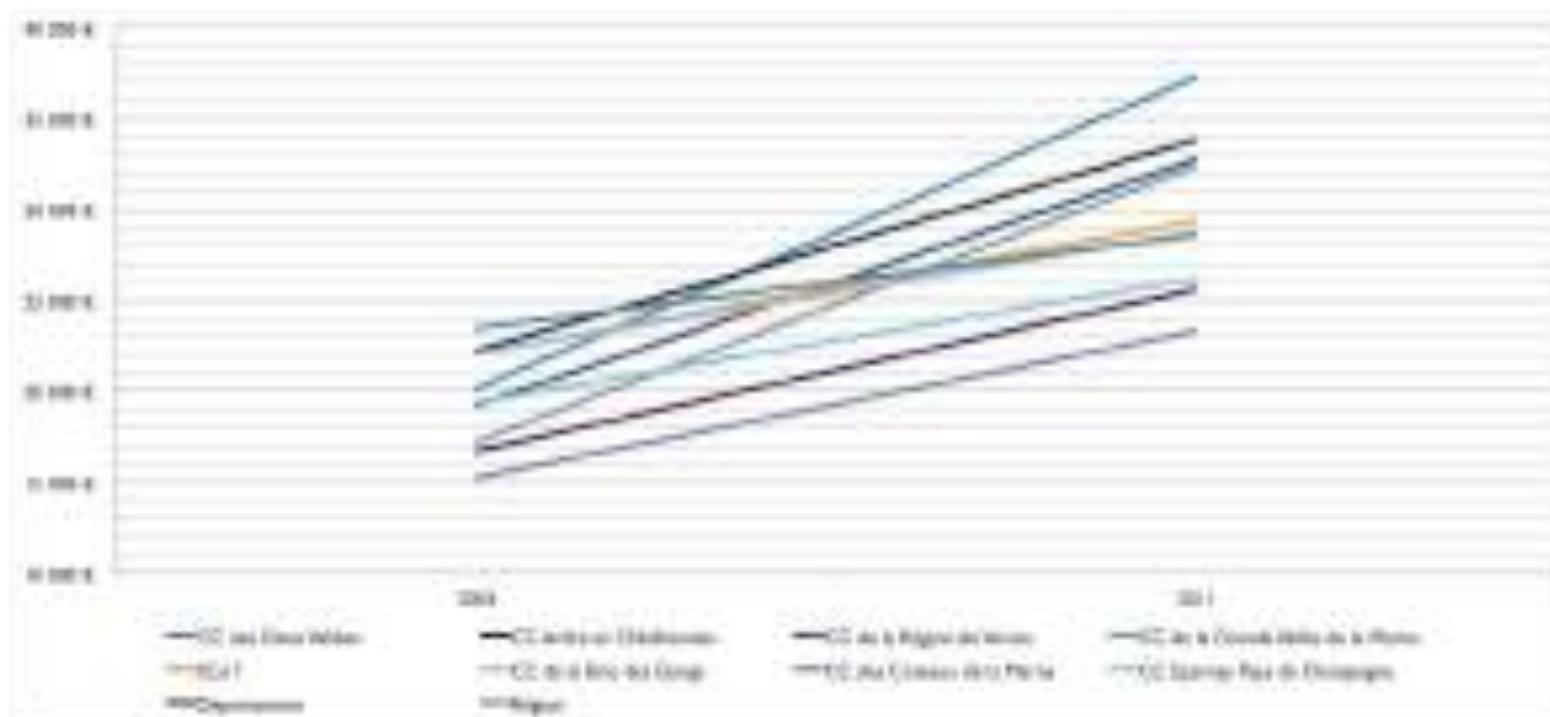
Source : Ministère de l'Economie et des Finances, données 2012 et 2004 sur l'impôt sur le revenu (revenus 2011 et 2003)



Fiche 11 - Les composantes sociales de l'emploi

Évolution du revenu fiscal moyen par foyer entre 2003 et 2010, par EPCI

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, données 2012 et 2004 sur l'impôt sur le revenu (revenus 2011 et 2003)



Fiche 11 – Les composantes sociales de l’emploi

TENDANCES (SUITE)

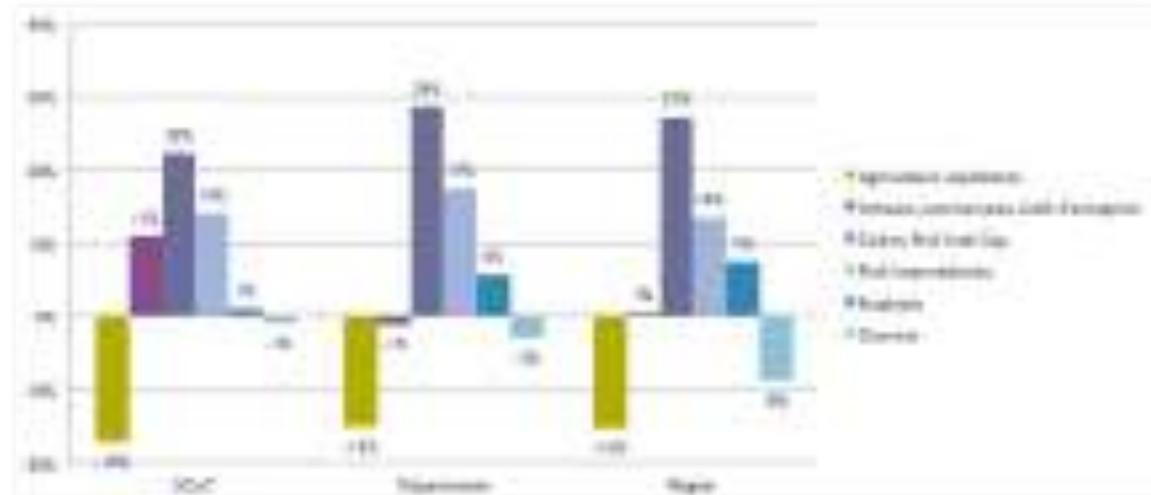
Une progression des classes sociales aisées, face à une contraction des statuts sociaux liés aux emplois industriels

- Une progression marquée des artisans, commerçants et chefs d’entreprise, professions intermédiaires et professions supérieures.
- Un maintien des ouvriers et employés, à rapprocher de la résistance et du dynamisme des filières agricoles et agro-alimentaires.
- Une chute de la proportion d’agriculteurs exploitants.

Des salaires en hausse

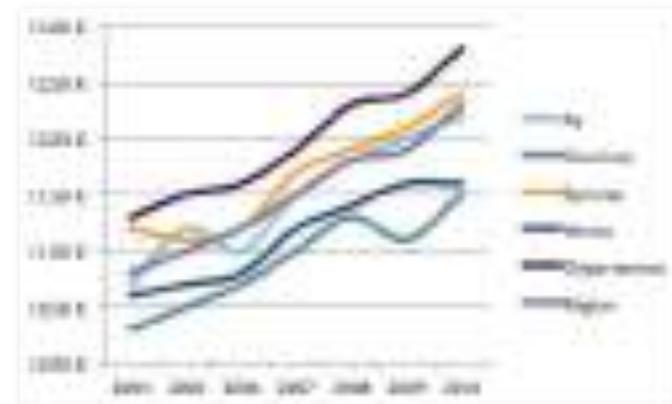
Évolution des emplois par catégorie socio-professionnelle entre 1999 et 2010

Source : INSEE, RP, données complémentaires



Évolution du salaire horaire moyen entre 2004 et 2010

Source : INSEE, RP, données complémentaires



Fiche 11 – Les composantes sociales de l’emploi

TENDANCES (SUITE)

Une hausse du niveau d’études, marquée par une évolution importante des niveaux de formation BAC – BAC PRO

- La part des personnes titulaires du BAC ou BAC PRO a progressé de manière plus marquée que pour la région et le département
- La part des diplômés de l’enseignement supérieur long affiche une progression plus faible que celle des échelles de comparaison

Évolution du niveau d’études de la population âgée de 15 ou plus (hors personnes scolarisées) entre 1999 et 2010, en points de pourcentage

Source : INSEE, RP 2010

Territoire	Sans diplôme ou brevet des collèges	CAP-BEP	BAC-BP	Enseignement sup court	Enseignement sup long
SCOT	- 10,6	+ 0,4	+ 4,4	+ 3,4	+ 2,4
Département	- 10,1	- 0,6	+ 4,1	+ 3,4	+ 3,3
Région	- 10,4	+ 0,4	+ 4,1	+ 3,3	+ 2,6

Fiche 11 – Les composantes sociales de l'emploi

INTERDEPENDANCES

Composantes sociales de l'emploi et irrigation économique

- Le nombre de foyers fiscaux imposables et la proportion de catégories socio-professionnelles ayant une force redistributive réelle conditionnent l'irrigation économique sur l'ensemble du territoire.
- Leur présence assure un effet direct sur l'emploi – services à la personne, notamment, et services aux entreprises.

Composantes sociales de l'emploi et économie générale du territoire

- Le repli des catégories socio-professionnelles (CSP) traditionnelles – agriculteurs exploitants, et ouvriers dans une moindre mesure – et la part plus importante de cadres, professions intermédiaires et chefs d'entreprises traduit la montée en gamme de l'économie viticole et sa structuration verticale (cluster vertical autour du champagne)

Composantes sociales de l'emploi et attractivité du territoire

- Le niveau et la qualité de services offerts par le territoire modèlent son attractivité globale.
- La relative mixité qui se constitue sur le territoire implique une réponse adaptée à la pluralité des besoins spécifiques aux caractéristiques sociologiques des catégories socio-professionnelles et au besoin de renouvellement des générations du territoire.

Indicateurs sociaux et niveaux de qualification

- Un des facteurs de compétitivité d'un territoire réside dans la qualification de sa main d'œuvre. Par ailleurs, le niveau de qualification détermine le niveau salarial des personnes, donc leurs capacités de consommation au sein du territoire. Une progression du nombre de diplômés a donc un impact positif sur le développement du territoire.
- La part plus faible de diplômés de l'enseignement supérieur peut s'expliquer par le tissu économique mais aussi une problématique d'attractivité résidentielle pour cette catégorie.

ENJEUX REVELES

Un enjeu d'attractivité

- comment favoriser l'irrigation économique de l'ensemble du territoire par la présence et l'arrivée de CSP supérieures ?

Un enjeu d'équilibre

- comment maintenir les forces productives qui font la spécificité du territoire tout en accompagnant et entretenant sa montée en gamme ?
- comment assurer la durabilité sociale de cet équilibre économique ? (mixité et cohésion sociale, solidarité, ... ?)

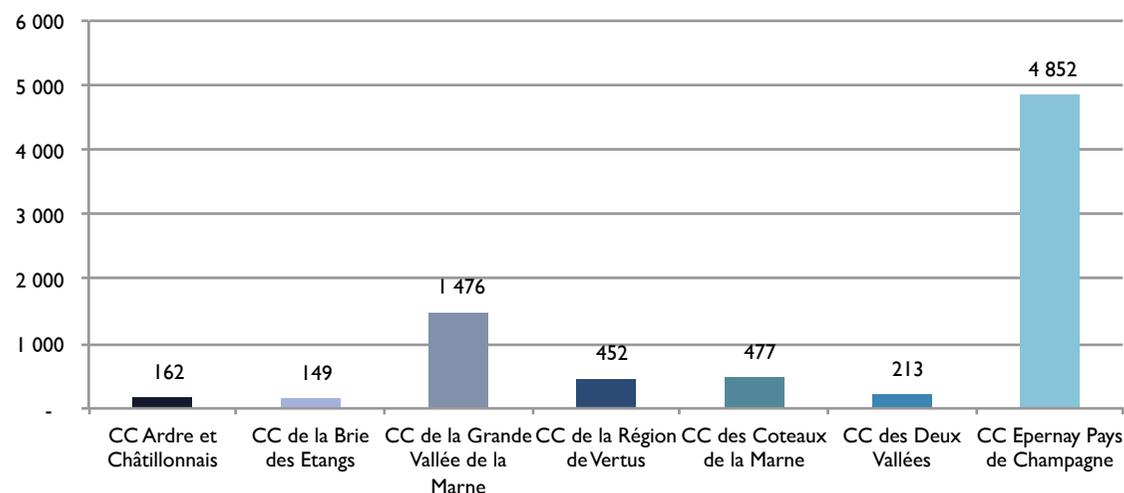
ETAT DES LIEUX

- 7 781 emplois liés à l'industrie représentant près de 20 % des emplois totaux conférant une réalité industrielle au territoire du SCOT.
- 40 % des emplois industriels sont concentrés dans l'agro-alimentaire, soit 3 099 unités dont près de 87 % travaillent dans la fabrication de vins effervescentes et la vinification.

BZ : Industries extractives,
 CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac,
 CB : Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure,
 CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
 CD : Cokéfaction et raffinage,
 CE : Industrie pharmaceutique,
 CF : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques,
 CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements,
 CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,
 CJ : Fabrication d'équipements électriques,
 CK : Fabrication de machines et équipements,
 CL : Fabrication de matériels de transport,
 CM : Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements,
 DZ : Production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné,
 EZ : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.

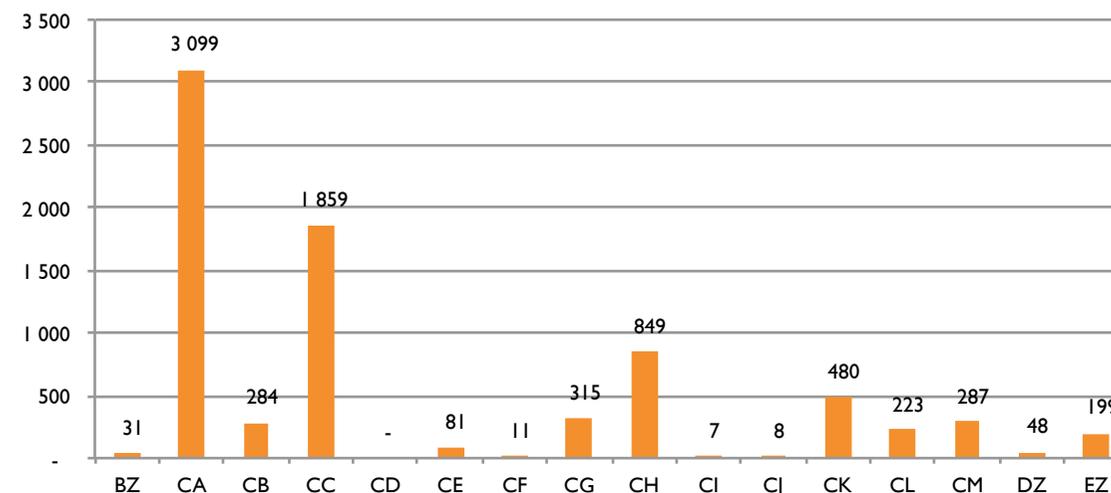
Emplois industriels en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Emplois industriels par secteur d'activité en 2010 en NA 38

Source : INSEE, EGP, 2013



Fiche 12 – L'industrie

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- L'industrie agro-alimentaire, le travail du bois et les industries du papier et imprimerie (64 % des emplois industriels du SCOT) sont les secteurs les mieux représentés sur le territoire comparativement à la composition de l'emploi industriel régional.

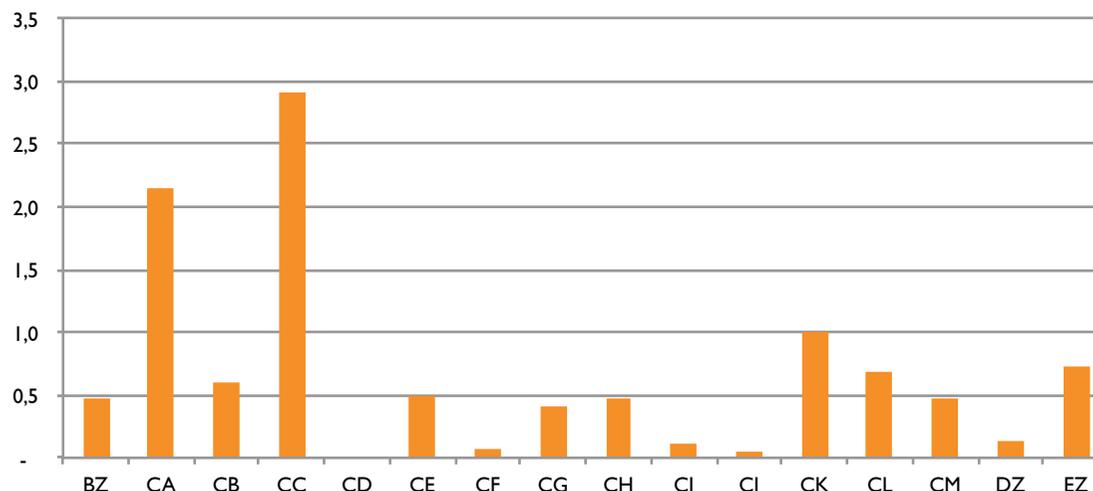
Indice de spécialisation

Un territoire est considéré comme spécialisé dans un secteur donné si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'ailleurs, e, l'occurrence, la région.

Lorsque l'indice est supérieur à 1, le SCOT est jugé spécialisé dans le secteur visé.

Indice de spécialisation industrielle sur le périmètre de SCOT en 2010 par activités en NA 38

Source : INSEE, RGP, 2013



Indice de concentration de l'emploi industriel

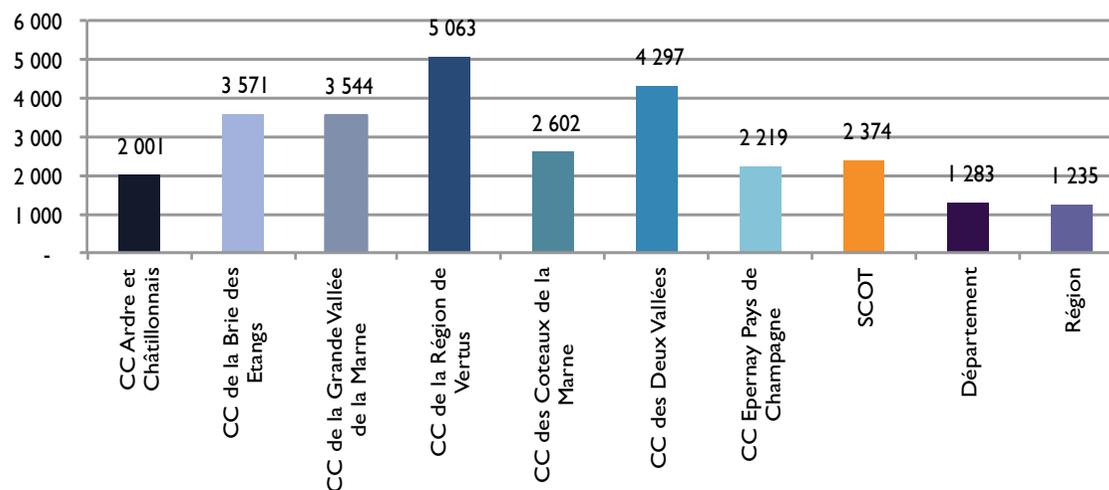
Source : INSEE, RGP, 2013

- Des emplois industriels globalement très concentrés dus à une spécialisation extrême sur l'industrie du champagne; filière positionnée sur un marché du luxe porteur de croissance de long terme.

Indice de concentration

Indice mesurant la concentration de l'emploi d'un territoire. Plus l'indice est élevé, plus le tissu de l'emploi est vulnérable s'il opère sur des marchés en déclin, à contrario, il est renforcé s'il se positionne sur des marchés en croissance générant un réel avantage concurrentiel pour le territoire.

Statistiquement, un indicateur supérieur à 1 800 points révèle un tissu économique très concentré.



Fiche 12 – L'industrie

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Les établissements de 50 salariés pèsent pour 4,5 % du total présent sur le territoire et accueillent près des deux tiers des (67 %) des emplois industriels ; les micro-entreprises (moins de 10 salariés) regroupent près de 33 % du volume du tissu industriel du SCOT pour 11 % des emplois.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

- 558 entreprises industrielles, soient 14 % de l'ensemble des entreprises industrielles du SCOT, mais des créations limitées.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome.

Le taux de création d'entreprises désigne le rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises sur une même année.

Établissements industriels en 2011

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	0 salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Ardre et Châtillonnais	29	14	2	-	-	45
CC de la Brie des Etangs	23	5	-	3	-	31
CC de la Grande Vallée de la Marne	52	40	5	8	8	113
CC de la Région de Vertus	71	28	3	4	1	107
CC des Coteaux de la Marne	36	33	4	3	2	78
CC des Deux Vallées	28	14	4	-	1	47
CC Epernay Pays de Champagne	119	99	31	13	20	282
SCOT	358	233	49	31	32	703
Département	1 579	932	178	133	159	2 981
Région	3 947	2 405	534	389	375	7 650

Les entreprises industrielles et les créations d'entreprises en 2012

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	Entreprises industrielles	Création d'entreprises industrielles	Taux de création d'entreprises
CC Ardre et Châtillonnais	38	2	5,3%
CC de la Brie des Etangs	24	2	8,3%
CC de la Grande Vallée de la Marne	94	3	3,2%
CC de la Région de Vertus	66	5	7,6%
CC des Coteaux de la Marne	67	3	4,5%
CC des Deux Vallées	40	3	7,5%
CC Epernay Pays de Champagne	216	14	6,5%
SCOT	545	32	5,9%
Département	2 126	175	8,2%
Région	5 451	458	8,4%

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Des unités de production de grandes tailles qui reflètent un écosystème économique, en grande partie, gravitant autour de l'industrie du champagne et du papier-carton.

Entreprises industrielles d'au moins 100 personnes en 2010

Source : CCI Marne

Signalétique	Activité	Lieu	Effectifs
MHCS	Fabrication de vins effervescents	Epernay	1 015
Société Pastural & Cie	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Epernay	270
Smurfit Kappa France	Fabrication de carton ondulé	Epernay	201
Smurfit Kappa Bag In Box	Fabrication de cartonnages	Epernay	193
Entreprise Cordier	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Magenta	180
Virax	Fabrication d'autres outillages	Epernay	180
Vranken-Pommery Production	Fabrication de vins effervescents	Tours-sur-Marne	172
Champagne Laurent-Perrier	Fabrication de vins effervescents	Tours-sur-Marne	171
Chantelle	Fabrication de vêtements de dessous	Epernay	170
Tecnomat Technologies	Fabrication de machines agricoles et forestières	Epernay	160
Saint Gobain Emballage	Fabrication de verre creux	Oiry	147
Legras Industries	Fabrication de carrosseries et remorques	Epernay	135
AMCOR Flexibles Capsules France	Fabrication d'emballages métalliques légers	Mareuil-sur-Ay	130
Smurfit Kappa France	Fabrication de carton ondulé	Tours-sur-Marne	130
SAS Champagne Duval Leroy	Fabrication de vins effervescents	Vertus	120
Imprimerie Billet	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	Damary	101
Champagne Bollinger	Fabrication de vins effervescents	Ay	100

Fiche 12 – L'industrie

TENDANCES

- Un repli de l'emploi industriel quasiment général sur le périmètre du SCOT sur une période où crise et atonie des marchés nationaux et européens se sont succédées ; mais une baisse moins marquée qu'à l'échelle de la Marne ou de la Champagne-Ardenne (- 11 % contre respectivement - 13,5 et - 12,5 % entre 2008 et 2012).
- L'industrie agro-alimentaire résiste, mais l'industrie du bois et dans une moindre mesure la métallurgie ont enregistré de nets replis de l'emploi salarié.

BZ : Industries extractives,
 CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac,
 CB : Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure,
 CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
 CD : Cokéfaction et raffinage,
 CE : Industrie pharmaceutique,
 CF : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques,
 CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements,
 CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,
 CJ : Fabrication d'équipements électriques,
 CK : Fabrication de machines et équipements,
 CL : Fabrication de matériels de transport,
 CM : Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements,
 DZ : Production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné,
 EZ : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.

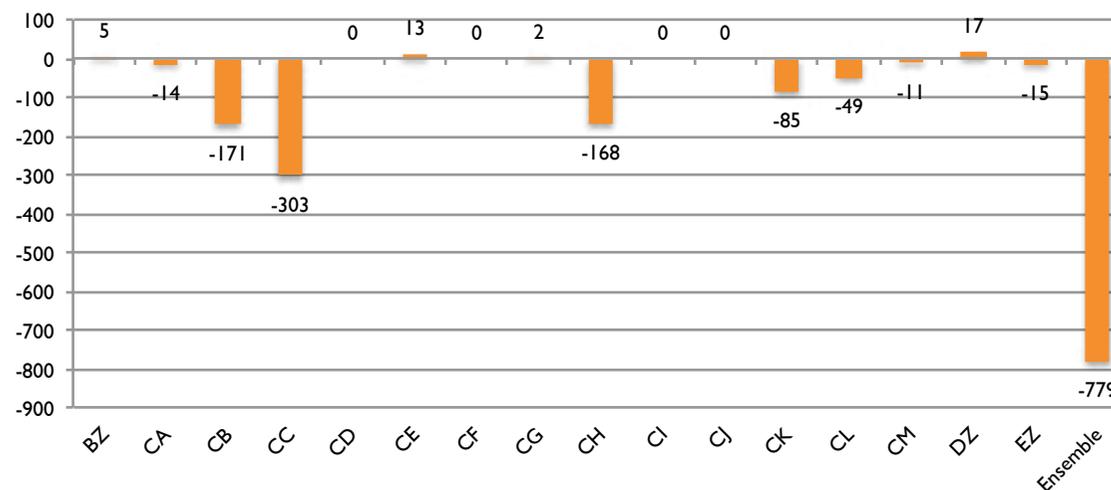
Évolution des emplois salariés industriels

Source : ACOSS

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	61	62	72	62	65
CC de la Brie des Etangs	107	98	91	92	86
CC de la Grande Vallée de la Marne	1 484	1 434	1 284	1 209	1 232
CC de la Région de Vertus	227	214	210	220	226
CC des Coteaux de la Marne	478	403	372	372	328
CC des Deux Vallées	155	161	161	181	162
CC Epernay Pays de Champagne	4 444	4 258	4 104	4 125	4 078
SCOT	6 956	6 630	6 294	6 261	6 177
Département	33 235	30 814	29 935	29 227	28 743
Région	90 680	84 910	82 246	81 201	79 320

Evolution des emplois salariés industriels entre 2008-2012 à l'échelle du SCOT par activités en NA 38

Source : ACOSS



TENDANCES (SUITE)

- Une baisse du nombre d'entreprises industrielles à l'échelle du SCOT, sur fond d'un effet d'éviction des secteurs qui ne seraient pas en relation avec la spécialisation industrielle du territoire.

Évolution du nombre des entreprises industrielles entre 2011-2012

Source : CLAP, 2013

Territoire	2011	2012	Solde 2012-2011
CC Ardre et Châtillonnais	38	38	0
CC de la Brie des Etangs	23	24	1
CC de la Grande Vallée de la Marne	95	94	-1
CC de la Région de Vertus	67	66	-1
CC des Coteaux de la Marne	69	67	-2
CC des Deux Vallées	43	40	-3
CC Epernay Pays de Champagne	223	216	-7
SCOTER	558	545	-13
Département	2 112	2 126	14
Région	5 317	5 451	134

- Une capacité de renouvellement tenue par rapport aux territoires de comparaison du fait d'un tissu industriel concentré sur quelques secteurs emblématiques du territoire et dont les droits d'entrée s'avèrent élevés.

Démographie des entreprises industrielles entre 2011-2012

Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	Création d'entreprises industrielles		Taux de création d'entreprises	
	2011	2012	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	1	2	2,6%	5,3%
CC de la Brie des Etangs	2	2	8,7%	8,3%
CC de la Grande Vallée de la Marne	4	3	4,2%	3,2%
CC de la Région de Vertus	1	5	1,5%	7,6%
CC des Coteaux de la Marne	3	3	4,3%	4,5%
CC des Deux Vallées	3	3	7,0%	7,5%
CC Epernay Pays de Champagne	8	14	3,6%	6,5%
SCOTER	22	32	3,9%	5,9%
Département	199	175	9,4%	8,2%
Région	445	458	8,4%	8,4%

INTERDEPENDANCES

L'industrie et le renouvellement des compétences

- Le vieillissement des actifs est palpable. Ce phénomène appelle un besoin de renouvellement de la main d'œuvre et de leur qualification.

Du reste, la spécialisation industrielle sur le champagne, produit oeuvrant sur le segment du luxe, appelle une acquisition sensible et longue des compétences.

L'industrie et la recherche

- La recherche est l'un des moteurs de croissance et de développement des entreprises, donc du territoire.

L'industrie du champagne se mobilise sur cette approche afin de gagner en montée de gamme.

L'industrie et la diversification sectorielle

- Une forte spécialisation, comme sur l'industrie du champagne, permet au territoire d'être identifié sur une échelle mondiale et de concentrer recherche, savoir-faire, capitaux et sous-traitants.

Néanmoins, une forte spécialisation peut tarir les ambitions entrepreneuriales alors même que la diversité des activités existent et peuvent même être complémentaires.

Une diversification sectorielle permet une mixité des compétences, et apporte une sécurisation du tissu économique en cas de retournement d'un cycle économique.

L'industrie et la logistique

- La capacité de projections rapides sur les marchés est fonction de la proximité d'infrastructures de transports. Aussi, leur présence donne un avantage compétitif au territoire et à ses entreprises.

La concurrence nationale et internationale implique de rendre opérantes les relations à une chaîne logistique puissante et efficace à l'intersection des marchés franciliens et d'Europe du Nord, notamment.

L'industrie et le foncier économique

- L'offre de foncier économique rend attractif un territoire et donne aussi la capacité aux entreprises de poursuivre leur activité en fonction de leur parcours « résidentiel ».

Cette offre immobilière est à rechercher auprès de pépinières, ateliers relais, etc., qui donne la capacité à un tissu industriel nouveau d'émerger sur le territoire pour qu'elle puisse prendre le relais des activités en repli.

L'industrie et le très haut débit

- Le numérique revêt une importance fondamentale dans une période de développement intense des communications et de échanges portant sur l'innovation, la connaissance des marchés, les pratiques concurrentielles, etc.

Aussi, le développement des entreprises déjà présentes, la diversification sectorielle et l'équilibre de développement territorial passe par une offre en très haut débit généralisée sur le territoire.

L'industrie et le développement des services

- Le développement des entreprises industrielles est concomitante à l'offre de services venant en appui de la production (ingénierie juridique, conseil, ressources humaines, etc.), mais aussi celle à destination de leurs salariés.

Cette double entrée en matière de services, qui se construit pour l'heure sur le territoire, donne un avantage compétitif capable d'œuvrer au maintien de l'identité industrielle du territoire du SCOT.

GOUVERNANCE

Stratégie régionale Champagne-Ardenne, quels développements pour l'avenir ?

- Émergence de deux chantiers sectoriels, dont un axe visant à diversifier l'économie de proximité en développant l'offre d'activités tertiaires à la personne et aux entreprises.

Politiques régionales d'aides et de soutien au développement, à l'implantation et à la création des entreprises

- Les programmes ENVOL, Contrat Jeune Entreprise, Start UP, Economie sociale et solidaire, octroi de prêts d'honneur, Contrat de développement pour l'emploi.

Stratégie régionale de l'innovation

- L'objectif est d'amplifier le développement des filières agro-ressources et matériaux au travers de la mobilisation des acteurs de l'innovation, qu'ils soient publics ou privés.

CARINNA, Agence régionale pour la Recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne

- Ses missions se fondent sur trois axes : l'ingénierie de projet, l'aide au transfert technologique et à la valorisation, et à l'appui au développement de l'innovation dans les entreprises.

Le pôle de compétitivité IAR (Industries et Agro-ressources)

- Pôle rassemblant les acteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie autour d'un axe commune : les valorisations non alimentaires du végétal.

Le pôle de compétitivité MATERIALIA

- Il articule sa stratégie dans la recherche sur les matériaux et les procédés visant les marchés de l'énergie, de l'aéronautique, de l'automobile et du médical.

L'aéroport Paris-Vatry

- Plateforme aéroportuaire multimodal combinant les moyens de transports aérien, routier et ferré, ouverte 7j/7 et 24h/24.

Marne 2020

- Stratégie départementale dont l'ambition est de permettre à la Marne de bénéficier du potentiel du bassin francilien tout en renfonçant ses racines historiques, géographiques et culturelles.

Les chambres consulaires

- Elles offrent leurs appuis et conseils en matière de création, reprise, cession, développement des entreprises, veille informationnelle et sectorielle, soutien aux réseaux d'entreprises, tout en menant une politique de formations initiale et continue en faveur des jeunes et salariés.

Ancien SCOT

- Le PADD du précédent SCOT de 2005 établit au rang des priorités la diversification du secteur industriel.

Fiche 13 – Les services

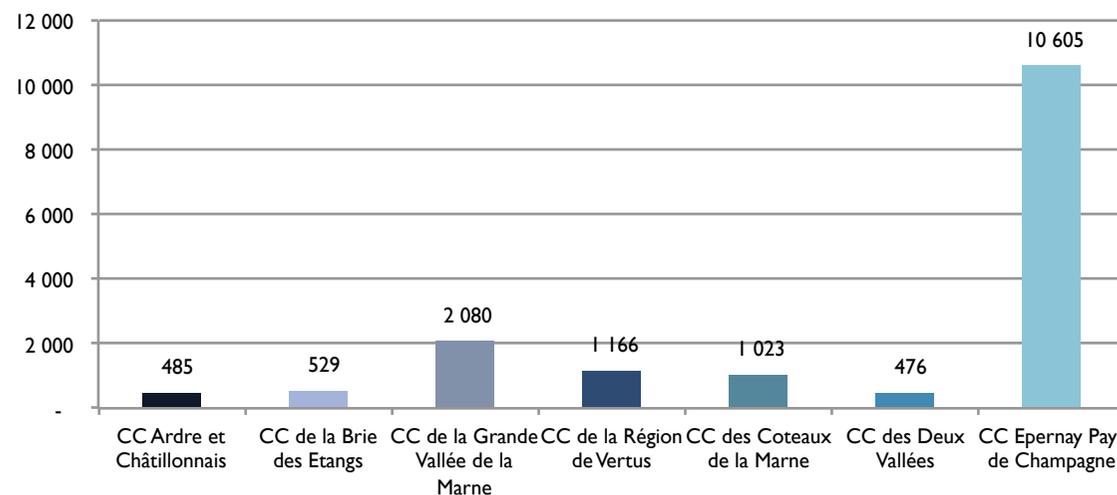
ETAT DES LIEUX

- 16 363 emplois liés aux services représentant près de 42 % des emplois totaux qui mettent en avant le rôle de la CC Epernay Pays de Champagne comme pôle de services.
- Une part des services consacrée aux personnes très importante : près de 70 % du volume total des emplois de ce secteur

*HZ : Transports et entreposage,
 IZ : Hébergement et restauration,
 JA : Édition, audiovisuel et diffusion,
 JB : Télécommunications,
 JC : Activités informatiques et services d'information,
 KZ : Activités financières et d'assurance,
 LZ : Activités financières,
 MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
 MB : Recherche-développement scientifique,
 MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
 NZ : Activités de services administratifs et de soutien,
 OZ : Administration publique,
 PZ : Enseignement,
 QA : Activités pour la santé humaine,
 QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
 RZ : Arts, spectacles et activités récréatives,
 SZ : Autres activités de services,
 TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,
 UZ : Activités extraterritoriales.*

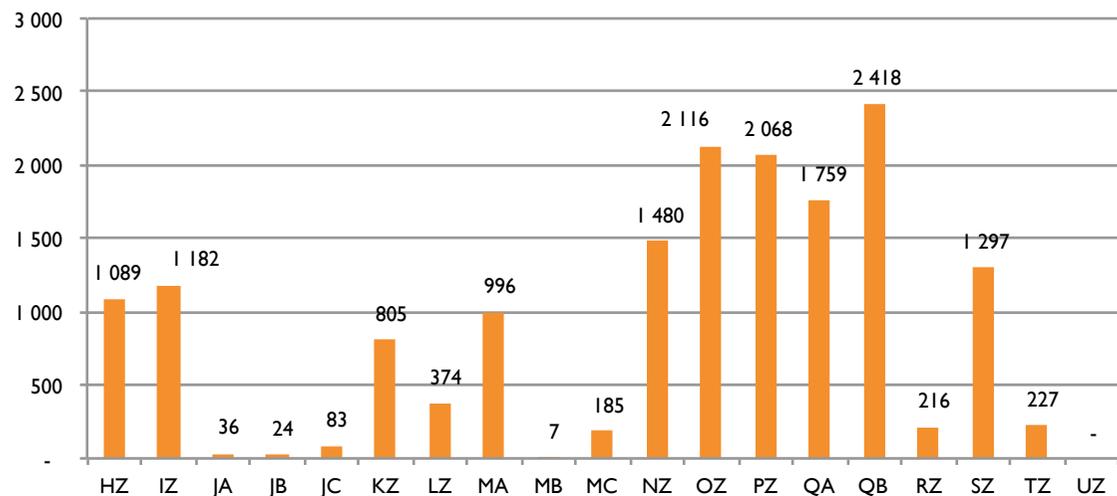
Emplois des services en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Emplois des services par secteur d'activité en 2010 en NA 38 sur le périmètre du SCOT

Source : INSEE, EGP, 2013



ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Une réelle diversité de services, à la personne et aux entreprises, qui rend compte d'un territoire tourné vers la satisfaction des besoins de ses ressortissants.

Indice de spécialisation

Un territoire est considéré comme spécialisé dans un secteur donné si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'ailleurs, en l'occurrence, la région.

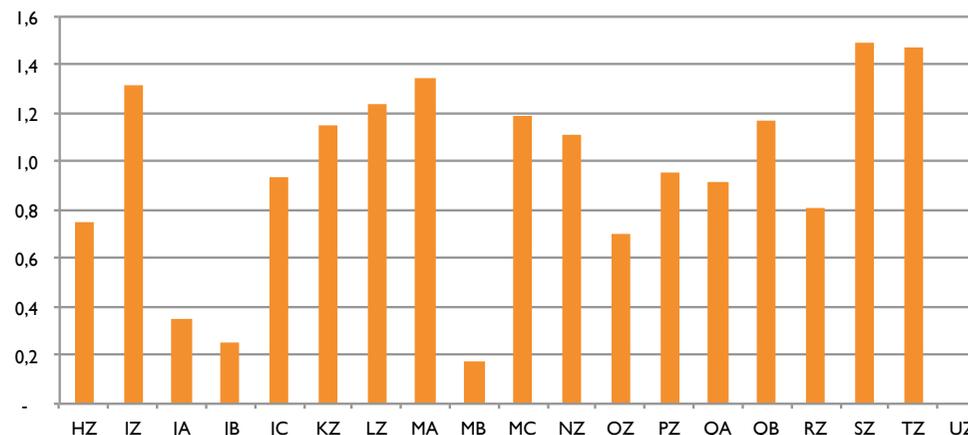
Lorsque l'indice est supérieur à 1, le SCOT est jugé spécialisé dans le secteur visé.

- Les établissements sans salariés pèsent près de 71 % du volume des établissements des services au sein du SCOT, tandis que ceux de 1-9 salariés emploient près de 41 % des salariés y travaillant ; ce tissu est marqué par des entités à la fois réactives et vulnérables aux évolutions de la demande.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Indice de spécialisation des services sur le périmètre de SCOT en 2010 par activités en NA 38

Source : INSEE, RGP, 2013



Établissements de services en 2011

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	0 salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Ardre et Châtillonnais	126	29	1	1	-	157
CC de la Brie des Etangs	111	25	4	2	-	142
CC de la Grande Vallée de la Marne	324	92	12	1	1	430
CC de la Région de Vertus	234	65	5	4	-	308
CC des Coteaux de la Marne	185	64	4	3	-	256
CC des Deux Vallées	141	30	4	-	-	175
CC Epernay Pays de Champagne	845	396	43	18	12	1 314
SCOT	1 966	701	73	29	13	2 782
Département	11 485	4 697	528	365	176	17 251
Région	25 236	10 602	1 090	647	310	37 885

Fiche 13 – Les services

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- 1 634 entreprises dans les services qui se concentrent pour 46 % sur la CC Epernay Pays de Champagne.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome.

Le taux de création d'entreprises désigne le rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises sur une même année.

Les entreprises de services et leur démographie en 2012

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	Entreprises des services	Création d'entreprise des services	Taux de création d'entreprises
CC Ardre et Châtillonnais	102	13	12,7%
CC de la Brie des Etangs	85	9	10,6%
CC de la Grande Vallée de la Marne	265	43	16,2%
CC de la Région de Vertus	177	27	15,3%
CC des Coteaux de la Marne	145	23	15,9%
CC des Deux Vallées	104	14	13,5%
CC Epernay Pays de Champagne	756	119	15,7%
SCOTER	1 634	248	15,2%
Département	10 226	1 677	16,4%
Région	22 316	3 569	16,0%

- Des entreprises de services de grandes tailles qui évoluent dans des univers variés pour certains ou en lien avec l'industrie du champagne.

Entreprises des services d'au moins 50 personnes en 2010

Source : CCI Champagne-Ardenne

Signalétique	Activité	Lieu	Effectifs
Sparflex	Activités des sociétés de holding	Dizy	171
Clinique d'Epernay	Activités hospitalières	Epernay	111
Rev et Sens	Autres activités auxiliaires de services financiers	Epernay	73
Sofralab	Produits oenologiques, chimiques, conseils, champagnisation	Magenta	60
Le Toit Champenois	Location de logements	Epernay	53
Propreté Epernay Environnement Industriel	Activités de nettoyages	Epernay	51

TENDANCES

- Une progression de 247 emplois à l'échelle du SCOT entre 2008 et 2012, dans un contexte d'atonie économique qui marque la capacité de résilience du tissu des services.
- Les emplois salariés de l'hébergement et de la restauration, et des services aux entreprises sont en hausse contrairement aux emplois de la santé et à vocation d'assistance sociale.

HZ : Transports et entreposage,
 IZ : Hébergement et restauration,
 JA : Edition, audiovisuel et diffusion,
 JB : Télécommunications,
 JC : Activités informatiques et services d'information,
 KZ : Activités financières et d'assurance,
 LZ : Activités financières,
 MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
 MB : Recherche-développement scientifique,
 MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
 NZ : Activités de services administratifs et de soutien,
 OZ : Administration publique,
 PZ : Enseignement,
 QA : Activités pour la santé humaine,
 QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
 RZ : Arts, spectacles et activités récréatives,
 SZ : Autres activités de services,
 TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,
 UZ : Activités extraterritoriales.

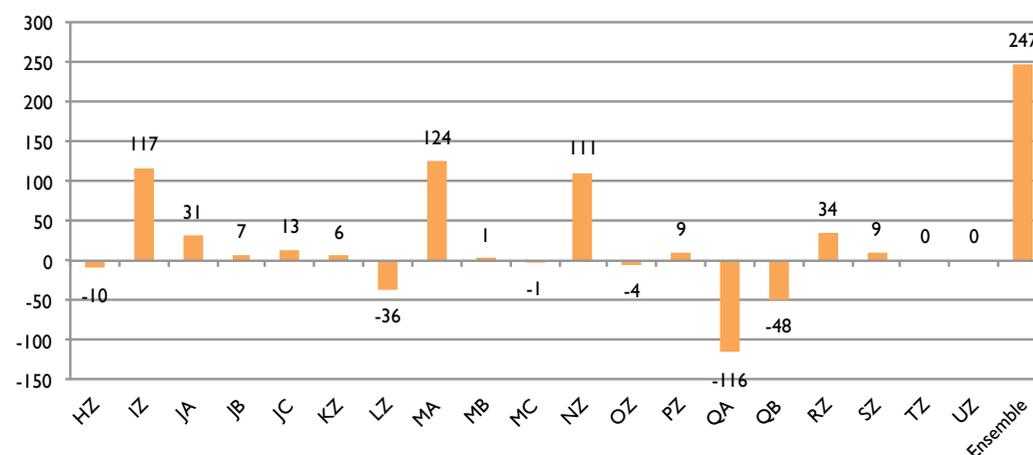
Évolution des emplois salariés industriels

Source : ACOSS

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	139	122	120	137	133
CC de la Brie des Etangs	223	224	243	221	214
CC de la Grande Vallée de la Marne	774	776	819	801	813
CC de la Région de Vertus	383	396	400	431	455
CC des Coteaux de la Marne	460	445	465	472	438
CC des Deux Vallées	247	237	234	222	253
CC Epernay Pays de Champagne	4 411	4 270	4 507	4 604	4 578
SCOT	6 637	6 470	6 788	6 888	6 884
Département	75 178	74 422	76 334	76 598	75 679
Région	150 801	149 659	153 760	154 357	151 762

Évolution des emplois salariés des services entre 2008-2012 à l'échelle du SCOT par activités en NA 38

Source : ACOSS



Fiche 13 – Les services

TENDANCES (SUITE)

- Une évolution haussière du nombre d'entreprises entre 2011-2012, qui s'inscrit dans le mouvement de la Marne et de la Champagne-Ardenne.
- Un renouvellement constant, plus faible qu'à l'échelle du département et de la région, sur fonds de cessions d'activité moins prégnante sur le territoire du SCOT que sur les territoires de comparaison.

Evolution du nombre d'entreprises des services entre 2011 et 2012

Source : CLAP, 2013

Territoire	2011	2012	Solde 2012-2011
CC Ardre et Châtillonnais	92	102	10
CC de la Brie des Etangs	84	85	1
CC de la Grande Vallée de la Marne	262	265	3
CC de la Région de Vertus	169	177	8
CC des Coteaux de la Marne	148	145	-3
CC des Deux Vallées	104	104	0
CC Epernay Pays de Champagne	755	756	1
SCOTER	1 614	1 634	20
Département	10 128	10 226	98
Région	22 210	22 316	106

Démographie des entreprises de services entre 2011-2012

Source : INSEE, RGP, 2013

Territoire	Création d'entreprises dans les services		Taux de création d'entreprises	
	2011	2012	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	23	13	25,0%	12,7%
CC de la Brie des Etangs	17	9	20,2%	10,6%
CC de la Grande Vallée de la Marne	40	43	15,3%	16,2%
CC de la Région de Vertus	26	27	15,4%	15,3%
CC des Coteaux de la Marne	22	23	14,9%	15,9%
CC des Deux Vallées	15	14	14,4%	13,5%
CC Epernay Pays de Champagne	105	119	13,9%	15,7%
SCOTER	248	248	15,4%	15,2%
Département	1 701	1 677	16,8%	16,4%
Région	3 636	3 569	16,4%	16,0%

INTERDEPENDANCES

Les services et le renouvellement des compétences

- Le vieillissement des actifs est un fait qui interpelle le territoire sur la manière de renouveler les effectifs des actifs, notamment dans les secteurs demandant un certain niveau de qualification.

Les effectifs de la recherche-développement

- La recherche-développement est absente du périmètre du SCOT, dont les effectifs sont surtout situés sur Reims et ses alentours proches.

Les interactions entre les entreprises du SCOT, notamment dans le secteur de l'industrie, et Reims existent, aidées en cela par une proximité géographique et une capacité des acteurs du développement à créer des synergies extra-territoriales.

Les services et la réponse à la demande des populations

- L'attractivité sur les franges du territoire du SCOT en lien avec le phénomène de périurbanisation est un marqueur fort de l'évolution de la dernière période intercensitaire. Aussi, la manière de créer des services de proximité et d'accompagnement (écoles, crèches, installations sportives, associations, etc) est favorable à la mise en oeuvre d'un cadre de vie agréable, susceptible d'attirer les populations ciblées par les acteurs du développement.

Cela participe aussi au rajeunissement des populations et au renouvellement des compétences.

Les services et la revitalisation des centre bourgs et villes

- L'offre de foncier économique destinée aux services au sein des bourgs et villes contribue à la revitalisation de zones en déclin démographique car il rapproche les habitants de services essentiels à la gestion de la vie quotidienne.

Les services et le très haut débit

- Le numérique revêt une importance fondamentale dans une période de développement intense des communications et de échanges portant sur l'innovation, la connaissance des marchés, les pratiques concurrentielles et surtout sur la dématérialisation des marchés et des services.

Aussi, le développement des entreprises au sein d'espaces ruraux ou en ville est rendu possible par la mise en place d'infrastructures numériques, contribuant à donner de la profondeur à l'attractivité du territoire.

La clinique Saint-Vincent d'Eprenay et Sofralab, deux entités aux services des personnes et des entreprises du territoire



GOUVERNANCE

Stratégie régionale Champagne-Ardenne, quels développements pour l'avenir ?

- Emergence de deux chantiers sectoriels, dont un axe visant à diversifier l'économie de proximité en développant l'offre d'activités tertiaires à la personne et aux entreprises

Politiques régionales d'aides et de soutien au développement, à l'implantation et à la création des entreprises

- Les programmes ENVOL, Contrat Jeune Entreprise, Start UP, Economie sociale et solidaire, octroi de prêts d'honneur, Contrat de développement pour l'emploi

Stratégie régionale de l'innovation

- L'objectif est d'amplifier le développement des filières agro-ressources et matériaux au travers de la mobilisation des acteurs de l'innovation, qu'ils soient publics ou privés.

CARINNA, Agence régionale pour la Recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne

- Ses missions se fondent sur trois axes : l'ingénierie de projet, l'aide au transfert technologique et à la valorisation, et à l'appui au développement de l'innovation dans les entreprises.

Le pôle de compétitivité IAR (Industries et Agro-ressources)

- Pôle rassemblant les acteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie autour d'un axe commune : les valorisations non alimentaires du végétal.

Le pôle de compétitivité MATERIALIA

- Il articule sa stratégie dans la recherche sur les matériaux et les procédés visant les marchés de l'énergie, de l'aéronautique, de l'automobile et du médical.

L'aéroport Paris-Vatry

- Plateforme aéroportuaire multimodal combinant les moyens de transports aérien, routier et ferré, ouvert 7j/7, et 24h/24.

Marne 2020

- Stratégie départementale dont l'ambition est de permettre à la Marne de bénéficier du potentiel du bassin francilien tout en renfonçant ses racines historiques, géographiques et culturelles.

Les chambres consulaires

- Elles offrent leurs appuis et conseils en matière de création, reprise, cession, développement des entreprises, veille informationnelle et sectorielle, soutien aux réseaux d'entreprises, tout en menant une politique de formations initiale et continue en faveur des jeunes et salariés.

Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

- Une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) est en place depuis 2007, cette opération vise à soutenir le développement des entreprises artisanales et commerciales sur les territoires du Pays d'Epernay et du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- Sur la période 2007-2012 (octobre), quelques 250 dossiers - en grande majorité subventionnés - ont été examinés sur le Pays d'Epernay et 1,229 M€ d'aides ont été attribués sur les trois premières tranches, une quatrième étant en cours. Les aides concernent les aménagements immobiliers, les devantures, le matériel de production et les véhicules.

Parc Naturel Régional Montagne de Reims

Cette structure soutient la création ou la restructuration des services de commerces de proximité, d'activités artisanale

ETAT DES LIEUX

- L'offre commerciale est concentrée dans l'agglomération d'Épernay et sur les communes de Dormans et de Vertus. Ces dernières constituent des pôles commerciaux locaux.
- La vallée de la marne présente un niveau d'équipement supérieur au reste du territoire.
- En périphérie du territoire, les agglomérations de Châlons-en-Champagne et Château-Thierry présentent une offre commerciale équivalente à celle d'Épernay. Seule l'agglomération rémoise apparaît comme une polarité commerciale dominante.



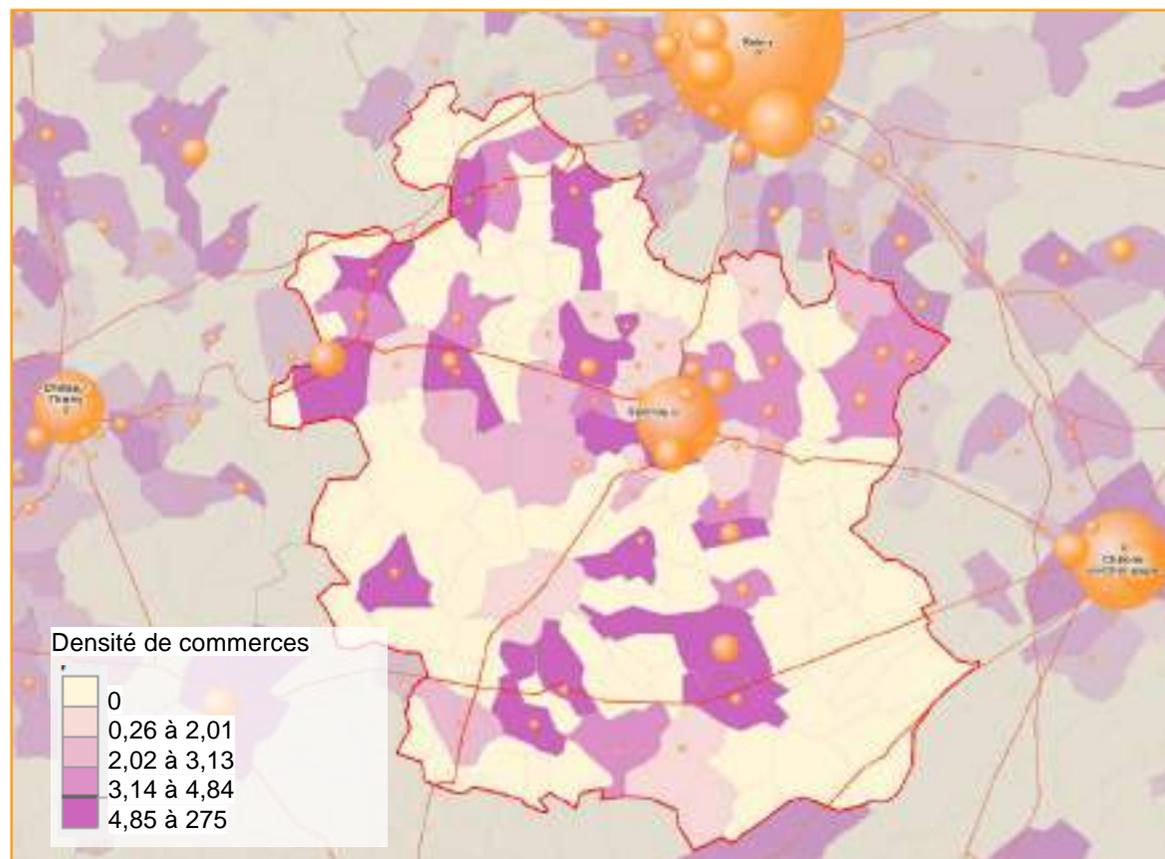
Parc d'Activités Commerciales Les Forges à Pierry



Centre-ville commerçant d'Épernay

Nombre de commerces et densité commerciale (nombre de commerces pour 1 000 habitants)

Source : INSEE, BPE 2012

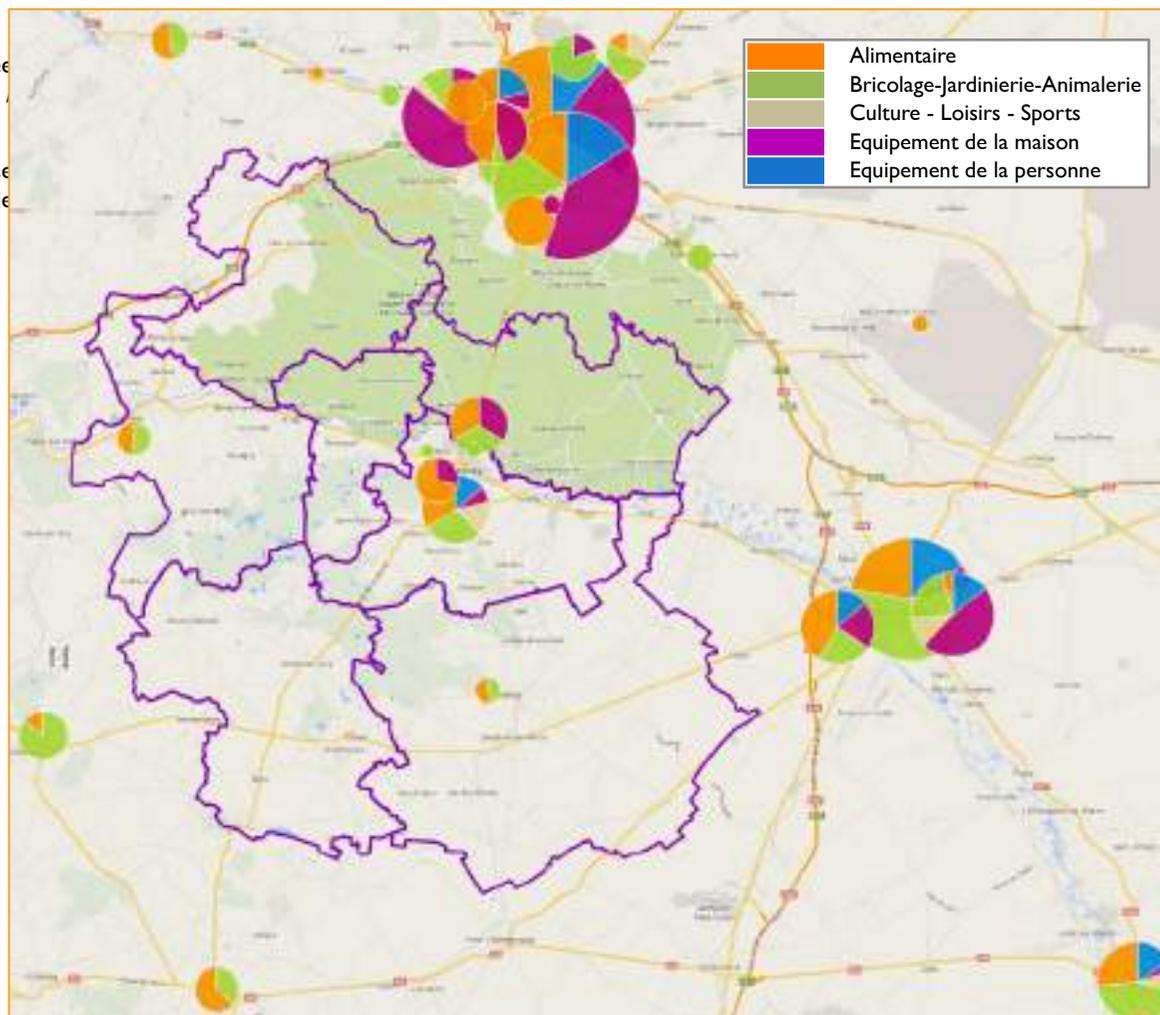


Fiche 14 – Le commerce

- Le pôle sparnacien présente une offre commerciale diversifiée mais d'avantage ciblée sur les secteurs de l'alimentaire et du bicolage-jardinierie.
- L'offre en équipements de la maison du territoire est essentiellement localisée à Dizy dans la ZA des Bas-Jardins.
- L'offre en équipements de la personne est située majoritairement dans la zone commerciale des Forges (Pierry / Epernay).
- L'offre présente sur les agglomérations rémoise et châlonnaise apparaît comme complémentaire à celle présente sur le territoire du SCOT.

Localisation des grandes surfaces de vente actuelles et autorisées du département de la Marne par secteurs

source : Inventaire commercial de la Marne, CDAC, TradeDimensions, traitement EAU/PROSCOT, fond Googlemaps



Localisation des surfaces de vente actuelles et autorisées en CDAC du département de la Marne par secteurs

source : Inventaire commercial de la Marne, CDAC, TradeDimensions, traitement EAU/PROSCOT

Secteur	Surface en 2013	Surface autorisées	Surface totale future
Alimentaire	27 987 m ²		27 987 m ²
Bricolage-Jardinierie-Animalerie	20 528 m ²	329 m ²	20 857 m ²
Culture - Loisirs - Sports	4 121 m ²		4 121 m ²
Equipement de la maison	11 131 m ²		11 131 m ²
Equipement de la personne	3 690 m ²		3 690 m ²

Fiche 14 – Le commerce

- L'offre de commerces alimentaires de proximité est principalement structurée sur le « croissant » de communes présentes dans la vallée de la marne et la côte des blancs.

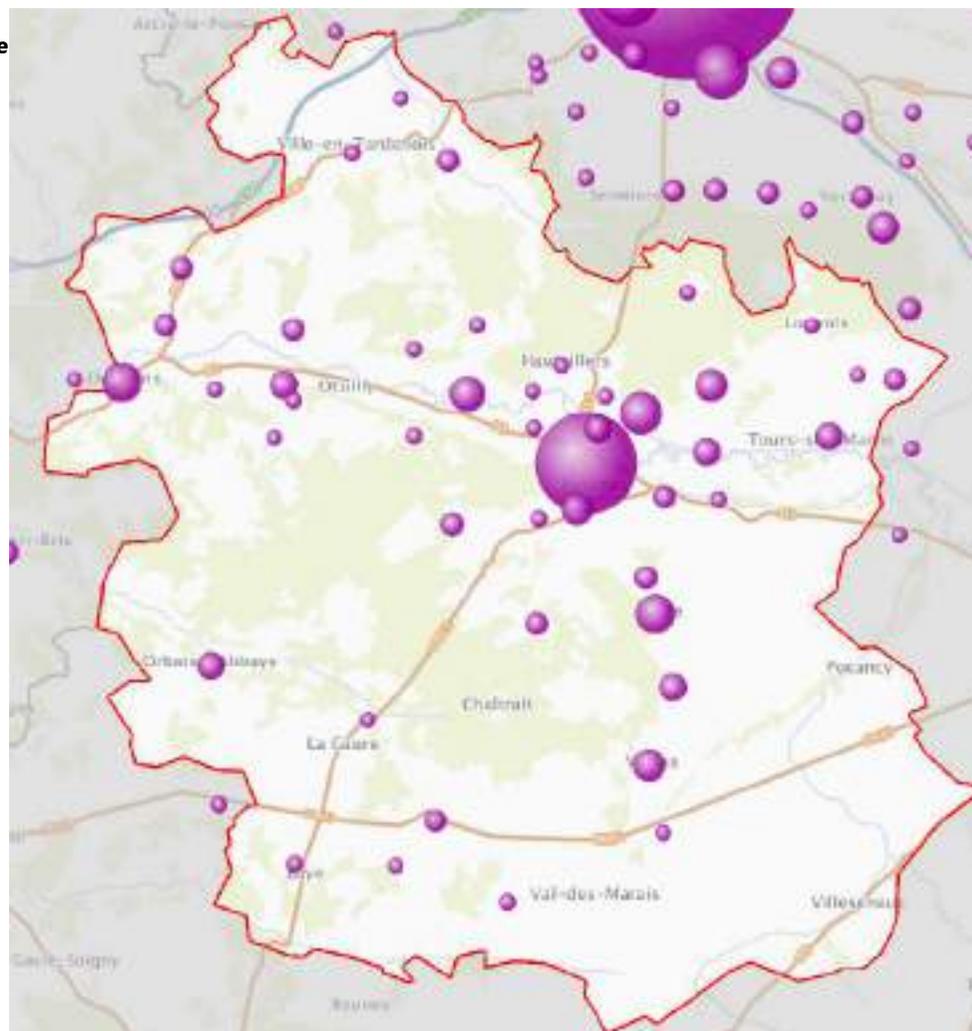
Localisation des grandes et moyennes surfaces alimentaires implantées sur le territoire du SCOT

source : Inventaire commercial de la Marne, TradeDimensions - 2013

Commune	Type	Enseigne	Surface
AVIZE	Supermarché	CONTACT	855 m ²
AY	Supermarché	Leclerc Express	843 m ²
DIZY	Hypermarché	LECLERC	5 900 m ²
DIZY	Drive	LECLERC	1 200 m ²
DORMANS	Supermarché	CA. MARKET	2 000 m ²
DORMANS	Supermarché	SIMPLY MARKET	1 080 m ²
EPERNAY	Hypermarché	CARREFOUR	6 575 m ²
EPERNAY	Supermarché	DIA	741 m ²
EPERNAY	Supermarché	LIDL	856 m ²
EPERNAY	Supermarché	MONOPRIX	806 m ²
EPERNAY	Supermarché	NETTO	1 300 m ²
MAGENTA	Supermarché	Leader Price	698 m ²
PIERRY	Hypermarché	LECLERC	7 690 m ²
PIERRY	Drive	LECLERC	200 m ²
PIERRY	Supermarché	ALDI	650 m ²
TOURS SUR MARNE	Supermarché	INTERMARCHE CONTACT	600 m ²
VERTUS	Supermarché	CARREFOUR MARKET	2 050 m ²
VERTUS	Supermarché	Leclerc Express	800 m ²
VERTUS	Drive	Leclerc Drive	1 400 m ²

Nombre de commerces alimentaires (hors grandes et moyennes surfaces)

source : INSEE BPE 2012



Fiche 14 – Le commerce

- Le secteur du commerce emploie 4 173 personnes ce qui représente 11% des emplois du territoire.

Le secteur du commerce comporte le commerce de gros, le commerce de détail et le commerce ainsi que la réparation d'automobiles et motocycles

- La part du commerce dans l'emploi est plus forte dans la CC d'Épernay Pays de Champagne, la CC de la Région de Vertus et la CC des Coteaux de la Marne.

Indice de spécialisation

Un territoire est considéré comme spécialisé dans le commerce si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'ailleurs, e, l'occurrence, le SCOT.

Lorsque l'indice est supérieur à 1, la communauté de communes est jugée spécialisée dans le commerce.

- La part du commerce de détail dans l'emploi salarié lié au commerce est prépondérante, hormis pour les CC Ardre et Châtillonnais, Brie des Etangs et Région de Vertus où le commerce de gros domine.

Commerce de gros

Il s'agit du commerce inter-entreprises dont celui des boissons.

Commerce de détail

Exemples : alimentation, équipements du foyers, habillement, optique,...

Emplois du commerce en 2010

Source : INSEE, RGP2010

Territoire	emplois commerce	emplois totaux	Indice de spécialisation
CC Ardre et Châtillonnais	103	1 791	0,5
CC de la Brie des Etangs	94	1 389	0,6
CC de la Grande Vallée de la Marne	675	5 990	1,1
CC de la Région de Vertus	443	3 854	1,1
CC des Coteaux de la Marne	285	3 263	0,8
CC des Deux Vallées	79	1 845	0,4
CC Epernay Pays de Champagne	2 494	21 048	1,1
SCOT	4 173	39 180	1,0

Répartition des emplois salariés du commerce en 2012

Source : ACOSS

Territoire	Com. et rép. autos de motocycles	Commerce de gros	Commerce de détail	part du commerce de détail
CC Ardre et Châtillonnais	9	47	23	29%
CC de la Brie des Etangs	6	28	10	23%
CC de la Grande Vallée de la Marne	97	144	349	59%
CC de la Région de Vertus	32	157	93	33%
CC des Coteaux de la Marne	32	57	127	59%
CC des Deux Vallées	4	19	29	56%
CC Epernay Pays de Champagne	347	420	1 183	61%
SCOT	527	872	1 814	56%
Département	3 502	7 782	14 922	57%
Région	7 650	15 010	32 576	59%

Fiche 14 – Le commerce

- Les établissements de 1 à 9 salariés accueillent 43% des emplois du commerce, une part plus importante qu'à l'échelle du département ou de la région.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Établissements commerciaux en 2011

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50-99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble
CC Ardre et Châtillonnais	46	39	-	-	-	85
CC de la Brie des Etangs	33	-	23	-	-	56
CC de la Grande Vallée de la Marne	215	97	94	54	153	613
CC de la Région de Vertus	88	42	152	137	-	419
CC des Coteaux de la Marne	162	11	-	50	-	223
CC des Deux Vallées	37	10	-	-	-	47
CC Epernay Pays de Champagne	968	419	181	158	414	2 140
SCOT	1 549	618	450	399	567	3 583
Département	9 381	4 443	4 760	3 043	6 149	27 776
Région	21 527	9 215	10 242	6 320	10 663	57 967

- Près de la moitié des entreprises du commerce sont situées dans la CC Epernay Pays de Champagne.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome.

- Le taux de création d'entreprises du commerce est à 10% tandis que ceux de la région et du département sont à 15%.
- Une dynamique de création soutenue sur la CC Ardre et Châtillonnais.

Le taux de création d'entreprises désigne le rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises sur une même année.

Les entreprises commerciales et les créations d'entreprises en 2012

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	Entreprises du commerce	Création d'entreprise	Taux de création d'entreprises
CC Ardre et Châtillonnais	37	8	21,6%
CC de la Brie des Etangs	33	2	6,1%
CC de la Grande Vallée de la Marne	147	10	6,8%
CC de la Région de Vertus	99	7	7,1%
CC des Coteaux de la Marne	94	10	10,6%
CC des Deux Vallées	58	3	5,2%
CC Epernay Pays de Champagne	421	52	12,4%
SCOT	889	92	10,3%
Département	4 973	749	15,1%
Région	11 881	1 813	15,3%

Fiche 14 – Le commerce

TENDANCES

- D'après l'analyse des autorisations commerciales, il n'existe actuellement pas de projet commercial majeur sur le territoire.
- Le développement récent des « Drive » tend à restructurer l'offre commerciale.
- L'emploi salarié du commerce recule de manière plus importante qu'à l'échelle du département ou de la région.

Évolution de l'emploi salarié du commerce par domaines de 2008 à 2012

Source : ACOSS

Territoire	Com. et rép. autos de motos	Commerce de gros	Commerce de détail
CC Ardre et Châtillonnais	-31%	4%	10%
CC de la Brie des Etangs	-14%	-24%	-17%
CC de la Grande Vallée de la Marne	-5%	14%	0%
CC de la Région de Vertus	-6%	-40%	-9%
CC des Coteaux de la Marne	-18%	4%	-7%
CC des Deux Vallées	0%	12%	-33%
CC Epernay Pays de Champagne	-8%	-20%	-7%
SCOT	-9%	-18%	-6%
Département	-8%	-5%	-3%
Région	-8%	-5%	-3%

- Le nombre d'entreprises du commerce était en léger recul entre 2011 et 2012 alors qu'il progresse pour le département et la région.

Évolution du nombre d'entreprises de commerce entre 2011-2012

Source : CLAP, 2013

Territoire	2011	2012	Solde 2012-2011
CC Ardre et Châtillonnais	41	37	-4
CC de la Brie des Etangs	34	33	-1
CC de la Grande Vallée de la Marne	150	147	-3
CC de la Région de Vertus	98	99	1
CC des Coteaux de la Marne	97	94	-3
CC des Deux Vallées	50	58	8
CC Epernay Pays de Champagne	423	421	-2
SCOT	893	889	-4
Département	4 949	4 973	24
Région	11 825	11 881	56

INTERDEPENDANCES

Mobilités

Dormans et Vertus constituent des polarités commerciales limitant le rabattement vers le pôle Sparnacien. De nombreuses communes ne disposent pas de commerces, ce qui fragilise les populations peu mobiles.

Economie

Le recul du nombre de salariés du commerce inter-entreprises (commerce de gros) montre une évolution de cette activité.

GOVERNANCE

Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

- Une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) est en place depuis 2007, sur les territoires du Pays d'Epernay et du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- A Octobre 2012 et depuis 2007, quelques 250 dossiers ont été instruits sur le Pays d'Epernay et 1,229 M€ d'aides ont été attribués. Les aides visent les aménagements immobiliers, les devantures, le matériel de production et les véhicules.
- Une promotion et dynamisation des marchés ruraux avec des panneaux d'information en entrée de villes a également été initié.

Projet de document d'aménagement commercial

Un projet de document d'aménagement commercial propose une organisation du développement sur le territoire.

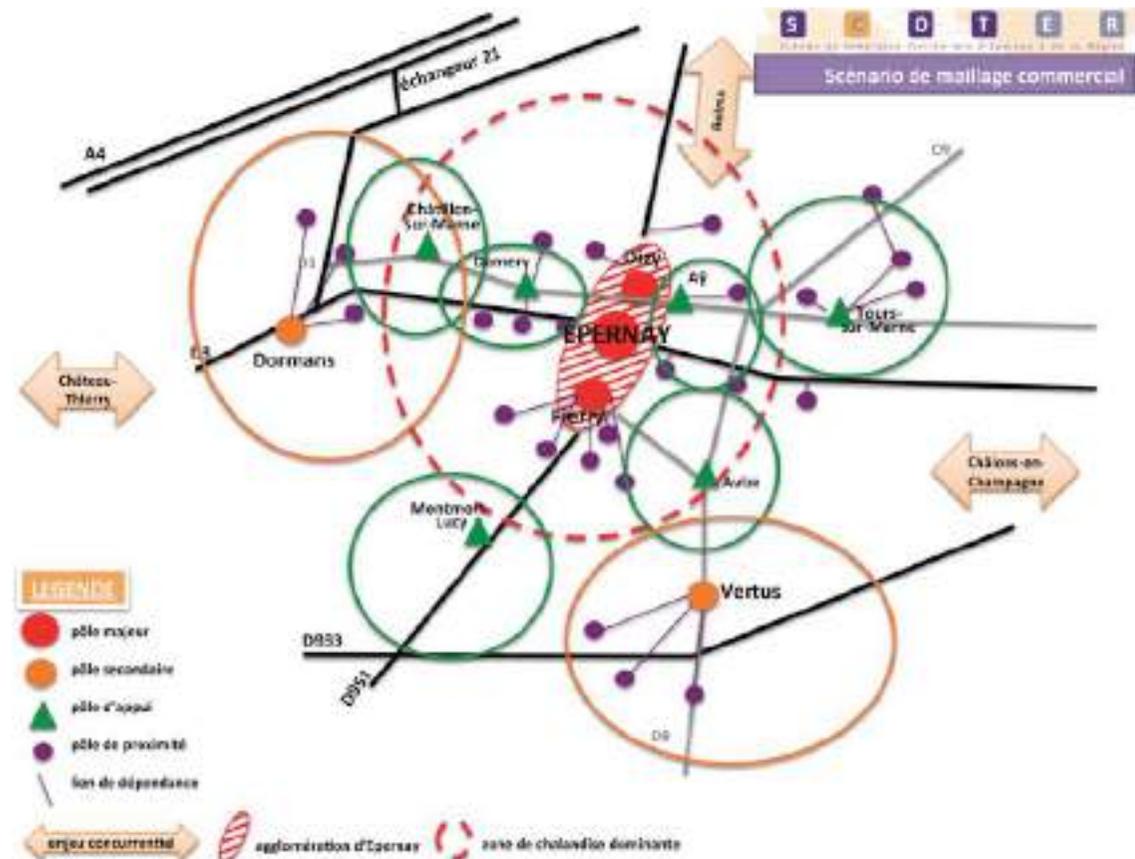
ENJEUX REVELÉS

- Un développement commercial sparnacien est-il nécessaire face au pôle Rémois ?
- Une réelle capacité à développer le commerce de proximité en milieu rural ?

Fiche 14 – Le commerce

Scénario de maillage commercial du DAC du SCOTER – 2011

source : projet de Document d'Aménagement Commercial du SCOTER – juin 2011



Fiche 15 – La construction

ÉTAT DES LIEUX

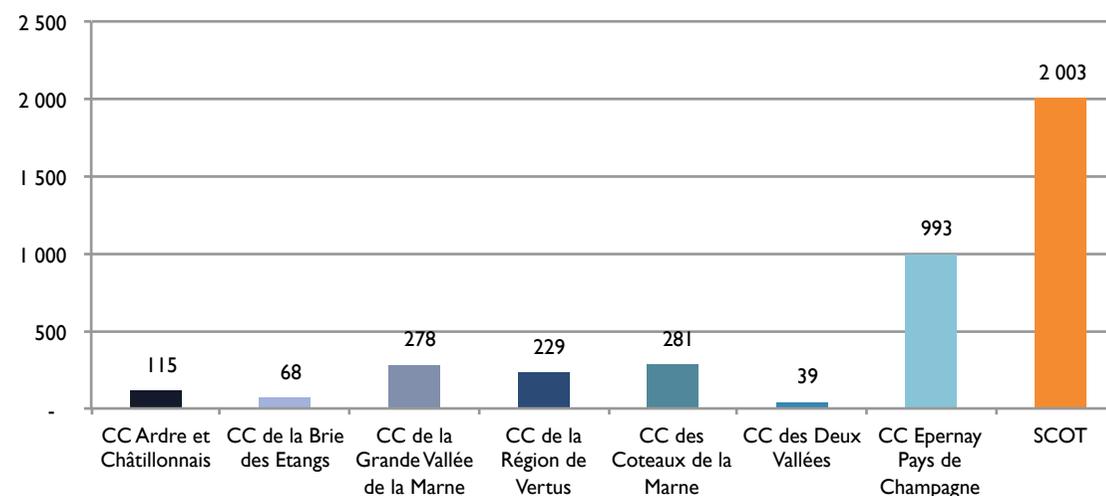
- 2 003 emplois liés à la construction représentant près de 5 % des emplois totaux, soit un secteur sous représenté par rapport au département (15 433 emplois) et à la région (35 822 emplois).

- 685 établissements, dont 36 sur la CC Epernay Pays de Champagne.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Emplois de la construction en 2010

Source : INSEE, RGP, 2013



Établissements de la construction en 2011

Source : INSEE, CLAP, 2013

Territoire	0 salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Ardre et Châtillonnais	48	16	2	-	-	66
CC de la Brie des Etangs	27	10	1	-	-	38
CC de la Grande Vallée de la Marne	60	30	2	2	-	94
CC de la Région de Vertus	67	39	3	2	-	111
CC des Coteaux de la Marne	54	30	4	-	-	88
CC des Deux Vallées	26	12	-	-	-	38
CC Epernay Pays de Champagne	141	91	10	6	2	250
SCOT	423	228	22	10	2	685
Département	2 509	1 310	165	105	33	4 122
Région	5 994	3 290	386	235	74	9 979

Fiche 15 – La construction

Les entreprises de la construction et niveau de création en 2012

Source : INSEE, CLAP, 2013

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- 77 nouvelles entreprises dans le secteur de la construction en 2012 à l'échelle du SCOT où la CC Epernay Pays de Champagne concentre près de 43 % des créations d'entreprises.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome.

Le taux de création d'entreprises désigne le rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises sur une même année.

Territoire	Entreprises de la construction	Création d'entreprise de la construction	Taux de création d'entreprises
CC Ardre et Châtillonnais	53	4	7,5%
CC de la Brie des Etangs	27	5	18,5%
CC de la Grande Vallée de la Marne	77	9	11,7%
CC de la Région de Vertus	84	11	13,1%
CC des Coteaux de la Marne	72	12	16,7%
CC des Deux Vallées	31	3	9,7%
CC Epernay Pays de Champagne	205	33	16,1%
SCOTER	549	77	14,0%
Département	3 207	483	15,1%
Région	7 843	1 190	15,2%

TENDANCES

- Une érosion de l'emploi salarié dans le secteur de la construction : - 64 unités entre 2008 et 2012, faisant suite à la frilosité des investisseurs privés et publics au regard de leurs capacités financières.

Évolution des emplois salariés de la construction

Source : ACOSS

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	72	72	64	72	78
CC de la Brie des Etangs	27	29	30	31	30
CC de la Grande Vallée de la Marne	173	176	153	162	159
CC de la Région de Vertus	201	202	197	191	196
CC des Coteaux de la Marne	199	160	171	152	148
CC des Deux Vallées	27	31	28	31	23
CC Epernay Pays de Champagne	819	809	842	844	820
SCOT	1 518	1 479	1 485	1 483	1 454
Département	13 158	12 624	12 538	12 424	12 092
Région	30 169	29 560	29 168	28 749	27 722

Fiche 15 – La construction

Nombre des entreprises de la construction entre 2011-2012

Source : INSEE, RGP, 2013

TENDANCES (SUITE)

- Le nombre d'entreprises de la construction augmente : + 20 entre 2011 et 2012, à l'inverse du nombre des emplois, signifiant une multiplication des petites structures (moins de 10 salariés) alors que les plus grandes réduisent leur effectif.

Territoire	2011	2012	Solde 2012-2011
CC Ardre et Châtillonnais	51	53	2
CC de la Brie des Etangs	24	27	3
CC de la Grande Vallée de la Marne	81	77	-4
CC de la Région de Vertus	79	84	5
CC des Coteaux de la Marne	71	72	1
CC des Deux Vallées	28	31	3
CC Epernay Pays de Champagne	195	205	10
SCOT	529	549	20
Département	3 145	3 207	62
Région	7 753	7 843	90

Démographie des entreprises de la construction entre 2011-2012

Source : INSEE, RGP, 2013

- Une légère croissance des créations d'entreprises : + 5 sur l'ensemble du SCOT à la faveur d'un renouvellement sensible du tissu entrepreneurial, mais moindre qu'à l'échelle de la Marne ou de la Champagne-Ardenne.

Territoire	Création d'entreprises de la construction		Taux de création d'entreprises	
	2011	2012	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	6	4	11,8%	7,5%
CC de la Brie des Etangs	4	5	16,7%	18,5%
CC de la Grande Vallée de la Marne	9	9	11,1%	11,7%
CC de la Région de Vertus	10	11	12,7%	13,1%
CC des Coteaux de la Marne	3	12	4,2%	16,7%
CC des Deux Vallées	6	3	21,4%	9,7%
CC Epernay Pays de Champagne	34	33	17,4%	16,1%
SCOTER	72	77	13,6%	14,0%
Département	494	483	15,7%	15,1%
Région	1 181	1 190	15,2%	15,2%

INTERDEPENDANCES

Le secteur de la construction et la conjoncture

Ce secteur est particulièrement sensible aux aléas conjoncturels et le taux de survie des micro-entreprises ne dépasse pas 3-5 ans.

Face à des ménages sous pression fiscale et des administrations publiques soumises à des restrictions budgétaires, la déprise de l'emploi dans la construction pourrait être plus violente que sur la dernière période si d'autres ressorts de croissance ne viennent pas prendre le relais.

Le secteur de la construction et l'évolution de la population

Les phénomènes de périurbanisations dû au desserrement des agglomérations rémoise et châlonnaise est responsable de la limitation du repli de l'emploi salarié dans le secteur de la construction à l'échelle du SCOT.

Le maintien de ce mouvement peut venir en soutien du secteur dans les prochaines années.

Le secteur de la construction et le coût du renouvellement urbain

La multiplication des normes, la hausse des coûts des matières premières, entre autre, rendent de plus en plus onéreux le renouvellement urbain.

Additionner cela à la contraction de la capacité des collectivités locales à financer de vastes projets, la constitution de « pool » porteur de projet devient essentiel dans la manière de répondre à l'enjeu de renouvellement urbain dans des zones urbaines qui perdent de la population.

Le secteur de la construction et les projets d'équipements publics

L'arrivée de nouvelles populations, notamment sur les franges du territoire du SCOT, en lien avec la périurbanisation, appelle à une réponse qui se fera croissante en matière de structures dédiées à la petite enfance, par exemple.

De même, le vieillissement de la population demande une réponse en termes d'établissements d'accueil dans les prochaines années.

La nouvelle Maison des associations en phase de chantier



ETAT DES LIEUX

- 1 170 emplois salariés liés aux activités touristiques proprement dites, dont 60 % concentrés sur la CC Epernay Pays de Champagne.



Avenue de Champagne – Epernay



Commune étape sur la route touristique du champagne



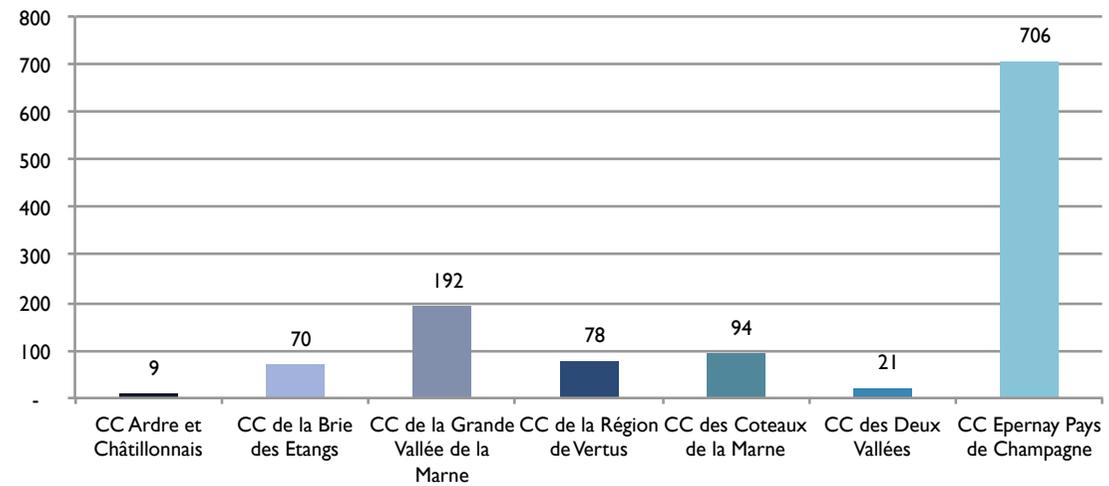
Maison de Champagne



Le vignoble de la côte des blancs

Emplois touristiques salariés en 2012

Source : ACOSS, estimation EAU



Le vignoble de champagne : produit d'appel touristique du territoire

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- 28 hôtels présents sur le territoire du SCOT, dont 50 % sur la CC Epernay Pays de Champagne, représentant près de 22 % de l'offre départementale.

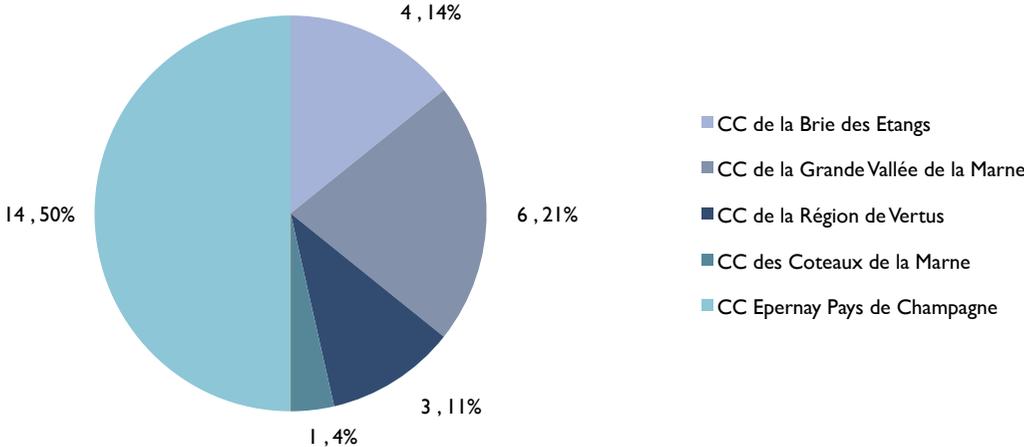


L'hôtel du Château d'Étoges

- 901 chambres, soit 18 % de l'offre départementale, concentrés pour près de 61 % sur la CC Epernay Pays de Champagne.

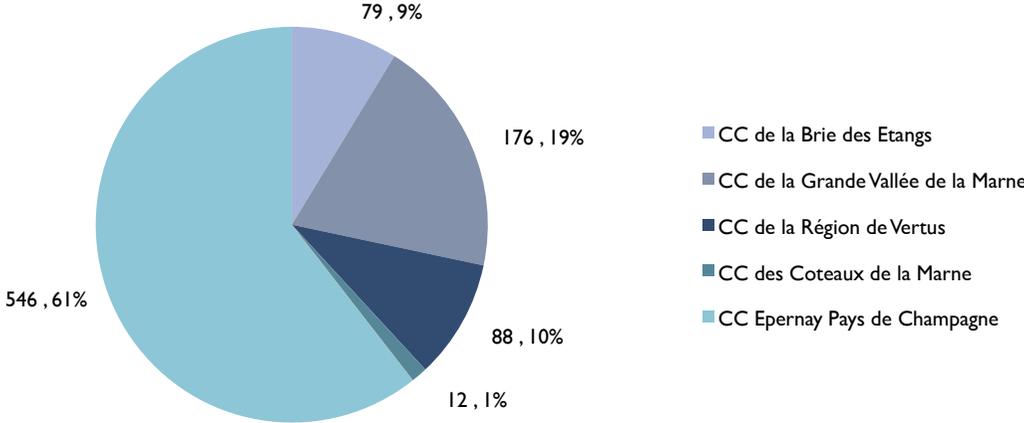
Hôtels à l'échelle du SCOT en 2013

Source : INSEE, 2013



Nombre de chambres à l'échelle du SCOT en 2013

Source : INSEE, 2013



Campings classés sur le périmètre du SCOT en 2013

Source : INSEE, 2013

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- 2 des 20 campings classés de la Marne se situent sur le territoire du SCOT, avec 109 emplacements destinés à la clientèle de passage.

Territoire	Campings classés	Emplacements loués à l'année	Emplacements offerts à la clientèle de passage
CC Ardre et Châtillonnais	-	-	-
CC de la Brie des Etangs	-	-	-
CC de la Grande Vallée de la Marne	-	-	-
CC de la Région de Vertus	-	-	-
CC des Coteaux de la Marne	1	40	100
CC des Deux Vallées	-	-	-
CC Epernay Pays de Champagne	1	-	109
SCOT	2	40	109
Département	20	383	1 441

Halte nautique de Mardeuil

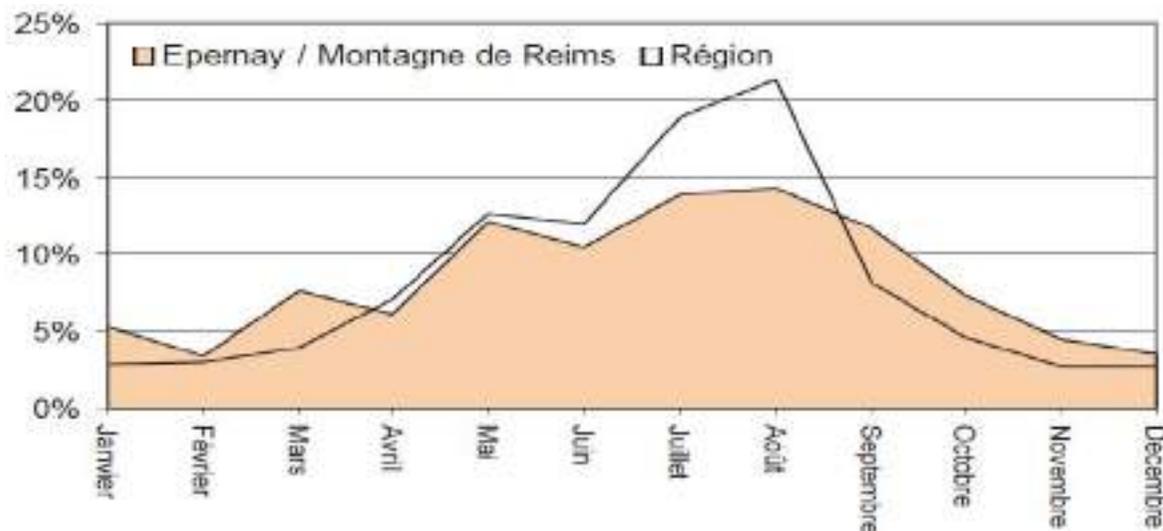


ÉTAT DES LIEUX (SUITE)

- Le territoire d'Épernay et de la Montagne de Reims moins touché par les saisonnalités que le reste de la région Champagne-Ardenne.

Répartition de la fréquentation touristique marchande en 2007/2008

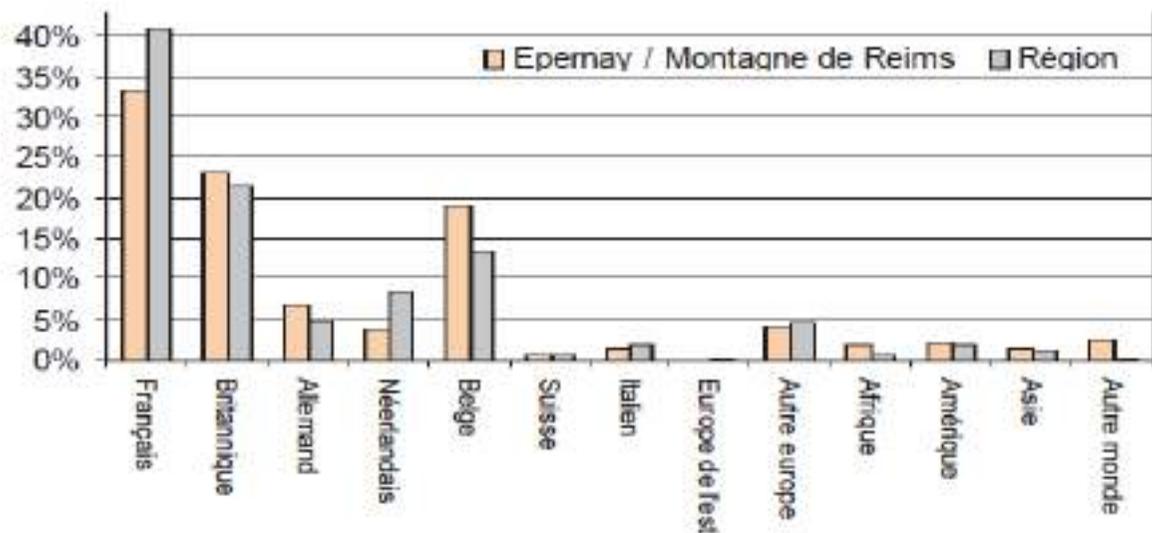
Source : Champagne-Ardenne Tourisme



- Une zone de chalandise de proximité en provenance de l'Île-de-France (32 % de la clientèle française) et une clientèle étrangère tournée vers des ressortissants frontaliers à la France.
- Une clientèle touristique moins dominée par les Français que le reste de la région Champagne-Ardenne.

Origine de la clientèle touristique en 2007/2008

Source : Champagne-Ardenne Tourisme



ETAT DES LIEUX (SUITE)

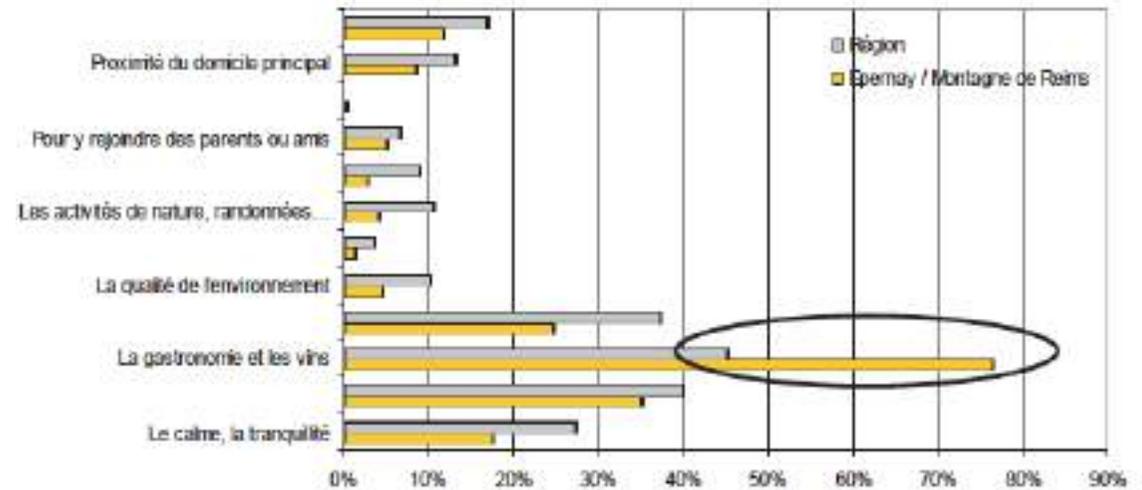
- L'image d'un terroir gastronomique qui déclenche des comportements de consommation du territoire : 76 % des touristes évoquent la gastronomie et le vin comme motivation première à leur venue.

- Une dépense moyenne de l'ordre de 107 euros par personne et nuitée sur le territoire qui est plus élevée de 27 euros qu'ailleurs en région.

En moyenne, la durée du séjour est de 2,7 nuitées ce qui revient à une dépense moyenne de 289 euros par séjour et par personne sur le périmètre d'Épernay / montagne de Reims.

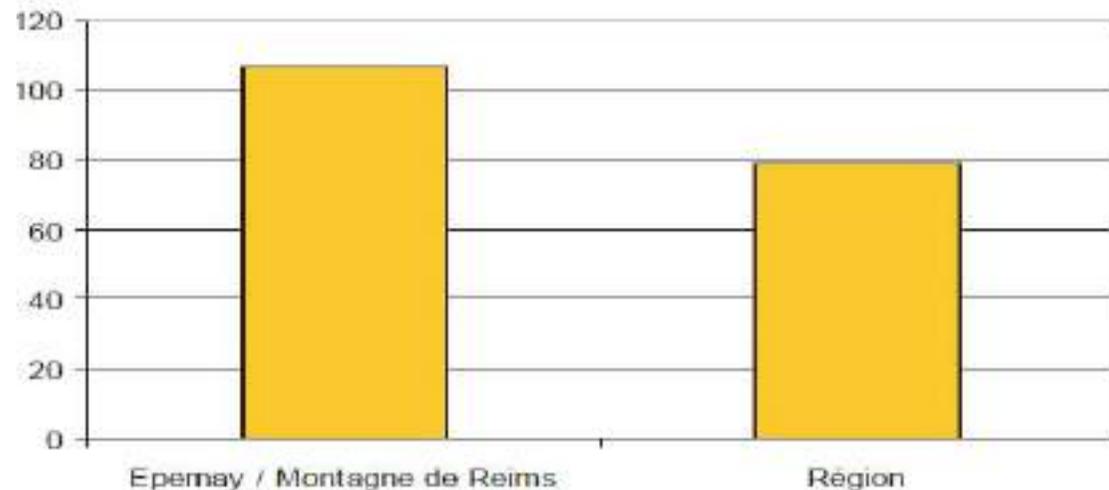
Motivations déclenchant la venue sur le territoire en 2007/2008

Source : Champagne-Ardenne Tourisme



Dépenses des touristes en euros en 2007/2008

Source : Champagne-Ardenne Tourisme



ETAT DES LIEUX (SUITE)

- Le champagne est le principal attracteur touristique du périmètre du SCOT, ce qui identifie l'identifie comme un terroir viticole.



Le château de Montmort-Lucy



Le Mémorial des Batailles de la Marne à Dormans



Bâteau Champagne Vallée

Principaux lieux et monuments fréquentés sur le territoire du SCOT en 2012

Source : Observatoire Régional du Tourisme, 2012

Territoire	Commune	Type d'entrée	Type de structure	Nombre de visiteurs
Champagne Mercier	Epernay	Payante	Champagne	116 661
Champagne Moët et Chandon	Epernay	Payante	Champagne	85 985
Champagne De Castellane	Epernay	Payante	Champagne	25 640
Bateau Champagne Vallée	Cumières	Payante	Nature, nautisme et loisirs	22 801
Champagne Launois Père et Fils	Le Mesnil sur Oger	Payante	Musée et écomusée	19 764
Mémorial des Batailles de la Marne	Dormans	Gratuite	Site à caractère militaire et lieux de mémoire	16 455
Champagne GH Martel	Epernay	Payante	Champagne	13 683
Champagne Charles De Cazanove	Epernay	Payante	Champagne	8 530
Ecomusée Champenois	Oeuilly	Payante	Musée et écomusée	7 300

TENDANCES

- 149 emplois supplémentaires entre 2008 et 2012 dans un contexte économique atone, signifiant que l'offre de produits touristiques est portée par un marché de niche : le champagne.

Evolution de l'emploi salarié touristique à l'échelle du SCOT entre 2008 et 2012

Source : ACOSS, estimation EAU

	2008	2009	2010	2011	2012
CC Ardre et Châtillonnais	9	12	10	13	9
CC de la Brie des Etangs	79	84	79	74	70
CC de la Grande Vallée de la Marne	141	143	198	181	192
CC de la Région de Vertus	63	59	64	75	78
CC des Coteaux de la Marne	79	62	73	98	94
CC des Deux Vallées	21	22	17	19	21
CC Epernay Pays de Champagne	629	615	691	707	706
SCOT	1 021	997	1 132	1 167	1 170

Le Millesium, un catalyseur du tourisme d'affaires



Fiche 16 – Le tourisme

TENDANCES

- Une offre hôtelière en termes de chambrées en hausse sensible de 30,6 % entre 2009 et 2013 (221 chambres supplémentaires) contre une progression de 13 % pour la Marne (559 chambres supplémentaires).

Evolution de l'offre hôtelière entre 2009 et 2010

Source : INSEE, 2013

Territoire	Hôtels		Chambres	
	2 009	2 013	2 009	2 013
CC Ardre et Châtillonnais	-	-	-	-
CC de la Brie des Etangs	4	4	78	79
CC de la Grande Vallée de la Marne	7	6	186	176
CC de la Région de Vertus	3	3	86	88
CC des Coteaux de la Marne	1	1	12	12
CC des Deux Vallées	1	-	9	-
CC Epernay Pays de Champagne	11	14	319	546
SCOT	27	28	690	901
Département	122	127	4389	4 948

- L'offre en camping classé croît, structurant un peu plus le territoire dans sa diversité d'hébergement marchand.

Evolution de l'offre en camping classé entre 2009 et 2013

Source : INSEE, 2013

Territoire	Campings classés		Emplacements loués à l'année		Emplacements offerts à la clientèle de passage	
	2 009	2 013	2 009	2 013	2 009	2 013
CC Ardre et Châtillonnais	-	-	-	-	-	-
CC de la Brie des Etangs	-	-	-	-	-	-
CC de la Grande Vallée de la Marne	-	-	-	-	-	-
CC de la Région de Vertus	-	-	-	-	-	-
CC des Coteaux de la Marne	-	1	-	40	-	100
CC des Deux Vallées	-	-	-	-	-	-
CC Epernay Pays de Champagne	1	1	-	-	118	109
SCOT	1	2	-	40	118	209
Département	21	20	461	383	1 422	1 441

INTERDEPENDANCES

Le tourisme et les aménités

- L'attraction touristique trouve un de ses moteurs dans la capacité du territoire à marier une diversité de services destinés à satisfaire le touriste lors de son séjour.

Ainsi, en matière d'animation, des efforts restent à faire comme le tendent à prouver les enquêtes auprès de la clientèle touristique.

Le tourisme et le marché de niche : un manque de diversité

- Le produit « champagne » véhicule une image haut de gamme, comme l'atteste les prix pratiqués en matière d'hébergement et de restauration, destinée aux cadres, retraités, ou toutes personnes possédant une capacité de dépenses plus élevées que la norme régionale.

Ce positionnement autour du champagne permet d'atténuer les chocs conjoncturels, mais il masque d'autres potentialités du territoire comme le tourisme vert (randonnée, tourisme fluvial) ou mémoriel.

Le tourisme d'affaires

Le Parc des Expositions « Le Millesium » est une offre destinée à capter de la clientèle d'affaires pouvant accueillir 8 000 personnes.

Cet équipement moderne s'accompagne d'une offre hôtelière importante située à moins de 25 km, dont 24 chambres en 5 étoiles, 57 en 4 étoiles et 239 en 3 étoiles.

Le tourisme et la gouvernance

- Le balisage de l'offre touristique et le marketing territorial, au travers d'outils modernes comme le numérique, sont des éléments donnant corps à ce que le territoire est à même de fournir pour des touristes potentiels.

Aussi, la mutualisation des actions destinées à faire connaître les territoires permet de mettre en exergue leurs complémentarités au profit de la diversification sectorielle et de l'emploi touristique.

GOUVERNANCE

Schéma Régional pour l'Aménagement, de Développement et l'Organisation Touristique & Plan Marketing (2006-2010)

- Le schéma inscrit son action dans un but déterminé : faire du tourisme un levier de développement économique, créateur d'emplois et de mise en valeur des richesses de la région.

Il vise une mise en lumière des activités itinérantes (randonnées nature, circuits et routes, tourisme fluvial), du patrimoine et de l'Histoire, de l'art de vivre et de produits du terroir, du champagne, de ses caves, de la viticulture et des activités nautiques en lien avec les lacs.

Champagne-Ardenne Tourisme

- Association assurant la promotion, le développement et l'observation de l'activité touristique en région.

Compétences tourisme

- Programme de formation destiné à l'ensemble des acteurs du tourisme, qu'ils soient privés ou publics.

Coteaux, Maisons & Caves de Champagne : candidature UNESCO

- Les coteaux viticoles entre Cumières et Mareuil-sur-Ay, les bâtiments des Maisons de Champagne le long de l'avenue de Champagne à Epernay et les réseaux de caves sont concernés par cette inscription au patrimoine Mondiale de l'Humanité.

Le Comité départemental du tourisme de la Marne

- Son but est d'assurer une progression des retombées touristiques dans la Marne et son action se décline autour de quatre axes majeurs :
 - L'animation des réseaux des acteurs du tourisme,
 - La communication et l'information auprès du grand public,
 - L'accompagnement des porteurs de projets touristiques,
 - L'évaluation des projets touristiques.

Le Parc naturel régional des Montagnes de Reims

- La charte du Parc met en avant le renforcement de l'offre de services pour assurer un développement économique équilibré et durable.

Le développement et la diversification des prestations d'accueil de qualité, le renforcement des réseaux des acteurs du tourisme, sont particulièrement mis en avant.

Le Millesium

- Le Millesium est un équipement utilisé, d'une part, comme un attracteur touristique de loisirs au travers d'une programmation culturelle dense et riche et, d'autre part, comme un lieu de rencontre destiné au tourisme d'affaires.

Les routes touristiques du Champagne

- Le vignoble de Champagne est balisé par 600 km de routes permettant la découverte des paysages et les rencontres avec les producteurs locaux.

Les différentes routes de Champagne traversant le territoire du SCOT sont : la Route de la Montagne de Reims, la Route de la Vallée de la Marne et la Route de la Côte des Blancs.

ENJEUX REVELES

Un calibrage de l'offre touristique autour d'un produit d'appel fort : le Champagne, pour permettre l'émergence d'autres produits touristiques ?

- La valorisation de l'offre touristique du territoire autour du produit phare, qu'est le Champagne, ne fait aucun doute.

En revanche, la professionnalisation et l'accompagnement de l'offre touristique, telle qu'elle émane des professionnels du Champagne (Maison de Champagne, vigneron, etc.) est à renforcer afin d'exploiter autant que possible cet axe de développement économique.

Les retombées qui en découlent peuvent aider à l'émergence d'autres produits touristiques (tourisme vert, tourisme mémoriel, tourisme industriel, tourisme patrimonial...) et contribuer à irriguer le développement sur l'ensemble du territoire du SCOT.

Une capacité d'accueil à dimensionner pour répondre à un produit internationalement reconnu?

- L'accroissement des capacités d'accueil est chose essentielle si l'on souhaite que la découverte du vignoble et des autres produits touristiques soient porteuses de développement.

Néanmoins, cette approche est à mettre en parallèle avec la capacité du territoire et des acteurs du tourisme à mobiliser une offre globale concertée qui s'articule avec le rayonnement international du produit Champagne.

Aussi, le public visé, haut de gamme ou non, impliquera, dans tous les cas un marketing territorial dépassant les frontières françaises.

Cela met en avant les enjeux de la création d'une demande touristique lisible et coordonnée permettant de mettre en œuvre une offre d'hébergement pérenne dans le temps.

Une diversification du tourisme par une offre de tourisme d'affaires haut de gamme ?

- Le tourisme d'affaires de part la présence du Millesium ou des capacités de réception des Maisons de Champagne, par exemple, est vecteur de retombées économiques, qui peuvent être très importantes.

La proximité de Paris est un atout sur lequel il est possible de capitaliser, mais qui pose des enjeux indissociables de capacité d'accueil et de lisibilité/visibilité de l'offre sur ce pan d'activité touristique.

Fiche 17 – L'agriculture

ÉTAT DES LIEUX

Un territoire agricole dominé par la viticulture

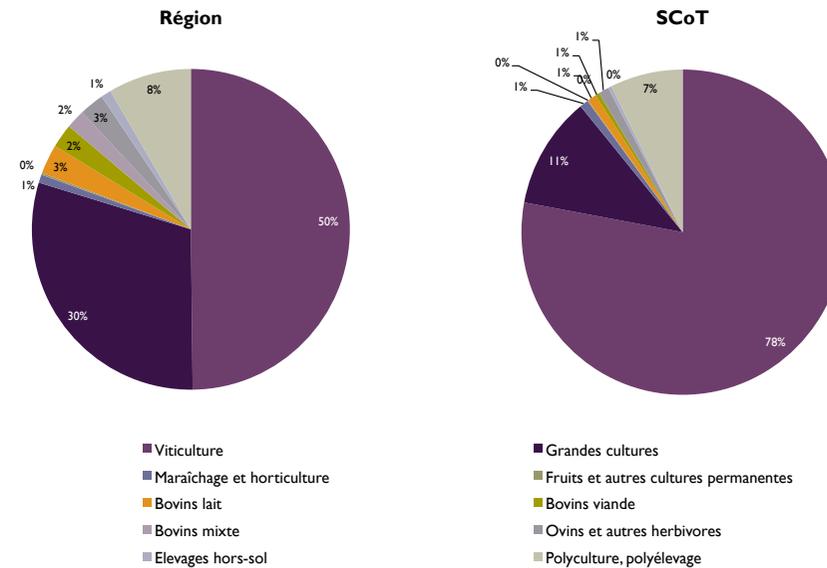
- L'agriculture représente 78% des exploitations du territoire,
- 36% de la surface agricole utile (4% dans la région).
- Les exploitations agricoles se concentrent en majorité sur les secteurs d'AOP viticole Côte des Blancs et Vallée de la Marne.

Des activités de grandes cultures et de polyculture-polyélevage occupant la majeure partie des exploitations restantes

- les extrémités du territoire présentent un faciès agricole plus diversifié,
- au global, les grandes cultures et activités de polyculture polyélevage représentent 18% des exploitations et 57% de la SAU du territoire.

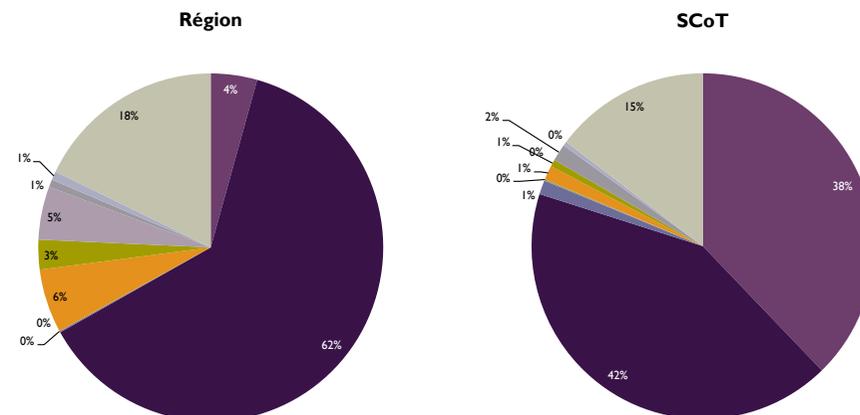
Répartition des exploitations par orientation technico-économique

Source : RGA 2010, Agreste



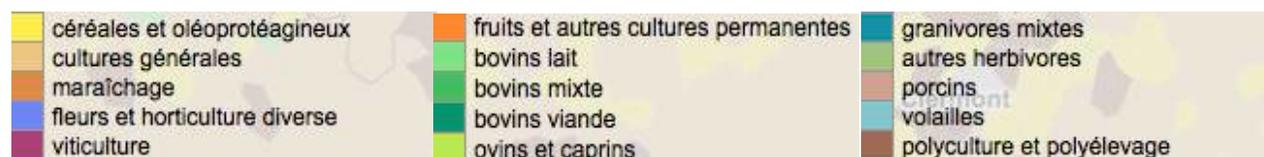
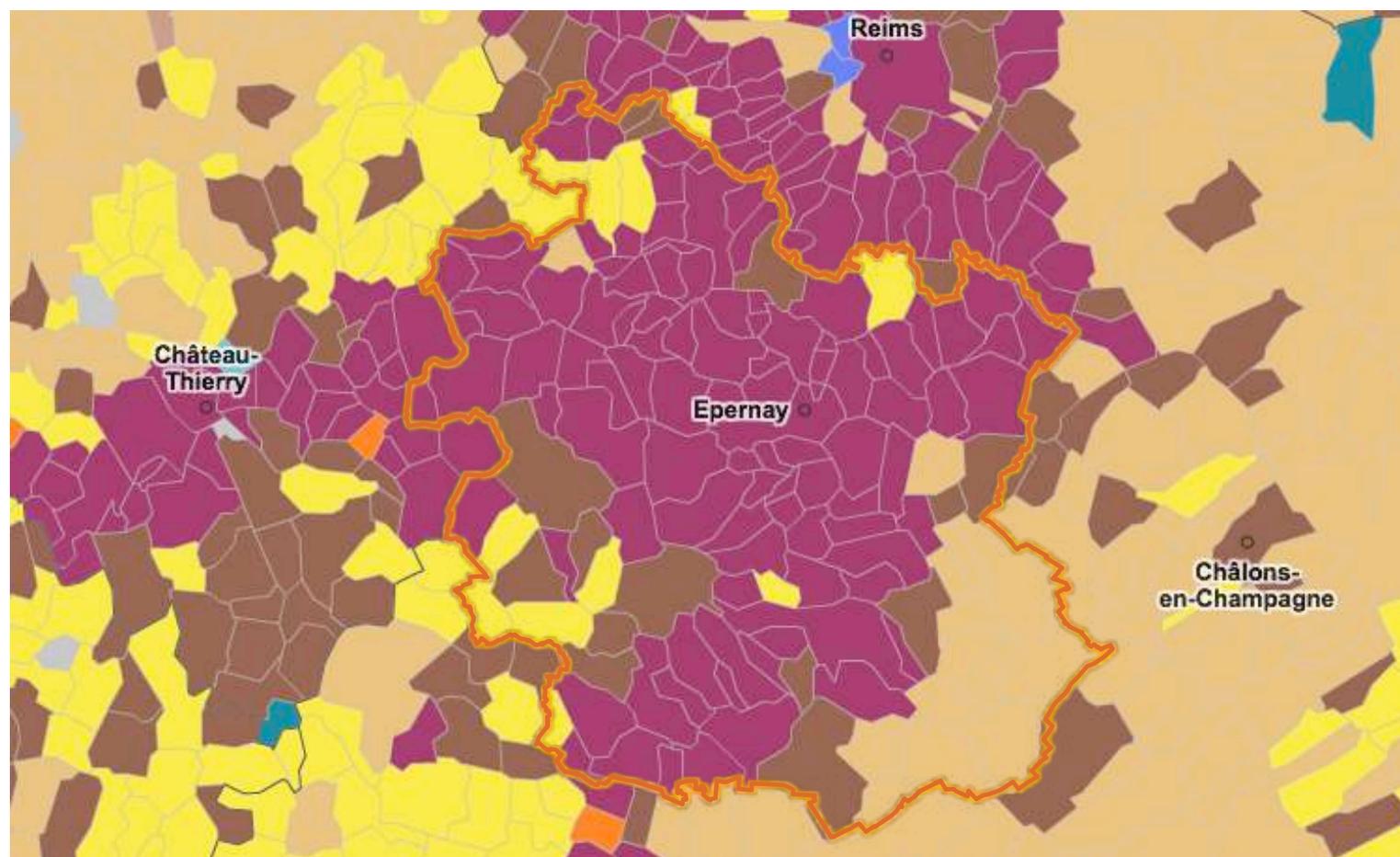
Répartition de la SAU par orientation technico-économique

Source : RGA 2010, Agreste



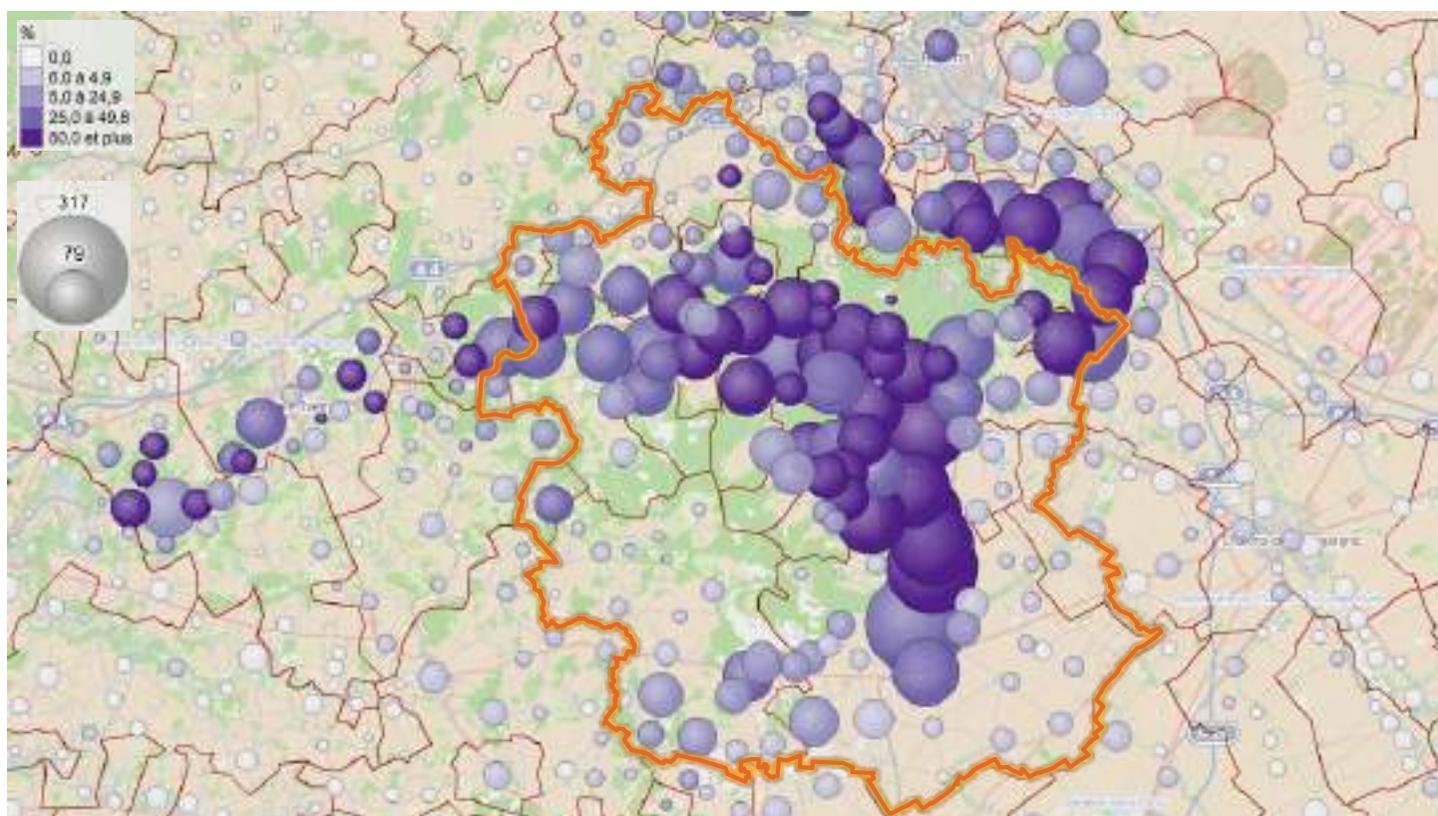
Orientation technico-économique dominante dans la SAU par commune en 2010

Source : RGA 2010, Agreste



Nombre d'exploitations agricoles par commune en 2010, et part des vignes dans la SAU communale

Source : RGA 2010, Agreste



ETAT DES LIEUX (SUITE)

La quasi-totalité du territoire sous une démarche qualité AOP

- le territoire est à cheval sur les régions viticoles de la Montagne de Reims, de la Vallée de la marne, de la Côte des blancs,
- la quasi-totalité des surfaces de vignes bénéficie du label français AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) ainsi que du label européen AOP (Appellation d'Origine Protégée),
- le territoire bénéficie de deux appellations : Champagne, Coteaux Champenois.

L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Champagne

La première des règles de qualité fut fixée dans la loi de 1927. Elle n'autorisait que les cépages traditionnels de Champagne, à savoir pinot noir, meunier et chardonnay, pinot gris et arbanne et petit meslier. Mais le vrai combat pour l'exigence de qualité s'intensifia des années 1931 à 1935, après les crises de surproduction et de mévente, qui provoquèrent l'effondrement des prix du raisin. À leur demande, les Champenois obtinrent alors un décret spécial le 30 septembre 1935, qui fixa des règles de qualité complémentaires :

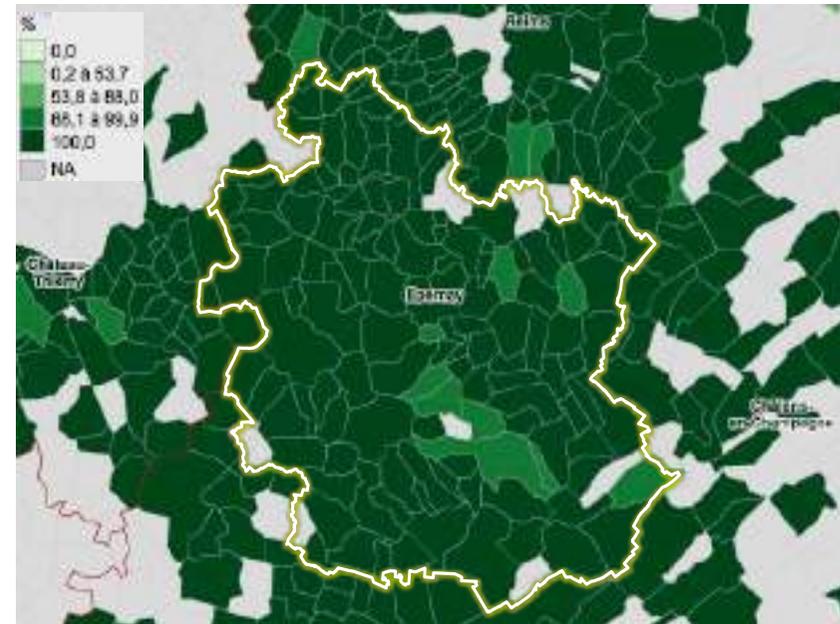
- rendement à la vendange,
- degré alcoolique minimum,
- rendement au pressurage,
- vieillissement,

Le 29 juin 1936, le Champagne devint Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). L'ensemble des règles que s'étaient imposées les Champenois dans les lois et décrets de 1919, 1927 et 1935 fut entériné.

Depuis la réforme de l'INAO en 2007, l'appellation Champagne est régie par le cahier des charges de l'appellation en date du 22 novembre 2010.

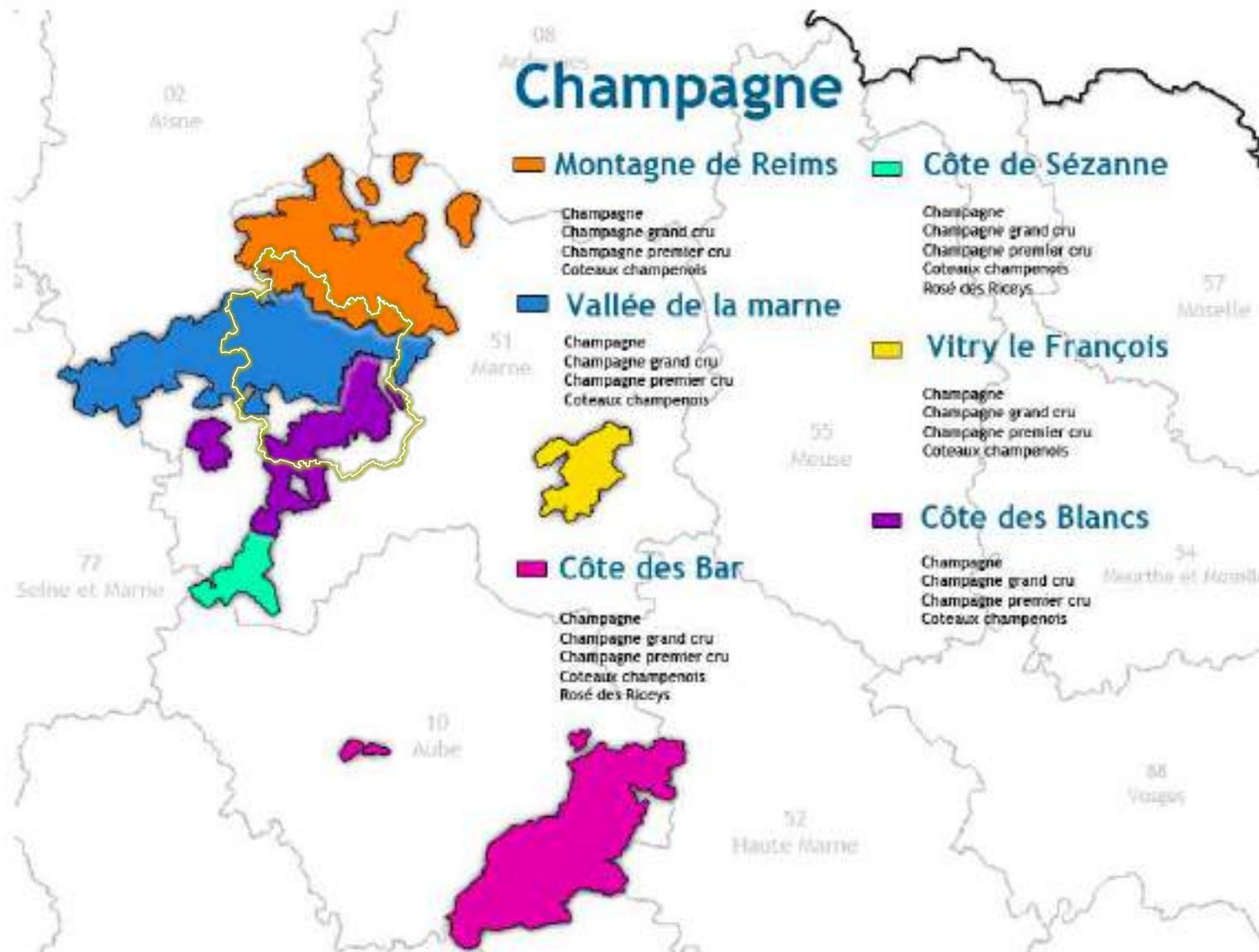
Part de l'AOP dans la surface de vignes en 2010

Source : RGA 2010, Agreste



Le territoire à cheval sur trois régions viticoles

Source : VinVigne.com



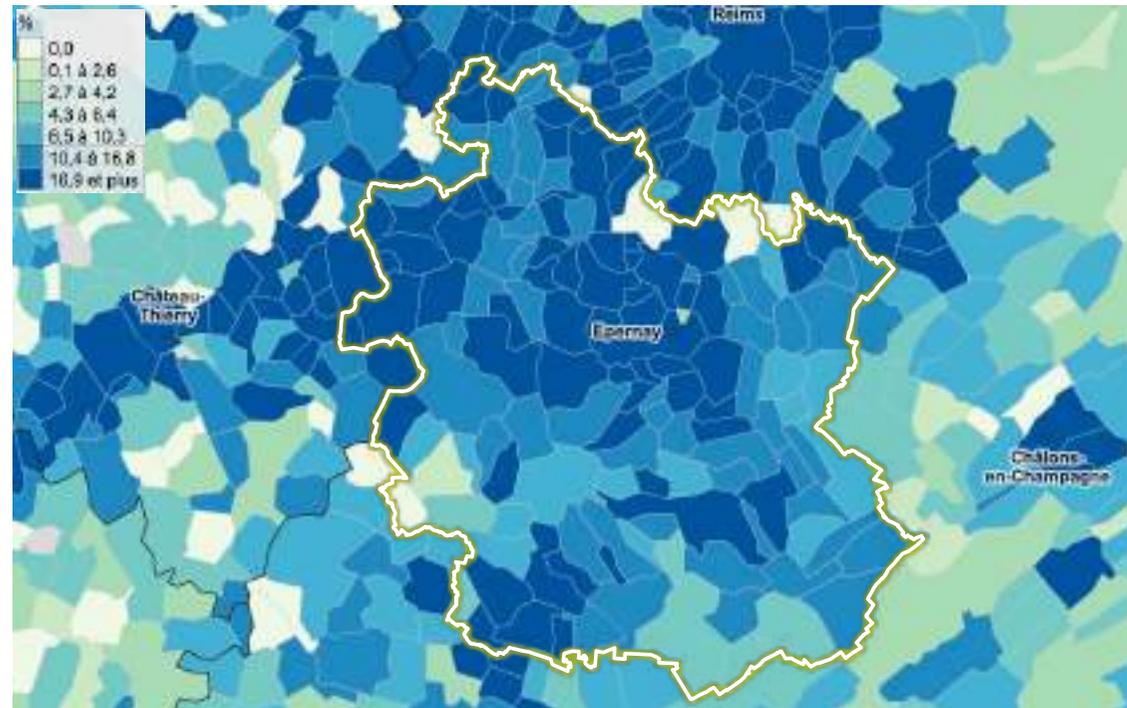
ETAT DES LIEUX (SUITE)

Une main d'œuvre agricole caractérisée par un fort taux d'emploi saisonnier et occasionnel

- Une main d'œuvre occasionnelle fortement sollicitée et représentant une part particulièrement importante de l'emploi dans les exploitations agricoles,

Part de la main d'œuvre saisonnière et occasionnelle dans l'emploi agricole en 2010

Source : RGA 2010, Agreste



Les actifs agricoles permanents en 2010

Source : RGA 2010, Agreste

- Des salariés permanents majoritairement représentés par les chefs d'exploitations et coexploitants (61% des actifs agricoles permanents),

	Chefs d'exploitation et coexploitants	Conjoints non coexploitants actifs sur l'exploitation	Autres actifs familiaux	Salariés permanents hors famille
SCOT	61%	15%	3%	20%
Département	57%	14%	4%	25%
Région	60%	13%	6%	21%

ETAT DES LIEUX (SUITE)

Une relative pérennité des exploitations agricoles

- Moins de 25% des exploitations sont sans successeur connu (en France, 38% des exploitations sont concernées).
- Les communes où la part des exploitations sans successeur connu est élevée (pouvant atteindre plus de 70%) sont celles où les activités de polyculture, poly-élevage, et les productions céréalières et d'oléo-protéagineux dominent.

Des activités très productives

- Sur l'ensemble du territoire, la PBS par unité de travail annuel est particulièrement élevée (111 k€ par UTA en moyenne),
- Elle est homogène selon les communes et présente peu de disparités.

Production Brute Standard (PBS)

La production brute standard décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir de coefficients issus de valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. Les coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation. La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires. Pour la facilité de l'interprétation la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

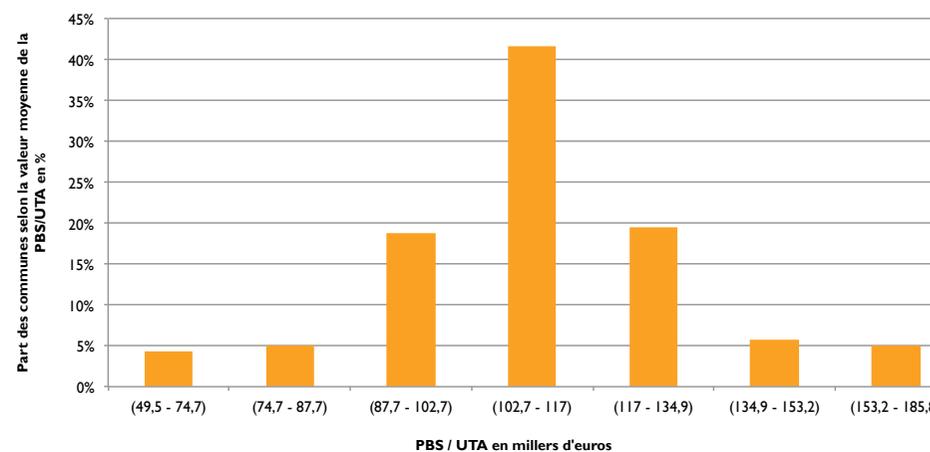
Part des exploitations sans successeur connu en 2010

Source : RGA 2010, Agreste



Production Brute Standard en 2010

Source : RGA 2010, Agreste



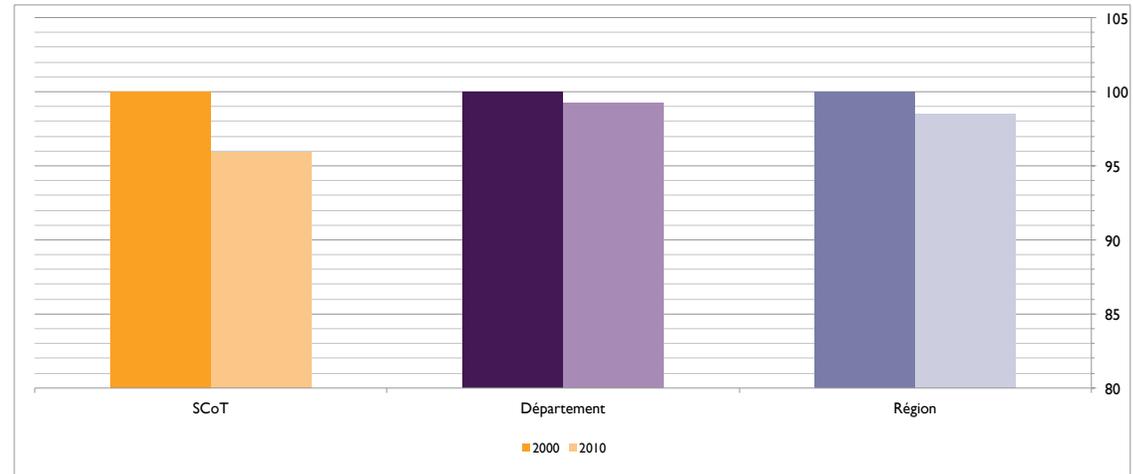
TENDANCES

Une baisse globale de la surface agricole utile, masquant des tendances inverses selon les espaces du territoire

- Une baisse globale de la SAU (-4%), plus prononcée qu'ailleurs
- Une augmentation du nombre d'exploitations viticoles face à une relative stagnation de la SAU globale allouée aux activités viticoles, traduisant une réduction de la taille des exploitations,
- le phénomène inverse pour les grandes cultures, traduisant un agrandissement des exploitations.

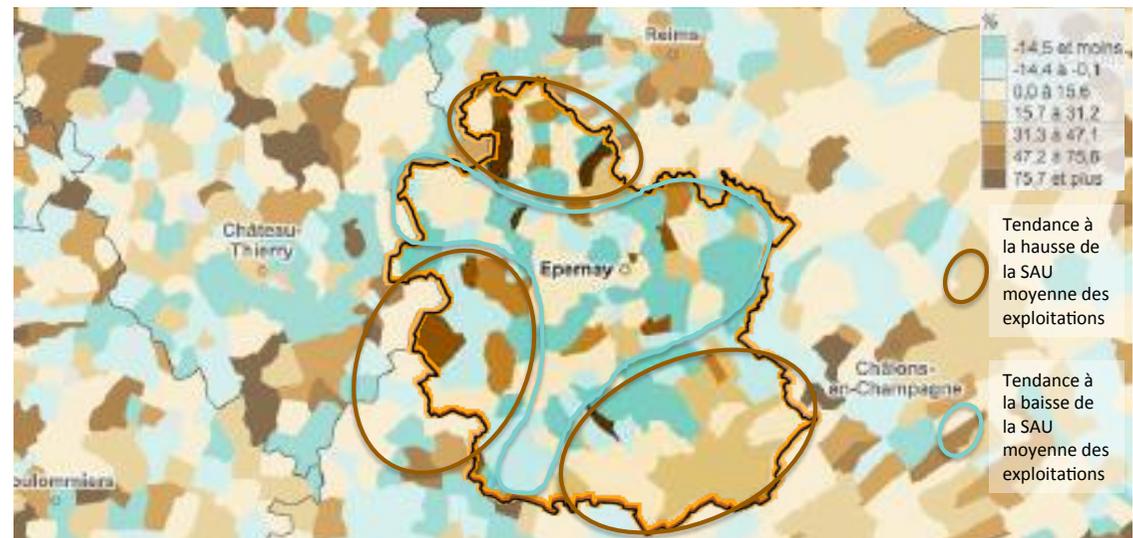
Evolution de la SAU entre 2000 et 2010 (base 100 2000)

Source : RGA 2010, RGA 2000, Agreste



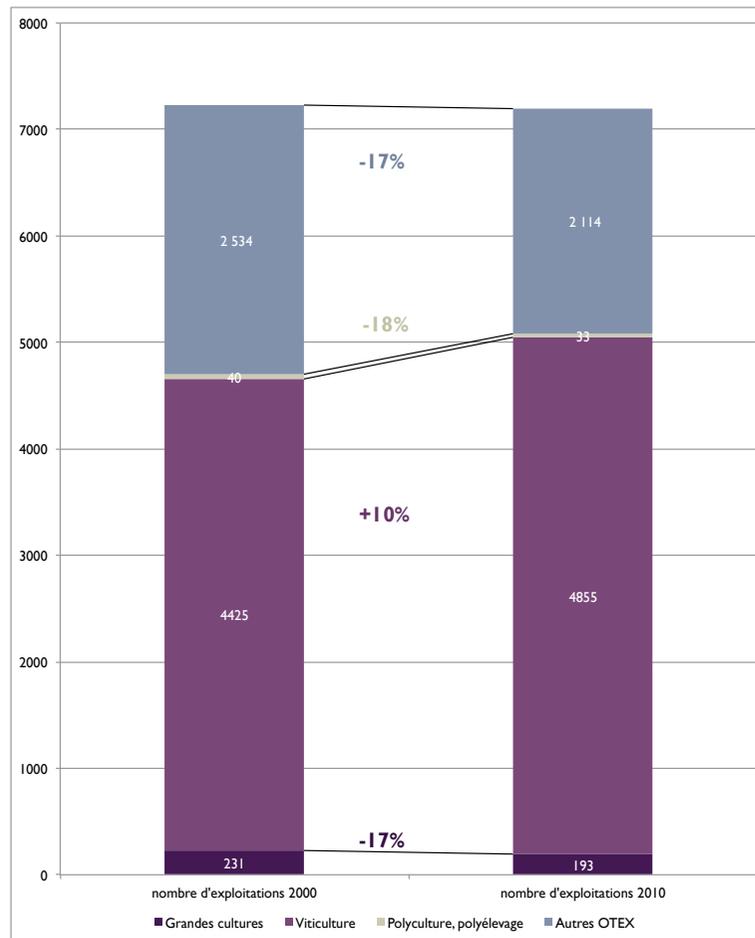
Evolution de la SAU moyenne des exploitations entre 2000 et 2010 (en %)

Source : RGA 2010, RGA 2000, Agreste



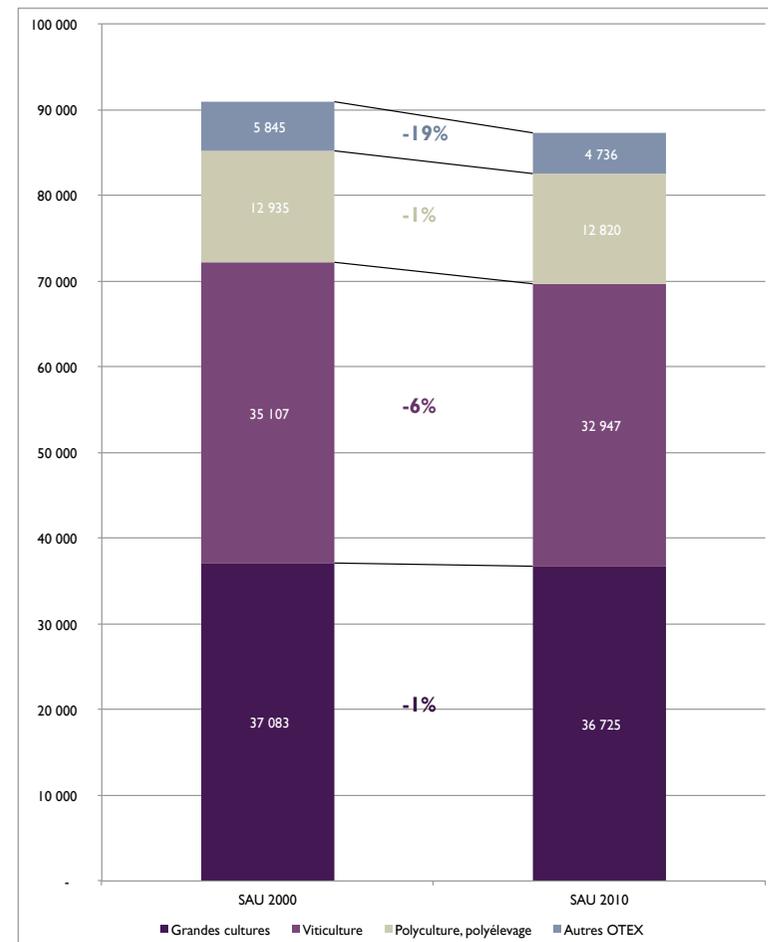
Evolution du nombre d'exploitations agricoles selon les principales orientations technico-économiques

Source : extrapolations à partir de RGA 2010, RGA 2000, Agreste



Evolution de la SAU (en ha) selon les principales orientations technico-économiques

Source : extrapolations à partir de RGA 2010, RGA 2000, Agreste

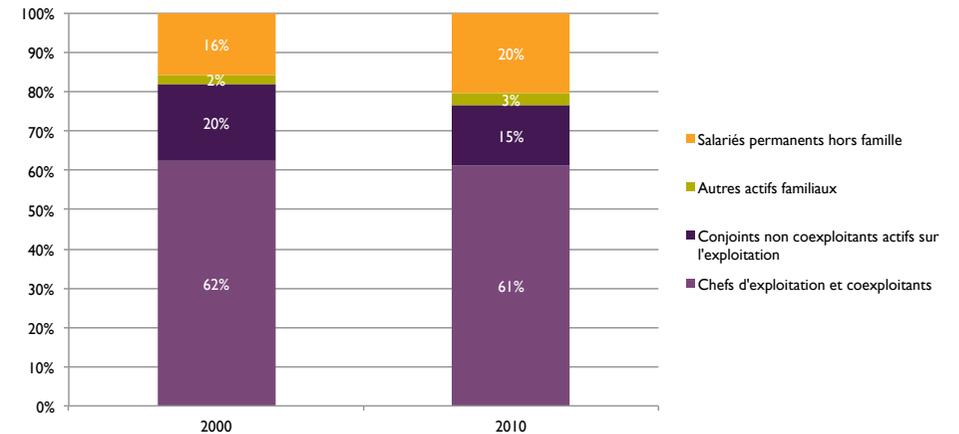


TENDANCES (SUITE)

Une hausse des actifs salariés dans l'emploi agricole permanent

Variation des emplois permanents dans les exploitations agricoles entre 2000 et 2010, en %

Source : RGA 2010, RGA 2000, Agreste

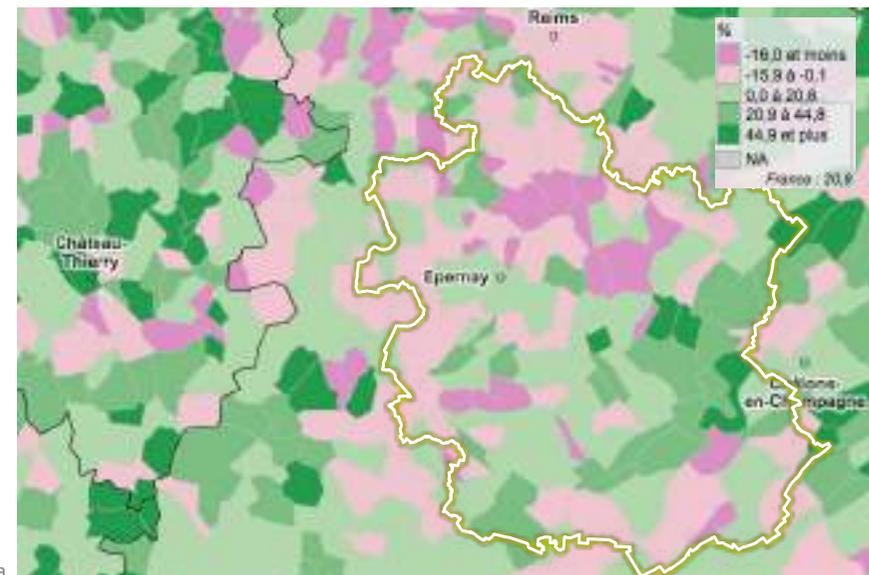


Un alignement des capacités productives des exploitations résultant d'évolutions structurelles

- Entre 2000 et 2010, la PBS par unité de travail annuel suit globalement une tendance à la hausse pour les espaces dominés par les grandes cultures, cultures générales et polyculture polyélevage, tandis que les secteurs viticoles suivent une tendance à la baisse,
- Ces tendances confirment les phénomènes d'évolution de la taille des exploitations observés sur le territoire (resserrement pour la viticulture, agrandissement pour les autres orientations),

Variation de la Production Brute Standard par Unité de Travail Annuel entre 2000 et 2010, en %

Source : RGA 2010, RGA 2000, Agreste



Fiche 17 – L'agriculture

GOUVERNANCE

La chambre d'agriculture de la Marne

La chambre d'agriculture est en charge de la formation, de la création, de la transmission et du développement des entreprises agricoles.

Le CIVC

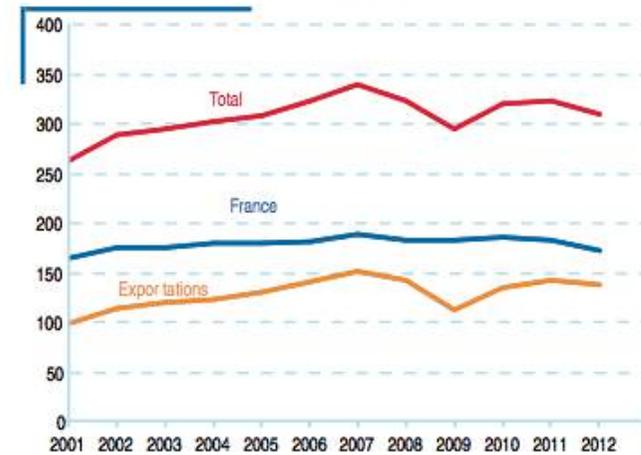
Le Comité interprofessionnel du vin de Champagne, qui rassemble tous les vignerons et les maisons de Champagne, a pour mission de prendre, selon les directives du gouvernement, les mesures générales suivantes :

- 1 - Etablir le bilan des ressources et besoins ;
- 2 - Contribuer à l'organisation de la production et assurer une meilleure coordination de la mise sur le marché des produits;
- 3 - Organiser, discipliner les rapports entre les diverses professions intéressées, notamment au moyen de contrats types pour la vente et l'achat des raisins, des moûts et des vins ;
- 4 - Améliorer le fonctionnement du marché par la fixation de règles de mise en réserve et/ou de sortie échelonnée des produits;
- 5 - Contribuer à la qualité et à la traçabilité des raisins, des moûts et des vins;
- 6 - Favoriser le développement durable de la viticulture, la protection de l'environnement et l'aménagement rationnel du vignoble;
- 7 - Décider l'établissement de cartes professionnelles;
- 8 - Entreprendre des actions d'information, de communication, de valorisation, de protection et de défense en faveur des appellations d'origine contrôlées de la Champagne délimitée.

Il mène des actions d'information, de défense mondiale de l'appellation, de valorisation technique (R&D) et des actions et en faveur de l'équilibre économique de la filière.

L'évolution des expéditions de Champagne sur la période 2001-2012

Source : CIVC



ENJEUX REVELES

L'agriculture est au cœur des enjeux de demain pour le Pays d'Épernay :

- Quelle valorisation économique et culturelle du patrimoine incontestable lié aux vignes, dans le cadre d'une ouverture au marché mondial ? Afin de maintenir la notoriété du Champagne et de toute l'activité économique qui en découle sur le territoire, dans un cadre de mondialisation croissante, s'agit-il d'engager des mutations (diversification autour du patrimoine Champagne, évolution des productions, ... ?)... ?
- Quelles possibilités de maintien et quelle valorisation économique et paysagère des autres formes d'agriculture, révélatrices de la diversité du territoire ?

Fiche I8 – La sylviculture et la filière bois

ETAT DES LIEUX

Essences

- Le territoire forestier est dominé par les feuillus (chêne pédonculé, chêne rouvre, mais aussi charme, frêne) (les feuillus représentent 91% des peuplements en Marne).
- Les peupleraies, qui représentent 4% des peuplements de Champagne-Ardenne, sont présentes en particulier en fond de vallée.

La gestion des forêts

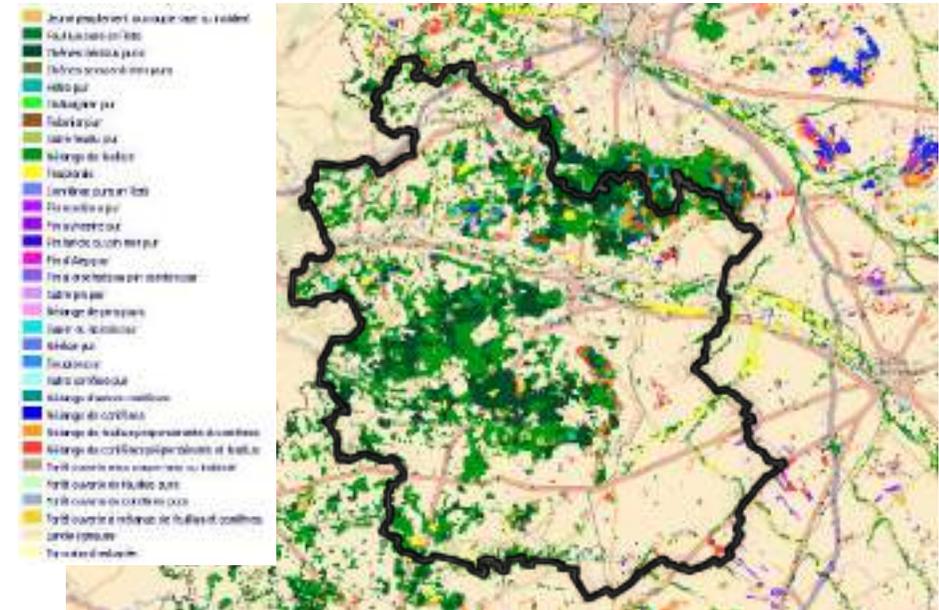
- La forêt est majoritairement privée : 81% de la forêt marnaise est privée, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale (autour de 75%), ce qui induit un fort morcellement

Production et valorisation

- Industries importantes liées au bois sur le territoire, pour la 1^{ère} transformation, la 2^{ème} transformation et le bois-construction : la présence du suédois Smurfit kappa Group (papier et carton), de Pastural et compagnie (fabrication de charpentes et menuiseries), et de plusieurs entreprises de travail mécanique du bois fait peser le travail du bois dans l'emploi industriel.
- Faiblesse relative des emplois dans l'exploitation (travaux forestiers) quand bien même très fort taux de boisement

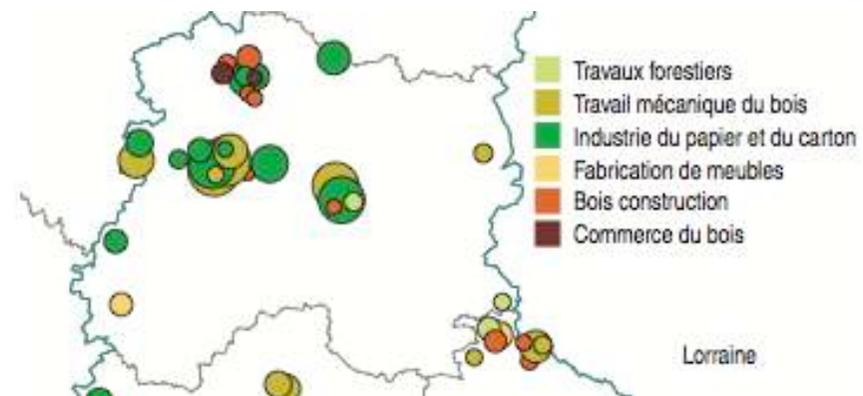
Les types de formations végétales

Source : Inventaire Forestier National, IGN



Les établissements de plus de 20 salariés de la filière bois

Source : INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°88



Fiche 18 – La sylviculture et la filière bois

INTERDEPENDANCES

Forêts et biodiversité

- Multifonctionnelles, les forêts sont aussi gérées pour la protection de la biodiversité, ordinaire et exceptionnelle, tout en contribuant à l'alimentation de la filière bois (bois matériau, bois énergie).

Forêt et patrimoine

- PNR montagne de Reims porte la candidature label forêt d'exception

Forêt et énergie

- La sensibilisation des communes au recours au bois-énergie en substitution des énergies fossiles permet de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de Serre. Notamment le PNR à travers son Plan Climat Energie, élabore un Plan d'Approvisionnement Territorial structurant pour la filière locale Bois Energie.

ENJEUX REVELES

- Une ressource en bois génératrice d'emplois d'avenir ? La mise en place d'une filière courte, qui reste à concrétiser, et l'ensemble des actions de gestion forestière (travaux sylvicoles, bûcheronnage, débardage, vente de bois...), sont créatrices d'emplois locaux en milieu rural et non délocalisables.

Fiche 19 – Les espaces d’activités

ETAT DES LIEUX

- Une grande partie des espaces d’activités est consacrée au secteur du champagne avec les activités liées : étiquetage, bouchons, bouteilles, logistique.
- Les industries en dehors du champagne se concentrent au cœur de l’agglomération (Epernay, Magenta).
- Des implantations de silos dans l’espace rural ainsi que des sites industriels (TEREOS à Val-des-Marais).
- Une gestion par différents types d’acteurs : CCI, communautés de communes, mairie, opérateurs privés (Nord Est aménagement) et publics (SEM Agencia).
- Une demande en espace soutenue, essentiellement pour le développement des maisons de champagne.
- Une disponibilité relativement faible malgré des développements récents, et presque pour moitié localisée dans la zone d’activités de Oger.
- La majeure partie des espaces d’activités présente des besoins de modernisation (aménagement, réseaux).
- Une friche dans la ZI de Mardeuil (4 ha, Crozat).



Les espaces d’activités majeurs recensés sur le territoire en 2014

Source : relevés de terrain et entretiens - EAU/PROSCOT

Nom de l'espace d'activités	Commune	Activités majeures	superficie (ha)	disponibilités potentielles
ZI Ile Belon	Epernay	industrie (cartons)	10	non
Parc Pierry Sud	Pierry	champagne	25	18 ha
ZI de Mardeuil	Mardeuil	bâtiment, transport, champagne	30	non
ZA les Terres Rouges	Epernay	champagne et services	20	non
ZI les Varennes	Dormans	bâtiment, outillage, commerce, champagne	25	extension en attente - 15 ha
ZA Paradis	Avize	artisanat	10	1 ha
ZA de Oger	Oger	champagne	50	30 ha
ZI de Oiry	Oiry	champagne, également transport et bâtiment	150	0,75 ha (en attente - fouilles)
ZI Nord	Epernay	industrie (outils, fenêtres, bennes industriels, pulvérisateurs).	55	non
ZA de Damery	Damery	champagne, paysage	3	non
ZA Le Cheminet	Mareuil-sur-Ay	champagne, artisanat	5	non
ZA Saint-Julien	Pierry	commerce	14	non
ZAC Docks	Epernay	commerce	3	non
ZI de Magenta	Magenta	industrie (transformation bois, menuiserie-charpente), bâtiment, automobile	22	non
ZAC Val de Champagne	Epernay	automobile	5	non
ZA Petit Bois	Dizy	bâtiment, champagne	3	non
ZC Les Bas Jardins	Dizy	commerce	9	non
ZA Côte des noirs	Tours-sur-Marne	champagne, artisanat	23	3 ha
ZA Mont Aigu	Avenay-Val d'Or	champagne, artisanat	12	oui
ZA Vertus	Vertus	commerce, bâtiment	11	1 ha
ZA les Forges	Epernay	commerce	7,5	non
ZA les Forges II	Pierry	commerce	5	non

Fiche 19 – Les espaces d'activités

TENDANCES

- Le développement de nouveaux espaces d'activités depuis les années 2000 :
 - Ouverture en 2010 du parc d'activités Pierry Sud Développement, dédié aux industries connexes au champagne et à l'artisanat de production, sur 25 hectares.
 - Aménagement de la ZA les Terres Rouges à Epernay.
 - Aménagement de la ZA du Mont Aigu à Avenay-Val d'Or.
- Une commercialisation rapide des espaces d'activités, anciens et nouveaux.
- Un aménagement qualitatif dans les nouveaux espaces d'activités (Avenay-Val d'Or, Pierry Sud Développement) et une restructuration pour la ZA Cote des Noirs (Tours-sur-Marne).
- Des difficultés d'extension : tension sur le foncier, zone inondable à Mardeuil, fouilles archéologiques.
- Une capacité d'adaptation du tissu industriel avec la reprise de Pyrosol à Magenta (qui utilise du bois de peuplier des régions Picardie et Champagne-Ardennes).
- Un potentiel d'accueil d'activités tertiaires dans le futur écoquartier (anciens ateliers SNCF) et à proximité (projet Effervescence, 2 500 m² de bureaux – rue Emile Duchatel).



Projet Effervescence - groupe Plurial



ZA des Terres Rouges



Nouveau site Moët et Chandon – ZI de Oiry



Ateliers SNCF - Epernay

INTERDEPENDANCES

Economie

- La forte sollicitation en espace du secteur du champagne témoigne de sa progression (production et activités liées).

Mobilités

- Le développement d'espaces d'activités à Oger ou Avenay-Val d'Or génère des besoins en déplacements dans des secteurs moins bien reliés aux transports publics.

Paysage et foncier

- L'implantation de grands sites modifie les paysages.

GOUVERNANCE

Bourse des locaux

- La CCEPC a mis en place une bourse des locaux professionnels en ligne depuis 2006.

ENJEUX REVELES

- Une capacité de renouvellement des zones d'activités dans un contexte de « rigueur foncière » ?
- Existe-t-il de nouveaux potentiels fonciers pour le développement de l'activité champagne ?

Fiche 20 – Le niveau d'équipements

ETAT DES LIEUX

- Une densité d'équipements au-dessus de celle du département et de la région.

Densité d'équipements (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

Source : INSEE, BPE 2012

Territoire	Densité d'équipements
CC Ardre et Châtillonnais	275
CC de la Brie des Etangs	272
CC de la Grande Vallée de la Marne	271
CC de la Région de Vertus	241
CC des Coteaux de la Marne	313
CC des Deux Vallées	243
CC Epernay Pays de Champagne	330
SCOT	296
Département	275
Région	289

Densité d'équipements par gamme (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

Source : INSEE, BPE 2012

- Les équipements de proximité sont bien représentés à l'échelle du SCOT.

Territoire	Proximité	Intermédiaire	Supérieure
CC Ardre et Châtillonnais	238	25	0
CC de la Brie des Etangs	232	17	5
CC de la Grande Vallée de la Marne	210	33	6
CC de la Région de Vertus	203	30	4
CC des Coteaux de la Marne	245	59	2
CC des Deux Vallées	216	19	0
CC Epernay Pays de Champagne	218	68	27
SCOT	219	48	14
Département	198	49	16
Région	208	52	15

Fiche 20 – Le niveau d'équipements

Densité d'équipements par domaines (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

Source : INSEE, BPE 2012

- Une offre en équipements satisfaisante dans tous les domaines.
 - Une offre plus élevée dans les domaines sports-loisirs-culture.
 - Une offre légèrement plus faible en équipements de santé.

Territoire	Commerces	Enseignement	Santé	Services aux particuliers	Sports, loisirs, culture	Tourisme	Transports et déplacements
CC Ardre et Châtillonnais	19	16	39	143	56	2	0
CC de la Brie des Etangs	22	17	40	138	42	10	2
CC de la Grande Vallée de la Marne	33	14	46	116	52	7	3
CC de la Région de Vertus	29	15	25	131	38	3	1
CC des Coteaux de la Marne	52	15	40	153	47	3	2
CC des Deux Vallées	29	22	34	118	36	0	3
CC Epernay Pays de Champagne	62	13	66	142	37	6	4
SCOT	46	15	50	136	42	5	3
Département	44	13	53	123	34	4	4
Région	46	14	54	130	37	5	4

Fiche 20 – Le niveau d'équipements

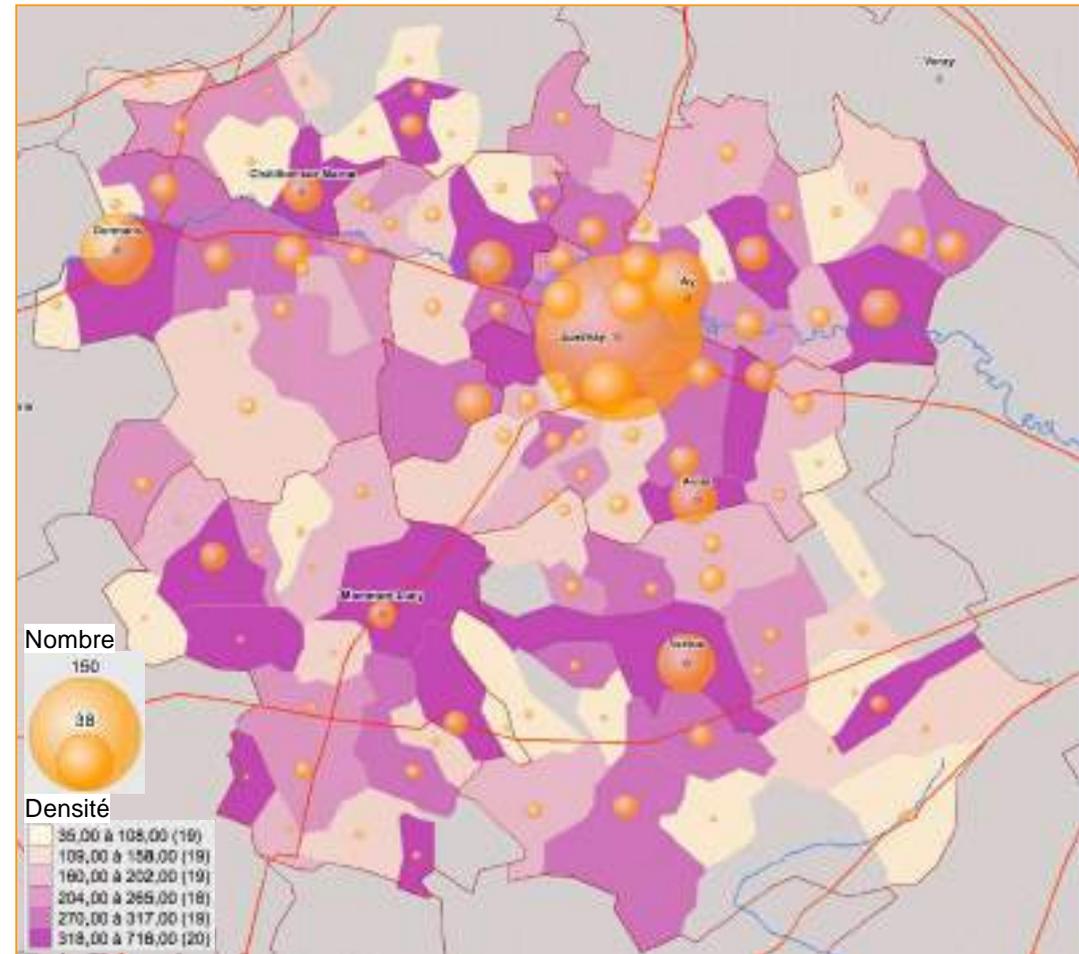
- Au-delà du pôle d'Épernay, plusieurs communes présentent un niveau d'équipements leur permettant de se distinguer et d'apparaître en tant que pôles locaux d'équipement.
- L'INSEE Champagne-Ardennes identifie trois pôles intermédiaires d'équipements : Ay, Dormans et Vertus (INSEE flash n°136 – 2011)

Densité d'équipements et nombre d'équipements pour les communes disposant de plus de 30 équipements (toutes catégories confondues)

Commune	CC	Nombre d'équipements	Densité d'équipements
Épernay	CC Epernay Pays de Champagne	835	347
Dormans	CC des Coteaux de la Marne	152	523
Ay	CC de la Grande Vallée de la Marne	128	314
Vertus	CC de la Région de Vertus	102	402
Pierry	CC Epernay Pays de Champagne	84	716
Avize	CC Epernay Pays de Champagne	69	401
Magenta	CC Epernay Pays de Champagne	60	343
Damery	CC des Deux Vallées	56	372
Dizy	CC de la Grande Vallée de la Marne	48	296
Mardeuil	CC Epernay Pays de Champagne	46	299
Châtillon-sur-Marne	CC Ardre et Châtillonnais	45	631
Tours-sur-Marne	CC de la Grande Vallée de la Marne	43	318
Saint-Martin-d'Ablois	CC des Deux Vallées	40	270
Mareuil-le-Port	CC des Coteaux de la Marne	35	292
Avenay-Val-d'Or	CC de la Grande Vallée de la Marne	34	373

Densité d'équipements et nombre d'équipements par commune

Source : INSEE, BPE 2012



GOUVERNANCE

Charte de développement

La Charte de développement du Pays d'Épernay Terres de Champagne a inscrit la mise en œuvre d'une « *politique de maintien des services de proximité dans les pôles ruraux et relais du Pays* », liée à l'orientation stratégique « *Renforcer l'attractivité résidentielle du Pays* » (ambition de l'ouverture)

Les traductions possibles sont notamment :

- Une politique d'aide au maintien et à la transmission des établissements commerciaux et artisanaux (cf. fiche commerce).
- Le développement de « Guichets Uniques publics-privés » supposant un partenariat entre les services publics et les établissements commerciaux.

Schéma des services

- Le Schéma des services du Pays d'Épernay Terres de Champagne, en cours de réalisation, préconise de nombreuses actions thématiques en cohérence avec la charte de Pays et celle du PNR.

ENJEU REVELE

- Une capacité à maintenir et développer les services de proximité sur l'ensemble du territoire ?

Fiche 21 – Les équipements et les services

ÉTAT DES LIEUX

Education

On dénombre sur le territoire :

- 43 écoles maternelles,
- 57 écoles élémentaires,
- 10 classes élémentaires en regroupement pédagogique intercommunal,
- 11 collèges : 4 à Epernay (dont 1 privé), 1 à Ay, 1 à Avize, 1 à Châtillon-sur-Marne (privé), 1 à Dormans, 1 à Mareuil-le-Port, 1 à Vertus, 1 à Montmort-Lucy.

Le sud du territoire dispose de peu d'établissement d'enseignement primaire.

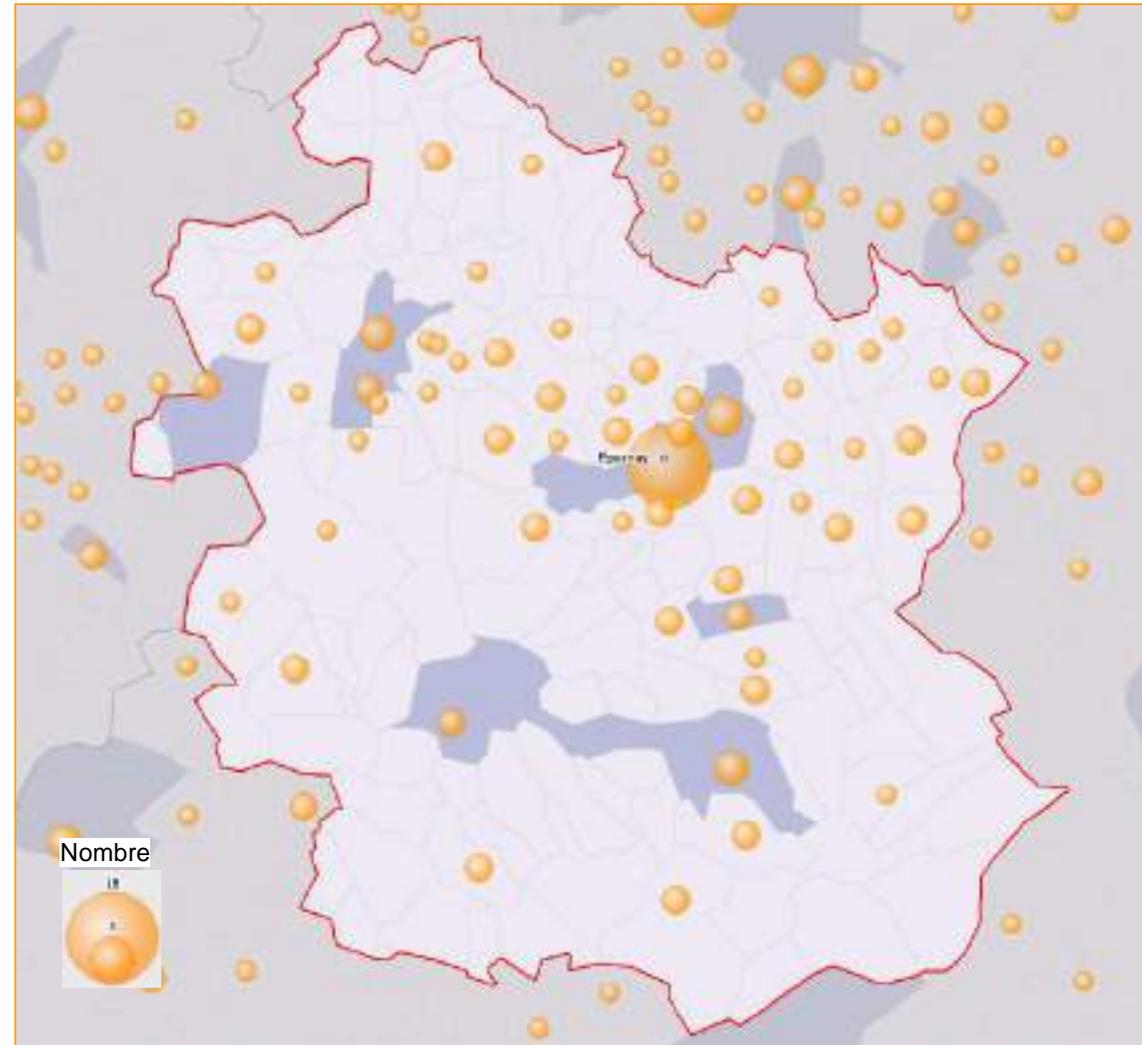
Le territoire dispose de deux lycées d'enseignement général et technologique :

- **lycée Stéphane Hessel à Epernay** (ex lycée général Léon Bourgeois)
- **lycée Notre-Dame Saint-Victor à Epernay** (établissement privé sous contrat)

Établissements d'enseignement primaire et collèges

Les figurés oranges représentent les établissements d'enseignement primaire, les communes en violet foncé disposent d'un collège

Source : INSEE, BPE 2012



Fiche 21 – Les équipements et les services

Logo du Viticampus



Lycée Stéphane Hessel

L'offre de formations professionnelles est composée :

- du « **Viticampus** » à **Avize**, regroupant un lycée et un CFA/CFPPA. Il propose un brevet professionnel, un BTS Agriculture Viticulture Œnologie, une licence pro commercialisation à l'international, une licence pro agroressources et environnement (spécialisation Viticulture/environnement ou Transformation/Valorisation des agroressources), un Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole option vigne et vin, un Certificat de Spécialisation commercialisation des vins.
- de l'IFSI, **Institut de Formation en Soins Infirmiers**, du Centre Hospitalier d'Épernay.
- de la MFR, **Maison Familiale Rurale**, de **Gionges**, qui propose essentiellement des formations en agriculture et viticulture : conduite d'engins, formation certiphyto, contrat de professionnalisation « métiers de vigneron » , CAPA Vigne et Vin, Bac pro agricole options élevage ou vigne et vin. Des formations spécifiques (soudure, secourisme,...) sont également dispensées.
- de la MFR, **Maison Familiale Rurale**, de **Vertus**, qui propose des formations de services aux personnes : Bac pro, prépa concours sanitaire et social, VAE et professionnalisation relatives aux aides à domicile.
- Des diplômes professionnels du **lycée Stéphane Hessel** à **Epernay** (ex lycée professionnel Godart Roger). Formation niveau bac : CAP Serrurier-Métallier, CAP conducteur d'installation de production, Bac pro pilote de ligne de production, Bac pro Electrotechnique, Bac pro plastique et composites, CAP assistant technique en milieux familiaux et collectifs. Formations post-bac : BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, BTS Management des unités commerciales, BTS Professions immobilières.
- Des diplômes professionnels du **lycée Sainte-Marie** à **Epernay** (établissement privé sous contrat) : CAP Fleuriste, Bac pro accueil-relations clients, Bac pro commerce, bac pro esthétique cosmétique parfumerie, Bac pro optique lunetterie.

Fiche 21 – Les équipements et les services

Santé

- Le centre hospitalier Auban-Moët à Epernay et la clinique d'Epernay (ex-clinique Saint-Vincent) sont les deux structures de santé majeures. La maternité est gérée conjointement entre les deux structures, elle sera située sur le site de l'hôpital Auban-Moët.

Le futur pôle santé sparnacien
Source : AIA atelier de la Rize



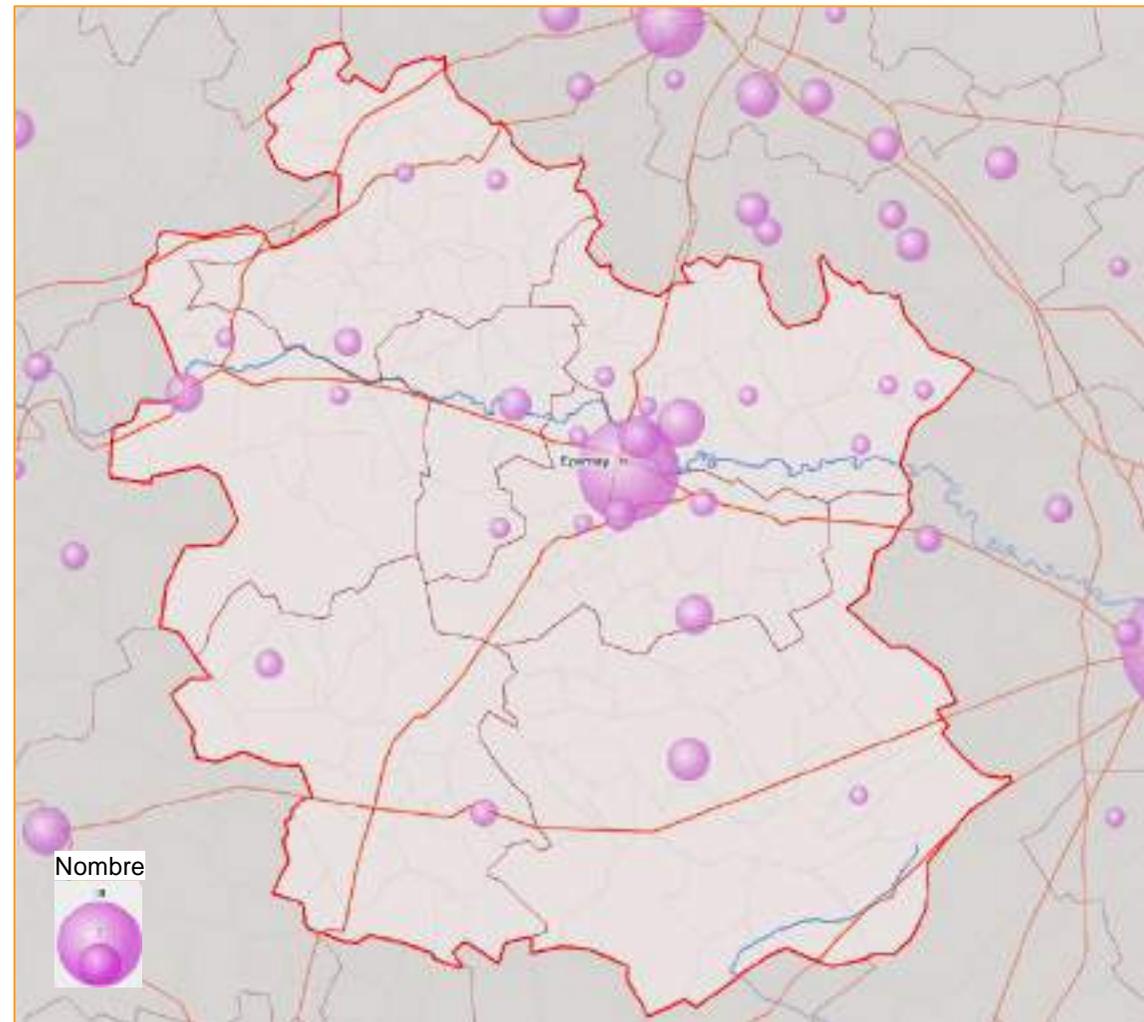
- Une maison de santé à Châtillon-sur-Marne a été ouverte récemment, elle accueille 16 professionnels de santé.
- De nombreuses communes n'ont pas de médecins.

Handicap

- Le dispositif d'adaptation du logement ADALOGIS 51 est accessible sur tout le territoire.

Nombre de médecins omnipraticiens par commune

Source : INSEE BPE 2012



Fiche 21 – Les équipements et les services

Garde d'enfants

- une plateforme internet est dédiée à la garde d'enfants de moins de 6 ans sur le Pays d'Eprenay (<http://www.fairegardermonenfant.fr>, rendue opérationnelle en 2010)
- un bon niveau de service est constaté mais des structures assez éloignées pour les habitants de la CC de la Brie des Etangs.

Personnes âgées

Afin de favoriser le maintien à domicile, des services d'aide, de soins et de repas sont proposés au domicile des personnes vieillissantes : service d'aide aux personnes âgées à Montmort-Lucy, service de repas à Eprenay, soins infirmiers (SSIAD) à Eprenay, Ay et Etoges, aides à domicile (SAD) à Dizy, Ecury-le-Repos et Eprenay.

En ce qui concerne l'offre en hébergement :

- Il existe 2 foyers logements à Eprenay et 1 à Damery
- On dénombre 8 maisons de retraite : 1 à Avenay-val d'Or, 1 à Avize, 2 à Ay, 2 à Eprenay, 1 à Oeuilly, 2 à Vertus.

En dehors du logement spécialisé, il existe des solutions de logements adaptés : résidence intergénérationnelle à Magenta, logements adaptés à Dizy, unité de vie à Mardeuil.

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) assure un rôle d'information et de coordination des questions liées à la dépendance et au vieillissement.

Gens du voyage

- La réponse aux besoins de terrain des gens du voyage saisonniers doit être apportée par les viticulteurs employeurs pour la durée de leur séjour.

Personnes en difficultés

- La Permanence du Jard à Eprenay propose un accompagnement social, à l'emploi et à la formation.
- Le Club de Prévention d'Eprenay (association) agit sur le suivi des jeunes de 15 à 25 ans, des chantiers d'insertion et l'insertion par le logement (CHRS, hébergement temporaires, accueil mère-enfant, baux glissants, accompagnement social lié au logement).
- Trois centres d'accueil de jour gérés par des associations existent à Eprenay.
- Le centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale d'Eprenay (CHRS) du Club de Prévention dispose d'un agrément pour 63 places (31 en hébergement et 32 en accueil temporaire).
- Le foyer de travailleurs migrants d'Eprenay dispose de 82 places.

Lecture publique

- La ville d'Eprenay a deux médiathèques (Centre-ville et Danièle-Rondeau) ainsi qu'un bibliobus.
- Les autres sites de lecture publique font partie du réseau de la bibliothèque de prêt (BDP) de la Marne.
 - 3 bibliothèques de niveau 1 : Avize, Dizy, Tours-sur-Marne
 - 1 bibliothèque de niveau 2 : Bouzy
 - 7 bibliothèques relais : Ambonnay, Aÿ, Bisseuil, Magenta, Mareuil-sur-Aÿ, Oiry, Troissy (Fleury-la-Rivière, en cours)
 - 2 points lecture : Dormans, Vouzy
 - 14 dépôts : Boursault, Brugny, Chaltrait, Chouilly, Cuchery, Damery, Mardeuil, Margny, Le Mesnil-sur-Oger, Moussy, Oger, Orbais l'Abbaye, Saint Imoges, Verneuil.
 - 5 prêts directs (communes desservies par le bibliobus) : Avenay Val d'Or, Mareuil-le-Port, Saint Martin d'Ablois, Vertus, Vinay.

Fiche 21 – Les équipements et les services

Spectacle

- Le Salmanazar est la scène de création et de diffusion d'Épernay, située au théâtre Gabrielle Dorzia.
- Le Millesium (parc des expositions) accueille des spectacles (productions nationales et internationales), il dispose d'une capacité de 8 000 places en configuration spectacle assis-debout.

Musique

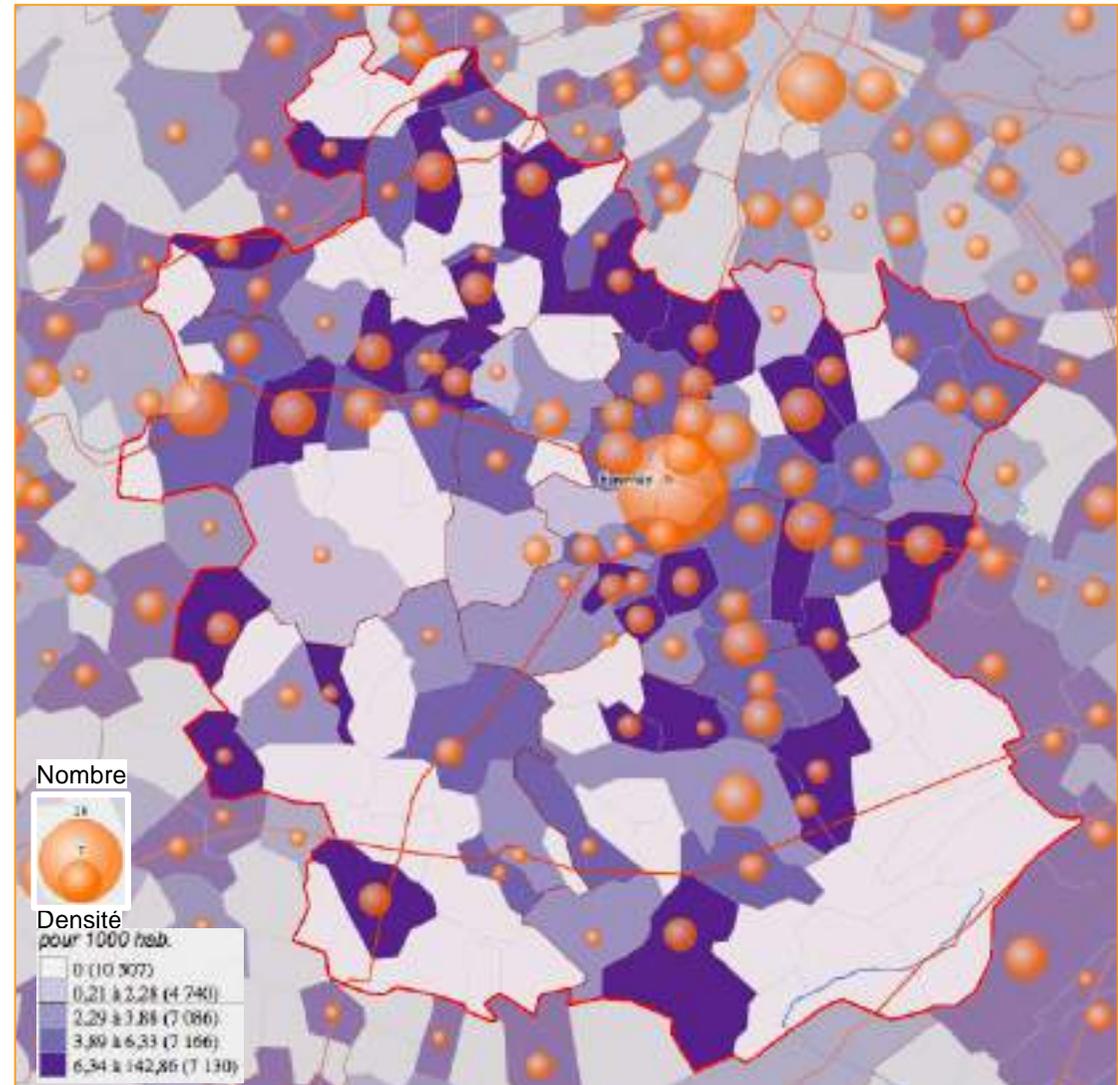
- L'École Intercommunale de Musique d'Epernay et de sa Région regroupe 15 communes.

Sport

- L'accès aux équipements sportifs est globalement bon mais un nombre significatif de communes ne disposent pas d'équipements
- Il existe trois piscines situées à Dormans, Vertus et Epernay.

Densité et nombre d'équipements sportifs

Source : Insee, BPE 2012



Fiche 21 – Les équipements et les services

TENDANCES

Education

- Projet d'étude d'école hôtelière en lien avec le développement du tourisme.
- Des problématiques de fermetures de classes.

Santé

- Maison de santé en cours d'achèvement à Vertus.
- Projet de maison de santé à Dormans.

Social

Personnes âgées

- Des logements intergénérationnels ont été réalisés à Mardeuil, Magenta et Pivot.

Gens du voyage

- Une aire de grand passage a été réalisée sur la commune de Plivot mais les localisations prévues à Mardeuil et Pierry pour l'accueil de gens du voyage ont été abandonnées.

Personnes en difficultés

- Le foyer de travailleurs migrants a été réhabilité et une maison-relais de 20 logements a été créée.
- Le programme européen de lutte contre les discriminations et inégalités EQUAL a été mis en œuvre de 2000 à 2008 par le Permanence du Jard et ses partenaires.

Culture, Sports, Loisirs

- La nouvelle Maison de la Vie Associative d'Épernay ainsi que le réaménagement du bâtiment syndical Paul Bert offrent une base pour dynamiser la vie associative.

INTERDEPENDANCES

Population

- Le vieillissement de la population peut constituer une opportunité de développement du bénévolat mais constitue également un risque d'essoufflement du tissu associatif.

Mobilités

- L'accès au bouquet de services est difficile pour des personnes âgées, notamment dans le sud du territoire.

GOUVERNANCE

Charte du Pays d'Épernay Terres de Champagne 2004-2014

- Le déploiement d'une politique culturelle, sportive et festive à l'échelle du Pays est une des 8 orientations stratégiques retenues. Le niveau d'équipements étant jugé satisfaisant, la charte se concentre sur la mise en réseau et la coordination à l'échelle Pays (centre de ressources, événements, forum, calendrier, communication).
- Le renforcement des solidarités sociales et intergénérationnelles est une des 8 orientations stratégiques retenues. Les actions préconisées sont l'animation d'un réseau de professionnels de santé, la prévention, le développement des parcours d'insertion (Mission Locale de Pays et CCAS).

Fiche 21 – Les équipements et les services

Charte du parc naturel régional Montagne de Reims

Le développement de l'offre de pratiques culturelles est un des 18 objectifs de la charte du PNR. Ainsi, le parc fixe des objectifs :

- de connaissance des tissus culturels et artistiques
- de réponse aux besoins en équipements
- d'accès de la population aux activités culturelles
- de soutien aux événements culturels, notamment ceux valorisant des sites patrimoniaux

Schéma d'accueil des gens du voyage du département de la Marne

- Schéma approuvé en 2002 et mis en révision en 2008.
- La CCEPC est tenue de réaliser 28 places pour itinérants et semi-sédentaires et la commune de Dormans 10 places.

Programme local de l'habitat de la CC Epernay-Pays de Champagne (2007-2013)

- un objectif d'adaptation de 10 logements par an pour les personnes vieillissantes a été fixé. A mi-parcours 20 dossiers avaient été subventionnés.

Projet de schéma de services du pays Epernay-Terres de Champagne

Les propositions de préconisations du schéma d'organisation des services du Pays d'Epernay s'appuient sur la charte de Pays et la charte du PNR. Les axes stratégiques de développement intéressant les domaines de l'éducation, de la santé, du social, de la culture, du sport et des loisirs sont cités ci-après :

- Diversification et requalification des possibilités d'accueil et d'hébergement des personnes âgées
- Développement du dispositif CLIC sur l'ensemble du Pays
- Accueil de la petite enfance et de l'enfance
- Création de nouveaux services à caractère social et accompagnement des services existants
- Organisation d'une politique de santé à l'échelle du Pays pour prévenir la désertification médicale
- Développement de l'offre locale de formations supérieures et professionnelles
- Création d'une agence Pôle emploi en milieu rural
- Aide au déplacement des personnes non motorisées
- Amélioration de l'accès des usagers aux services publics
- Maintien des services publics emblématiques, poste, école, hôpital...
- Développement de médiathèques en milieu rural
- Accompagnement de la vie associative du territoire

ENJEUX REVELES

- Une offre de formation liée aux activités du champagne suffisamment développée ?
- De nouveaux pôles d'appuis sont-ils nécessaires pour améliorer l'accès aux soins et à l'éducation dans les communes rurales ?

Fiche 22 – Le réseau routier

ETAT DES LIEUX

Le territoire du SCOT d'Épernay et sa région est desservi par de grandes infrastructures nationales et européennes qui le bordent sans le traverser :

- l'autoroute A4 : Paris – Strasbourg ; permettant d'atteindre Paris en 1h45 (140 km) et Strasbourg en 3h25 (350 km) ;
- l'autoroute A26 : Troyes – Lille ; permettant d'atteindre Troyes en 1h15 (110 km) et Lille en 2h15 (225 km) ;
- la route nationale 4 : Paris – Strasbourg ; permettant d'atteindre Paris en 2h10 (160 km) et Strasbourg en 4 h (350 km).

Châlons-en-Champagne (préfecture départementale et régionale) est accessible par les réseaux départementaux (D3) en 35 minutes (35 km).

L'accès au réseau autoroutier est assuré par des échangeurs situés aux abords du territoire :

- Anthenay (sortie 21 de l'A4),
- Champfleury (sortie 23 de l'A4),
- Saint-Gibrien (sortie 17 sur l'A26).

Ces grands réseaux structurants permettent d'organiser des grands flux d'échanges entre la région Ile-de-France et le grand Est (Nancy-Metz-Strasbourg).

Les trafics les plus importants à proximité du territoire du SCOT sont enregistrés sur les tronçons Paris-Reims et Reims-Châlons-en-Champagne.

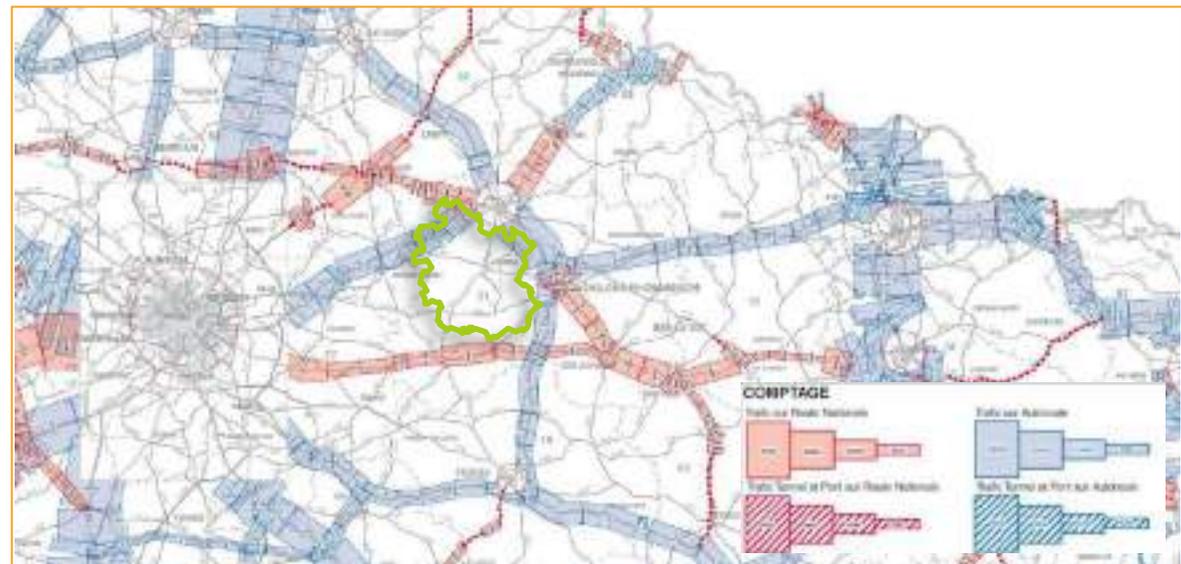
Infrastructures terrestres nationales

Source : IGN



Recensement de la circulation sur les routes nationales et autoroutes

Source : SETRA, 2010



Fiche 22 – Le réseau routier

ETAT DES LIEUX

Le maillage routier du territoire est structuré par :

- la RN 3 qui traverse le territoire dans un axe Est – Ouest et,
- la RD 951 qui le traverse dans un axe Nord – Sud. Ces deux principaux axes se croisent à Epernay.

La RD 980 traverse également la partie nord-ouest du territoire en assurant la liaison Dormans-Reims.

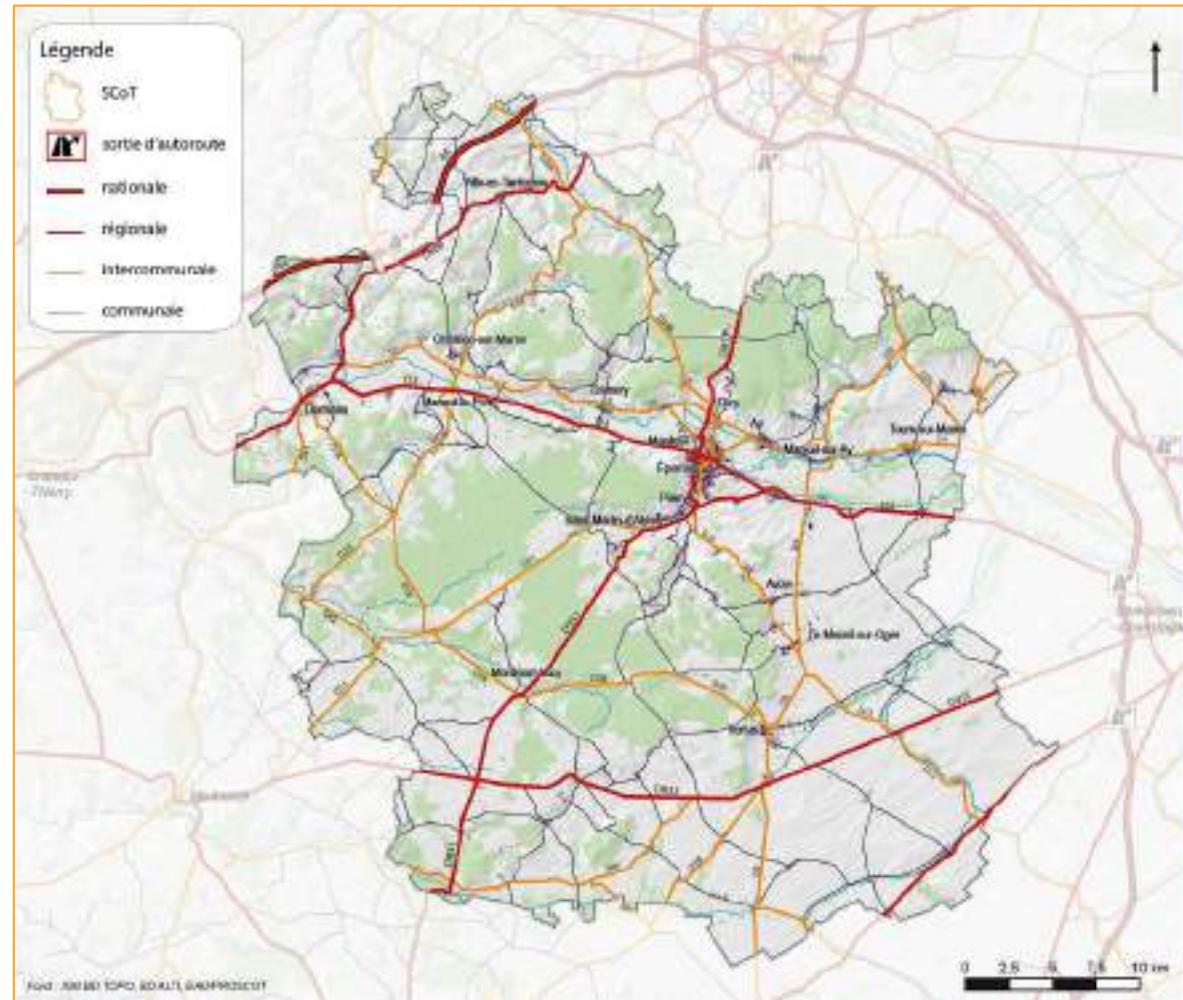
Le réseau secondaire assure les accès aux différents bourgs principaux et l'irrigation du territoire du SCOT.

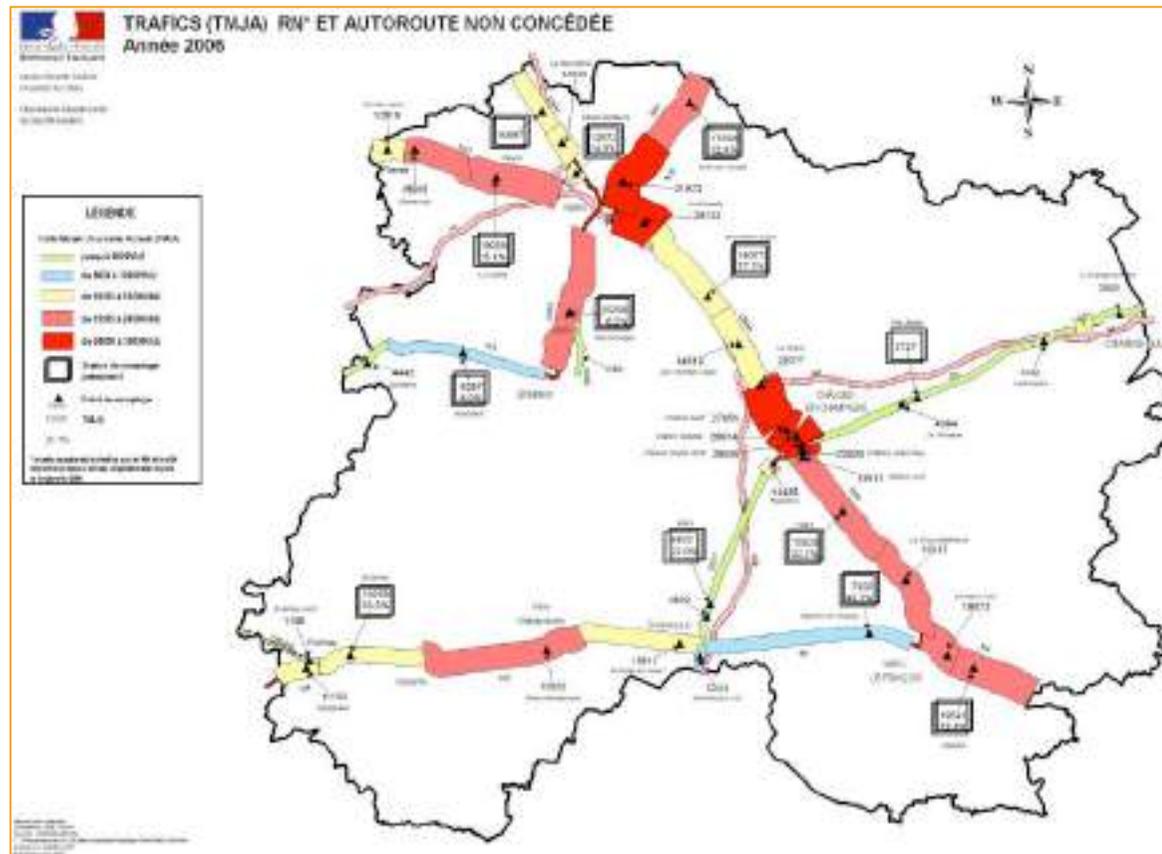
TENDANCES

Des travaux d'amélioration inscrits au CPER 2007-2013 sur la RD 951. Cette voie est amenée à recevoir un trafic croissant en assurant la liaison entre l'A 34 (Charville-Mézières – Reims) et le futur tronçon Troyes – Montargis (projet inscrit au SRIT).

Infrastructures routières principales sur le territoire du SCOT

Source : IGN





Fiche 23 – Les transports collectifs

ETAT DES LIEUX

Huit lignes régulières de bus desservent le territoire :

- Epernay – Dormans,
- Epernay – Fleury-la-Rivière,
- Epernay – Ambonny,
- Epernay – Châlons-en-Champagne,
- Epernay – Fère-Champenoise,
- Epernay – Champaubert,
- Epernay – Montmirail,
- Reims – Courville.

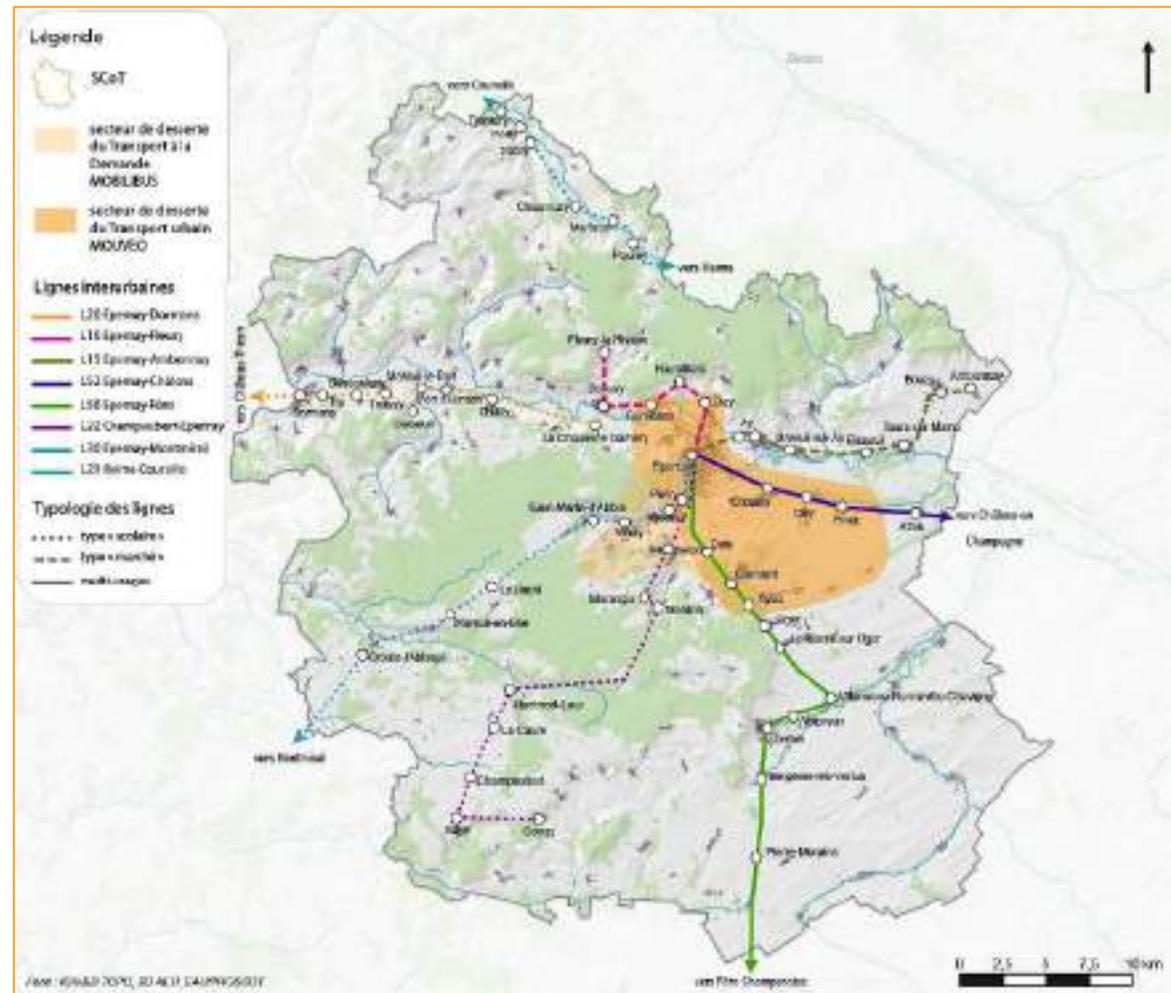
Le niveau de desserte n'est pas homogène sur l'ensemble du réseau. Il est possible de distinguer sur le territoire trois types de lignes (hiérarchisation proposée dans le cadre de l'étude « *Etude et préconisation en faveur d'une mobilité durable sur les bassins rémois, sparnacien et châlonnais* » :

- les lignes dites « multi-usages » : elle permettent tous les types déplacements : travail, achat, école, ... avec un nombre de services élevé sur un jour ouvrable de base ;
- les lignes dites « marché » : des horaires en heures creuses et souvent un seul aller-retour par jour ;
- des lignes dites « scolaire » : des heures qui correspondent aux entrées et sorties des classes.

Le réseau de lignes de bus interurbain est concentrique autour d'Epernay. Il n'existe pas de liaison Epernay-Reims.

Réseau de bus

Sources : *Etude et préconisation en faveur d'une mobilité durable sur les bassins rémois, sparnacien et châlonnais*



Fiche 23 – Les transports collectifs

ETAT DES LIEUX

- Un service de bus urbain est présent uniquement sur le territoire de la Communauté de communes Epernay Pays de Champagne (autorité organisatrice des transports) : 6 lignes régulières de bus urbain et 8 lignes en transport à la demande (TAD).
- Un service de transport à la demande dans le Pays voisin de « Brie et Champagne » permet une liaison Anglure – Sézanne – Epernay avec un point d'arrêt à Champaubert.

Réseau de bus urbain

Source : CC Epernay Pays de Champagne



INTERDEPENDANCES

Transport collectif et attractivité territoriale

La présence d'une offre en transports collectifs constitue un élément d'attractivité des territoires car celle-ci ouvre le champ des possibles et la liberté de choix des acteurs.

Transports collectifs et précarité énergétique

L'offre en transports collectifs de qualité peut constituer une alternative aux transports individuels et ainsi permettre aux populations les plus captives de minimiser leur vulnérabilité aux coûts énergétiques.

Fiche 24 – Le réseau ferré

ETAT DES LIEUX

Trois lignes et cinq gares ou arrêts desservent le territoire :

- Ligne Epernay – Reims : trois arrêts sur le territoire Germaine, Avenay Val d'Or et Ay,
- Ligne Epernay – Châlons-en-Champagne : aucun arrêt sur le territoire,
- Ligne Epernay – Paris : arrêt à Dormans.

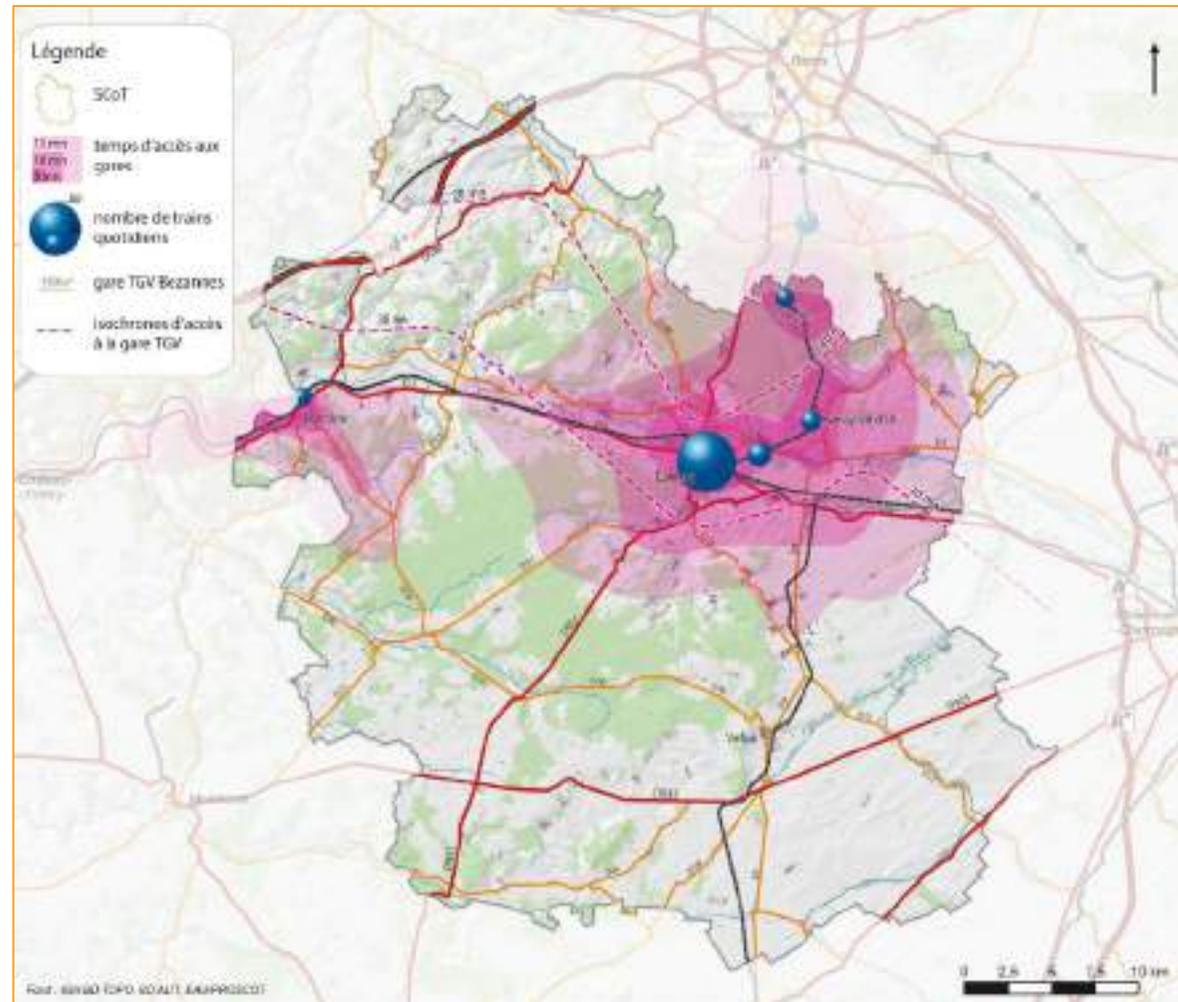
Hormis le secteur de Dormans, les gares présentes sur le territoire assurent essentiellement une desserte du quart nord-est du territoire.

La desserte ferroviaire concerne principalement la vallée de la Marne dont presque toutes les communes (hormis le secteur de Mareuil-le-Port) sont situées à moins de 15 minutes d'une gare.

L'accès à la gare TGV de Bezannes (25 mn par la route depuis Epernay) est assuré par la voie ferrée grâce à une desserte TER.

Desserte ferroviaire

Source : IGN, SNCF



INTERDEPENDANCES

Gares : lieux d'aménités et de service

Les gares ferroviaires constituent des points d'entrée au territoire et des sites clés pour le développement de l'intermodalité (offre et articulation des autres modes de déplacements tels que le vélo, les transports collectifs ou la voiture). Les gares constituent également un potentiel pour le développement de services (commerces, distributeurs automatiques,...) et d'équipements de proximité (crèches, bibliothèques,...). Le rapprochement ainsi des attracteurs de flux permet de réduire les besoins en déplacements.

Transport ferroviaire et qualité de l'air

Les transports ferrés présentent globalement un faible niveau d'émission de polluants atmosphériques. Ils constituent ainsi une alternative aux modes de transports individuels plus émetteurs.

GOUVERNANCE

Schéma Régional des Infrastructures et des Transports

Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne a adopté le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports 2008-2020.

Schéma directeur régional d'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite

Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne a élaboré en partenariat avec Réseau Ferré de France (RFF) et la Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF) son Schéma directeur régional d'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.



Gare d'Aÿ



Abords de la gare d'Avenay-Val d'Or



Exemple de service en gare : les paniers fraîcheurs (notamment proposés à Reims et en Île-de-France)



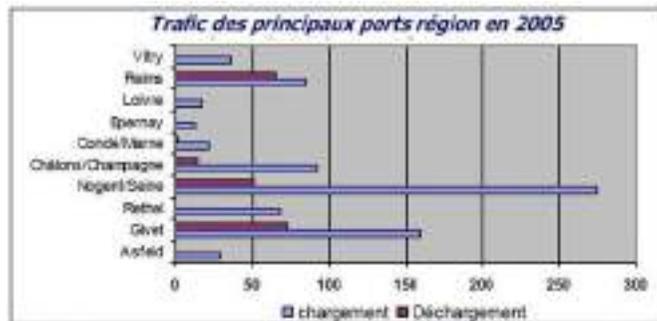
Anciens ateliers à proximité des voies de la gare d'Épernay : une reconversion qui offre des opportunités pour une élévation du niveau de service du secteur gare ?

Fiche 25 – Le transport de marchandises

ETAT DES LIEUX

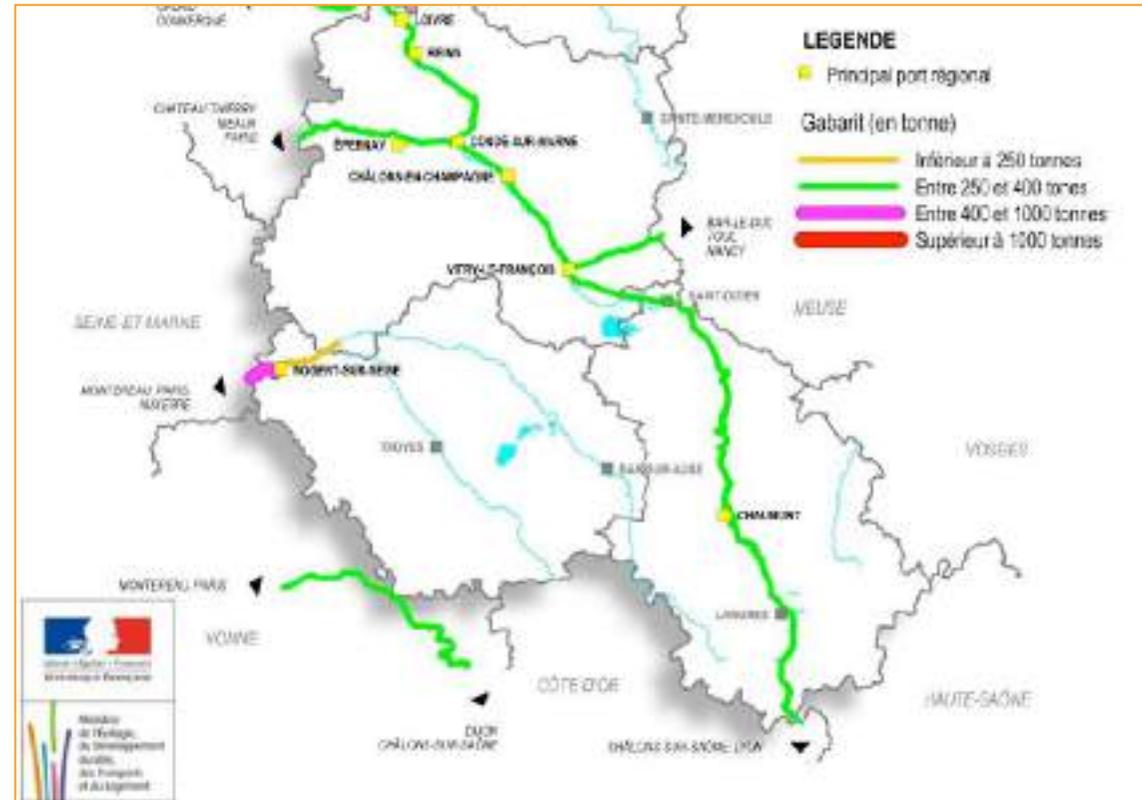
Le réseau fluvial

- La Marne constitue un axe fluvial permettant le déplacement de marchandises et de personnes (exclusivement des touristes).
- Bien que le port d'Épernay soit reconnu comme un port régional, le trafic des marchandises qui y transitent demeure relativement faible au regard des autres ports régionaux. En 2005, le port d'Épernay n'avait qu'une fonction de chargement qui ne concernait uniquement des minerais (source : Tableau de bord régional des transports, année 2005, DRE).
- Le territoire dispose de 3 haltes fluviales à vocation touristique : Mareuil-sur-Ay, Cumières / Mardeuil et Épernay.



Source : Tableau de bord régional des transports, année 2005, DRE.

Voies navigables



Fiche 25 – Le transport de marchandises

Le réseau ferré

Le territoire du SCOT bénéficie d'un embranchement fer dédié au transport de marchandises desservant la zone industrielle de Oiry et Vertus.

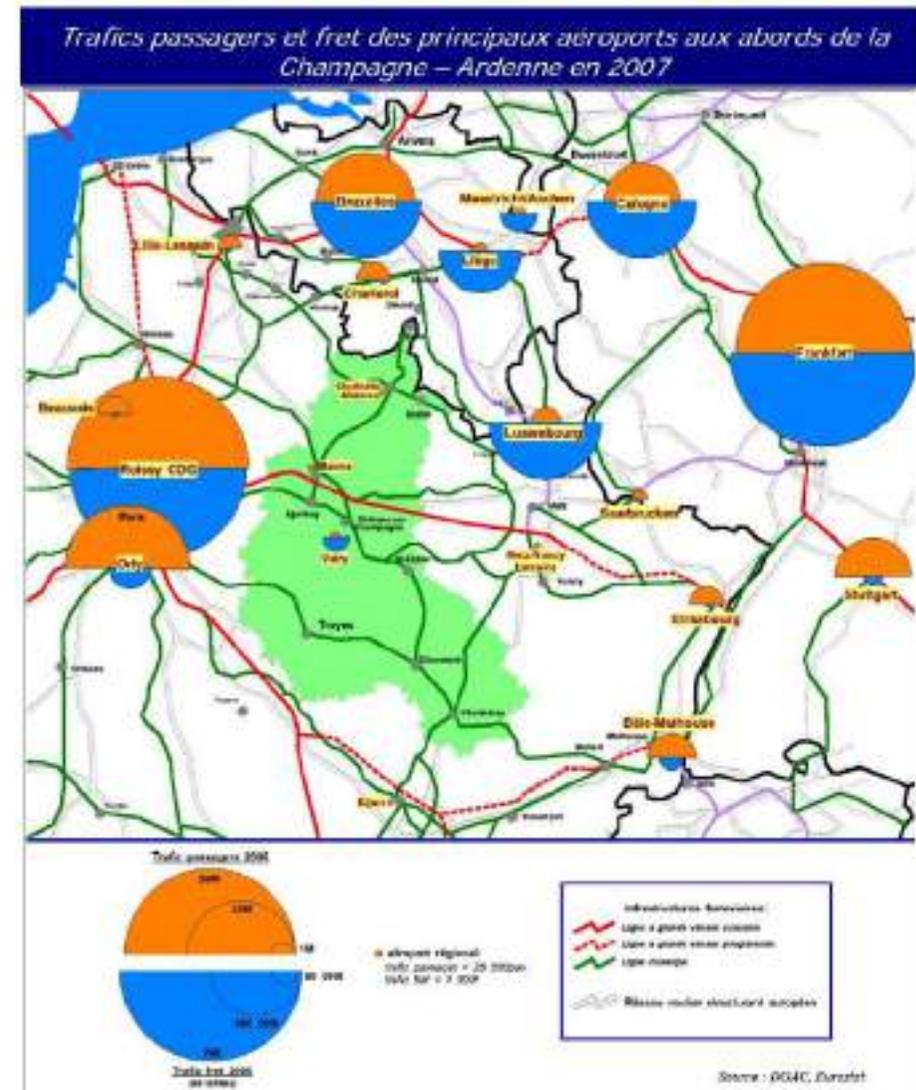
Cette ligne est actuellement (en 2014) empruntée par deux trains quotidiens.



La voie ferrée à Vertus

Le transport aérien

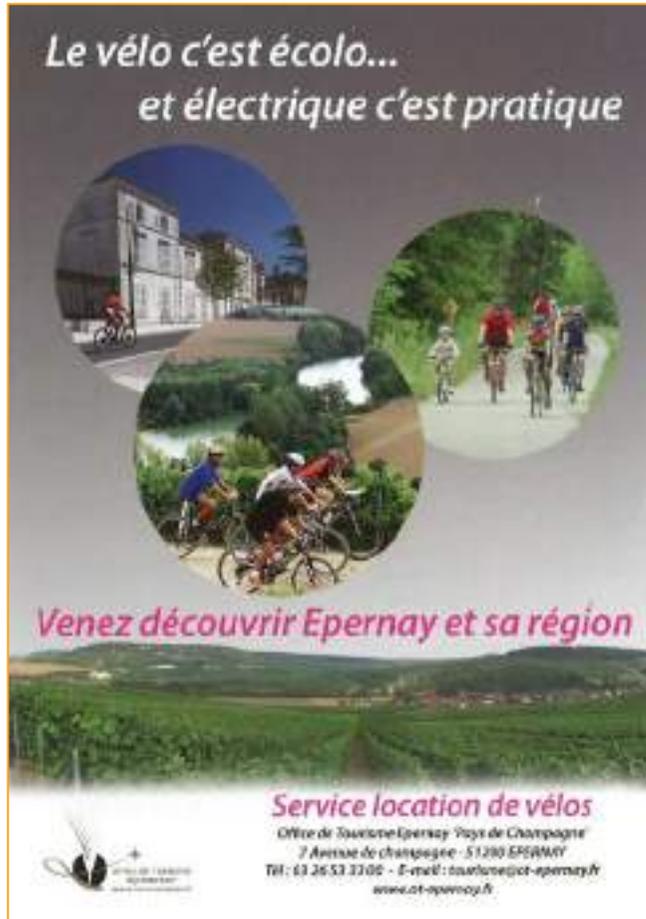
Le territoire est situé à proximité de l'aéroport de Vatry. Cet aéroport principalement dédié au trafic de marchandises est actuellement peu utilisé par le territoire.



Fiche 26 – Les liaisons douces

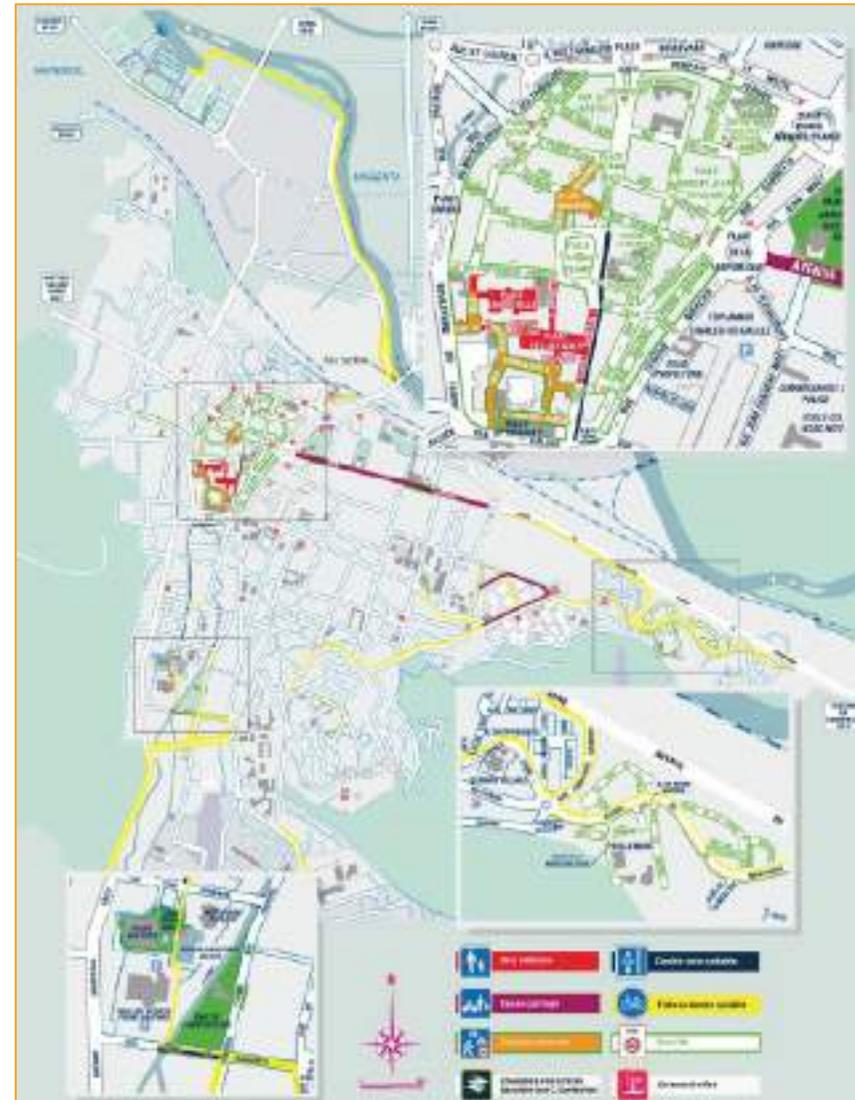
**Dépliant promotionnel pour la location de vélos par l'Office de tourisme d'Epernay
Pays de Champagne**

Source : Office de Tourisme Epernay Pays de Champagne



Localisation des aménagements urbains à destination des mobilités douces

Source : Ville d'Epernay



Fiche 27 – L’intermodalité

ETAT DES LIEUX

Au regard de la faiblesse de la desserte en bus et l’absence d’aires de covoiturage ou de parking relais, la pratique de l’intermodalité sur le territoire du SCOT d’Epernay et sa région est exclusivement lié aux gares.

L’étude de mobilité entre les trois bassins d’Epernay, Châlons-en-Champagne et Reims propose une qualification du niveau d’intermodalité de chacune des gares.

La gare d’Epernay offre le meilleure niveau d’intermodalité : la gare est très proche de la gare routière ce qui permet une bonne intermodalité avec le réseau urbain et interurbain. Cependant l’accès aux modes actifs est compliqué par une absence d’aménagements cyclables et des cheminements piétons étroits et peu sécurisés.

Qualification de l’intermodalité des gares ferrées

Source : Etude et préconisation en faveur d’une mobilité durable sur les bassins rémois, sparnacien et châlonnais

Gares	Accès modes doux	Stationnement vélo	Accès TC	Accès VP	Stationnement VP	Information multimodale	Autres services (locations,...)	Niveau d’intermodalité
Avenay-Val-d’Or	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Intermodalité moyenne
Ay	Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Intermodalité moyenne
Dormans	Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Intermodalité moyenne
Epernay	Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée	Intermodalité de qualité
Germaine	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service de qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité	Intermodalité de qualité

Aménagement ou service absent ou de très mauvaise qualité
Aménagement ou service présent mais dont la qualité peut être améliorée
Aménagement ou service de qualité
Mauvaise intermodalité
Intermodalité moyenne
Intermodalité de qualité

GOVERNANCE

La plateforme multimodale régionale VITICI associe quatorze acteurs organisateurs de transport (dont la Communauté de communes Epernay Pays de Champagne) pour offrir aux utilisateurs une information multimodale à la réalisation de parcours régionaux.

Plateforme internet www.vitici.fr



Équipements de stationnement des vélos à la gare d'Avenay Val d'Or



Équipement de stationnement des vélos à la gare d'Aÿ

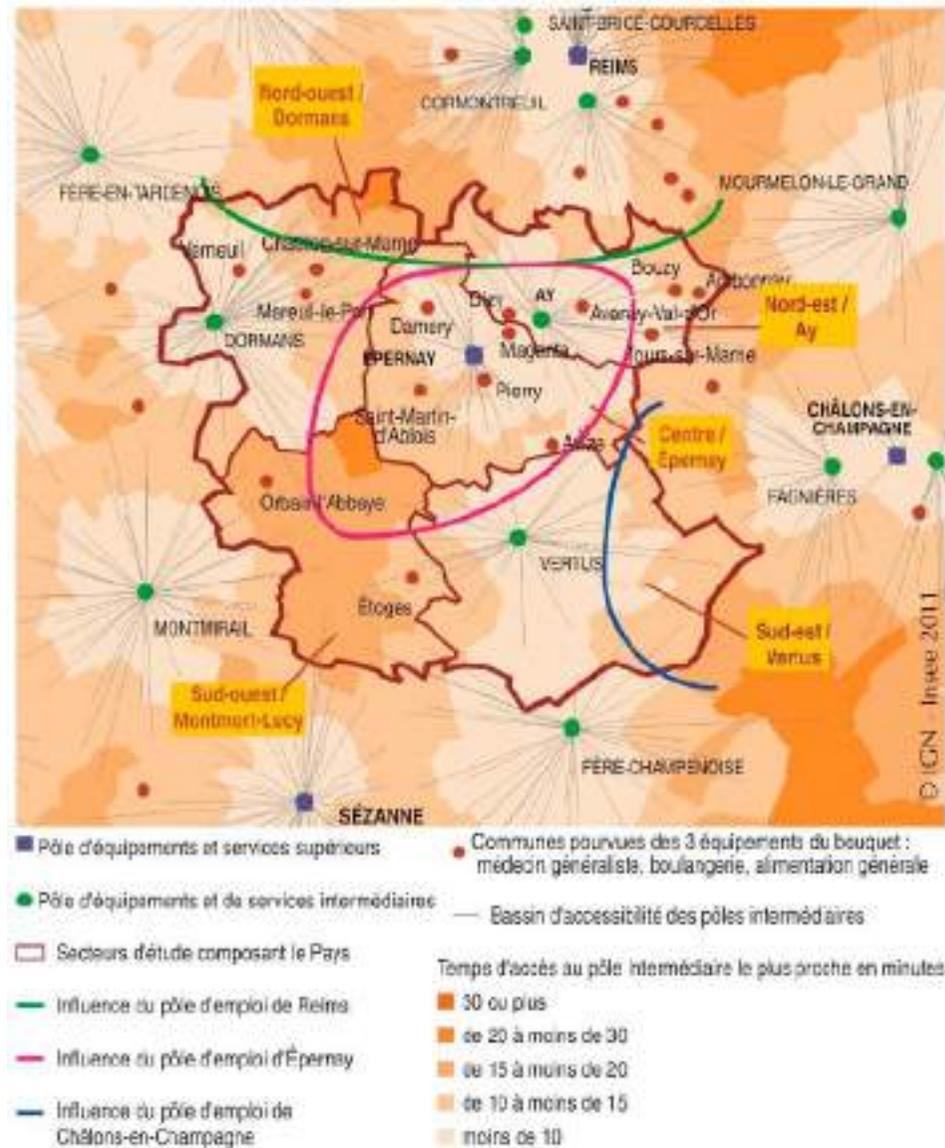


Quai de la gare d'Aÿ



Abords de la gare de Dormans

Organisation fonctionnelle du territoire du Pays d'Épernay Terres de Champagne



Fiche 28 – Les migrations domicile-travail

Lieu de travail des actifs du territoire par EPCI

Source : INSEE RP 2010 – traitement EAU/PROSCOT

ÉTAT DES LIEUX

- Près de 82% des actifs (32 630) travaillent dans une des communes du territoire.
- Plus d'un tiers des actifs travaillent dans leur commune de résidence (39,9% soit 15 970).
- 7 350 personnes ont un emploi en dehors du territoire du SCOT, soit 18,4% des actifs occupés.

EPCI de résidence (départ)	actifs occupés (analyse)	dans la commune		autre commune EPCI		autre EPCI du SCOT		dans le SCOT		en dehors du SCOT	
CC Ardre et Châtillonnais	2 821	974	34,5%	230	8,2%	495	17,6%	1 699	60,2%	1 122	39,8%
CC de la Brie des Etangs	1 948	749	38,5%	221	11,4%	610	31,3%	1 580	81,1%	368	18,9%
CC de la Grande Vallée de la Marne	6 853	2 029	29,6%	1 078	15,7%	2 239	32,7%	5 346	78,0%	1 507	22,0%
CC de la Région de Vertus	4 826	1 882	39,0%	724	15,0%	1 333	27,6%	3 939	81,6%	887	18,4%
CC des Coteaux de la Marne	4 040	1 640	40,6%	663	16,4%	894	22,1%	3 197	79,1%	844	20,9%
CC des Deux Vallées	2 731	965	35,3%	160	5,8%	1 266	46,4%	2 391	87,6%	340	12,4%
CC Epernay Pays de Champagne	16 755	7 731	46,1%	4 550	27,2%	2 199	13,1%	14 479	86,4%	2 276	13,6%
Total	39 974	15 970	39,9%	7 625	19,1%	9 036	22,6%	32 631	81,6%	7 343	18,4%

Origine des personnes ayant un emploi dans le territoire

Source : INSEE RP 2010 – traitement EAU/PROSCOT

- Les emplois du territoire sont occupés à hauteur de 83,3% par des actifs qui y résident.
- La CCEPC et la CCGVM sont celles qui accueillent les plus d'actifs venant d'un autre EPCI du SCOT, respectivement 5 160 et 1 820.
- 6 530 venant de l'extérieur du territoire viennent y travailler, soit 16,7% des emplois.
- Le territoire accueille plus d'actifs que d'emplois.

EPCI de travail (destination)	emplois (analyse)	de la commune		autre commune de l'EPCI		d'un autre EPCI du SCOT		du SCOT		en dehors du SCOT	
CC Ardre et Châtillonnais	1 791	974	54,4%	230	12,9%	285	15,9%	1 488	83,1%	302	16,9%
CC de la Brie des Etangs	1 385	749	54,1%	221	16,0%	178	12,9%	1 148	82,9%	237	17,1%
CC de la Grande Vallée de la Marne	5 990	2 029	33,9%	1 078	18,0%	1 818	30,3%	4 925	82,2%	1 065	17,8%
CC de la Région de Vertus	3 850	1 882	48,9%	724	18,8%	599	15,6%	3 205	83,2%	645	16,8%
CC des Coteaux de la Marne	3 263	1 640	50,3%	663	20,3%	411	12,6%	2 714	83,2%	550	16,8%
CC des Deux Vallées	1 845	965	52,3%	160	8,7%	582	31,6%	1 707	92,5%	138	7,5%
CC Epernay Pays de Champagne	21 033	7 731	36,8%	4 550	21,6%	5 164	24,5%	17 444	82,9%	3 590	17,1%
Total	39 158	15 970	40,8%	7 625	19,5%	9 036	23,1%	32 631	83,3%	6 527	16,7%

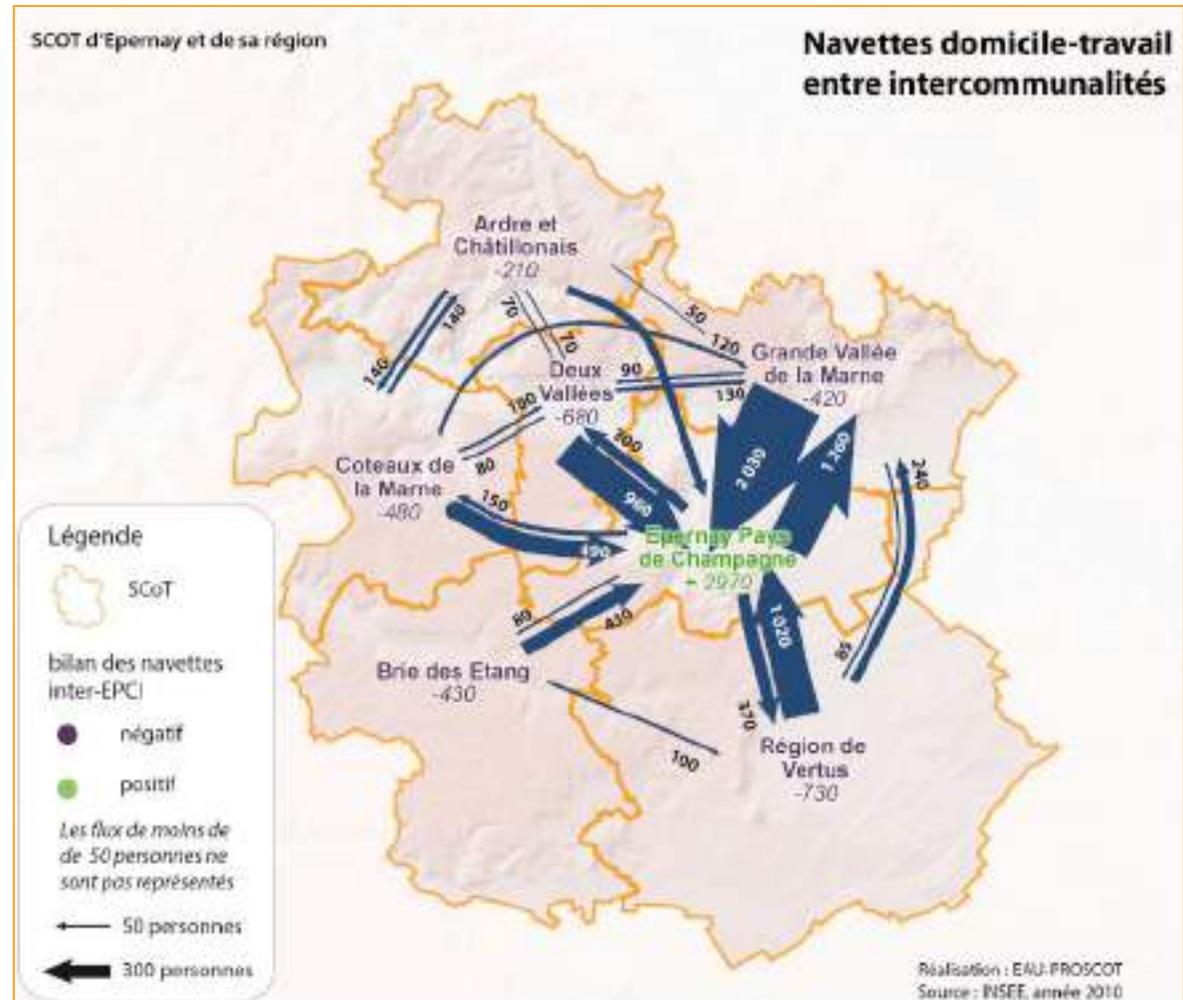
Fiche 28 – Les migrations domicile-travail

ÉTAT DES LIEUX (SUITE)

- Le pôle sparnacien concentre les flux d'actifs entre intercommunalités.

Déplacements domicile-travail entre les intercommunalités du SCOT

Source : INSEE RP 2010 – traitement EAU/PROSCOT



Fiche 28 – Les migrations domicile-travail

ÉTAT DES LIEUX (SUITE)

- Les actifs qui travaillent sur le territoire mais n'y résident pas sont majoritairement originaires du département (5 150, près de 79%) puis de l'Aisne (770, près de 12%).
- Le bilan des flux d'actifs avec le département, qui sont les flux largement majoritaires, est négatif du fait d'une forte polarisation de Reims et dans une moindre mesure de Châlons-en-Champagne. Le territoire reste néanmoins très attractif vis-à-vis de ces pôles et des communes rurales.
- Près de 500 actifs du territoire (soit 1,25%) travaillent en Île-de-France, essentiellement à Paris (230).

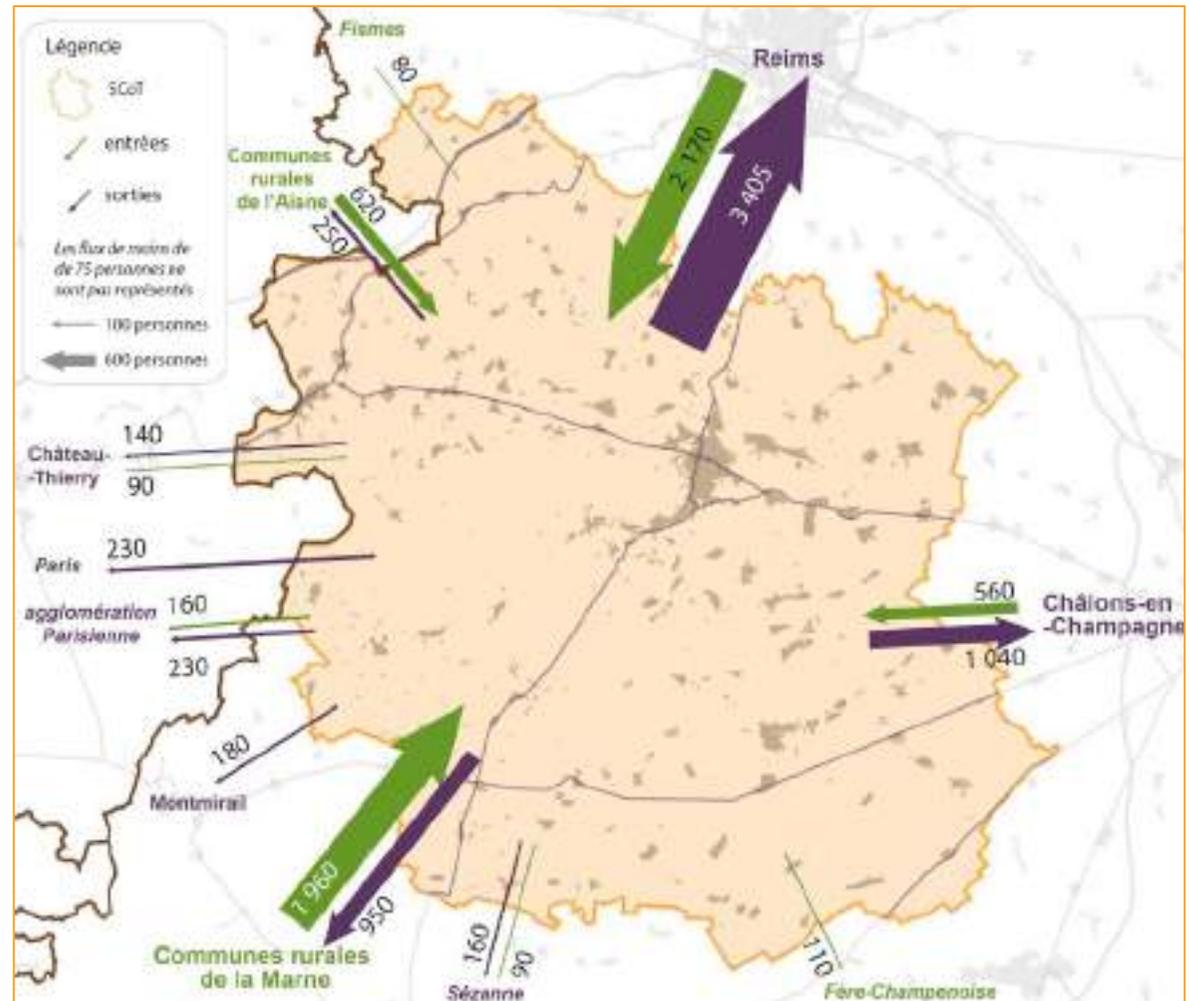
Migrations domicile-travail depuis et vers le territoire, par départements

Source : INSEE RP 2010 – traitement EAU/PROSCOT

Département	origine actifs hors SCOT		destination des actifs du SCOT		Bilan
Marne	5 146	78,8%	5 994	81,6%	-848
Aisne	771	11,8%	470	6,4%	300
Ardennes	115	1,8%	35	0,5%	80
Aube	91	1,4%	46	0,6%	45
Paris	84	1,3%	226	3,1%	-142
Seine-et-Marne	38	0,6%	81	1,1%	-43
IDF hors 77 et 75	69	1,1%	178	2,4%	-109
Total	6 527	100,0%	7 343	100,0%	-816

Migrations domicile-travail depuis et vers le territoire, par unités urbaines

Source : INSEE RP 2010 – traitement EAU/PROSCOT



Fiche 28 – Les migrations domicile-travail

TENDANCES

- Les élus constatent un développement modéré du nombre d'actifs se rendant à Paris.

INTERDEPENDANCES

Population

- Le desserrement résidentiel de Reims et Châlons-en-Champagne accentue la polarisation d'actifs par ces pôles.

Mobilité

- Les importants flux d'actifs avec Reims, Châlons-en-Champagne et les communes rurales de la Marne peuvent être supports du renforcement de mobilités alternatives à la voiture individuelle.
- Bien que le territoire dispose d'une desserte ferrée vers Paris, la liaison TGV depuis Bezannes interroge sa capacité à s'insérer de plus en plus dans les flux d'actifs depuis et vers l'Île-de-France.

ENJEU REVELE

- Dans quelle mesure le territoire, dont les flux d'actifs sont très majoritairement à l'échelle du département, est susceptible d'intensifier les flux d'actifs avec le bassin Parisien ?

ÉTAT DES LIEUX

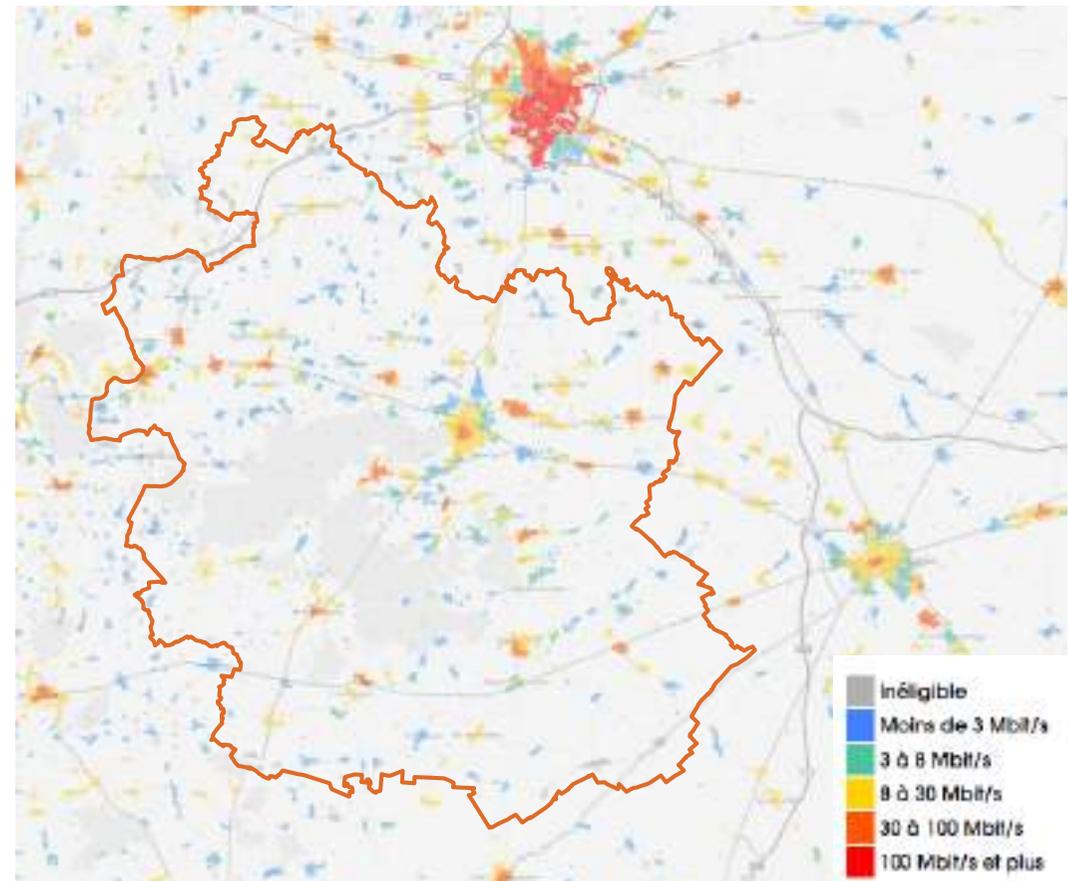
- Une offre en très haut débit (débit supérieur à 30 mégabits par seconde) accessible dans 17 communes.
- De nombreuses communes disposent d'un faible débit (inférieur à 3 mégabits par seconde) ne permettant pas d'accéder aux offres « triple play » (offre internet, téléphonie, télévision), où un débit de 8 mégabits par seconde est recommandé pour un usage optimal.
- Des communes ont récemment mis en place des solutions de montée en débit par implantation de nouveaux nœuds (NRA-MED) ou par ondes (Wimax).

Communes	technique
Le Baizil, Courjeonnet, Coizard Joches	NRA-MED
Marfaux	NRA-MED
Champvoisy, Verneuil	NRA-MED
Clamanges, Ecury-le-Repos, Villeseneux	Wimax

- Des infrastructures qui accueillent des lignes très haut débit et qui peuvent être support d'un développement du numérique sur le territoire :
 - la ligne haute tension RTE qui traverse le sud-est du territoire (Clamanges, Trecon, Chaintrix-Bierges, Vouzy, Rouffy, St-Mard-lès-Rouffy, Pocancy)
 - la LGV Est Paris / Strasbourg au nord-ouest du territoire
 - l'autoroute A4 (péage de Villers-Agron-Aiguizy)
 - les réseaux électriques basse tension gérés par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne)

Débits descendants atteignables à partir des réseaux de communications électroniques filaires

Source : Observatoire France Très Haut Débit, 2014

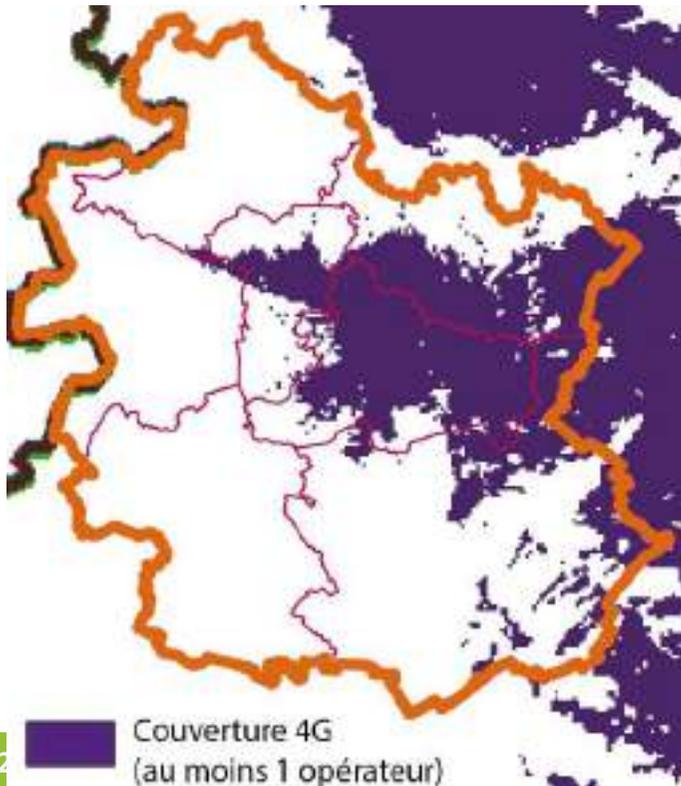


ÉTAT DES LIEUX (SUITE)

- La couverture en téléphonie mobile où la 3G est accessible est relativement bonne.
- Les zones blanches sont situées en forêt de Vassy et en forêt de la Montagne de Reims. Quand le réseau 3G est disponible sur ces espaces, il n’y a généralement qu’un seul opérateur.
- La 4G est présente sur le pôle sparnacien et une partie de la vallée de la Marne.

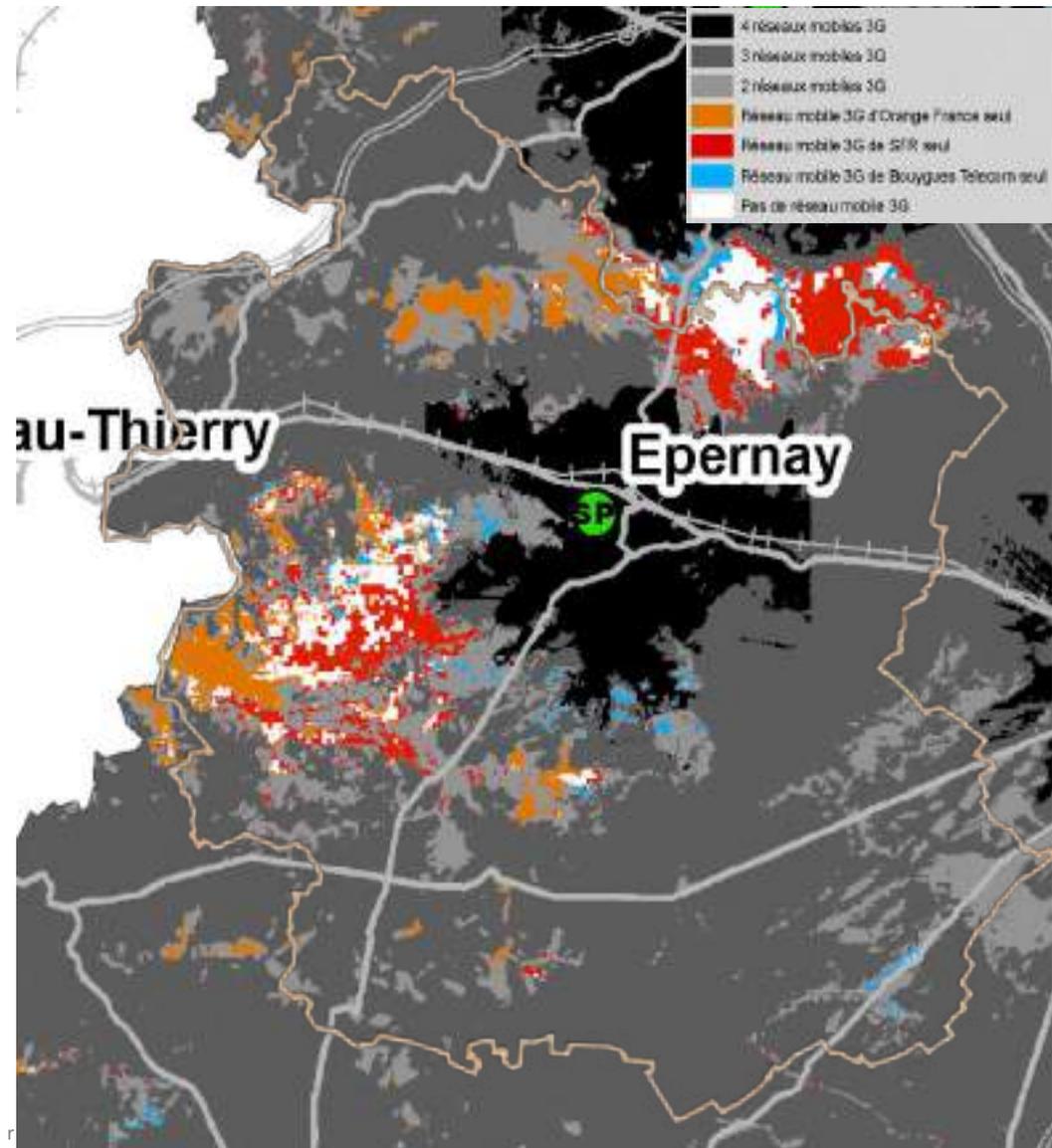
Couverture 4G déclarée par les opérateurs (juillet 2014)

source : ARCEP – réalisation EAU/PROSCOT



Couverture 3G de la Marne en juillet 2012

source : ARCEP – réalisation EAU/PROSCOT



Fiche 29 – Les réseaux de NTIC

TENDANCES

- La CCEPC a fait l'objet d'une déclaration d'investissement privé et le déploiement de la fibre par Orange est en cours, sur l'ancien périmètre de l'intercommunalité (soit hors Chavot-Courcourt, Monthelon, Mancy, Morangis, Grauves).
- Le *Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique* de la Marne (SDTAN VI, approuvé en mai 2014) fixe les priorités à l'horizon 2025, notamment :
 - Un développement de la fibre sur 7 ans (échéance 2021) pour la CCEPC et concentré sur les ZAE et sites publics de sièges des EPCI et chefs lieu de canton soit Dormans, Vertus, Ay, Ville-en-Tardenois, Châtillon-sur-Marne. Montmort-Lucy, Vauciennes et Orbais-l'Abbaye ne font manifestement pas partie du projet d'accès à la fibre.
 - Des priorités concernant la desserte en très haut débit des zones d'activités, fixées par l'Agence de Développement Économique de Champagne Ardennes et les EPCI (tableau ci contre)
 - Une organisation de la montée en débit des autres parties du territoire, étape vers un développement futur de la fibre.
- Un développement de la fibre le long de la voie ferrée Épernay-Reims est prévu d'ici 2023

Priorités du SDTAN pour le très haut débit des ZAE

Commune	Zone d'activités	Priorité
Pierry	Pierry-Sud Développement	CADEV
Oiry	Parc Industriel de Oiry	CADEV
Avenay Val d'Or	ZA de Mont Aigu	CADEV
Épernay	Val de Champagne	EPCI
Épernay	Terres Rouges	EPCI
Tours-sur-Marne	ZA de Tours-sur-Marne	EPCI
Mareuil-sur-Ay	ZI le Cheminet	EPCI
Dizy	ZA le Petit Bois	EPCI
Dizy	Zone Commerciale les Bas-Jardin	EPCI
Ay	ZAC du Bessin	EPCI
Dormans	ZA les Varennes 2	EPCI
Oeilly	ZA Oeilly	EPCI
Vertus	Zone d'intérêt communautaire « la Maison »	EPCI

Source : SDTAN VI – CG51

Priorités du SDTAN pour la montée en débit de commune

Source : SDTAN VI – CG51

Priorité 1 (2014/2017)	Priorité 2 (2018/2021)
Athis, Dizy, Festigny, Germaine	Bergères-les-Vertus, Binson-Orquigny, Bisseuil, Le Mesnil-sur-Oger, Moussy, Oeuilly, Passy Grigny, Venteuil, Vouzy

Fiche 29 – Les réseaux de NTIC

Scénario retenu pour le SDTAN

Source : SDTAN VI – CG51

TENDANCES (SUITE)

- Les différentes communes concernées par les actions de développement numérique inscrites au SDAN sont mentionnées dans la cartographie ci-contre.

INTERDEPENDANCES

Zone d'activités et économie

- Un développement du numérique qui redessine l'attractivité des zones d'activités et interroge les capacités de développement du cluster champagne.

Population et habitat

- Un accès au haut débit et très haut débit de plus en plus déterminant dans les choix résidentiels des ménages, notamment les jeunes.

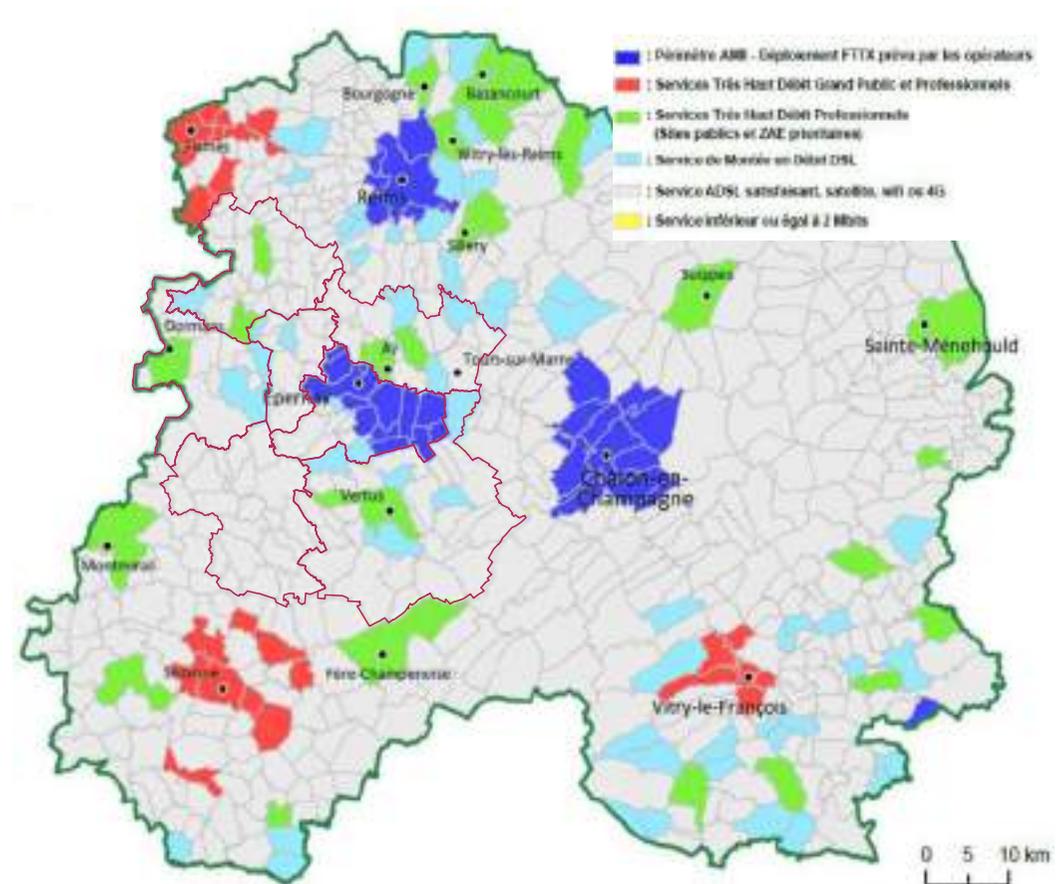
GOVERNANCE

Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM)

- Le SIEM est le maître d'ouvrage de l'aménagement numérique de la Marne, il a un rôle référent et de coordinateur.

ENJEU REVELE

- Un développement du très haut débit qui va renforcer l'attractivité économique et résidentielle du pôle sparnacien tandis que le reste du territoire présente un développement ponctuel, axé sur les ZAE et sites publics.



Fiche 30 – Le socle paysager

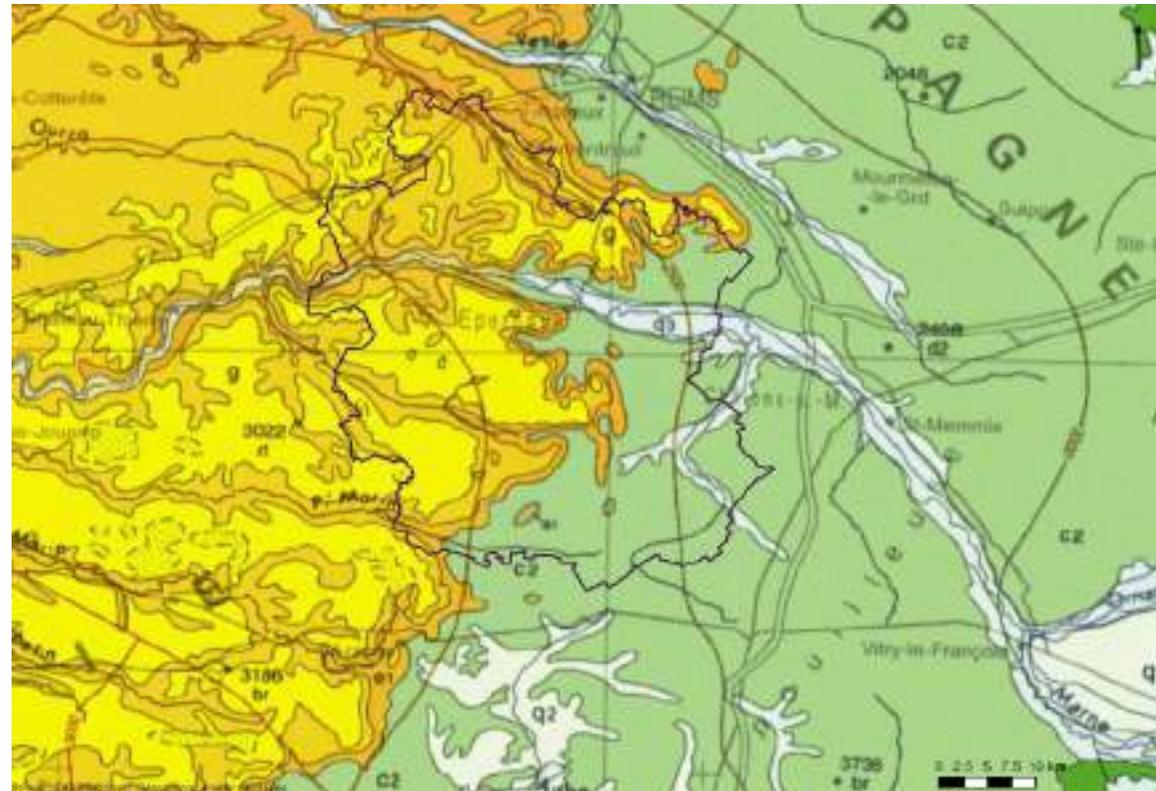
GEOLOGIE

La géologie du territoire, fondamentale pour comprendre les paysages

Source : BRGM

Le territoire est situé à l'Est du Bassin Parisien à cheval sur deux âges sédimentaires

- Des terrains du Trias à l'ouest (marnes et calcaires), supports des plateaux de la Brie entaillés par des vallées
- Des terrains du Crétacé (craie) à l'est supports de la plaine de Champagne
- La cuesta d'Île de France constitue la limite entre ces deux ensembles



g	Oligocène
e	e2 : Éocène moyen et supérieur
	e1 : Éocène inférieur
	Falécène
c	c2 : Crétacé supérieur
	c1 : Crétacé inférieur

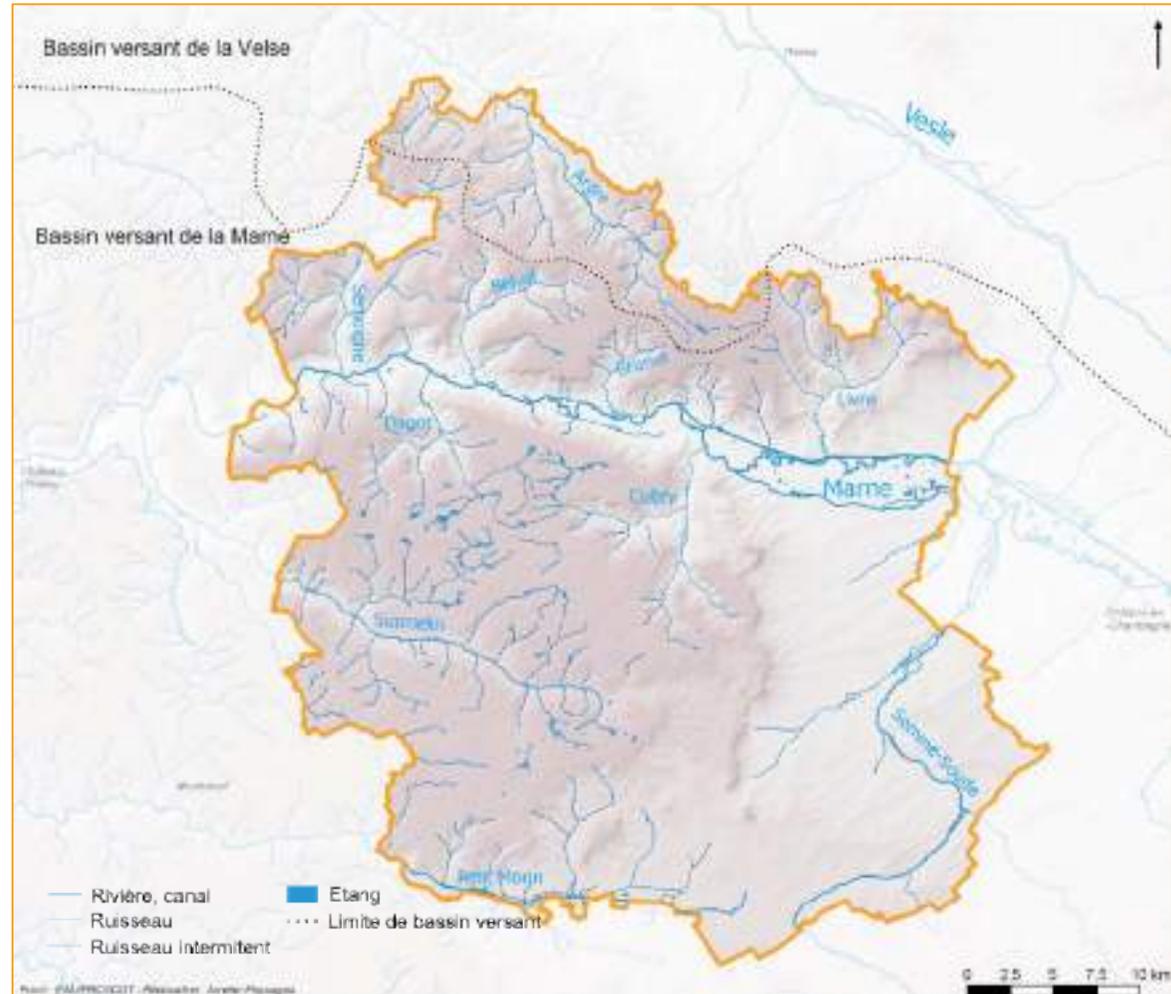
HYDROLOGIE

La présence de l'eau est importante, sauf dans la plaine de Champagne

- Le réseau hydrographique du territoire est principalement organisé autour de la Marne et appartient au Bassin Seine-Normandie.
- Seule l'Ardre, au nord, se jette dans la Vesle puis dans l'Aisne.
- La Somme-Soude serpente dans la plaine de Champagne.
- Le Surmelin et le Petit Morin sont deux affluents de la Marne qui entaillent le plateau de Brie.
- Les nombreux ruisseaux et rivières qui sillonnent les plateaux les ont creusés et donné naissance à une multitude de vallées plus ou moins marquées.
- Sur le plateau au sud de la Marne, le sous-sol argileux a favorisé la création de multiples étangs.

Le réseau hydrographique du territoire

Source : IGN BD Carthage



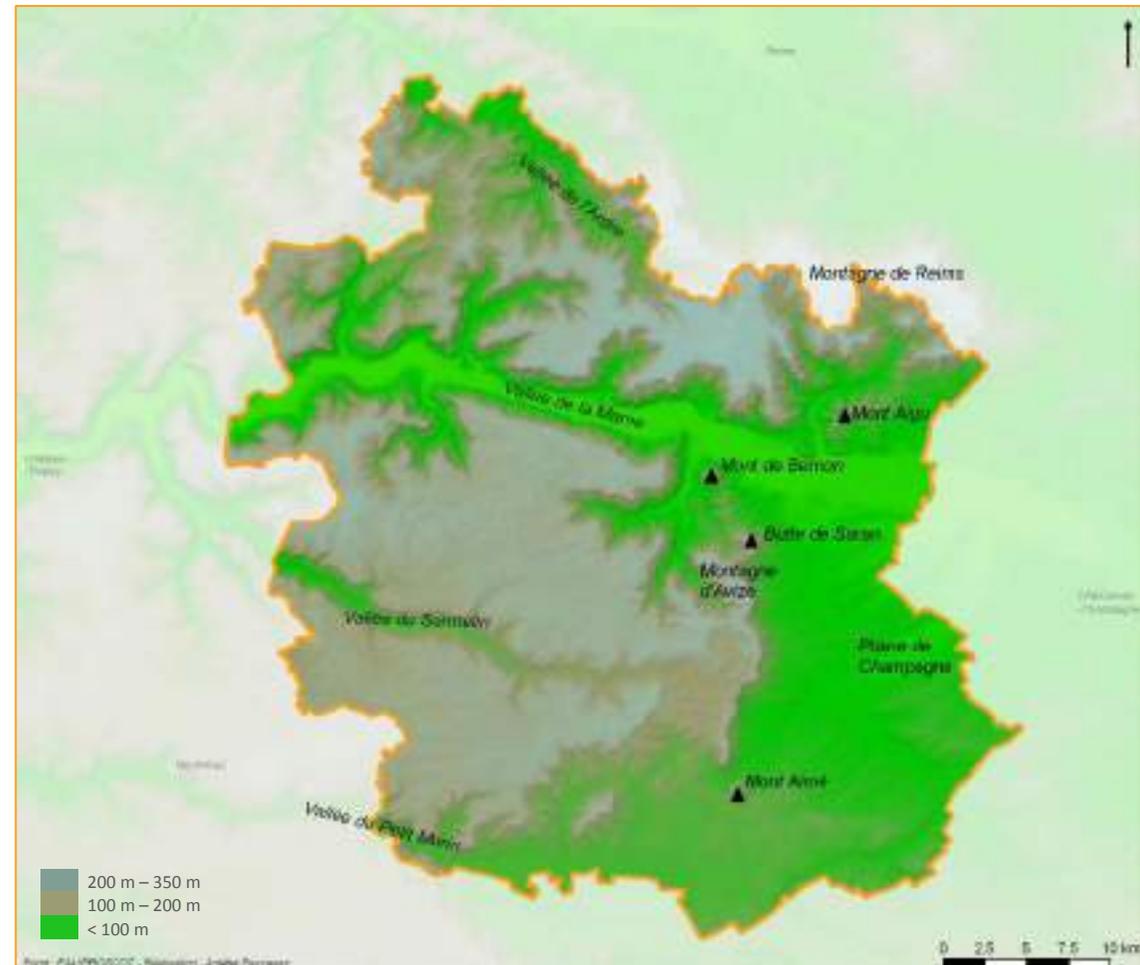
Fiche 30 – Le socle paysager

RELIEF

- La plaine de Champagne est légèrement vallonnée à l'est ; l'altitude moyenne est de 100 mètres
- Le relief de la cuesta est très marqué avec une crête qui culmine en moyenne à 280 m au nord (Montagne de Reims), 240 m au centre (Côte des Blancs) et 220 m au sud, soit en moyenne 140 mètres plus haut que la plaine qu'elle domine
- Plusieurs buttes témoins ponctuent le parcours de la cuesta : Mont Aigu (196 m), Mont de Bernon (206 m), Butte de Saran (243 m), Mont Aimé (240 m)
- La Marne serpente à une altitude moyenne de 70 à 60 m et les lignes de crêtes qui l'encadrent culminent à 250 m, soit un coteau de 190 m de hauteur.
- Au nord, la Montagne de Reims culmine à 292 m et le plateau qui s'étend à l'ouest est creusé par les affluents de l'Ardre.
- Au centre, la Montagne d'Avize culmine à 244 m et le plateau à l'est, est creusé par les affluents de la Marne, du Surmelin et du Petit Morin.

Le relief de notre territoire : plaine, plateaux et vallées reliés par des coteaux d'une grande hauteur

Source : BRGM



Fiche 30 – Le socle paysager

SYNTHESE

Le socle du territoire détermine l'assise du paysage

- Un territoire au relief marqué, divisé en 2 parties par la Cuesta : à l'est une plaine légèrement vallonnée par endroits au sous-sol très poreux ; à l'ouest un plateau creusé par de nombreuses rivières au sous-sol quasi imperméable
- La marne comme lien entre ces deux parties, qui traverse le territoire d'est en ouest.

Une grande diversité de situations, source d'une grande richesse paysagère

Carte de synthèse du socle du territoire

Source : Améter Paysages



Fiche 31 – Les éléments du paysage

Imbrication entre élément, structure et unité

METHODOLOGIE DE LECTURE DU PAYSAGE

Cette fiche présente les paysages de notre territoire. La description utilise l'organisation suivante pour aboutir à la définition d'objectifs de qualité paysagère qui seront précisés dans le DOO.

Paysage

«Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations

Source : Convention européenne du Paysage

Élément du paysage

Motif élémentaire du paysage

Structure paysagère

Système formé par l'organisation de plusieurs éléments ; trait caractéristique d'un territoire

Unité paysagère

Assemblage unique de plusieurs structures paysagères qui n'existe qu'en un endroit du territoire

Objectif de qualité paysagère

« Objectif de qualité paysagère » désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie

Source : Convention européenne du Paysage

Éléments du paysage



Village



Vignoble



Champs



Forêt

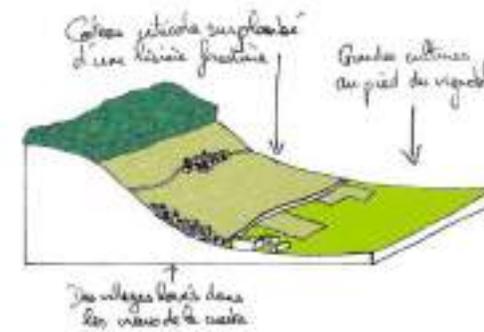


Eau

Structures paysagères

Coteau viticole surplombé d'une lisière forestière ; villages lovés dans les creux de la cuesta ; grandes cultures au pied du vignoble ;

Unité paysagère



Source : Améter Paysages

Fiche 31 – Les éléments du paysage

LE VIGNOBLE

Élément fondateur de l'identité de notre territoire, le vignoble occupe une grande place dans les paysages

- Une aire de plantation délimitée par l'AOC sur la majorité des coteaux du territoire
- Des couleurs changeantes qui tantôt le distinguent nettement des champs ou tantôt les confondent

Un vignoble géométrique

- Un vignoble graphique : des parcelles aux rangs denses et parallèles entre eux, des piquets de métal ou de bois, des vignes palissées et régulièrement effeuillées, à l'aspect propre et rangé
- Des vignes qui s'étendent du fond de vallée à la lisière forestière en une couverture ininterrompue donnant parfois l'impression d'être une mer
- Un parcellaire très morcelé, composé de petites parcelles formant une marqueterie fine
- Des chemins aux couleurs claires (craie, béton clair) qui forment des lignes zigzaguant entre les parcelles
- Une lisière forestière nette qui surplombe le vignoble sur tous les coteaux

De rares éléments ponctuels

- Des arbres fruitiers isolés, vestiges de la période pré-phyloxérique, comme des noyers
- Des haies et bosquets le long des ruisseaux et des bassins de retenue, dans des zones non cultivables
- Des loges de vignes, témoins d'anciennes pratiques culturelles d'avant la mécanisation, très visibles du fait de leurs couleurs



Marqueterie du vignoble

Lisière forestière dominant le vignoble



Mer de vigne

Des villages entourés de vignes



Vignoble d'Aÿ à la fin de l'hiver : zigzags des chemins, brun des vignes, le tracé d'un ruisseau souligné par une haie, la lisière forestière au sommet du coteau

LE VIGNOBLE (SUITE)

Une histoire séculaire

- Une présence de la vigne qui remonte à la conquête des Gaules par les Romains
- Une transformation des techniques culturales et une diminution des surfaces plantées suite à la crise phylloxérique à la fin du XIX^e
- Peu d'évolution depuis 150 ans si ce n'est la disparition d'éléments boisés, de loges de vignes et de légères évolutions de la lisière forestière
- Un passage de la vigne en foule à la vigne palissée suite au phylloxéra qui a marqué le paysage

Une qualité paysagère à améliorer

- Élément principal d'un paysage de grande qualité, le vignoble souffre pourtant d'un manque d'attention lors de son aménagement.
- Des aménagements hydrauliques indispensables mais souvent peu intégrés et entretenus : canaux, fossés, bassins, bétonnage des chemins
- Des reprofilages parcellaires très visibles dans le paysage et ce même de nombreuses années après
- Des murs de soutènement en tôle souvent réalisés à la va-vite en contradiction avec l'aspect soigné du vignoble et la qualité des vins produits
- La suppression des éléments ponctuels (arbres, loges) pour un gain de surface mais une perte de qualité paysagère
- L'abandon des loges qui font que de nombreuses loges sont à l'état de ruine



Le vignoble de Vertus : une étendue à perte de vue



Des loges au cœur des vignes (Tauxières-Mutry)



Évolution du vignoble champenois entre 1887 (en haut) et 2007 (en bas)
Vues panoramiques des vignobles de la Champagne, Michel Guillard et Caroline Scao-Baudez d'après Fernand Cornu

LES ELEMENTS BOISES

Un élément marquant des paysages viticoles

- Une implantation en surplomb du vignoble qui semble transformer la forêt en nuée ardente prête à dévaler la pente
- Un jeu de couleur saisonnier en contraste avec celui de la vigne renforçant la distinction entre les deux éléments
- Une ligne directrice du paysage : la lisière forestière



↑ Forêt dominant le vignoble à Vertus

← Alignement d'arbre le long de la D933 à Champaubert

Une présence relativement stable

- Une relative stabilité des massifs forestiers à travers le temps
- Des bois en bordure de forêt ou isolés qui ont disparu, d'autres qui sont apparus
- Un fort développement des boisements en fond de vallée et surtout des ripisylves, suite à l'abandon des coupes pour le bois de chauffe et une volonté de maintenir les berges



↑ Plantation de Tilleuls autour d'une croix à Baye
← Stabilité de la forêt au fil des siècles



Source des photos : Améter Paysages
Carte de Cassini, vue aérienne de 2011 source : IGN

Fiche 31 – Les éléments du paysage

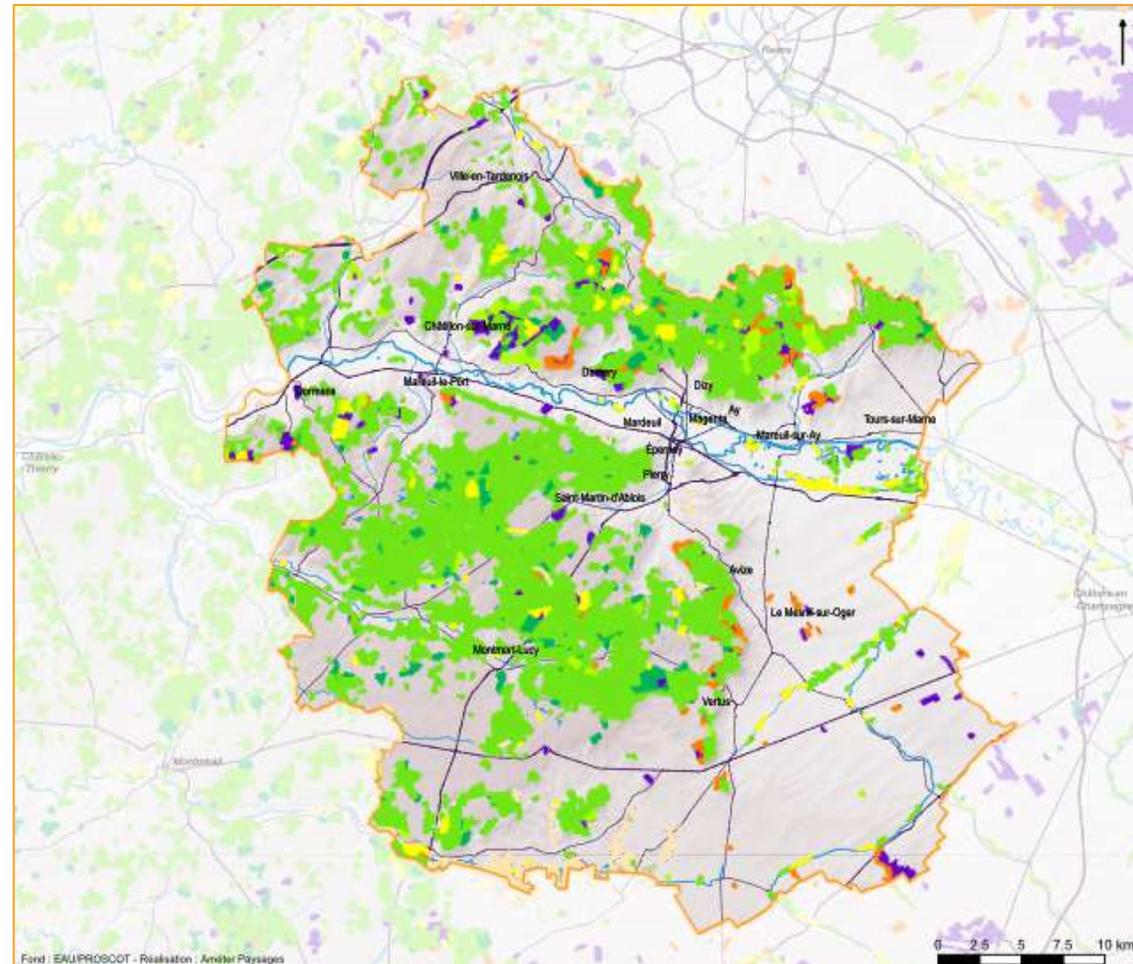
LES ELEMENTS BOISES (SUITE)

Une composante « nature » du territoire

- 26 % de la surface du territoire
- Une implantation principale des massifs forestiers sur les plateaux : le massif de la Montagne de Reims composé de plusieurs forêts domaniales (forêt de Verzy, Hautvillers, Serriers, etc) au nord du territoire, et, l'ensemble formé par les forêts d'Épernay, d'Enghien, de Vassy, de Brugny, de la Charmoye et de Vertus, au centre du territoire (massif de la Brie forestière)
- Des boisements plus circonscrits répartis sur les plateaux, les coteaux non cultivés et les fonds de vallées
- Des espaces boisés dominés par les feuillus
- Des formations de peupleraies localisées dans les vallées (Marne et Somme-Soude) et des landes dans les marais de Saint-Gond
- Peu d'arbres isolés, d'alignements routiers ou de haies
- Le massif de la Montagne de Reims candidat au label Forêt d'Exception®, politique de l'ONF qui a pour objectif de constituer un réseau de référence en matière de bonne gestion, durable et concertée, du patrimoine forestier.

Répartition et structure de la forêt de notre territoire

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



	Forêt fermée de feuillus		Forêt ouverte
	Forêt fermée de conifères		Peupleraie
	Forêt fermée mélange de feuillus et de conifères		Lande

L'AGRICULTURE

Une agriculture productiviste...

- Des couleurs très variées au fil des saisons et selon les cultures qui dynamisent le paysage par touches colorées (jaune intense du colza, or des blés mûrs)
- Des fermes isolées qui ponctuent le territoire
- Des remembrements importants qui ont transformé les paysages
- Des vues dégagées qui laissent apparaître les éléments de ponctuation isolés : silos, éoliennes, éléments bâtis,...



Des champs aux couleurs variées



Une agriculture intensive

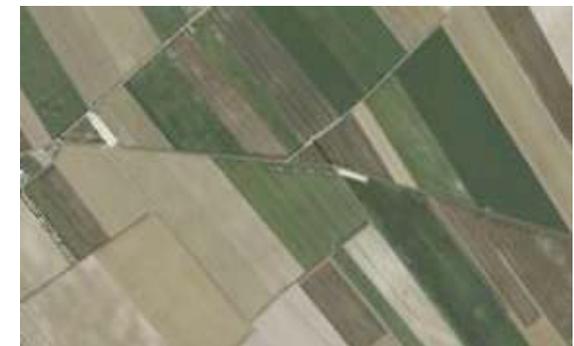
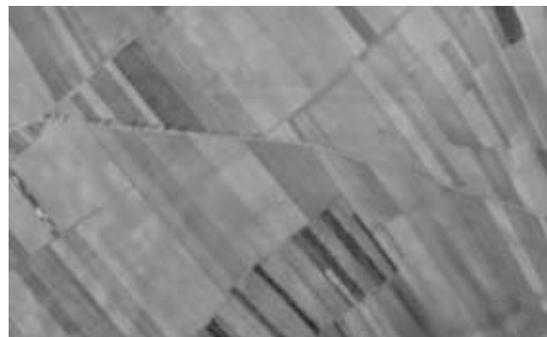


Eoliennes de Villesneux et Clamanges



Extension sur des terres agricoles à Chaumuzy

Source des photos : Améter Paysages



Parcelles avant et après remembrements

Fiche 31 – Les éléments du paysage

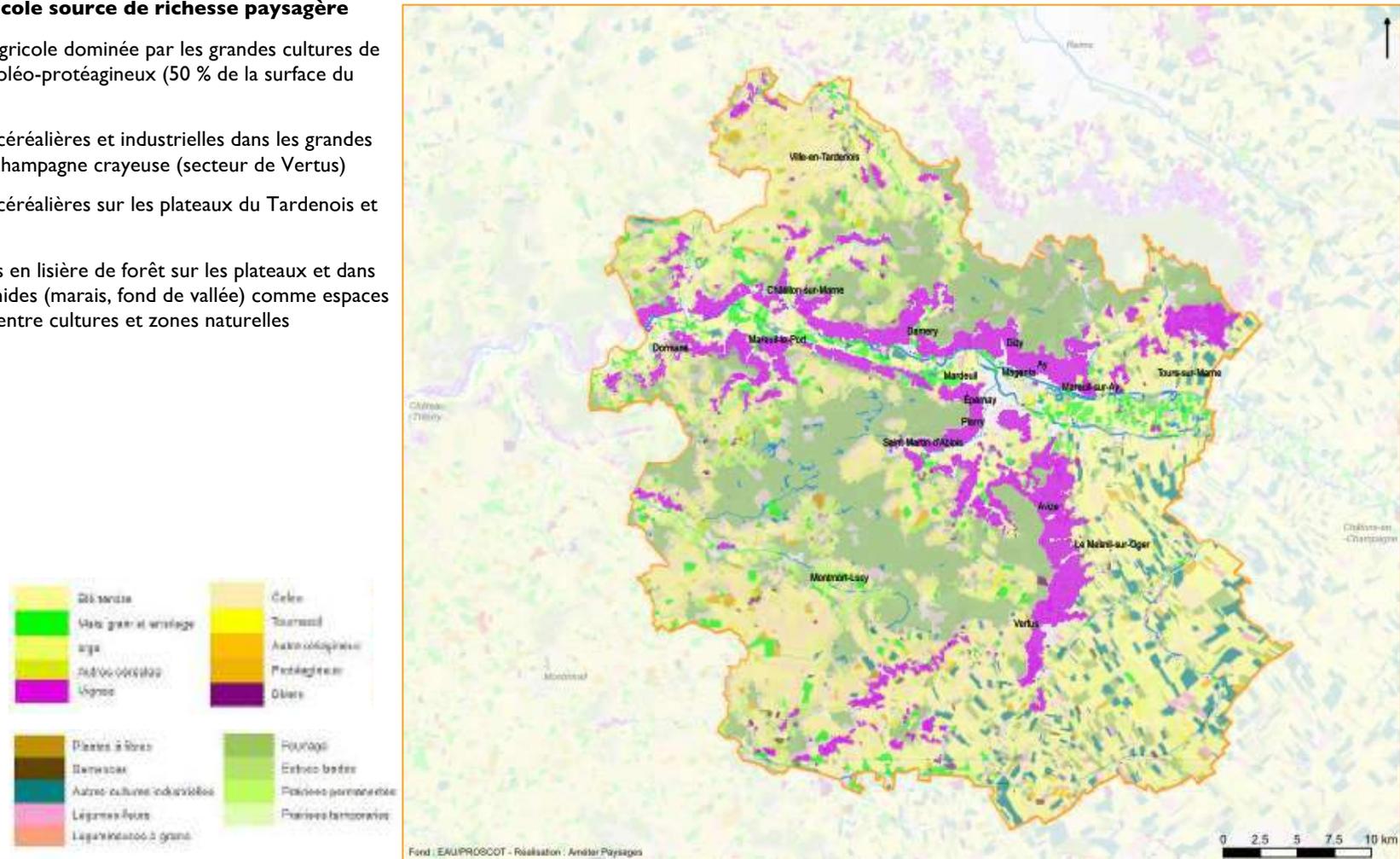
L'AGRICULTURE (SUITE)

Une diversité agricole source de richesse paysagère

- Une surface agricole dominée par les grandes cultures de céréales et d'oléo-protéagineux (50 % de la surface du territoire)
- Des cultures céréalières et industrielles dans les grandes plaines de la champagne crayeuse (secteur de Vertus)
- Des cultures céréalières sur les plateaux du Tardenois et de la Brie
- Des pâturages en lisière de forêt sur les plateaux et dans les zones humides (marais, fond de vallée) comme espaces de transition entre cultures et zones naturelles

Répartition des différents types de culture

Source : RGP 2012



Fiche 31 – Les éléments du paysage

L'EAU

Un réseau dense sur le territoire mais une eau très souvent masquée

- Des ruisseaux et rivières uniquement visibles dans le paysage par la ripisylve qui les accompagne (ensemble des formations boisées plantées sur les berges)
- Une ligne forte dans des paysages de vignoble ou de grandes cultures
- Des zones humides arborées le long des rivières, en renfort de la ripisylve
- Une brume matinale fréquente dans les vallées ou les marais indiquant la présence de l'eau
- Une rivière navigable : la Marne, grâce à plusieurs canaux latéraux
- Des jeux de reflets dans une approche intime de l'eau
- Une perception changeante selon les saisons et le climat
- Un manque de lieux de contact avec l'eau pour les habitants (parcs, promenades) renforçant la faible présence de l'eau dans le paysage perçu

Source des photos : Améter Paysages



La Marne à Bisseuil



La Marne serpentant entre deux coteaux viticoles



Étang de Clatrait en lisière de forêt

Fiche 31 – Les éléments du paysage

LES VILLES ET VILLAGES

- Des implantations majoritaires dans les creux du relief : cuvette, ondulation du coteau, fond de vallée
- Quelques villages implantés sur le haut des coteaux
- Des villages groupés au tissu plus ou moins lâche et quelques rares villages rue
- Dans le vignoble, des villes et villages très contraints, au tissu dense, avec peu de végétation les distinguant très clairement dans le paysage
- Sur les plateaux ou dans la plaine, des villages au tissu aéré laissant une grande place à la végétation qui masque une partie du village dans le paysage
- Des camaïeux de rouges des toitures, quelques touches de noir ardoise, des enduits clairs pour les murs qui donnent des couleurs au paysage



Margny : un équilibre entre végétation et bâti pour une bonne intégration dans le paysage



Camaïeu de couleur des toitures de Ste Gemme

Source : Améter Paysages

Fiche 32 – Les unités paysagères

LES PAYSAGES REGIONAUX

La DREAL Champagne-Ardenne a réalisé un atlas régional des paysages dans lequel s'inscrit notre territoire. Il découpe le territoire en plusieurs unités paysagères, indépendantes des limites administratives.

Notre territoire se trouve à cheval sur la Cuesta d'Ile de France qui sépare les plateaux de la Brie à l'ouest de la plaine de la Champagne Centrale à l'est. Fort de cette situation, il possède une grande diversité paysagère allant d'un paysage de vallée encaissée à une plaine qui semble n'avoir pas de fin, en passant par des plateaux boisés ou cultivés.

Notre territoire occupe également une place importante dans l'imaginaire collectif de par la production du Champagne. Le vignoble est d'ailleurs dominant dans certains de nos paysages.

La place du SCOT dans les paysages régionaux



Fiche 32 – Les unités paysagères

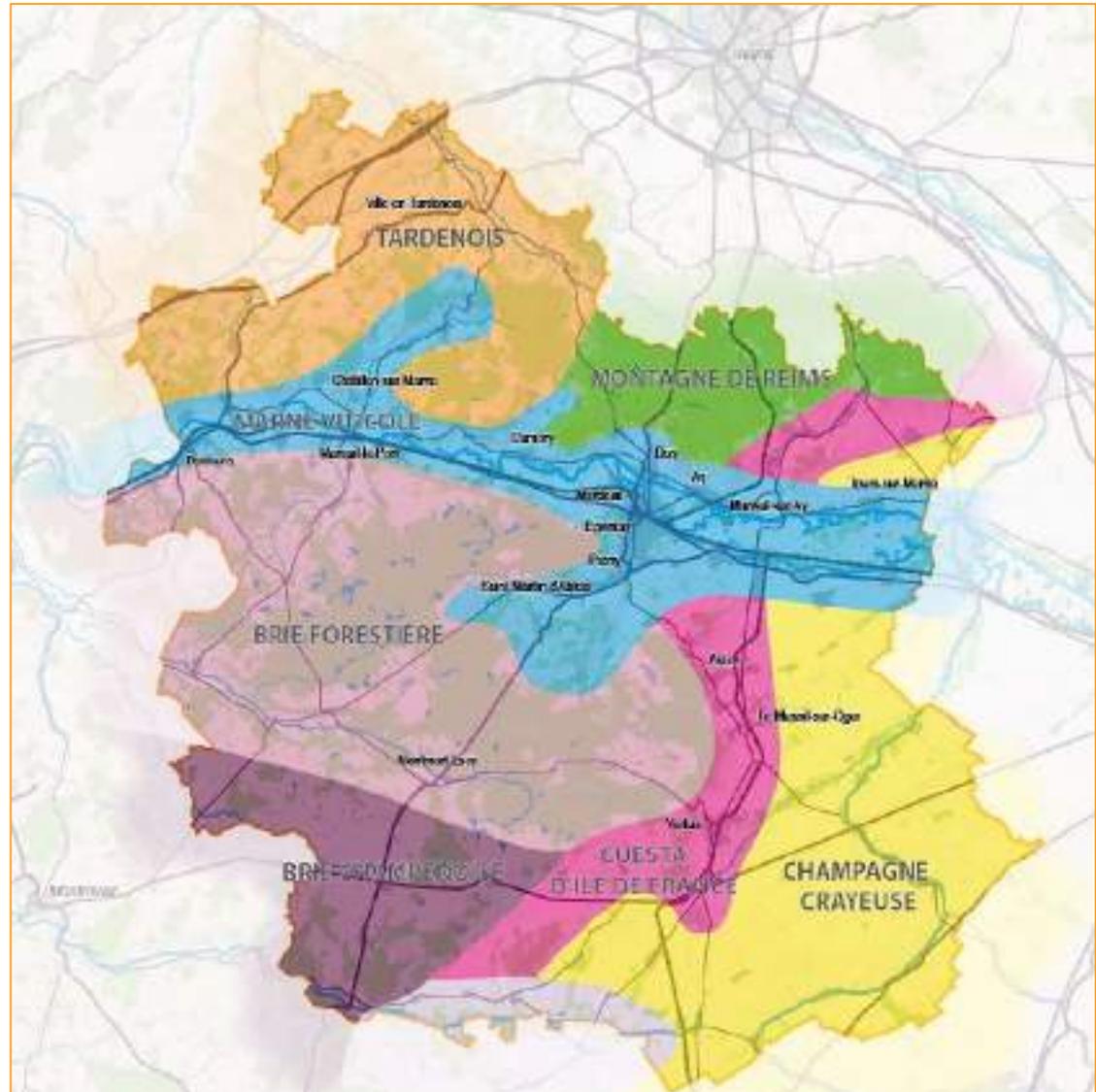
LES UNITES PAYSAGERES

Notre territoire appartient à plusieurs unités paysagères définies à l'échelle régionale :

- la Cuesta d'Île de France, relief marquant qui traverse le territoire du nord au sud,
- la Champagne centrale, plaine agricole qui s'étend à l'Est,
- le Tardenois,
- la Montagne de Reims,
- la Brie forestière,
- la Brie Champenoise),
- la Marne viticole qui entaille la cuesta et le plateau d'Est en Ouest,
- les Marais de St Gond qui sont à la limite sud du territoire.

Une même commune peut appartenir à plusieurs unités paysagères, leurs limites étant indépendantes des limites administratives.

Les unités paysagères du territoire



LE TARDENOIS

Éléments du paysage

- Un plateau creusé par l'Ardre et ses affluents qui ont formé plusieurs vallons profonds séparés par des portions de plateaux réduites
- Des bois situés sur les sommets de coteaux, les versants abrupts et les fonds de vallons humides
- Des grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux) sur les coteaux et les plateaux
- De la vigne sur des parties de coteaux exposés au sud
- Quelques prairies résiduelles en bordure de bois
- Des villages principalement blottis dans la partie creuse des coteaux ou en fond de vallée
- Des cimetières militaires qui ponctuent le territoire, souvent implanté sur les plateaux
- Des silos de taille imposante comme points de repère qui témoignent de l'importance de l'activité agricole
- Le fuseau formé par la ligne LGV Est Européen et l'autoroute A4

Source des photos : Améter Paysages



L'Ardre et sa ripisylve un : cordon arboré au milieu des champs



Le village de Champvoisy implanté dans un fond de vallée dont la présence est atténuée par la végétation



Le village de Brouillet, en fond de vallée, entouré par des coteaux viticoles



Une extension récente de Ville-en-Tardenois, en contraste fort avec le village implanté en contre-bas



Le cimetière militaire de Chaumuzy localisé sur un rebord de plateau



Le village de Chambrecy masqué par les arbres dont seul le silo est visible

TARDENOIS (SUITE)

Structures paysagères

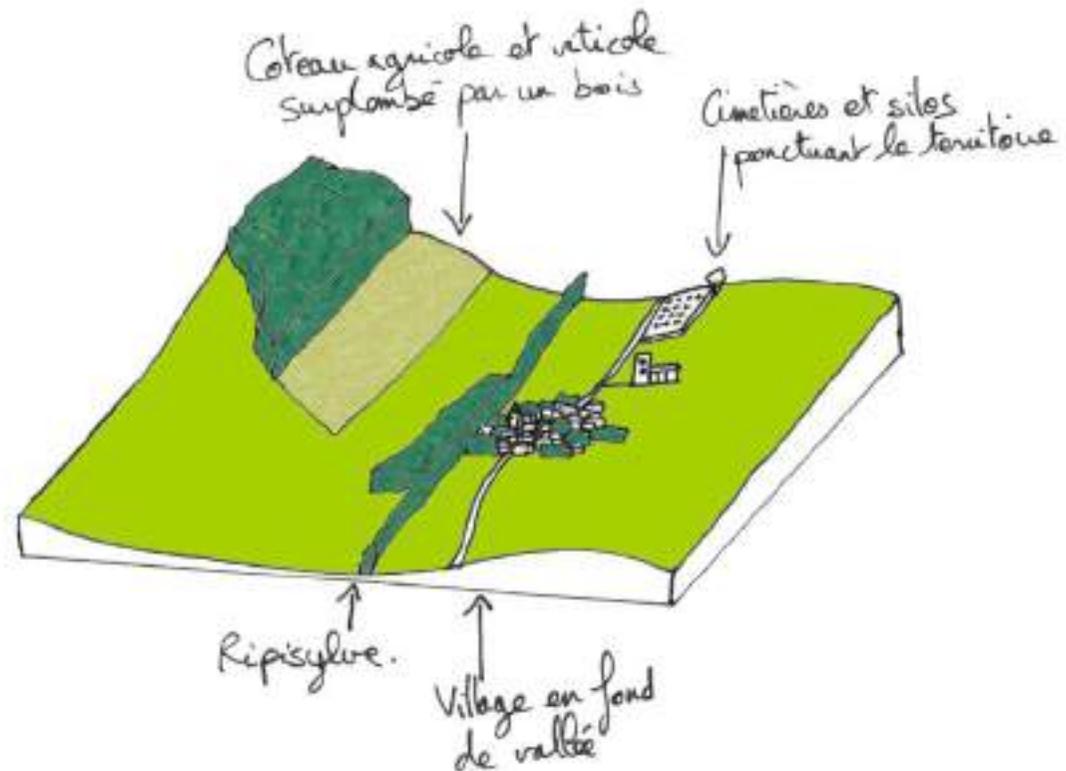
- Des coteaux partagés entre vigne et grandes cultures et surmontés d'une lisière forestière
- Des plateaux et vallées occupés par des bois ou des cultures
- Une implantation principale des villages dans les fonds de vallée
- Des rivières et ruisseaux accompagnés d'une ripisylve qui permet de lire leur parcours dans le paysage
- Des variations topographiques régulières qui créent une diversité d'ambiances et de paysages de proximité (bassins visuels réduits, diversité des échelles de perception)

Enjeux paysagers

- Disparition des prairies de fauche et de pâture faute d'élevages alors qu'elles forment une transition entre bois et cultures et ont une biodiversité riche
- Une ripisylve fragile et une lisière au-dessus du vignoble menacée par des défrichements
- Forte visibilité et sensibilité des espaces ouverts liées à des perceptions dégagées et au relief
- Des villages soumis à la pression urbaine se développant par des extensions sur les plateaux modifiant la forme des villages

Bloc diagramme du Tardenois

Source : Améter Paysages



LA MONTAGNE DE REIMS

Éléments du paysage

- Éperon rocheux d'une altitude moyenne de 280 mètres recouvert de forêt et surplombant des coteaux viticoles et la plaine de Champagne
- Des clairières qui créent des ouvertures dans le massif forestier et accueillent prairies, grandes cultures et parfois vignoble
- Des villages groupés implantés dans les clairières
- Un massif entaillé du nord au sud par la RD 951 (Voie de la liberté), route principale entre Reims et Épernay, et la voie ferrée
- Des vues imprenables sur le vignoble et la vallée de la Marne en lisière de forêt
- Une forêt reconnue et fréquentée (Faux de Verzy,...)
- Des étangs d'origine anthropique (moyen-âge) qui ponctuent les espaces boisés

Source des photos : Améter Paysages



Le village de Germaine en lisière de forêt



Pâturage dans la clairière de Saint Imoges



Des constructions en extension en rupture avec l'ambiance arborée environnante



La clairière de Nanteuil-la-Forêt, occupée par des cultures céréalières



La voie ferrée qui relie Épernay à Reims



Le vignoble de Germaine, en lisière de forêt

LA MONTAGNE DE REIMS

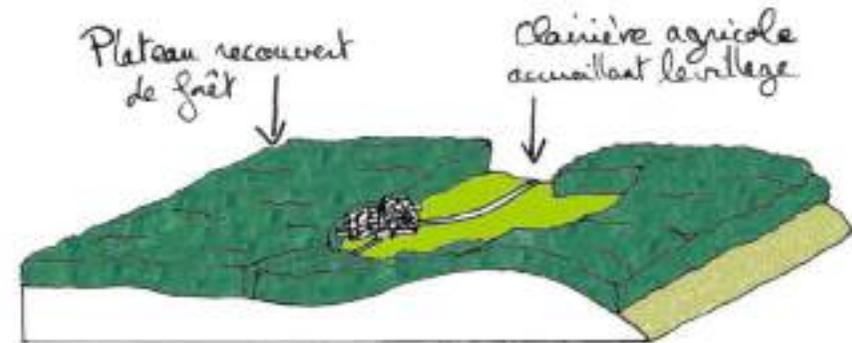
Structures paysagères

- Un plateau recouvert de forêts
- Des clairières agricoles qui ponctuent la forêt
- Des villages de forme groupée dans les clairières
- Des perceptions réduites, un paysage fermé dans le massif qui contraste avec les grandes perceptions éloignées offertes depuis les lisières

Enjeux paysagers

- Une organisation des clairières menacée par l'urbanisation et la déprise agricole : perte de lisibilité de la forme du village, modification des pratiques agricoles (disparition des prairies au profit des grandes cultures)
- Des secteurs forestiers sensibles car très visibles sur le rebord de la cuesta en surplomb du vignoble et le long des chemins de grande randonnée
- Une fréquentation touristique importante qui offre une accessibilité pour le public et une valorisation, mais source de pressions sur les milieux naturels

Bloc diagramme de la Montagne de Reims



Source : Améter Paysages

LA MARNE VITICOLE

Éléments du paysage

- Une vallée qui entaille le plateau d'est en ouest, rejointe par plusieurs vallons au nord et au sud
- Des coteaux recouverts de vigne
- Un sommet de coteau souligné par une lisière forestière
- Des villages implantés en fond de vallée ou en bordure de la lisière forestière
- Une rivière visible par sa ripisylve mais de rares vues sur l'eau
- Un fond de vallée agricole
- Une zone urbaine formée par Épernay et les villages limitrophes
- La voie ferrée en fond de vallée
- Deux axes routiers qui longent la Marne : L'ancienne N3 qui longe le vignoble en contrebas du coteau sud et la D1 qui serpente dans le coteau nord
- L'antenne de radiodiffusion implantée dans la forêt au-dessus d'Hautvillers qui sert de point de repère
- La statue d'Urbain II à Châtillon-sur-Marne qui domine la vallée

Source des photos : Améter Paysages



Des vignes de la Marne jusqu'à la forêt



L'agglomération d'Épernay en fond de vallée



La vallée du Fagot : une mince ripisylve au pied des vignes



Un village intégré à la lisière forestière



St Urbain II dominant la vallée de la Marne



La Marne qui serpente vers Dormans

LA MARNE VITICOLE (SUITE)

Structures paysagères

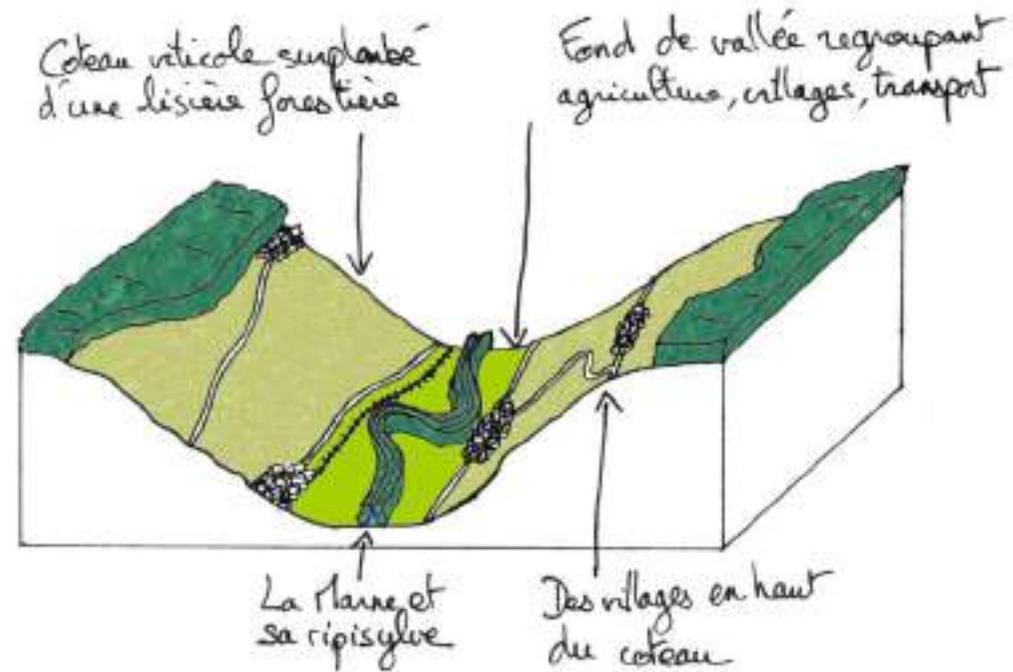
- Un coteau viticole surplombé d'une lisière forestière
- Un fond de vallée regroupant agriculture, villages et voies de circulation principales
- La Marne accompagnée de sa ripisylve
- Des villages implantés sur la partie supérieure du coteau

Enjeux paysagers

- Un vignoble dominant mais menacé par des constructions au coup par coup malgré le classement AOC dans les zones moins remarquables (vallées connexes)
- Une vitrine touristique du Champagne
- Des villes et villages contraints par le vignoble et la Marne qui connaissent une pression de développement et s'étalent sur les terres agricoles ou la forêt, souvent en discontinuité
- Une lisière boisée marquante dans le paysage mais parfois entaillée par des coupes à blanc
- Épernay : une ville conurbation contrainte dans son développement par la Marne et le vignoble

Bloc diagramme de la Marne viticole

Source : Améter Paysages



LA BRIE FORESTIERE

Éléments du paysage

- Un plateau forestier encadré par la vallée du Surmelin au sud, la vallée de la Marne au nord et la cuesta d'Île de France à l'est
- Un massif forestier peu fréquenté, découpé par des vastes clairières offrant un paysage intime
- De nombreux étangs au cœur de la forêt ou à sa lisière
- Des clairières agricoles plus ou moins vastes dédiées à l'élevage
- Des villages dans les clairières ou dans le coteau de la vallée du Surmelin
- Du vignoble sur une partie du coteau du Surmelin
- Trois voies d'accès principales pour relier Marne et Surmelin en traversant la forêt, dont la Voie de la liberté (RD951)

Source des photos : Améter Paysages



Le Grand Étang du Roi à Igny



Le village de Suzy-le-Franc en lisière de forêt



Le village du Baizil



Grandes cultures encadrées de forêts



Le village de Montmort-Lucy implanté sur un coteau de la vallée du Surmelin,



Des constructions récentes à Villers-aux-Bois

LA BRIE FORESTIERE (SUITE)

Structures paysagères

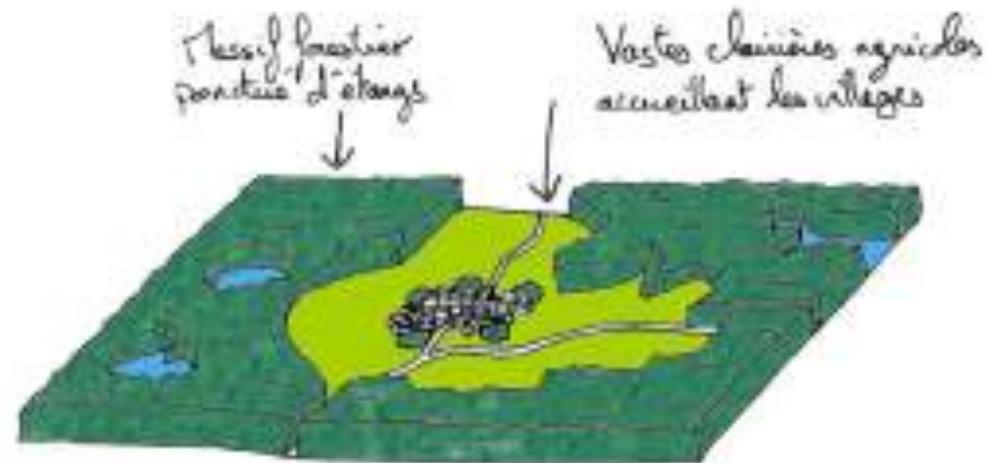
- Une forêt parsemée d'étangs
- Des clairières agricoles accueillant les villages
- Des limites marquées par le vignoble

Enjeux paysagers

- Des lisières forestières altérées par des extensions urbaines et des coupes à blancs
- Une organisation des villages menacée par les extensions urbaines en discordance avec le tissu urbain ancien et l'architecture locale
- Des hangars agricoles imposants implantés en périphérie qui en modifient les silhouettes
- Des étangs d'origine moyenâgeuse dont la richesse naturelle est reconnue (Natura 2000) et la préservation passe par le maintien des essences feuillues (chêne, charme)

Bloc diagramme de la Brie forestière

Source : Améter Paysages



Fiche 32 – Les unités paysagères

LA BRIE CHAMPENOISE

Éléments du paysage

- Un plateau ouvert encadré par le Surmelin au nord, la cuesta d'Île de France à l'est et le Petit Morin au sud
- Un espace dédié aux grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux)
- Quelques boisements épars
- Des villages groupés aux implantations variées
- Un coteau viticole dans la vallée du Petit Morin en prolongement de la cuesta d'Île de France
- Deux voies importantes qui se croisent à Champaubert dont la voie de la Liberté
- Des fermes isolées au cœur des champs

Source des photos : Améter Paysages



Des horizons dégagés



Une ferme isolée à La Chapelle-sous-Orbaie



Le vignoble de Talus-St-Prix surplombant le village



Un pâturage en lisière de bois à Banay



Le village de Champaubert et la coopérative agricole



Le ruisseau de la fontaine noire indiqué par sa ripisylve au cœur des champs céréaliers

LA BRIE CHAMPENOISE (SUITE)

Structures paysagères

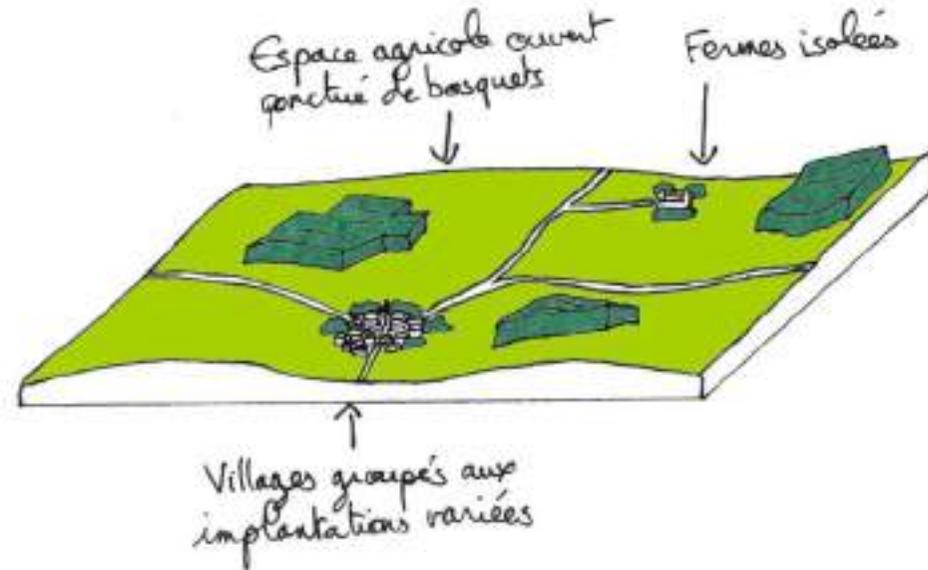
- Un espace agricole ouvert ponctué de boqueteaux
- Des villages groupés aux implantations variées
- Des fermes isolées, repères dans le paysage ouvert

Enjeux paysagers

- Un manque d'entretien et un abandon des fermes traditionnelles au cœur des villages suite à l'évolution des pratiques agricoles
- Une forme de village perturbée par les extensions urbaines récentes
- Des boqueteaux en faible nombre, menacés par l'intensification des cultures et non reliés entre eux par des haies ce qui limite la circulation des espèces
- Le caractère bucolique des villages, attrait paysager de ce territoire

Bloc diagramme de la Brie champenoise

Source : Améter Paysages



LA CUESTA D'ÎLE DE FRANCE

Éléments du paysage

- Un relief marquant qui traverse le territoire du nord au sud
- Un coteau d'une centaine de mètres de hauteur entièrement couvert de vignes, à la dénivelée plus atténuée dans sa partie sud
- Une lisière boisée qui surplombe le coteau sur toute sa longueur
- Une plaine agricole qui s'étale au pied de la cuesta, occupée par des grandes cultures
- Des villages implantés dans les creux de la cuesta et qui s'étendent sur la plaine
- La RD9 et la voie de fret ferroviaire qui longent le coteau
- Des vues dégagées vers le lointain
- Une plus grande densité de loges de vigne qu'ailleurs



Au pied des vignes, des champs à perte de vue



Des villages dans les creux de la cuesta



Un relief marqué visible de très loin dans la plaine



Un relief moins important au sud mais une organisation similaire



Les éoliennes, nouveaux éléments du lointain



Un vignoble qui s'étale sur toute la longueur du coteau
Source des photos : Améter Paysages

LA CUESTA D'ÎLE DE FRANCE (SUITE)

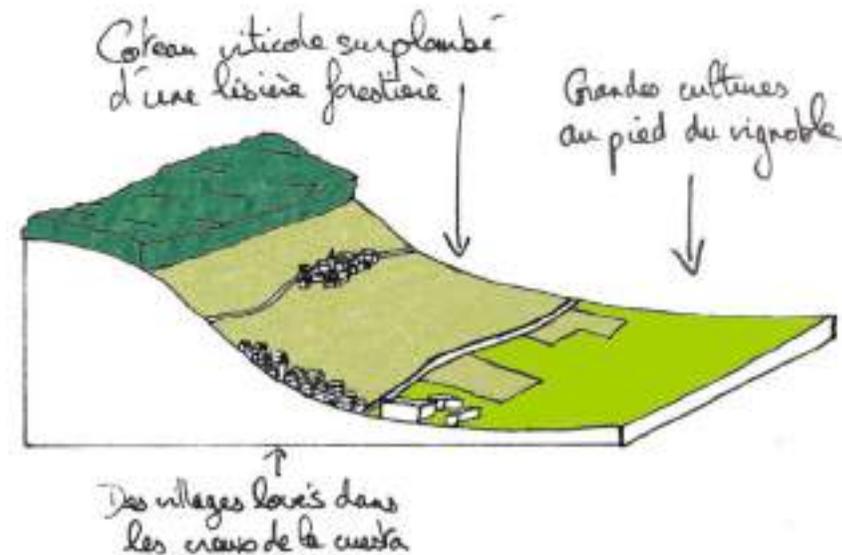
Structures paysagères

- Un coteau viticole surplombé par la forêt et dominant la plaine
- Des villages lovés dans les creux de la cuesta
- Des grandes cultures au pied du vignoble à perte de vue

Enjeux paysagers

- Un vignoble dominant, notamment au nord (côte des Blancs, Montagne de Reims), véritable joyau paysager
- Des villages contraints par la vigne qui s'étendent sur la plaine pour y implanter lotissements et zones d'activités mais qui ne s'intègrent pas au paysage faute de réflexion sur l'implantation, les formes et les matériaux ainsi que l'aménagement des abords
- Une lisière boisée marquante dans le paysage mais parfois entaillée par des coupes à blanc ou des défrichements pour l'implantation de parcelles de vigne

Bloc diagramme de la cuesta d'Île de France



Source : Améter Paysages

LE MARAIS DE SAINT GOND

Éléments du paysage

- Un marais à la source du Petit Morin, en contre-bas de la Cuesta d'Île de France
- Des villages implantés en périphérie du marais
- Une forte présence des boisements le long des canaux et sur les parcelles abandonnées (anciens pâturages ou tourbières)
- Des pâturages et des cultures fourragères entre les parcelles boisées
- Un espace naturel reconnu (ZNIEFF, Natura 2000)
- Une forte diminution de la surface dans les années 1960 suite au drainage pour l'agriculture : de 10 000 hectares hier à 1700 aujourd'hui



Un canal au cœur du marais



Une prairie en bordure de canal



Des prairies en cours d'embroussaillage



Champ, peupleraie et abri de chasse dans le marais au pied de la cuesta



Un marais enfriché
Source : Améter Paysages

LE MARAIS DE SAINT GOND (SUITE)

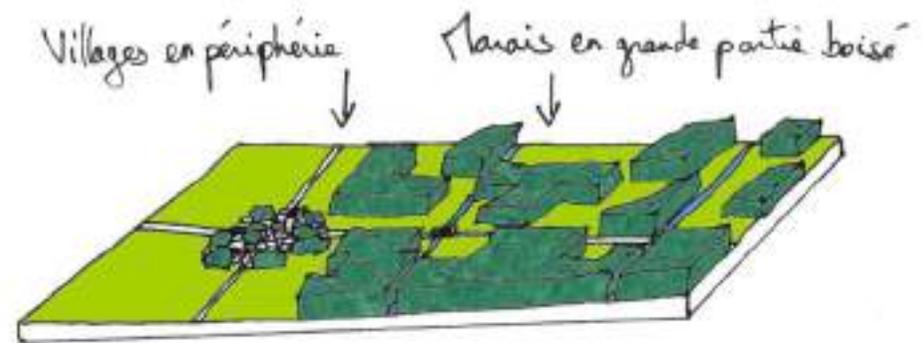
Structures paysagères

- Un marais organisé entre zones naturelles, pâturages et boisements
- Des villages en périphérie du marais

Enjeux paysagers

- Un marais en cours de fermeture par enrichissement suite à l'abandon des pâturages, des tourbières et à l'arrêt des brûlages annuels d'entretien réalisés par les chasseurs
- Des villages soumis à une faible pression urbaine
- Une zone naturaliste d'importance nationale et européenne dont la gestion prévoit de rouvrir des pâturages

Bloc diagramme du Marais de St Gond



Source : Améter Paysages

LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

Éléments du paysage

- Une vaste plaine plus ou moins vallonnée limitée à l'ouest par la cuesta d'Île de France
- Des horizons lointains ou très proches selon la position de l'observateur
- Un espace agricole très ouvert occupé par des grandes cultures intensives
- Très peu d'éléments boisés sauf en accompagnement des quelques rivières qui traversent la plaine
- Des silos qui ponctuent le territoire
- Une zone industrielle à Oiry et des industries à Val des Marais
- Un aéroport de Plivot
- Des éoliennes vers Clamanges et sur les communes voisines (hors périmètre)
- La Somme-Soude qui serpente dans la plaine et se repère à sa ripisylve
- Des villages implantés dans des creux des vallonnements ou le long de la Somme-Soude

Source des photos : Améter Paysages



Un horizon ininterrompu



Des villages à l'interface entre champs et bois autour des rivières ; ici St Mard les Rouffy



La coopérative agricole de Coligny



Des éoliennes intégrées au paysage local



La zone industrielle d'Oiry avec la cheminée de l'usine St Gobain



Une mosaïque de couleurs et des faibles ondulations du relief

LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

Structures paysagères

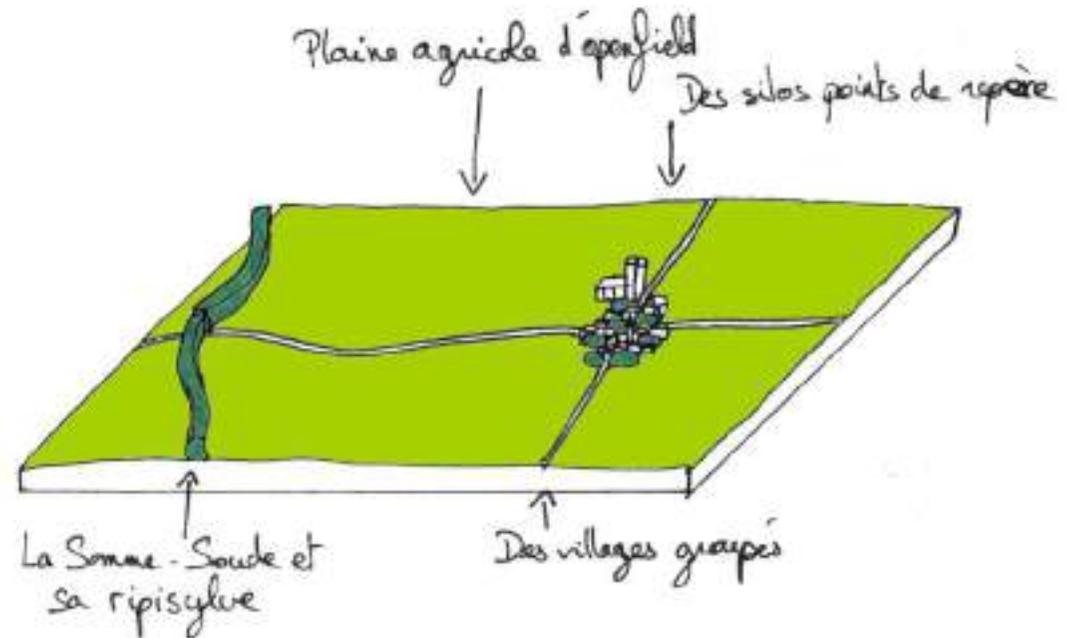
- Une plaine agricole légèrement vallonnée
- La Somme-Soude et sa ripisylve qui traverse la plaine, comme seul élément naturel de l'unité
- Des villages groupés au tissu lâche
- Différents types d'éléments verticaux qui ponctuent le territoire (silos, cheminées d'usines, éoliennes)

Enjeux paysagers

- Un relief parfois peu lisible du fait de l'absence d'éléments de lecture
- Des villages qui s'étendent sans prendre en compte les caractéristiques locales (village groupé, qualités du bâti)
- La Somme-Soude, seule marque de la présence de l'eau, peu accessible et visible

Bloc diagramme de la Champagne crayeuse

Source : Améter Paysages



ORGANISATION ET FORMES URBAINES

Une majorité de villages ruraux

- 124 communes ayant une population inférieure à 1 000 habitants, et 55 inférieure à 200
- Des villages de forme groupée, avec un tissu plus ou moins dense selon les contraintes qui s'imposent (vignoble, zone inondable). Quelques villages linéaires organisés le long d'une rue en secteur de plaine ou de plateau

Villages agricoles

- Des villages lâches avec des grands jardins plantés de nombreux arbres
- Une végétation importante qui permet au village de se mêler intimement dans le paysage avec les zones boisées les entourant
- Une limite de village peu lisible du fait de la végétation

Villages viticoles

- Des villages denses aux petits jardins et sans végétation arborée, très contraints dans leur développement par le vignoble et parfois par la Marne
- Une place marquée dans le paysage du fait de l'absence de végétation qui laisse les couleurs des matériaux de construction très visibles
- Une limite de village et une silhouette très marquée par jeu de contrastes avec le vignoble

Trame urbaine d'un village agricole (à gauche) et d'un village viticole (à droite) en rouge le bâti



Source : fond IGN, réalisation Améter Paysages



Bannay : un village agricole au tissu lâche, en partie masqué par la végétation

Vincelles : un village viticole dense enserré par les vignes

Source des photos : Améter Paysages

Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine

ORGANISATION ET FORMES URBAINES (SUITE)

Des villes et bourgs concentrés dans les zones viticoles

- Toutes les communes de plus de 1 000 habitants sont au cœur de l'aire AOC Champagne
- Un développement autour du cœur ancien et selon les contraintes de chacun : relief, vignoble, zones naturelles, zones inondables
- Un tissu urbain dense dans le cœur ancien, plus lâche dans les agrandissements d'après-guerre à aujourd'hui
- Un grand nombre de villes et bourgs développés quasiment au maximum de leurs possibilités actuelles au vu des contraintes qui les entourent (vignes, zones inondables)
- Des extensions urbaines en discontinuité pour s'affranchir des contraintes, notamment dans la Cuesta d'Île de France (conurbation en cours au pied du vignoble entre les zones d'activités et les lotissements)
- Une volonté affirmée dans les villes d'apporter une cohérence et une qualité aux espaces publics et d'affirmer leur identité par le choix de matériaux et de mobilier homogènes

Évolution de la ville d'Aÿ depuis le XIX^{ème} siècle

Source : IGN



1831



1955



2011

ORGANISATION ET FORMES URBAINES (SUITE)

Un ensemble urbain principal : l'agglomération d'Épernay

- Un cœur de ville dynamique avec des espaces publics récemment rénovés comme sur l'avenue de Champagne
- Des projets urbains de qualité en cours de réalisation (rénovation de la caserne, ORU du quartiers de Bernon)
- Des axes radiaux qui se dévitalisent et deviennent uniquement des lieux de circulation
- Des zones d'activités et commerciales en périphérie de l'ensemble urbain, participant à la dévitalisation des axes radiaux
- Plusieurs campagnes de ravalement de façade dans le périmètre de la ZPPAUP d'Épernay qui ont participé à la préservation du patrimoine



L'avenue de Champagne (à gauche) et la rue St Thibaud (à droite) à Épernay réaménagées récemment



Traversées périphériques peu attrayantes du fait d'un manque de soin des espaces publics dans les périphéries de l'ensemble urbain : à gauche la D3 (ancienne N3 dans Épernay), à droite la D201 à Magenta

Source des images : Google Street View

L'HABITAT TRADITIONNEL

Caractéristiques

- Maisons élémentaires et fermes en U dans les villages agricoles, organisées autour d'une cour
- Maisons de vigneronnes et maisons vigneronnes (bâtiments d'exploitation et d'habitation organisés en U autour d'une cour fermée par un haut mur percé d'un porche) dans les villages viticoles
- Des maisons de négociants à l'architecture plus recherchée dans les bourgs et les villes
- Des maisons de Champagne à l'architecture savante dans les bourgs et villages viticoles
- Matériaux : calcaire dur ou tendre, craie, brique, tuile plate, ardoise
- Décor : modénatures en brique (contours de fenêtre, corniches, porches, etc.), enduits clairs

Dynamiques d'évolution

- De nombreuses destructions pendant les guerres du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle
- Un manque de reconnaissance de la valeur du patrimoine bâti traditionnel menant à l'abandon des habitations
- Un bâti parfois détruit car non adapté aux besoins d'exploitation modernes



Une ferme en U à Margny



Maison vigneronne avec porche



Alignement des pignons montrant l'organisation en U



Maison Bollinger à Aÿ



Maison en meulière (Vertus)



Maison de bourg (Montmort-Lucy)

L'HABITAT CONTEMPORAIN

- $\frac{1}{4}$ des constructions neuves sont des logements individuels
- Des extensions consommatrices d'espace par la mise en place du modèle pavillonnaire français actuel : une maison au milieu de son jardin
- Une absence de lien entre les extensions et le tissu ancien du fait de l'absence d'utilisation des caractéristiques de l'ancien : forme urbaine, tissu parcellaire, caractéristiques architecturales, matériaux
- Quelques réalisations contemporaines
- Des efforts d'intégration des caractéristiques locales lors de la construction de bâtiments viticoles au sein du tissu ancien

Gouvernance

- Une volonté locale de penser intelligemment les projets d'extension : « l'urbanisme durable », en lien avec le PNR et le Pays



Pavillons diffus



Maisons contemporaines



Bâtiment viticole se réappropriant les caractéristiques locales



Habitat collectif



Nouvelle opération



Réhabilitation d'un habitat ouvrier traditionnel

Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine

LE BATI D'ACTIVITE

Activités agricoles

- Dans les fermes anciennes, en cœur de village ou isolées,
- Dans des hangars construits en périphérie du village et non intégrés au tissu bâti

Activités viticoles

- Au sein du tissu ancien : dans les bâtiments traditionnels (maisons vigneronnes, bâtiments de production), dans du bâti rénové, dans du bâti neuf
- En périphérie des villages dans des bâtiments neufs

Zones d'activités

- Aux abords des villes et au pied des villages de la cuesta d'Île de France
- Une zone industrielle importante à Oiry
- Plusieurs zones d'activités en périphérie d'Épernay
- Des zones d'activités orientées vers la viticulture au pied du vignoble de la cuesta d'Île de France
- Des zones souvent non intégrées par le choix du lieu d'implantation, l'absence de végétation, d'aménagement des abords et d'effort architectural

Source des photos : Améter Paysages



Hangars récents construits en périphérie du village (Baye)



Bâtiment de production inséré dans le tissu urbain (Ay)



Zone d'activité de Tours-sur-Marne



Entrée de la zone d'activité d'Oger



Zone industrielle d'Oiry



Zone industrielle de Mardeuil (Épernay)

Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine

ENTREES DE VILLE

- Entrées des villages de qualité, notamment pour les villages agricoles grâce à la végétation, à moins qu'une extension urbaine n'ait été réalisée en entrée
- Certains villages viticoles utilisent le Champagne pour décorer leur entrée
- Entrées de ville souvent peu attrayantes, par des zones d'activités dont les abords ne sont pas aménagés



Entrée d'un village rural (Athis)



Valorisation du caractère viticole du village (La Neuville-aux-Larris)



Entrée dans l'agglomération d'Épernay par Pierry



Romigny



Marfaux



Etoges

Source des photos : Améter Paysages, EAU-PROSCOT

DYNAMIQUES D'EVOLUTION

- Une pression urbaine plus ou moins forte selon les villages selon la proximité d'une agglomération
- Un manque de reconnaissance de la qualité du bâti traditionnel et une standardisation qui mènent à la non intégration des nouvelles constructions et à une perte de cohérence des ensembles bâtis
- Des extensions mal placées qui ne s'intègrent pas au paysage : modification de la silhouette du village, implantation perturbant l'intégration du village dans le paysage (en surplomb, absence de végétation), empiètement sur des espaces agricoles ou naturels sensibles (lisières, zones de transitions)
- L'implantation de hangars en périphérie du village en réponse à des contraintes techniques mais avec des formes et des matériaux non adaptés nuisant à l'intégration du village dans le paysage



Maisons construites sur des parcelles viticoles, à l'écart du village



Hangars en périphérie de Bouzy, implantés en dehors du tissu urbain

Source des photos : Améter Paysages

Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine

PATRIMOINE

- Patrimoine bâti reconnu : nombreux monuments historiques classés et inscrits
- Patrimoine lié aux guerres : mémoriaux, monuments aux morts, voie de la liberté, cimetières
- Patrimoine vernaculaire moins reconnu : bâti traditionnel, loges, bornes viticoles, lavoirs



*Mémorial des batailles de la Marne
(Dormans)*



Halles de Lagery, classées monument historique



Lavoir à Anthenay



*Borne d'une Maison de Champagne
dans le vignoble*



*Borne kilométrique de la Voie de
la Liberté*

Source des photos : Améter Paysages

Fiche 33 – Le bâti et le patrimoine

SITES INSCRITS ET CLASSES

- 5 sites classés et 6 sites inscrits
- Modification en site classé soumise avis ministériel ou préfectoral après avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- Modification en site inscrit soumise à avis simple de l'ABF

MONUMENTS HISTORIQUES

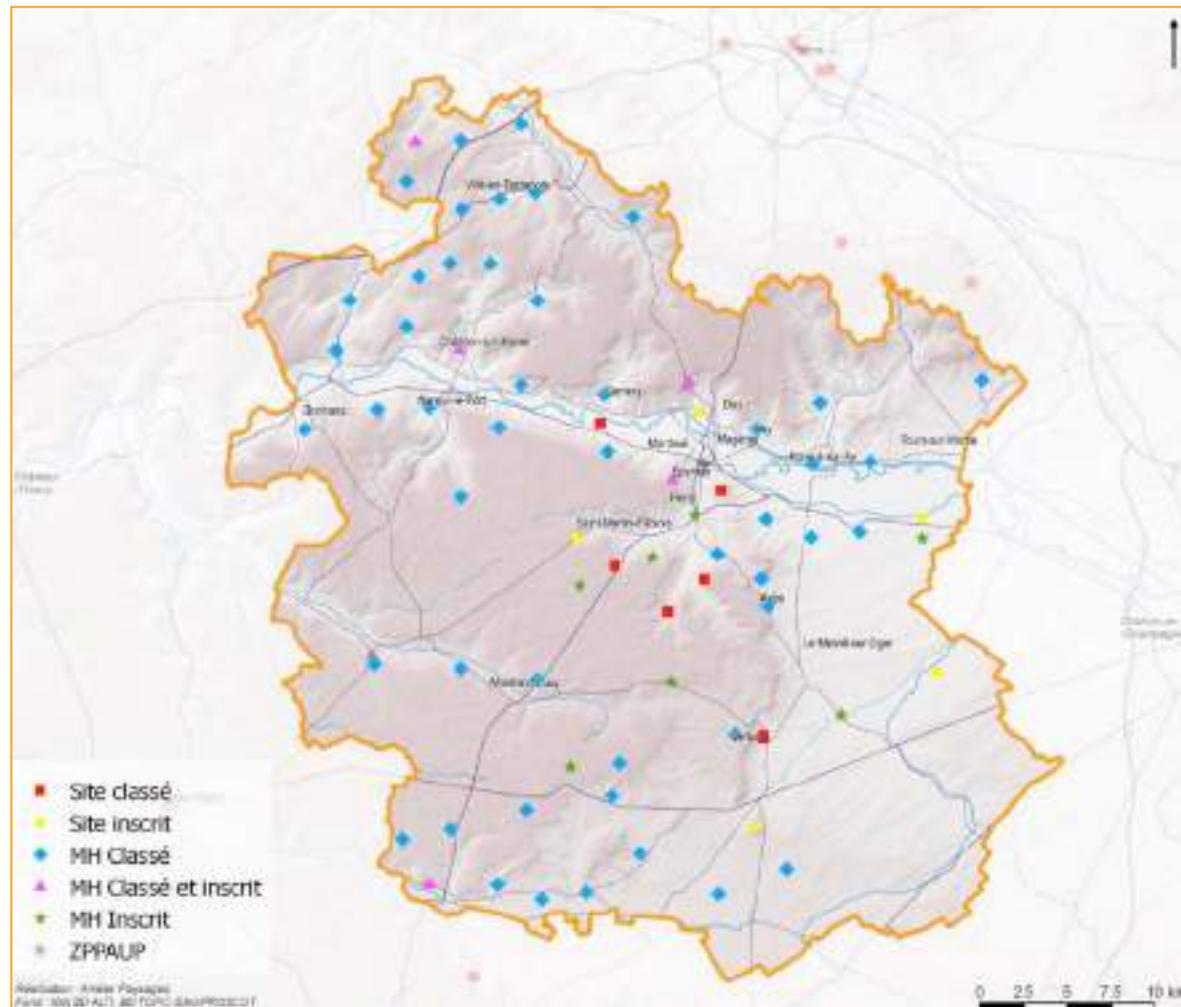
- 48 communes avec un monument historique classé
- 8 communes avec un monument historique inscrit
- 5 communes avec des monuments classés et inscrits
- Toute construction, restauration, destruction projetée dans un périmètre de 500 M autour du monument soumise à l'avis conforme de l'ABF

ZPPAUP

- 2 ZPPAUP : Épernay et Orbais-l'Abbaye
- Une gestion intelligente des périmètres de protection des monuments historiques et des sites
- À transformer en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) avant le 14 juillet 2015

Localisation des différentes protections patrimoniales sur le territoire

Source : DREAL Champagne-Ardenne, DRAC Champagne-Ardenne, Réalisation : Améter Paysages



COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

L'interprofession du Champagne est à l'initiative d'un projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et a suscité l'adhésion de l'ensemble des collectivités concernées. La candidature rassemble un paysage, un patrimoine bâti et un patrimoine souterrain intimement liés pour la production du Champagne.

Le bien concerne 3 sites emblématiques du Champagne dont 2 dans notre territoire avec pour chaque site deux limites : le périmètre du bien en lui-même (en rouge) et une zone tampon (en orange). La zone tampon permet de préserver les abords du site et ses caractéristiques paysagères, comme par exemple la lisière forestière dominant le vignoble.

- Le coteau historique : Hautvillers, Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ. La zone tampon englobe les communes de Damery, Cumières, Champillon, Dizy, Mutigny et Saint-Imoges.
- L'avenue de Champagne à Épernay. La zone tampon correspond aux limites de la ZPPAUP.

Le label UNESCO en lui-même n'apporte pas de contraintes ; mais localement, des protections et des actions sont mises en place pour préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle. Ces protections et actions sont regroupées dans le plan de gestion qui fait partie du dossier de candidature. Celui-ci a été réalisé en concertation avec les élus des collectivités et de la profession vitivinicole pour garantir la pérennité du bien. Il concerne les 3 sites et s'étend à la « zone d'engagement » qui regroupe les 319 communes viticoles de l'appellation Champagne avec la volonté de faire de la candidature un projet de développement territorial qui profite à tous. Les acteurs de ce territoire se sont engagés à travers la signature de la *Charte des Paysages du Champagne*.

Carte de localisation des sites sur notre territoire

Source : Dossier de candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, Association Paysages du Champagne

